★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9407 | 24 PAGES | DERNIÈRE ÉDITION | DIMANCHE 13 - LUNDI 14 AVRIL 1975

Joséphine Baker est morte

LIRE PAGE 18 L'ARTICLE DE JACQUES SICLIER



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dirh ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 175 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,80 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'ESPAGNE LE PORTUGAL ET L'EUROPE

Au Portugal et en Espagne se déroulent de grandes manœuvres politiques dont nul ne peut encore prévoir l'aboutissement. Une certitude : l'équilibre européen actuel en sortira presque inévitablement modifié.

Au Portugal, le Mouvement des forces armées vient de remporter une nouvelle victoire capitale dans le « Blitzkrieg » qu'il a engagé au lendemain de la tentative de coup d'Etat spinoliste du 11 mars. Après la création du Conseil de la révolution, le 14 mars, la restructuration de l'assemblée plénière du M.F.A., où les modérés étaient encore influents, et la nationalisation des banques et des compagnies d'assurances, il vient, en moins de dix jours, de faire entériner par tous les partis engagés dans la compétition électorale, hormis les gauchistes, l'avant-projet de Constitution qui avait ses préférences. M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste, et les représentants des partis centristes ont dû apposer leur signature au bas d'un document qui retire à la consultation du 25 avril une bonne partie de sa raison d'être.

Déjà, la prochaine offensive d'une partie au moins des officiers du M.F.A. apparaît en filigrane dans les déclarations de militaires influents, comme l'amiral Rosa Coutinho ou le capitaine Correia Jesuino. Il s'agit de pousser à la création d'un grand parti progressiste, regroupant communistes et socialistes, qui appuierait l'« action nationale » du M.F.A. A l'évidence, cette entreprise, si elle devait réussir, conduirait à l'éclatement du parti socialiste, au grand dam de M. Mario Soares, de plus en plus inquiet de l'emprise communiste.

Tous ces événements ne peuvent que conduire le Portugal à prendre ses distances vis-à-vis de l'actuel système atlantique, dont il était l'un des piliers jusqu'à la chute du régime Caetano. Le premier ministre a déclaré que le gouvernement provisoire ne remettait pas en cause l'appartenance de Lisbonne à l'OTAN. Mais après ?

En Espagne, au même moment, les manifestations d'insubordination au régime se multiplient. La tardive prise de position du neveu du général Franco contre l'« ordre établi » a une importance surtout psychologique. Plus significatif est le « manifeste de la réconciliation », dont le texte vient d'être rendu public, simultanément, à Paris, à Madrid, à Valence, à Séville et à Barcelone.

La junte démocratique d'Espagne, à laquelle il est dû, a su, en un peu moins de dix mois d'existence, se faire reconnaître sur le plan international : ses émissaires ont été solennellement reçus, le 15 mars dernier, par le Parlement européen de Strasbourg. Les commissaires de la Communauté européenne ont, ensuite, protesté auprès du gouvernement franquiste contre les tracasseries qu'il a infligées à ces envoyés à leur retour en Espagne.

Les progrès de la junte démocratique — qui groupe le parti communiste, des mouvements socialistes et des personnalités libérales monarchistes et démocrates-chrétiennes — sont moins assurés sur le plan intérieur. Que la junte ait beaucoup recruté est une certitude. Peut-être même les communistes, qui en constituaient le noyau initial, sont-ils désormais moins nombreux dans ses antennes locales que les modérés et les socialistes. Mais, jusqu'à nouvel ordre, la junte n'a pu rassembler en son sein les démocrates-chrétiens et le parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.).

Le gouvernement Arias Navarro ne parvient pas à imposer sa politique « d'ouverture ». La gauche et le centre sont divisés. Or, il est chaque jour plus urgent que la relève soit prête pour l'après-franquisme. L'armée est, sans aucun doute, disposée à soutenir le prince Juan Carlos le jour où il deviendra roi d'Espagne. Mais avec quelles forces civiles ? Un autre point d'interrogation est posé au sud-ouest de l'Europe.

EN MÊME TEMPS QUE LES DERNIERS RESSORTISSANTS AMÉRICAINS

Le remplaçant du maréchal Lon Nol a quitté Phnom-Penh

Le prince Sihanouk aurait rejeté une ouverture de Washington

Le prince Norodom Sihanouk a révélé le samedi 12 avril à l'agence France-Presse, à Pékin, que le gouvernement des Etats-Unis l'avait officiellement invité, la veille, à rentrer immédiatement à Phnom-Penh pour y prendre le pouvoir. Le prince a rejeté cette proposition en déclarant qu'il avait transmis toutes les responsabilités gouvernementales aux Khmers rouges. Toujours selon le prince Sihanouk cité par l'A.F.P., la proposition lui a été transmise par le chef du bureau de liaison américain à Pékin, M. George H. Bush, sous forme d'une note officielle. Il y a répondu par une autre note remise à M. Bush en pleine nuit et conseillant l'évacuation sans délai de l'ambassade américaine à Phnom-Penh « afin de sauvegarder les chances d'une rapide normalisation avec les Etats-Unis ». M. Bush a téléphoné au prince Sihanouk samedi à 5 heures du matin (heure locale) pour l'informer que Washington acceptait d'évacuer totalement son ambassade. Tous les Américains — à l'exception de six journalistes, — divers ressortissants étrangers, ainsi qu'un certain nombre de personnalités khmères — dont le président de la République par intérim, le général Saukham Khoy, ont quitté Phnom-Penh par hélicoptère sous la protection de trois cent soixante « marines » américains, le samedi 12 avril, dans la matinée.

L'opération aurait permis d'acheminer vers « des refuges sûrs, choisis par le département d'Etat », *deux cent soixante-seize personnes, indique-t-on à Washington.*

Le pont aérien américain acheminant du riz, des médicaments et du carburant entre Saigon et Phnom-Penh a été suspendu. Vendredi, un DC-3 cambodgien, atteint par des roquettes, s'était écrasé au sol peu après le décollage.

A Phnom-Penh, le gouvernement se montre « profondément déçu de la déclaration du président Ford à propos de l'aide » *au Cambodge, et affirme sa détermination de* « poursuivre la lutte pour la recherche de la paix négociée ». *M. Chau Sau, président du parti démocrate, pressenti vendredi pour former un nouveau gouvernement et pour être* « l'homme de la négociation », *n'a pas accepté de s'associer à l'équipe encore au pouvoir, car, dans ces conditions, un appel vers* « l'autre côté » *ne serait pas entendu. De surcroît, un fonctionnaire du ministère de l'information a déclaré, samedi matin, que* « le premier ministre, M. Long Boret, n'avait pas l'intention de démissionner de ses fonctions »

A Washington, le problème de l'évacuation des nationaux américains au Vietnam du Sud, ainsi que d'un certain nombre de leurs associés vietnamiens, fait également l'objet de discussions entre la Maison Blanche et le Congrès.

De notre envoyé spécial

Phnom-Penh. — Samedi 12 avril à 10 h. 20 du matin, heure locale, le dernier Américain a quitté le sol cambodgien. L'ambassadeur, M. John Guenther Dean est monté à bord d'un hélicoptère géant des « marines » et s'est envolé pour une destination inconnue, sans doute le porte-hélicoptères *Okinawa*, ancré au large des côtes khmères. Le drapeau a été amené à la chancellerie et à la résidence, qui sont désormais placées sous la garde de militaires républicains. Une période s'achève, celle de l'intervention américaine, qui a coïncidé avec une guerre sanglante

Il est encore difficile de savoir avec certitude quelles sont les personnalités qui ont emprunté ce vol de la dernière chance, annoncé ou plutôt chuchoté par des représentants de l'ambassade américaine afin d'éviter une panique dans la ville. Nous avons vu plusieurs personnes sortir de voitures officielles et s'engouffrer dans l'ambassade, dont les portes ont été closes à 9 heures. Parmi elles, le président par intérim, le général Saukham Khoy, que nous avons suivi des yeux jusqu'au camion qui conduisait les fugitifs aux hélicoptères. Il était accompagné de sa famille et de son fils, un colonel. Sa voiture officielle et celle de ses gardes sont reparties à vide.

Le départ du général Saukham Khoy pourrait signifier la fin de la République khmère. Privée de chef de l'Etat après le départ du maréchal Lon Nol le 1er avril, le régime chancelant perd maintenant le seul représentant de sa légitimité. Le gouvernement, ou plutôt les ministres restants, se sont réunis au domicile du premier ministre, M. Long Boret, pour discuter de combinaisons de dernière minute. En effet, vendredi, M. Chau Sau, chef du parti démocrate, a été pressenti pour former un gouvernement élargi qui tenterait d'ouvrir un dialogue avec l'« *autre côté* ». Mais M. Chau Sau a refusé toute formule de coalition. Il a exigé de choisir lui-même ses ministres parmi des hommes de son parti qui ne sont pas compromis avec le régime. Cette tentative réussira-t-elle ? Le temps ne fera-t-il pas défaut ? Ces dosages passeront-ils la limite de l'agglomération phnom-penhoise ? Leur subtilité risque d'échapper aux Khmers rouges qui entourent la ville et pour qui le ballet des hélicoptères américains samedi matin au-dessus de l'ambassade a été comme un signal, celui que les Américains étaient partis, leur laissant prendre la capitale, s'ils le veulent ou s'ils le peuvent.

PATRICE DE BEER.

(Lire la suite page 2.)

Avec l'accueil enthousiaste de Constantine et de Skikda

Le voyage de M. Giscard d'Estaing constitue un succès personnel pour le président Boumediène

Le voyage de M. Giscard d'Estaing en Algerie s'est poursuivi vendredi 11 avril par une tournée dans l'est du pays. A Constantine, où il a visite l'université, comme à Skikda, il a reçu un accueil chaleureux et même enthousiaste, de la part de populations pourtant durement éprouvées pendant la guerre d'Algerie. Le president Boumediène lui-même avait été rarement acclamé avec tant d'ardeur, notamment par les étudiants, qui criaient des slogans en faveur de la révolution agraire. Le chef de l'Etat algerien a donc toutes les raisons d'être satisfait de cette visite, qui constitue pour lui un succes personnel.

M. Giscard d'Estaing s'entretient ce samedi matin longuement avec le chef d'Etat algerien, avant de recevoir à la résidence de l'ambassadeur de France la communaute française. Il quitte l'Algérie en debut d'après-midi pour se rendre à Lyon, où il inaugurera le nouvel aeroport de Satolas. Il regagnera Paris en fin d'après-midi.

De nos envoyés spéciaux

Alger. — L'Algérie avait reçu M. Giscard d'Estaing jeudi avec sa raison. Vendredi, elle a laissé parler son cœur, dans l'Est, region dont le président Boumediène, né à Guelma, est originaire. Après une première journée limitée à la capitale et à ses environs immédiats, la seconde journée de son voyage officiel a en effet conduit M. Giscard d'Estaing, toujours accompagné de son hôte, à Constantine puis à Skikda. Constantine la traditionnelle, foyer de la culture arabe et de la religion islamique, et Skikda la moderne, centre du développement industriel et de l'expansion pétrolière, se conjuguent pour dessiner la double image du passé et de l'avenir. Les deux villes, qui sont ainsi comme les deux pôles de la réalité algérienne, ont réservé un accueil enthousiaste aux deux chefs d'Etat.

Avant de gagner Constantine, MM. Giscard d'Estaing et Boumediène se sont d'abord rendus à l'université dont les formes blanches se dressent un peu en en dehors de la ville. Dans cette région de hauts plateaux, les bâtiments modernes dus à l'architecte Oscar Niemeyer tracent des lignes verticales (une tour de dix-neuf étages) et horizontales (deux constructions longues de 300 mètres), qui s'intègrent bien au paysage

Les deux présidents sont accueillis par une foule dense et chaleureuse. Les étudiants, venus en grand nombre, scandent *« Vive Boumediène ! »* ou *« Vive la révolution agraire ! »*. A mesure que le cortège progresse, une véritable cohue se forme autour des deux chefs d'Etat.

A Constantine, cernée par le profond ravin du Rhumel, une foule impressionnante (plus de cent mille personnes) s'est rassemblée sur les trottoirs et sur les ponts qui enjambent les gorges. Dans cette ville, située dans une région qui fut le *« grenier de Rome »*, on lit sans surprise sur des banderoles *« Vive la révolution agraire »*. Des enfants agitent des calicots et crient *« Yahia, Valéry ! »* ou *« Giscard, Boumediène ! »*

PAUL BALTA et THOMAS FERENCZI.

(Lire la suite page 3.)

AVANT LA VISITE DU PREMIER MINISTRE GREC

La France pourrait jouer « un rôle efficace » dans le règlement du problème chypriote

nous déclare M. Constantin Caramanlis

M. Constantin Caramanlis, premier ministre de Grèce, est attendu en France en visite officielle du 16 au 18 avril, à l'invitation de M. Jacques Chirac. Au cours de son séjour à Paris il sera reçu par M. Valéry Giscard d'Estaing. Le chef du gouvernement d'Athènes sera accompagné de MM. Dimitri Bitsios, ministre des affaires étrangères, et Panayotis Lambrias, secrétaire d'Etat à la présidence du conseil.

Dans une interview donnée à cette occasion au « Monde », M. Caramanlis exprime le souhait de voir l'Europe, et en particulier la France, jouer « un rôle efficace » dans le règlement du problème chypriote.

De notre envoyé spécial

Athènes. — « *N'avez-vous pas remarqué que les Grecs, au lendemain de la chute de la dictature, manifestaient dans les rues en scandant spontanément, entre autres, le slogan : Grèce-France-alliance ?* » M. Constantin Caramanlis est formel : non seulement ses compatriotes ne tiennent pas rigueur au gouvernement français d'avoir adopté une attitude complaisante à l'égard du « régime des colonels », mais ils souhaitent ardemment une étroite coopération entre les deux pays.

Le président du conseil grec lui-même n'en garde aucune amertume. Les onze ans d'exil volontaire qu'il a passés en France lui ont permis de nouer de nombreuses amitiés dans divers milieux politiques, notamment dans le camp gaulliste. Ses rapports personnels sont excellents avec M. Giscard d'Estaing, qui lui avait fourni l'avion qui devait le ramener triomphalement en Grèce le 23 juillet dernier.

M. Caramanlis nous reçoit dans le petit appartement qu'il occupe, non loin des bureaux de la présidence, place Syndegma. En tenue sportive, pantalon de flanelle beige et chemise à carreaux, il expose les objectifs de sa visite en France, la première qu'il entreprend à l'étranger depuis son accession au pouvoir.

« *Il y a de nombreux domaines, commercial, économique, financier technologiques, qui offrent de grandes possibilités de coopération entre la France et la Grèce,* nous dit-il. *Mais le caractère dominant des pourparlers que j'engagerai avec les dirigeants français sera d'ordre politique. Je souhaite consolider et étendre les liens d'amitié traditionnels qui rapprochent nos deux pays tout autant que notre héritage culturel commun. La Grèce, qui entend s'intégrer pleinement et d'une manière substantielle dans la Communauté européenne, apprécie le rôle éminent que joue la France sur notre vieux continent.* »

Propos recueillis par ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Passeports

Si le trajet Paris-Moscou semble s'effectuer sur des roulettes pour certains membres du gouvernement, M. Mitterrand demeure, sur le même trajet, frappé du syndrome du ticket de quai, résultante d'invitations successives et d'excuses renouvelées.

M. Mitterrand, comme M. Marchais, avait refusé de se rendre à une invitation à l'Elysée, ce qui lui donnait un passeport pour la gauche. L'ennui c'est que les passeports pour Moscou ne semblent s'obtenir qu'en passant par l'Elysée.

Il ne reste donc plus à M. Mitterrand qu'à aller se faire rembourser son billet de voyage à l'agence de l'Intourist, palais de l'Elysée, Paris, guichet de M. Chirac.

BERNARD CHAPUIS.

Le Monde publiera dans son numero date du 15 avril un supplement de quatre pages

L'AÉROPORT DE SATOLAS ET LA RÉGION RHONE-ALPES

« ISRAËL : LA FIN DES MYTHES »

Un Sabra contestataire

En septembre 1973, au moment de l'approbation par le gouvernement israélien du « document Galili », qui marquait en fait le triomphe de la politique annexionniste, Arie Eliav, membre de la Knesset et « colombe » notoire, rédigeait une nouvelle intitulée *la Mouette*, qu'Amnon Kapeliouk, dans son beau livre, résume ainsi : « *Il y est question d'un navire voguant sur une mer parfaitement calme, sur le pont duquel se trouvent le capitaine et ses officiers, ivres de gloire, emplis d'assurance, fiers de leur rôle et de leur statut. Au-dessus d'eux, tournoie une mouette apercevant au loin un récif de rochers vers lequel le bateau s'avance. L'oiseau virevolte, tourne autour du capitaine et de ses hommes, se pose sur le pont, jetant sans cesse des cris perçants afin d'éveiller les officiers au danger qui les menace. Las,* « son langage n'est pas leur langage, ses yeux ne sont pas leurs yeux, son horizon n'est pas leur horizon », *écrivait Eliav. La nuit tombe, les occupants du navire se préparent pour la grande fête, qui doit avoir lieu le soir même, tandis qu'impuissante la mouette continue de pousser ses incompréhensibles cris d'alarme.* » Présentée au *Davar*, quotidien de la Histadrout, la nouvelle, ou l'allégorie d'Eliav, fut refusée par la rédaction. Elle ne devait être publiée qu'en février 1974. Il y a toujours des prophètes en Israël, mais ils ne sont pas très souvent écoutés.

Les lecteurs du *Monde* connaissent bien Amnon Kapeliouk, dont Jacques Fauvet présente le livre, en rappelant qu'il est « *un journaliste exigeant, un journaliste libre, un observateur lucide* ». Kapeliouk est un Sabra, c'est-à-dire un natif du pays, avec ce que ce mot implique : un langage direct sans fioritures, un esprit candide, au bon sens du mot.

PIERRE VIDAL-NAQUET.

(Lire la suite page 4.)

مكرر من الأصل

ASIE

Cambodge

Le prince Sihanouk : la France voudrait-elle accompagner la « République khmère » dans son tombeau ?

De notre correspondant

Pékin. — Dans un article intitulé *« La République française et nous »*, daté du 12 avril, et remis aux journalistes français de Pékin, le prince Sihanouk presse la France de réexaminer sa diplomatie à l'égard du Cambodge. En voici les principaux passages : *« Tous les Cambodgiens et Cambodgiennes aiment la France... Recemment le régime du président Valéry Giscard d'Estaing a fait un geste important. Il a fermé l'ambassade de France a Phnom-Penh et a remplacé cette ambassade par un simple consulat. Les relations diplomatiques entre la République française et la prétendue République khmère ne sont pas rompues pour autant, puisque l' « ambassade » de celle « République » anti-khmère survit allègrement dans Paris.*

» La République française a expliqué au GRUNC qu'elle n'avait pas à reconnaitre les gouvernements ; elle ne reconnaissait que les Etats. L'Etat du Cambodge, selon un tel raisonnement, devrait nécessairement se situer dans la capitale Phnom-Penh ; puisque le GRUNC a beau contrôler et administrer plus de 90 % du territoire national, il ne saurait avoir le droit d'incarner l'Etat khmer, vu qu'il n'occupe pas Phnom-Penh...

» A certains moments de son histoire, la France avait dû (pour cause de guerre et d'occupation de Paris par l'étranger agresseur) replier son gouvernement à Bordeaux, à Vichy, à Londres, à Alger...

» Aujourd'hui, la situation du Cambodge est plus claire et moins « fluide » que jamais... Le bloc soviétique (qui ne fait pas de sentiment, et dont le chef de file et quelques autres maintenaient les relations diplomatiques avec l' « Etat » lon-nolien jusqu'en février 1975) s'est tout récemment empressé de répudier les diplomates de la « République khmère » maintenus chez eux pendant les cinq années de la guerre dont est victime le peuple khmer. Par ailleurs, le plus grand Etat non aligné du monde, l'Inde, elle aussi, vient d'expulser de chez elle les diplomates de la « R. K. » et d'accorder sa reconnaissance de jure *au GRUNC, et même le Libéria, pays très lié aux Etats-Unis, a tenu à encourager le peuple cambodgien dans sa lutte pour la liberté, en accordant sa reconnaissance* de jure *au GRUNC. La France, dont les intérêts au Cambodge sont bien plus grands que ceux de l'Inde ou même de l'U.R.S.S., voudrait-elle « moralement et symboliquement » accompagner la « R. K. » dans son tombeau ?* «That is the question. »

» Ce n'est pas aux Cambodgiens d'y répondre, mais aux Français de le faire. » — A. B.

LES « FÉLICITATIONS » DU PRÉSIDENT FORD

Washington. — Dans une déclaration diffusée, samedi 12 avril, par la Maison Blanche, le président Ford a ainsi expliqué sa décision d'évacuer les Américains de Phnom-Penh :

« En raison de la grave détérioration de la situation militaire autour de la capitale cambodgienne, Phnom-Penh, et sur la base des recommandations de l'ambassadeur américain auprès de la République khmère, j'ai donné pour instruction au personnel de la mission américaine de quitter Phnom-Penh... J'ai également autorisé l'évacuation avec la mission américaine d'un certain nombre de Cambodgiens, dont la vie aurait été en péril s'ils étaient demeurés au Cambodge... Les Etats-Unis souhaitent que le Cambodge ait sa place dans le monde en tant qu'Etat indépendant neutre et uni, vivant en paix. Notre assistance avait été demandée à cette fin. Nous avions également fait des efforts diplomatiques nombreux et énergiques, du début à la fin, pour trouver une solution de compromis... Malgré cette évacuation, nous continuons de faire tout ce qui sera possible pour soutenir un Cambodge indépendant, pacifique, neutre et uni.

» Nous pouvons tous être très fiers des forces armées des Etats-Unis engagées dans cette opération d'évacuation. Elle a été menée à bien avec beaucoup d'habileté et d'une manière qui marque le grand mérite de tous les militaires américains qui y ont participé. Je leur suis profondément reconnaissant pour une tâche bien accomplie. »

LES ÉTATS-UNIS ÉVACUENT LEURS DERNIERS RESSORTISSANTS

(Suite de la première page.)

Tout a pourtant été fait pour éviter que l'autre côté ne se doute pas de ce qui allait se passer. Vendredi soir, quelques heures après le discours du président Ford annonçant en fait qu'il abandonnait la République khmère à son sort, l'ambassade des Etats-Unis avait fait prévenir les journalistes qu'un diplomate voulait les voir à l'hôtel Phnom à 7 heures du matin. A 7 h. 10, le bruit s'est répandu qu'il fallait se trouver à l'ambassade avant 9 heures, avec seulement un petit sac.

Tous les autres bagages devaient être abandonnés. La chancellerie était gardée par des Américains, dont l'aspect militaire transparaissait derrière le déguisement civil. Ils étaient casqués, armés et revêtus de gilets pare-balles. Ils refusaient obstinément de se laisser photographier. Autour de la résidence de M. Dean se trouvaient des « rangers » en tenue de combat, fortement charpentés. Toute circulation était interdite dans le secteur pendant que les diplomates, journalistes et khmers chanceux partaient vers l'aire d'atterrissage, cachée par un groupe d'immeubles. Ils étaient emmenés par petits groupes dans des camions fermés, du type de ceux utilisés pour les transports frigorifiques. Pendant ce temps, d'autres hélicoptères tournaient en rond au-dessus du stade olympique, auquel on avait un moment songé pour rassembler les étrangers en cas d'évacuation, sans doute pour faire croire à l'adversaire que tout se passait là.

Jusqu'à présent la ville était restée étrangement calme. Personne ne semblait encore se douter de ce qui se passait ni de la signification de l'événement. Même les badauds, tenus à distance, s'amusaient à regarder le ballet d'hélicoptères et le visage fermé, inquiet, des militaires américains. Dans le reste de Phnom-Penh, la vie continue comme avant, les voitures circulent, les magasins et restaurants sont ouverts, comme si de rien n'était. Mais que se passera-t-il quand la nouvelle sera connue de tous ?

Un incident semble avoir marqué les relations franco-américaines ici au cours de ces derniers jours. M. Dean aurait exigé de M. Dirac, consul à Kompong-Son, et représentant, sans titre officiel, de la France, une lettre officielle le remerciant de l'aide apportée au départ d'un certain nombre de Français par avions américains, sinon il interromprait l'évacuation de nos compatriotes. M. Dirac ayant répondu en son nom propre, M. Dean s'est fâché et a qualifié, devant nous, cette attitude de *« scandaleuse »*. Pourquoi tenait-il à recevoir une telle lettre et à quelles fins voulait-il l'utiliser ? On ne peut le dire, mais les Américains, ici, n'ont pas caché l'irritation que leur causait le maintien à Phnom-Penh d'une présence française.

PATRICE DE BEER.

Vietnam du Sud

Hostile à l'évacuation de « citoyens étrangers »

Le Congrès pourrait autoriser une opération militaire limitée pour faciliter le départ des Américains

De notre correspondant

Washington. — L'évacuation de Saigon des nationaux américains et de leurs associés sud-vietnamiens est devenue maintenant une préoccupation majeure de la Maison Blanche et du Congrès. A cette fin, le gouvernement est passé à l'action sur les deux fronts, diplomatique et parlementaire. Jusqu'à nouvel ordre, cependant, on ne s'attend pas que l'action diplomatique débouche sur des résultats concrets. Certes la note vigoureuse adressée à Hanoï précise que *« le Vietnam du Nord ne doit pas douter qu'il sera tenu responsable des conséquences, s'il n'arrête pas les opérations militaires au Vietnam, en totale violation des accords de Paris... »*. Mais cet avertissement est sans portée, dès l'instant où le gouvernement, en vertu de la législation existante, ne peut reprendre les opérations militaires au Vietnam. Le porte-parole du département d'Etat a d'ailleurs affirmé que, à sa connaissance, *aucune activité diplomatique n'était* en cours pour tenter d'arriver à un cessez-le-feu ou à un règlement plus général. Il s'est refusé à commenter les efforts français en ce sens, sinon pour dire sans grande conviction : *« Si des progrès pouvaient être accomplis sur le plan politique... tant mieux. »* A la vérité, les milieux officiels estiment en privé que, à moins d'une stabilisation militaire de plus en plus improbable, un cessez-le-feu est inconcevable tant que le président Thieu *restera au pouvoir.*

Dans ce contexte, on ne voit pas comment la protection des nationaux américains et de leurs amis sud-vietnamiens pourrait être assurée sans une opération militaire limitée. D'où la nécessité pour le Congrès d'agir vite, de se prononcer rapidement sur le nouvel et massif effort financier demandé jeudi par le président, ainsi que sur la législation *« clarifiant »* le droit du président à utiliser des forces militaires pour l'opération d'évacuation. La Maison Blanche est très consciente, en fait, qu'elle a peu de chances d'obtenir satisfaction dans les délais réduits — neuf jours — qu'elle a imposés au Congrès. Tout au plus peut-elle espérer obtenir rapidement tout ou partie des 250 millions de dollars prévus pour l'aide économique et humanitaire. Les réactions négatives du Congrès et de l'opinion confirment que les 722 millions de crédits « militaires » ne seront pas approuvés. La demande présidentielle apparaît plutôt comme un élément de l'opération psychologique jugée indispensable *pour éviter l'effondrement des* forces sud-vietnamiennes et préparer l'évacuation ordonnée des nationaux américains et de leurs associés sud-vietnamiens.

Les premières réactions au Capitole indiquent que le Congrès approuvera les mesures législatives autorisant le gouvernement à envoyer des forces militaires pour assurer l'évacuation des quelque cinq mille nationaux américains (un millier sont partis discrètement au cours des derniers jours) encore au Vietnam. En revanche, une opposition très nette à l'emploi des forces armées pour évacuer les quelque cent cinquante mille à deux cent mille Sud-Vietnamiens ayant travaillé avec les autorités américaines se manifeste actuellement. Le senateur Mansfield, leader de la majorité démocrate, a exprimé ses craintes sur les conséquences d'une telle évacuation. Le sénateur Javits, un des architectes du *War Powers Act*, a dit que, si le gouvernement est autorisé à employer, limitativement, les forces militaires pour sauver les citoyens américains menacés, *« il est très clair qu'il n'a pas l'autorité d'évacuer des citoyens étrangers... »*. Il est évident qu'un nombre important de sénateurs et représentants redoutent des incidents qui risqueraient de déboucher sur une intervention militaire.

Pour M. Kissinger, le président peut constitutionnellement agir pour sauver des nationaux menacés, même en l'absence de la *« clarification »* demandée par le président Ford sur ce point controversé de la législation existante. Le secrétaire d'Etat a reconnu que le gouvernement n'avait pas l'autorité légale pour évacuer des nationaux sud-vietnamiens ou étrangers, *« sauf en liaison avec une évacuation de citoyens américains et s'il y a de la place disponible... »* Le flou de ces propos a créé quelque préoccupation au Congrès.

HENRI PIERRE.

La bataille se poursuit autour de Xuan-Loc

Après une brève accalmie, les combats ont repris vendredi soir 11 avril avec acharnement dans le secteur de Xuan-Loc, à 70 kilomètres à l'est de Saigon. L'aviation gouvernementale est activement intervenue tandis que des unités de parachutistes étaient envoyées en renfort. Selon le haut commandement sud-vietnamien, les assaillants ont eu plus de 1 100 morts dans ce secteur depuis mercredi matin. Samedi matin, les combats se poursuivaient autour de Xuan-Loc et le long de la route numéro 1, qui conduit à Saigon.

D'importants accrochages sont également signalés dans d'autres secteurs. Dans le Delta, près de Ben-Tranh, le commandement sud-vietnamien annonce que ses forces ont tué 243 soldats ennemis. Il a, d'autre part, indiqué que de violents combats ont lieu à Phan-Thiet, ville côtière située à 160 kilomètres à l'est de Saigon, où les pertes des forces révolutionnaires s'élèvent, selon Saigon, à 600 tués.

LE GÉNÉRAL MINH SE DÉCLARE PRÊT A NÉGOCIER AVEC LE G.R.P.

Le général Duong Van Minh, dans une déclaration publiée par son fils à Paris, se prononce une nouvelle fois pour le départ du président Thieu et se déclare prêt, avec « son équipe », « à négocier efficacement avec le gouvernement révolutionnaire provisoire pour la paix, la réconciliation et la concorde fraternelle ».

« Le dialogue avec le gouvernement révolutionnaire provisoire sur la base des accords de Paris, ajoute la déclaration, ouvre la voie à une paix durable, étant donné qu'en leur âme et conscience les Vietnamiens, plus que n'importe quel peuple, haïssent la guerre, qui leur a causé tant de souffrances et de destructions. »

Selon le journal « Chicago Tribune », d'autre part, le général Cao Ky aurait constitué à Saigon un « gouvernement » clandestin et proposé à Hanoï un cessez-le-feu immédiat. Citant le Père Tran Huu Than, associé dans cette entreprise au général Ky, le journal précise que le contact avec la capitale nord-vietnamienne a été établi par le canal de l'ambassade de France.

Saigon « regrette » les déclarations de M. Giscard d'Estaing

● A SAIGON, le gouvernement sud-vietnamien a qualifié de *« très peu impartiales »* les idées émises le 9 avril par le président Giscard d'Estaing sur la situation au Vietnam. Il estime que la déclaration du président français comporte *« de façon implicite une ingérence dans les affaires intérieures de la République du Vietnam »*. La réaction du gouvernement de Saigon a été communiquée à la presse par un porte-parole officiel sous forme d'une déclaration affirmant que *« le gouvernement de la République du Vietnam préconise une solution du conflit (...) sur la base de l'accord de Paris »*. *« Cependant*, ajoute le texte, *pour que cet accord soit mis en application sérieusement, il faut d'abord voir la réalité, condamner la violation flagrante de l'accord de Paris par le côté communiste et exiger que le belliciste renonce à ses actes d'agression. Le gouvernement de la République du Vietnam regrette que le gouvernement français n'ait pas souligné ce point essentiel. »*

● A HANOI, le ministère nord-vietnamien des affaires étrangères a protesté contre le survol, jeudi, par un avion de reconnaissance américain de la province nord-vietnamienne de Nghe-An.

● A PARIS, la délégation du G.R.P. a vivement critiqué le discours prononcé jeudi par le président Ford, dénonçant *« l'obstination criminelle »* du chef de l'exécutif américain et accusant les Etats-Unis de *« préparer une intervention militaire directe »* au Vietnam du Sud, *« sous le prétexte cousu de fil blanc d'évacuer les ressortissants américains »*.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● SOUPÇONNÉ D'ESPIONNAGE, un officier de marine ouest-allemand, dont l'identité n'est pas révélée, a été suspendu de son poste au service des codes du centre de communications de la défense de Bonn. Il avait accès aux codes secrets de l'OTAN. Arrêté pendant les fêtes de Pâques, il a été remis en liberté provisoire, son interrogatoire n'ayant pas fourni assez de preuves justifiant sa détention. — *(Reuter.)*

Angola

● LE FRONT NATIONAL DE LIBERATION (F.N.L.A.), dans un communiqué publié jeudi 10 avril, à Kinshasa, a mis en garde les gouvernements belge et néerlandais contre *« toute initiative politique »* en Angola, et attend d'eux des « précisions » après les déclarations *faites à Luanda* par M. Agostinho Neto, président du Mouvement populaire de libération (M.P.L.A.), selon lesquelles son mouvement pouvait désormais compter sur l'appui de ces deux pays. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● M. JOHN VORSTER, premier ministre sud-africain, a répété vendredi 11 avril, après avoir pris connaissance de la « déclaration de Dar-Es-Salaam » (*le Monde* du 13 avril), qu'il n'avait pas l'intention de négocier avec l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), car *« le SWAPO n'est pas le Sud-Ouest africain et Sam Nujoma, son président, n'est le chef élu ou naturel d'aucun des peuples du Sud-Ouest africain »*. — *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

Honduras

2 millions de dollars sous la table...

Washington *(A.F.P., A.P.)*. — *Toutes les opérations de Bourse ont été suspendues le mardi 8 avril à Wall Street sur les actions de la société United Brands — plus connue sous son ancien nom d'United Fruit, — après que celle-ci eut reconnu avoir versé un pot-de-vin de 1 million 250 000 dollars à de hautes presonnalités du Honduras, en échange d'avantages cmomerciaux.*

L'existence de l'affaire, révélée mercredi par le quotidien Wall Street Journal, *a été confirmée peu après par un communiqué de la société elle-même, puis par la commission des Bourses et des valeurs (Securities and Exchange Commission, SEC), qui a entamé des poursuites judiciaires. Selon certaines informations, le président du Honduras, le général Osvaldo Lopez Arellano, aurait reçu une partie de cet argent, versé par l'intermédiaire d'un compte bancaire en Suisse. Le président Lopez Arellano a publié un communiqué dans lequel il se déclare* « propre et tranquille », *et annonce qu'une commission d'enquête a été créée à son initiative. Le conseil des forces armées du Honduras avait retiré récemment au président Lopez Arellano sa charge de chef des armées* (le Monde *du 3 avril).*

Dans une lettre adressée aux avocats de l'United Brands, qui demandaient que les résultats de l'enquête de la SEC soient tenus secrets, M. William Rogers, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines, a affirmé que son gouvernement condamnait « dans les termes les plus énergiques », *des activités* « inadmissibles, qui compliquent les relations des Etats-Unis avec des gouvernements amis et rendent difficile le soutien aux autres entreprises américaines dans la poursuite de leurs activités à l'étranger ».

L'United Brands possède de très importantes plantations de bananes au Honduras : le versement visait à obtenir une réduction de la taxe à l'exportation sur les bananes, qui avait été portée au Honduras à 50 cents par caisse. De fait, cet impôt fut ramené à 25 cents. La société a admis qu'une deuxième somme du même montant devait être versée par elle, mais elle a ajouté que son conseil d'administration avait finalement décidé d'y renoncer.

La société devra aussi répondre d'une autre affaire de concussion qui porte sur 750 000 dollars, versés à certains hauts fonctionnaires d'un pays européen qui, selon le Wall Street Journal, *serait l'Italie. L'United Brands reconnaît avoir effectué ces versements à l'instigation de son ancien président, M. Eli Black. Celui-ci s'était suicidé le 3 février dernier en sautant du quarante-quatrième étage d'un immeuble de Manhattan, ce qui avait provoqué l'ouverture d'une enquête par la commission des bourses et des valeurs de Wall Street.*

Chili

Le nouveau gouvernement devra appliquer une politique économique très sévère

Santiago-du-Chili *(A. F. P., Reuter)*. — Après la démission du gouvernement chilien, le mercredi 9 avril, le général Pinochet, chef de l'Etat, a désigné, vendredi, deux « super-ministres » civils, pour tenter de résoudre la grave crise économique que connaît le pays.

MM. Jorge Cauas et Raul Saez, qui détenaient au sein du gouvernement démissionnaire les portefeuilles des finances et de la coordination économique, sont désormais dotés de pouvoirs sans précédent. M. Cauas, ancien démocrate-chrétien, conserve les finances, mais supervisera neuf autres ministères touchant de près ou de loin à l'économie nationale. M. Saez aura la responsabilité des relations économiques avec les pays étrangers et les organisations internationales.

La presse a annoncé que les nouveaux *ministres devraient* prendre *« des décisions très dures »*. L'hebdomadaire *la Tercera* a même affirmé que les circonstances exigent *« une dictature économique »*.

Jusqu'à présent, dans sa lutte contre l'inflation, le gouvernement s'inspirait des principes classiques de *l'économie libérale*. L'équipe démissionnaire entendait d'abord réduire le déficit budgétaire en restreignant les dépenses intérieures et en augmentant les exportations. Ainsi auraient été limités l'usage de la « planche à *billets »*, *la circulation monétaire* et la flambée des prix. Cette stratégie était techniquement parfaite, selon certains économistes, mais n'avait pas été appliquée avec suffisamment de fermeté.

Aussi peut-on attendre un durcissement général : réduction des investissements publics, limitation maximum de l'émission de billets, augmentation des ressources de l'Etat par une répression sévère de l'évasion fiscale. Pour certains économistes, comme M. Orlando Saenz, ex-président de la Société pour le développement industriel, ces mesures auront de graves conséquences sociales. Ils estiment qu'il faut s'attendre à une augmentation du chômage (qui touche déjà plus de 10 % de la population active, selon les autorités).

La liste complète du nouveau gouvernement devait être connue lundi. Le portefeuille des affaires étrangères pourrait revenir à M. Julio Philippi, professeur de droit, qui prendrait la succession du vice-amiral Patricio Carjaval.

militaire limitée
départ des Américains

AMÉRIQUES

Honduras

2 millions de dollars sous la table...

Chili

ASIE

Sikkim

PÉKIN MANIFESTE SON INDIGNATION DEVANT L'ANNEXION DU TERRITOIRE PAR L'INDE

(De notre correspondant.)

Pékin. — L'Inde vient donc d'acquérir 150 kilomètres de frontières supplémentaires avec la Chine. L'intégration prochaine du Sikkim dans l'Union indienne a pour effet désormais d'opposer en un face-à-face direct les deux grandes puissances asiatiques dans l'étroit couloir montagneux ménagé entre le Népal et le Bouthan.

Pékin avait décrit l'envoi de troupes indiennes au Sikkim, l'année dernière, comme une « *mini-affaire tchécoslovaque* ». Le *Quotidien du peuple*, le samedi 12 avril titre sur « *le nouveau crime des expansionnistes indiens qui ont avalé le Sikkim* ». Le passage de l'assistance militaire directe à l'intégration territoriale, ou, pour les Chinois, de l' « *occupation* » à l' « *annexion* », suivie d'une destitution du Chogyal (le souverain du Sikkim), montre bien, laisse entendre le journal, qu'il s'agit d'un plan prévu de longue date.

L'Assemblée nationale du Sikkim fut élue « *comme tout le monde le sait* », assure le *Quotidien du peuple*, sous le contrôle des baïonnettes de l'armée indienne et, conclusion implicite, ses trente-deux membres ne peuvent prétendre représenter le peuple du Sikkim dans sa totalité, en particulier lorsqu'il abandonne sa souveraineté. Le référendum du 14 avril pourrait-il changer les choses, alors qu'avec le désarmement de la garde du roi il ne reste aucune force pour s'opposer aux vingt ou trente mille soldats indiens en garnison sur le territoire ?

Pour sa première réaction à la disparition du royaume frontalier, la presse chinoise se contente de manifester de l'indignation. Il va de soi qu'il n'est pas question d'intervenir. Quant à l'avenir du Sikkim, le *Quotidien du peuple* attend, pour donner son opinion, de connaître les réactions des intéressés eux-mêmes. Le Chogyal, qui s'est laissé berné dans cette affaire, lancera-t-il un appel à la résistance et se transformera-t-il en une sorte de petit Sihanouk des montagnes ? Les jeunes du Sikkim accepteraient-ils la grande épreuve de la guérilla comme certains le laissaient entendre il y a un an ?

Dès le début du processus, la Chine avait apporté son soutien de principe au souverain et à une éventuelle lutte de ses sujets pour recouvrer leur indépendance. Cela ne saurait s'interpréter comme une promesse de fournir des armes. Le souhait de Pékin en la matière est, sans doute, que le Népal et le Bouthan tirent leçon de l'avertissement pour consolider leur propre indépendance.

ALAIN BOUC.

DIPLOMATIE

LES « NEUF » COMPTENT DISCUTER DE L'OPPORTUNITÉ D'UN « SOMMET » ATLANTIQUE

C'est dans une grande gentilhommière — Farmleigh, près de Castleknock, à une dizaine de kilomètres de Dublin, — que s'ouvre samedi après-midi 12 avril, et qui se poursuivra dimanche, la réunion des neuf ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne.

Aucun ordre du jour n'a été établi pour ce qui doit être un échange de vues très libre entre les ministres. M. Callaghan, secrétaire au Foreign Office, a l'intention de prier ses collègues de préciser leur position à l'égard de sa suggestion pour une prochaine réunion « au sommet » de l'alliance atlantique.

LE VOYAGE DU CHEF DE L'ÉTAT EN ALGÉRIE

LES CADEAUX DU PRÉSIDENT FRANÇAIS : UN PORTRAIT ET DES ARCHIVES

M. Giscard d'Estaing a offert jeudi au président Boumediène un portrait de l'émir Abd El-Kader, le chef des troupes algériennes qui s'étaient opposées à l'avance du corps expéditionnaire du maréchal Bugeaud de 1832 à 1847.

Ce portrait de celui qui est considéré en Algérie comme le père de la résistance et qui incarne le patriotisme se trouvait au château d'Amboise, où l'émir avait été détenu jusqu'en 1852. Le comte de Paris avait remis ce tableau au chef de l'Etat français la semaine dernière.

M. Giscard d'Estaing a également offert à M. Boumediène trois documents remontant au temps de l'administration ottomane en Algérie.

D'autre part, cent trente-quatre colis d'archives algériennes qui avaient été transférées en France avant l'indépendance ont été remis jeudi 10 avril à l'ambassade d'Algérie à Paris. Il s'agit pour l'essentiel de documents et d'œuvres d'art qui ont trait au passé arabe de l'Algérie. Les archives algériennes ont toujours été l'un des points du contentieux entre les deux pays, et cette première restitution est considérée, souligne l'Agence algérienne d'information, comme « un geste de bonne volonté ».

Cette remise de documents a suscité, en revanche, à Paris, une protestation du Cercle algérianiste, qui dénonce « cette amputation abusive du patrimoine national » et regrette que « tout soit fait pour que les « pieds-noirs » deviennent des hors-la-loi. »

Un succès personnel pour le président Boumediène

(Suite de la première page.)

Des musiciens jouent de la ghaïta (cornemuse) et du tambour. Les deux présidents descendent de leur voiture pour prendre « *un bain de foule* » ; comme à Alger, la veille, ils parcourent environ 200 mètres sous les vivats, serrent quelques mains et saluent d'un geste ceux qui les acclament.

La même atmosphère chaleureuse va présider à la suite du voyage. A Hamma-Bouziane, à Zirout-Youcef (du nom du « *martyr de la révolution* » né dans ce village), à El-Harrouch, les mêmes scènes se reproduisent : les enfants qui hurlent, les banderoles — toutes en arabe — qui claquent au vent. Les femmes portant le haïk noir du Constantinois regardent en silence, les hommes applaudissent et les deux chefs d'Etat serrent les mains des notabilités, font quelques pas sous les acclamations, contemplent en souriant la foule épanouie. Cela tient tout à la fois de la visite de sous-préfecture et du rituel d'exorcisme : le peuple ratifie la « *réconciliation solennelle* » proposée la veille par M. Giscard d'Estaing.

Sous une pluie de confetti

Skikda (l'ancienne Philippeville) a gardé le souvenir de la répression de 1945 et a payé un large tribut à la guerre d'indépendance. Toute la ville ou presque — cent vingt mille habitants — semble pourtant descendue dans la rue. Le long de l'artère principale — la rue Didouche-Mourad, — sur les trottoirs ou aux balcons, la population montre son enthousiasme. Les drapeaux français, cette fois, côtoient l'emblème algérien. MM. Giscard d'Estaing et Boumediène, descendus de voiture à l'entrée de la ville, sous une banderole proclamant : « *A bas le racisme !* », marchent jusqu'à la mairie. Ils parcourent ainsi plus de 1 kilomètre, tandis qu'un haut-parleur fait alterner slogans et musique arabe. « *Yahia Valéry !* », crient les enfants ; certains lancent : « *Yahia Houari !* ».

Des confetti pleuvent sur le cortège. Les applaudissements, les acclamations, les « *youyous* » des femmes font de cette manifestation une fête grandiose de l'amitié.

Après un bref déjeuner à l'hôtel de ville, le cortège se dirige vers l'usine de liquéfaction de gaz. Le décor change aussitôt : aux ondulations des paysages de l'intérieur succèdent les surfaces plates du bord de mer ; les oliviers et les eucalyptus font place aux réseaux enchevêtrés de tuyaux des chaudières et des turbocompresseurs. Ici, les banderoles affirment : « *Vive la révolution industrielle !* » M. Giscard d'Estaing examine le plan des installations. Il pose des questions précises à M. Kazitani, directeur de l'usine : quelle est la capacité de stockage ? quel est le gaz qui sert de détendeur ?... Lorsque les deux présidents approchent de l'une des trois unités en fonctionnement, le personnel les acclame. Un technicien en blouse blanche s'écrie en arabe : « *Que Dieu vous protège !* » La visite est rapide, car les « *bains de foule* » ont entraîné un certain retard. Le cortège escalade tout de même une échelle métallique, qui le conduit à quelque 50 mètres de hauteur, dans les salles de contrôle.

Quand tout est vert c'est que tout va bien

MM. Giscard d'Estaing et Boumediène quittent ensuite l'usine pour le terminal de l'oléoduc de Hassi-Messaoud et du gazoduc de Hassi-R'Mel : dans la chambre de contrôle du gaz — une salle demi-circulaire munie d'innombrables boutons lumineux — le président français interroge : « *Sur quoi porte la surveillance ? Comment décèle-t-on les fuites ? Y a-t-il beaucoup d'interventions à faire ?* » Puis notant que toutes les lumières sont vertes, il conclut : « *Donc, quand tout est vert, c'est que tout va bien.* » Pendant la visite, le président Boumediène, son burnous noir sur les épaules et son éternel cigare à la bouche, demeure silencieux.

A la sortie, M. Giscard d'Estaing s'adresse aux journalistes. Il se dit frappé par l' « *ardeur* » de la population, dont l'enthousiasme, dit-il, ne l'a pas surpris, car la France conduit une politique de « *rapprochement entre les peuples* » et prend « *une conscience très aiguë de la nature des besoins des pays en développement tels que l'Algérie* ».

Sur le chemin du retour, le cortège traverse les villages par lesquels il est passé à l'aller. Il y a encore beaucoup de monde sur les trottoirs pour applaudir les deux présidents. Ceux-ci s'arrêtent un bref instant à l'entrée de Constantine pour regarder les gorges du Rhumel. Ils gagnent enfin le Boeing 727 d'Air Algérie, le *Djebel Amour*, qui les conduit à Alger.

La journée a donc été pour les deux chefs d'Etat un incontestable succès. Pour M. Boumediène, longuement acclamé par ses compatriotes du Constantinois, comme pour M. Giscard d'Estaing, qui peut se prévaloir à bon droit d'un accueil dont la signification politique, a-t-il dit, est « *trop visible pour avoir besoin d'être interprétée* ».

Dans la soirée, au cours du dîner de deux cent trente couverts qu'il offrait en l'honneur du président algérien, M. Giscard d'Estaing a demandé à son hôte de transmettre à la population « *son amicale gratitude* » pour le chaleureux accueil qu'il a reçu. Il ne pouvait mieux conclure cette journée, placée sous le double signe du souvenir et du futur, que par ces phrases d'espoir : « *Le poids qui pèse sur l'Algérie, désormais, c'est bien plus le poids de son avenir que le poids de son passé... Le sens de ma visite, c'était de faire en sorte que notre rencontre soit une charnière entre le passé et l'avenir et non pas une coupure.* »

PAUL BALTA
et THOMAS FERENCZI.

L'usine de liquéfaction de Skikda utilise une technologie de pointe

Construite par la société d'ingénierie Technip, l'usine de liquéfaction de gaz de Skikda (ex-Philippeville) a été mise en service pendant l'été 1972, trois ans après le début des travaux. C'est la plus grande et la plus moderne des usines de gaz liquéfié du monde. L'Algérie possède aussi l'usine d'Arzew, conçue en fonction d'une technologie moins avancée. Un procédé tout à fait nouveau a été mis en œuvre à Skikda par Technip et l'Air Liquide.

Ce modernisme même explique que cette unité complexe ait connu quelques difficultés. Dès le mois de décembre 1972, elle a dû interrompre momentanément sa production en raison d'une défaillance des compresseurs. Un an plus tard, une panne des échangeurs entraînait un ralentissement sensible de l'activité avant que l'usine ne s'arrête complètement de février à mai 1974, à la demande de la Sonatrach, des traces de mercure ayant été décelées dans celle des trois lignes qui avait fonctionné le plus longtemps. Ces derniers incidents devaient se répercuter de façon notable sur l'approvisionnement en gaz de la France. La production de l'usine qui est au maximum de 3,5 milliards de mètres cubes de gaz lui est en effet entièrement destinée.

Certains responsables français devaient arguer de cette panne pour justifier le rationnement (d'ailleurs tout théorique) de la consommation de gaz dans cinquante-trois départements français au cours du premier semestre de 1974. En fait, le marché se trouvant déjà très tendu en raison de la politique menée par le Gaz de France les années précédentes, la consommation aurait de toute façon dû être ralentie

L'usine de Skikda, dont les installations couvrent une superficie de 42 hectares, emploie trois cent cinquante personnes dont cent ingénieurs et techniciens de la Société Technip. Deux des trois lignes en service fonctionnent depuis août 1974 à pleine capacité. La ligne numéro 1 a été arrêtée jusqu'en mars dernier. La construction de trois lignes supplémentaires, d'une capacité unitaire de 1,5 milliard de mètres cubes chacune, est prévue.

D. J.

CORRESPONDANCE

Le « salut fraternel » de « pieds-noirs »

Nous avons reçu la lettre suivante signée de M. et Mme André Angsthelm, M. Charly Guibbaud, M. Georges Morin, M. Yann Ollivier, M. Bernard Organini :

Depuis quelques semaines diverses associations de rapatriés publient des communiqués protestant contre la visite en Algérie du chef de l'Etat « *tant que le contentieux franco-algérien ne sera pas complètement réglé* ». Les opinions publiques française et algérienne peuvent traduire que les « pieds-noirs » « *sont opposés à la réconciliation* ».

Nous comprenons parfaitement que certains de nos compatriotes se soient regroupés pour défendre leurs intérêts et nous ne saurions leur dénier le droit d'exprimer leur sentiment. Mais nous tenons à rappeler que le peuple « pied-noir » n'est pas un monolithe : certains peuvent encore se laisser gouverner par la haine, d'autres par leurs intérêts, mais tous ceux qui les connaissent bien savent que, grandis sur la terre d'Algérie, la plupart d'entre eux en ont surtout gardé la générosité.

Nous pouvons témoigner que beaucoup de « pieds-noirs » demeurent profondément attachés au pays natal, non pas le pays des touristes, celui des plages et du soleil, mais le pays dans sa profondeur, celui du quartier ou du village, avec les amis algériens de l'école, du voisinage et du travail.

Cette générosité et cet attachement au pays, qui pourrait soutenir qu'ils ne militent pas en faveur de la réconciliation ? D'ailleurs, sans diminuer l'importance du voyage présidentiel, on peut considérer qu'il ne fera que consacrer une réconciliation déjà inscrite dans les faits : nombreux sont les Algériens qui peuvent témoigner de l'accueil fraternel qu'ils reçoivent des « pieds-noirs », nombreux sont les « pieds-noirs » qui peuvent témoigner de l'accueil fraternel qu'ils reçoivent des Algériens.

Au moment où un président français rend visite à une Algérie en plein développement, nous tenons à transmettre à nos amis algériens un salut fraternel.

● *A l'occasion de la visite en Algérie du président Giscard d'Estaing,* les revues *France-Pays arabes* et *Europe Outre-mer* ont consacré à l'Algérie et à son développement des numéros spéciaux.

(*) « France - Pays arabes », 12 et 14, rue Augereau, 75007 Paris.
(*) « Europe-Outre-Mer », 6, rue de Bassano, 75116, Paris.

Les toasts au Palais du peuple

M. GISCARD D'ESTAING : ORGANISER L'AVENIR

A l'issue du dîner qu'il offrait vendredi soir au Palais du peuple en l'honneur du chef de l'Etat algérien et de Mme Boumediène, M. Giscard d'Estaing a prononcé une courte allocution dans laquelle il a remercié « *vivement le président algérien et lui a demandé d'être son interprète pour transmettre son amicale gratitude au peuple et à la jeunesse algérienne pour son accueil* ». « *Cet accueil confirme implicitement l'importance des conversations ininterrompues que nous avons eues tous deux* », a-t-il souligné en s'adressant au président algérien.

« *Nos entretiens*, a précisé M. Giscard d'Estaing, *empreints de franche simplicité et d'esprit de responsabilité, ont porté sur les grands sujets d'actualité du monde contemporain et aussi sur les relations bilatérales, les problèmes humains concernant les Algériens en France et les Français qui ont vécu, vivent ou vivront en Algérie.* »

« *De grands projets concernant l'Algérie et la France, mais au-delà de ces deux pays l'Europe et les pays arabes, ont été évoqués* », a précisé le président.

« *Le passé*, estime-t-il, *peut être une coupure ou une charnière. Le sens de ma visite, c'est évidemment la charnière et non la coupure. Tout ce qui a été fait durant ma visite confirme ce sens.* »

« *Je souhaite que dans nos conversations rien ne soit laissé dans l'oubli*, a dit encore M. Giscard d'Estaing, *afin que nous puissions régler tous nos problèmes pour permettre désormais à nos deux peuples d'organiser l'avenir.* »

M. BOUMEDIÈNE : LE PASSÉ EST RÉVOLU

Le président Boumediène, dans sa brève réponse, a estimé que la visite du président de la République française devait être une contribution à la page nouvelle que doivent écrire les deux peuples d'Algérie et de France.

« *Ce peuple qui vous a reçu est un peuple dur dans la lutte, mais amical dans ses relations avec ses amis. L'hospitalité du peuple algérien est une expression sincère et une preuve certaine qu'il a tourné la page et qu'il regarde l'avenir. Je vous confirme, monsieur le président, tout ce que je vous ai dit au cours de nos rencontres, et je vous demande de transmettre les sentiments amicaux du peuple algérien au peuple français, afin qu'il comprenne que le passé est définitivement révolu* », a affirmé avec force M. Boumediène, tandis que M. Giscard d'Estaing se levait pour applaudir.

Une université au service du développement

« *Une université au service du peuple et du développement.* » Cette formule, le recteur de l'université de Constantine, M. Abdelhak Berheri, agrégé de médecine de trente-quatre ans, s'est employé avec acharnement à la mettre en œuvre depuis sa nomination en octobre 1972. Grâce à lui et à une petite équipe d'hommes qui se sont dépensés sans compter, cette université a pris une valeur de test pour la « *révolution culturelle* » algérienne.

C'est en 1969 qu'a été choisi le lieu de son implantation, sur une colline, face à la ville. La réalisation du projet a été confiée à l'architecte brésilien Oscar Niemeyer. En attendant que les bâtiments soient sortis de terre, l'enseignement a commencé dans des salles réparties dans tous les quartiers de la ville. A la rentrée de 1971, on enregistrait déjà cinq mille inscriptions.

Aujourd'hui, neuf mille étudiants fréquentent les cours. La conception de l'ensemble est peut-être trop monumentale, mais il est clair que les responsables entendaient exprimer ainsi une sorte de défi et doter la ville de Constantine d'une réalisation dont elle puisse être fière à tous égards.

Dans tous les domaines, et en dépit des difficultés matérielles, l'université s'est délibérément située à l'avant-garde. Elle a été la première à appliquer la réforme des études universitaires décidée durant l'été 1971. Les différentes mesures prises — suppression de la propédeutique dans toutes les disciplines, allongement de l'année universitaire, découpage des études en modules semestriels, contrôle continu — allaient toutes dans le même sens : former dans le minimum de temps les cadres dont le pays a besoin.

C'est aussi l'université de Constantine qui, pour pourvoir à ses besoins en enseignants, a lancé la première la formule des conventions de coopération avec des universités étrangères (*le Monde* daté 30-31 décembre 1973). Des accords de ce type sont actuellement passés avec l'université des sciences sociales de Grenoble, Orsay pour la biologie et Strasbourg pour la médecine. Une autre a été signée avec l'université de Bucarest. Les relations avec les universités du Proche-Orient, et notamment de Syrie, sont également étroites.

Les étudiants ont été parmi les premiers à participer au volontariat pour la révolution agraire. Plusieurs centaines d'entre eux continuent à s'engager périodiquement dans les campagnes menées pendant les vacances et les week-ends pour expliquer aux fellahs leurs nouveaux droits.

Constantine fait enfin figure de modèle dans le domaine de la recherche scientifique. Dès la fin de 1973 ont été jetées les bases d'un Centre universitaire de recherches d'études et de réalisations, le CURER, qui a pour principal souci de lier les efforts de recherche aux besoins réels de la région et du pays.

Le CURER s'est ainsi vu confier des tâches importantes de reboisement. Il dispose de ses propres pépinières et de matériel de travaux publics. Il participe également à la construction de quatre villages de la révolution agraire, réalise des études sur le développement urbain de la ville de Constantine, etc. On comprend dans ces conditions que M. Boumediène ait tenu à faire visiter cette université, qui se veut « *intégrée à la nation* » et non « *au temple de la culture* », au chef de l'Etat français, comme il l'avait déjà fait découvrir au président Kadhafi.

DANIEL JUNQUA.

Un dialogue inégal

Coopérer, c'est d'abord communiquer. Et coopérer dans l'égalité et l'indépendance, c'est pouvoir communiquer avec « l'autre » dans la langue de l'autre Si satisfaisant que soit par ailleurs le dialogue franco-algérien, il est faussé dans son essence même, et plus que jamais, par un déséquilibre fondamental : c'est toujours dans la langue du même partenaire, le français, que se déroule ce dialogue. L'arabe est pratiquement inconnu des Français. Il y a là une situation à la fois choquante, par ce qu'elle « connote » de colonialisme mal surmonté, et à moyen terme contraire aux intérêts de la France.

On estime à 1 500 tout au plus le nombre d'élèves du secondaire qui apprennent l'arabe en France. Sur ce nombre, une bonne moitié est déjà arabophone ; c'est dire que moins de 1 000 Français étudient la langue, maintenant à peu près normalisée, d'un monde dont le poids économique et politique grandit sans cesse.

Cette situation, à tous égards désastreuse, est d'autant plus surprenante qu'il existe à la fois une réelle volonté politique, au sommet, de faire de l'arabe une langue plus enseignée et plus pratiquée, et une demande également réelle de la part de la population scolaire et des familles Témoignent de la première, entre autres, les études menées sous l'impulsion de M Messmer, à la demande du président de la République d'alors, sur l'utilité et la possibilité de l'enseignement *intensif* à des fonctionnaires et à des cadres français, d'un arabe *utilisable* Ces études (qui pourraient être reprises par le groupe de travail sur l'amélioration des rapports avec les pays arabes, actuellement en opération sous la direction de M Gorse) n'ont jusqu'à présent abouti à aucun résultat pratique.

Témoigne de l'existence d'une forte demande d'arabe au niveau des familles une enquête menée dans les Bouches-du-Rhône, et qui révélait la possibilité d'ouvrir des classes d'arabe dans une dizaine d'établissements, pour satisfaire près de 200 demandeurs. En témoignent également le succès rapide de la récente méthode ASSIMIL d'arabe (4 000 exemplaires vendus en quelques jours, une réédition en cours) et le développement des initiatives privées.

Cette volonté politique, qui paraît être aussi celle du premier ministre, et cette demande économique s'enlisent dans les sables bureaucratiques. Il n'y a toujours pas de CAPES d'arabe ! Les candidats à l'enseignement de cette langue n'ont donc le choix qu'entre une agrégation (d'arabe classique, et non d'arabe moderne, l'arabe « de presse », dont l'existence est un fait nouveau et important), avec les cinq ou six postes mis au concours chaque année, et la situation d'auxiliaire.

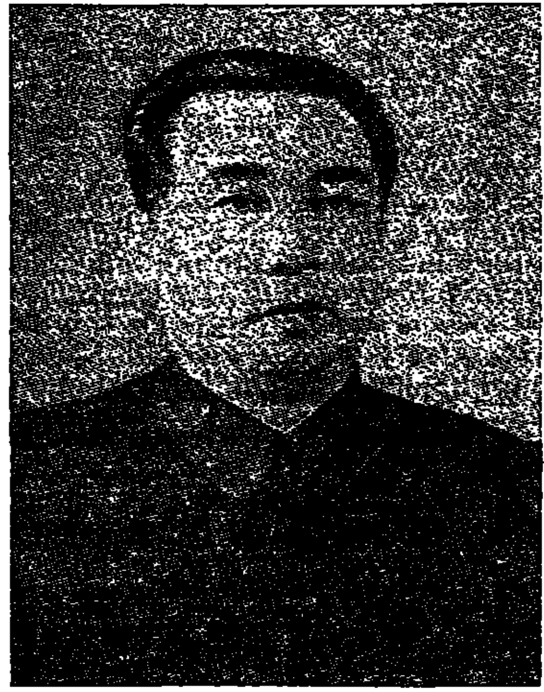
Quant à la très importante population scolaire de langue arabe (il y aurait près de 300 000 jeunes arabophones en France), et en particulier quant à la population algérienne, un progrès important serait acquis : l'enseignement de l'arabe dans le cycle primaire, qui fonctionne déjà pour les enfants tunisiens et marocains, sera étendu aux jeunes Algériens. Avec, et pour cause, des enseignants algériens arabophones, ce qui n'est probablement pas la meilleure solution pédagogique.

La qualité des rapports entre la France et l'Algérie passe, et passera de plus en plus, par ce rééquilibrage (ou, plus modestement par la réduction d'un déséquilibre majeur) : ce n'est pas tant une affaire de « bonne volonté » que de volonté tout court. Les réticences, l'inertie et l'indifférence des niveaux « locaux » du ministère de l'éducation devraient céder devant cette nécessité nationale.

JACQUES CELLARD.

(PUBLICITÉ)

"La République Populaire Démocratique de Corée est un pays socialiste modèle"



KIM IL SUNG

A l'heure actuelle, tous les peuples révolutionnaires du monde appellent « pays miraculeux », « pays socialiste modèle » la République Populaire Démocratique de Corée, qui prospère et se développe de jour en jour sous le drapeau du djoutché.



La camarade Kim Il Sung, grand leader, a dit :

« Aujourd'hui, notre République est devenue un Etat socialiste souverain ayant un régime socialiste avancé et de solides bases pour une économie nationale indépendante, un puissant système défensif qu'assure le peuple tout entier et une splendide culture nationale. »

La R.P.D.C., qu'admire le monde entier, ce grand pays honorable et ayant une grand autorité, a été fondée par le camarade Kim Il Sung, grand leader de la révolution, que le peuple de ce pays vénère si chaleureusement.

En se fondant sur les impérissables idées de djoutché, le camarade Kim Il Sung, grand leader, l'a transformée dans un bref délai en puissant Etat industriel socialiste au meilleur régime socialiste et ayant une solide économie indépendante et une puissante capacité autodéfensive, ce pays qui, avant la Libération, avait perdu sa couleur dans la carte du monde comme pays colonisé, pays agricole arriéré.

La Corée socialiste établie par le camarade Kim Il Sung est un pays du peuple : le peuple travailleur, ouvriers et paysans en tout premier lieu, est son maître authentique.

Dans ce pays où les masses laborieuses sont les maîtres du pouvoir d'Etat et des moyens de production, toute la politique de l'Etat s'exerce pour les intérêts et le bonheur du peuple travailleur et toutes les richesses de la société sont destinées à améliorer le bien-être du peuple travailleur.

Le peuple travailleur, ouvriers et paysans en premier lieu, qui, avant la Libération, était l'objet de l'oppression et de l'humiliation en marge de la politique, se voit aujourd'hui complètement assuré des libertés et des droits politiques. Il prend une part directe à l'administration de l'Etat et il est libre de mener des activités socio-politiques.

Par la communauté de leurs objectifs et de leurs aspirations, tous les membres de la société, à commencer par les ouvriers, les paysans et les travailleurs intellectuels, sont unis comme dans une grande famille et ils s'entraident et s'entraînent et ils sont unis comme un seul bloc en prenant pour centre le camarade Kim Il Sung, grand leader. C'était la source de la force qui, après la Libération, a transformé dans un bref délai la Corée, qui était pendant longtemps restée en retard et en stagnation en un puissant Etat socialiste.

Après la Libération, la R.P.D.C. a mis à peine 30 ans pour édifier une économie nationale indépendante. Si l'on tient compte du fait qu'avant la Libération ce pays n'avait guère de fonds économique et qu'il a subi des destructions affreuses pendant les trois années de la guerre de Corée provoquée par l'impérialisme américain, on peut dire, en effet, que la construction économique dans ce pays n'a commencé qu'en 1953, après la fin de cette guerre. Mais, dans ce court laps de temps, le peuple coréen a accompli des miracles du 20e siècle jamais connus dans l'histoire humaine, en accomplissant des tâches que d'autres pays ont mis plusieurs siècles à remplir.

Le peuple coréen a achevé en 4 à 5 ans la transformation socialiste des formes d'économie périmées et en 14 ans seulement l'œuvre historique d'industrialisation socialiste, ce qui a largement ouvert la voie du développement économique.

A l'heure actuelle, l'industrie lourde de la R.P.D.C. est devenue une puissante industrie lourde pourvue de toutes ses branches-clés et sa puissance s'est incomparablement accrue. En particulier, l'industrie des constructions mécaniques a connu un progrès extrêmement rapide et le taux d'autosuffisance nationale en machines a atteint 98 %. Les usines de constructions mécaniques construites un peu partout dans le pays produisent différents types de machines de grande dimension et de machines de précision ainsi que des équipements pour des usines modernes, à commencer par le haut fourneau de grand format et l'usine chimique.

L'industrie légère a également enregistré des progrès rapides. Les usines de l'industrie légère relevant des autorités centrales de grande importance et les usines de l'industrie locale sont parvenues à satisfaire par elles-mêmes les besoins des travailleurs en biens de consommation.

Toutes les usines et entreprises dotées de la technique moderne sont gérées par les cadres nationaux de notre pays et toute l'industrie s'appuie pour l'essentiel sur ses propres sources en matières premières. Cela constitue un solide fonds permettant à l'industrie de la R.P.D.C. de se développer sans cesse à un rythme très rapide.

L'industrie indépendante de la R.P.D.C. se développe sans cesse à un rythme rapide sans subir aucune influence des fluctuations économiques mondiales. Rien qu'au cours de la période de l'industrialisation socialiste (1957-1970), la production industrielle a augmenté chaque année à un rythme rapide, soit 19,1 % en moyenne, et, au cours des trois premières années du plan sexennal (1971-1973), elle a connu un rythme d'accroissement annuel de 17 % en moyenne.

Un tel rythme miraculeusement rapide du développement économique ne peut être égalé par celui de la construction économique d'aucun autre pays.

Sous les rayons des thèses rurales socialistes présentées par le camarade Kim Il Sung, grand leader, de grands changements ont été opérés également dans le domaine de l'économie rurale. L'irrigation et l'électrification ont été achevées depuis déjà longtemps dans les campagnes, et, la mécanisation d'ensemble et la chimisation ayant été réalisées sur le plan général, l'agriculture a abordé l'étape de son industrialisation et de sa modernisation. Grâce à l'accroissement systématique de la production agricole, dès 1973, la production céréalière a augmenté chaque année de plus de 30 %. En 1974 en particulier, on a rentré une récolte abondante sans précédent, c'est-à-dire plus de 7 millions de tonnes de céréales, presque le double par rapport à 1963.

Comme on le voit, sous la sage direction du camarade Kim Il Sung, grand leader, la R.P.D.C. s'est transformée en un Etat à une économie puissante où toutes les branches de l'économie, à commencer par l'industrie lourde, l'industrie légère et l'agriculture, se sont développées de façon diversifiée en s'appuyant sur ses propres cadres nationaux et sur ses propres matières premières.

La Corée socialiste est un véritable paradis du peuple où tous les hommes jouissent d'une vie heureuse grâce aux soins de l'Etat et de la société.

L'Etat répond entièrement de la vie des travailleurs.

Dans ce pays on ne trouve personne qui rôde à la recherche du travail ou erre en mendiant. L'Etat fournit à vil prix, à titre presque gratuit, des vivres aux travailleurs et à leurs enfants et les enfants et les élèves reçoivent des vêtements de l'Etat. Tous les travailleurs, les ouvriers et les paysans en premier lieu, mènent une vie heureuse sans aucun souci dans des maisons modernes construites aux frais de l'Etat.

Grâce à la politique populaire de l'Etat, la fiscalité a été complètement abolie. Il y a dix ans que l'impôt agricole en nature a été supprimé et, en 1974, l'impôt sur le revenu des travailleurs aboli. Ainsi la R.P.D.C. est-elle devenue le premier pays sans impôt du monde.

Les générations montantes ignorent même le terme « frais scolaires ». La voie de l'enseignement obligatoire gratuit d'une durée de onze ans, au plus haut niveau du monde, s'est largement ouverte devant elles. Quant aux étudiants des grandes écoles, ils s'instruisent en recevant des bourses d'étude de l'Etat. La R.P.D.C. est un « pays d'enseignement » où plus de la moitié de la population s'instruit.

Les soins médicaux gratuits pour tous sont mis en vigueur dans ce pays. Son peuple est donc depuis déjà longtemps débarrassé de tout souci quant aux soins médicaux lorsqu'il tombe malade. Diverses maladies endémiques et contagieuses qui tenaillaient les habitants avant la Libération ont disparu et la longévité moyenne de la population s'est prolongée de vingt-six ans.

En effet, la R.P.D.C. est un véritable paradis du peuple où chacun jouit d'une vie édifiante et heureuse, plein d'espoirs, débarrassé de tout souci au sujet de la nourriture, de l'habillement et de l'habitat.

En Corée, la culture nationale socialiste se développe sous tous ses aspects. Notamment, le progrès de la littérature et des arts djoutchéens attire l'attention du cercle artistique du monde entier. La littérature et les arts de ce pays qui incarnent les idées littéraires et artistiques djoutchéennes du camade Kim Il Sung, grand leader, et l'orientation du parti en matière de création d'une littérature et d'arts djoutchéens sont la littérature et les arts du parti, révolutionnaires et populaires, qui se sont profondément enracinés parmi les larges masses et ils se développent comme puissants moyens d'éducation communiste des travailleurs.

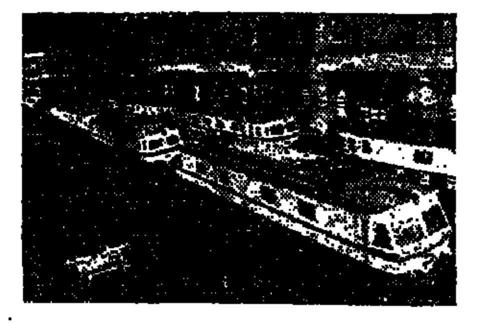
Les arts djoutchéens de Corée représentés par l'art cinématographique révolutionnaire et l'opéra révolutionnaire du type de « Mer de sang » sont le « modèle classique » de la littérature et des arts révolutionnaires et occupent une place de choix dans l'histoire artistique mondiale. Et les célèbres troupes artistiques de Corée, dont la Troupe artistique Mansoudai, manifestent la puissance des arts djoutchéens dans un grand nombre de pays du monde.

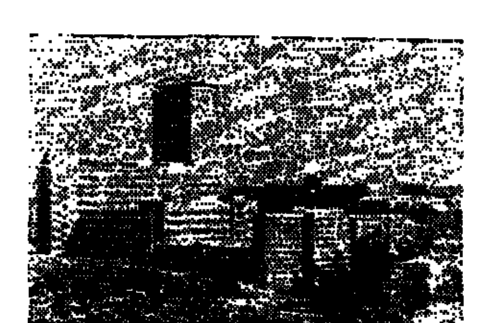
Toutes les conquêtes que le peuple coréen a accomplies dans la révolution et l'édification sont fermement préservées grâce à ses puissantes forces auto-défensives. L'Armée populaire est devenue une armée de cadres, une armée modernisée, tout le peuple est en armes et tout le pays est transformé en bastion invulnérable. Ainsi le peuple coréen est-il devenu capable de repousser d'un seul élan l'invasion de n'importe quel ennemi et de sauvegarder fermement la sécurité de la patrie.

Sous le drapeau des immortelles idées de djoutché du camarade Kim Il Sung, grand leader de la révolution, le peuple coréen a abordé une époque de grande prospérité nationale jamais connue dans sa longue histoire plusieurs fois millénaire.

L'héroïque peuple coréen, peuple inflexible qui aime faire la révolution et combattre, qui ne se repose jamais sur ses lauriers et qui ne connaît jamais l'inactivité, ce peuple avive vigoureusement aujourd'hui encore la flamme du « combat de vitesse » pour accomplir avant terme, avant le trentième anniversaire de la fondation du Parti du travail de Corée, le plan sexennal d'économie nationale destiné à consolider encore les bases matérielles et techniques du socialisme en suivant l'orientation en matière d'édificaton socaliste de grande envergure tracée par le camarade Kim Il Sung, grand leader, et il mène une lutte tenace pour briser les machinations de division nationale de l'impérialisme U.S. et de ses laquais et pour hâter la réunification indépendante et pacifique de la patrie.

La Corée socialiste, qui va de l'avant sous la sage direction du camarade Kim Il Sung, grand leader, prospérera de plus en plus au fil des jours.





PROCHE-ORIENT

Un Sabra contestataire

(Suite de la première page.)

Le ton personnel est donné quand l'auteur raconte comment la guerre s'abattit sur lui. Membre de l'aile gauche, violemment anti-annexionniste, du Mapam, arabisant de valeur, auteur d'une thèse sur les Arabes chrétiens d'Israël, Kapeliouk est un des principaux collaborateurs d'*Al Hamishmar*, organe du Mapam, et commente les affaires arabes à la télévision israélienne. Il ne s'agit donc nullement d'un de ces juifs à qui les Israéliens reprochent d'avoir l'esprit « galouthique », c'est-à-dire marqué par la Diaspora, même si sa connaissance des affaires internationales l'empêche d'avoir les yeux bouchés comme trop de ses compatriotes.

Il ne s'agit donc pas d'un livre de plus sur la guerre du Kippour et ses dix-huit « jours terribles ». Le récit des opérations militaires, de la surprise initiale et du brillant rétablissement final, n'y prend heureusement qu'une place limitée. L'essentiel c'est *l'avant*, le chapitre premier, qui s'appelle « D'une guerre à l'autre », et *l'après*, qui débouche sur l'intervention de Kissinger, le « diktat », comme dit Kapeliouk, et le retrait de Golda Meïr pour faire place à un « *changement dans la continuité* », suivant une formule d'Itshak Rabin, qui doit nous rappeler quelque chose.

Il est deux façons de raconter de tels événements : tels que les hommes les ont vécus et tels qu'ils se sont déroulés en réalité, une fois connus les plans et les décisions des joueurs. Le mérite de Kapeliouk est de tenter de faire les deux à la fois. Un tel exposé en partie double n'aurait pas été possible s'il s'était agi de la guerre de 1967, car c'étaient alors les dirigeants israéliens qui tenaient la plupart des dés. Ici, et pour la première fois, les dés étaient tenus par les dirigeants arabes. Ainsi s'effondra la politique de Dayan, qui se résumait ainsi : « *Tout ira bien tant que nous aurons les juifs comme soldats, les Arabes comme ennemis et les Américains comme alliés.* »

Kapeliouk résume fort bien l'incroyable illusion qui était celle, à la veille de la guerre du Kippour, des Israéliens. Des plaisanteries grossières, dignes de Tintin, la résumaient assez bien, comme celle-ci, que cite Kapeliouk :

« *Les généraux Dayan et Elazar boivent leur café du matin et s'ennuient profondément.*

— Il n'y a rien à faire, dit Dayan en soupirant.

— Et si on envahissait un nouveau pays arabe. Qu'est-ce que tu en penses ? demande Elazar.

— Bah ! Cela ne changerait rien, répond Dayan désabusé, qu'est-ce qu'on ferait l'après-midi ? »

Le noyau de cette politique, c'est l'annexion et, par conséquent, le refus de négocier sur les territoires occupés en 1967. Le plan Allon, qui maintient pourtant Israël sur le Jourdain, mais restitue à la Jordanie une partie importante de la Cisjordanie, est froidement qualifié par Dayan de nouveau Livre blanc (1).

Le même Dayan expliquait ainsi sa position en juillet 1972 : pas de négociations avec le Liban car il n'y a rien à négocier, ni avec la Syrie parce qu'il n'y a personne avec qui négocier, ni avec la Jordanie, parce qu'il y a trop à négocier (2). En conclusion, il faut coloniser et faire comme si les Arabes n'existaient pas.

Après... ce fut « *la fin des mythes* ». Kapeliouk les énumère impitoyablement : « *Les frontières de sécurité dissuadent les Arabes d'attaquer, nos services de renseignements sont infaillibles, la guerre n'est pas un jeu pour les Arabes, les Palestiniens des territoires occupés se résigneront à accepter leur sort* » ; j'en passe, pour souligner les deux plus graves : « *L'arme du pétrole n'est qu'un instrument de propagande ; le temps joue en notre faveur.* » Il y a donc eu remise en question. Le trio des « faucons », Meir, Dayan, Galili, a dû céder la place. Pendant quelques mois, deux mots ont dominé la scène politique : *mehdal*, l'incurie qui a caractérisé l'avant-guerre, et *shinouwi*, le changement. Mais jusqu'où celui-ci a-t-il été ? Si une minorité d'Israéliens se posent des questions radicales, certains se demandant même si Israël est un pays où il est bon d'avoir des enfants (et certaines actions terroristes visent évidemment à les obliger à se poser cette question), la plupart semblent reprocher aux gouvernants passés moins de n'avoir pas su faire la paix que de n'avoir pas su préparer la guerre. Le prestige grandissant de M. Shimon Pérès, qui reprend de façon plus intelligente et mieux coordonnée la politique du général Dayan, est à cet égard un signe inquiétant. Amnon Kapeliouk en est parfaitement conscient. La première réalité qu'Israël doit regarder en face est celle du peuple palestinien. Faute de quoi les guerres en chaîne n'ont aucune raison de s'interrompre. Mais ce jeu peut-il durer longtemps ?

PIERRE VIDAL-NAQUET.

★ *Israël : la fin des mythes*, préface de Jacques Fauvet. Albin Michel, 1975, 320 p., 45 F.

(1) Par allusion au Livre blanc britannique de 1939, qui limitait de façon draconienne l'immigration juive en Palestine et l'achat des terres.

(2) Je corrige ici un lapsus qui rend une phrase de la page 42 difficilement compréhensible.

MINISTRE ÉGYPTIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Ismaïl Fahmi se rendra à Moscou le 19 avril

L'agence égyptienne d'information Mena a annoncé, vendredi 11 avril, que M. Ismaïl Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, ferait une visite à Moscou le 19 avril. L'agence précise que le président Sadate a reçu un message des dirigeants soviétiques invitant M. Fahmi à se rendre à Moscou.

Au Caire, où il est arrivé vendredi soir pour une visite officielle de trois jours, M. Milos Minic, ministre yougoslave des affaires étrangères, a déclaré que la décision du président Sadate de rouvrir le canal de Suez était un « *acte positif décidé au moment opportun* ». M. Minic a rappelé l'importance de cette décision pour les pays européens. Le ministre est porteur d'un message du maréchal Tito au président égyptien.

Dans une interview au quotidien koweïtien *Al Sayssa*, le président Sadate a déclaré que la réouverture du canal de Suez ne servait nullement les intérêts stratégiques américains, « *car le canal permettrait aux Soviétiques d'affirmer rapidement leur présence dans l'océan Pacifique et en Extrême-Orient* ». Le président Sadate a justifié sa décision au sujet du canal en affirmant que l'Egypte avait voulu prouver qu'elle ne craignait pas la paix et que son action ne dépendait ni de l'Est ni de l'Ouest. A propos des relations égypto-soviétiques, le chef de l'Etat a reconnu qu'« *elles n'avaient pas repris leur cours normal* ». « *Je ne demande pas aux Soviétiques un traitement préférentiel, mais je souhaite simplement qu'ils me traitent comme ils traitent la Syrie.* » Parlant des problèmes arabes, le président Sadate a évoqué les relations égypto-libyennes et qualifié le colonel Kadhafi de « *malade à cent pour cent* ».

De son côté, M. Kamal Aboul Magd, ministre égyptien de l'information, a évoqué vendredi la conférence de Genève en affirmant que « *ce forum représente l'atmosphère convenable pour entreprendre des négociations de paix* ».

A Tel-Aviv, le général Mordekhaï Gur, chef d'état-major de l'armée israélienne, a déclaré vendredi, au cours d'une conférence de presse, que dans l'effort militaire de l'armée israélienne au cours de l'année prochaine « *il serait tenu compte d'éventuelles difficultés politiques avec les Etats-Unis pouvant retarder la fourniture d'armes et d'équipements* ».

De son côté M. Shimon Peres, ministre israélien de la défense, a déclaré ce samedi à la radio de l'armée : « *Il est inutile de nier qu'il existe une crise dans nos relations avec les Etats-Unis, mais je suis convaincu qu'elle n'est que passagère* » — (*A.F.P. Reuter, U.P.I., A.P.*)

EUROPE

Grèce

Les déclarations de M. Caramanlis

(Suite de la première page.)

L'un des soucis majeurs du président du conseil grec est le conflit de Chypre. S'il cherche des soutiens en Europe et dans le tiers-monde, c'est qu'il a, sans doute, été déçu par le comportement, à cet égard, des Etats-Unis et de l'U.R.S.S.

« *Les deux superpuissances*, nous déclare-t-il, *malgré leurs belles paroles, n'ont pas contribué, comme elles auraient dû le faire, à favoriser un juste règlement du problème de Chypre. Il est vrai que, pour des raisons différentes, chacune d'entre elles a désapprouvé — d'une manière strictement platonique — le fait accompli imposé par la Turquie en ayant recours à la violence. Il est plus aisé d'interpréter l'attitude de l'U.R.S.S. : celle-ci n'a aucune raison d'empêcher l'affaiblissement de l'aile orientale du pacte atlantique suscité par l'invasion de l'île par les forces armées d'Ankara. Le comportement des Etats-Unis est difficile à comprendre. Pourquoi sont-ils demeurés passifs alors qu'il est de leur devoir, voire de leur intérêt, d'agir pour sauvegarder le dispositif de l'alliance occidentale dans cette zone critique de la planète ?* »

« *Si tel est le cas, monsieur le président, comment espérez-vous modifier le rapport des forces en votre faveur*

— Il est possible que l'opinion publique internationale — qui s'exprime au sein des Nations unies — puisse constituer une arme efficace pour contraindre les deux Super-Grands à assumer leur responsabilité dans le rétablissement de l'ordre international dans cette région.

— *Des incidents aériens quasi quotidiens se produisent entre la Grèce et la Turquie au-dessus de la mer Egée. Estimez-vous, monsieur le président, que ces frictions risquent de conduire à une situation dangereuse ?*

— Les provocations turques, et d'autres encore, aggravent la tension qui caractérise les rapports entre Athènes et Ankara au sujet du problème de Chypre. J'ai la pénible impression que la Turquie, loin de rechercher une détente, cherche à alimenter la crise. Il est possible qu'elle agisse ainsi afin d'améliorer ses positions de marchandage. Je crains cependant que les surenchères démagogiques auxquelles se livrent les partis politiques en Turquie ainsi qu'un certain chauvinisme n'incitent les milieux dirigeants turcs à abandonner la politique de la main tendue inaugurée il y a un demi-siècle par Kemal Atatürk. Ainsi les responsables d'Ankara paraissent sacrifier les intérêts à long terme de leur pays, fondés sur l'entretien de bonnes relations avec Athènes, sur l'autel d'objectifs conjoncturels à court terme. Et c'est bien dommage.

« Nous ne voulons pas la guerre »

— *Est-il vrai que vous avez pris des mesures militaires d'ordre défensif sur les frontières et dans certaines îles ?*

— Oui, il est de notre devoir de prendre des précautions pour défendre la sécurité et l'intégrité territoriale de la Grèce. Nous ne voulons pas la guerre, et nous l'avons démontré concrètement de diverses manières. Mais nous ne sommes pas disposés, pour éviter un conflit, à subir les humiliations que l'on cherche à nous infliger.

— *Ne pensez-vous pas, malgré tout, qu'il existe des moyens pour régler le problème de Chypre d'une manière satisfaisante ? Seriez-vous disposé à accepter le partage de l'île en deux Etats fédérés, et à quelles conditions ?*

— C'est précisément parce que la bonne foi de la Turquie est en cause, parce qu'elle agit au mépris de la justice, et aussi de la raison, que les perspectives d'un règlement ne sont pas claires. En faisant de la tragédie chypriote une plaie ouverte, les dirigeants d'Ankara confèrent au problème un caractère explosif, ce qui risque de porter atteinte non seulement aux rapports gréco-turcs mais aussi à la sécurité mondiale.

» La Grèce ainsi que le gouvernement légitime de Chypre ont manifesté clairement leur intention d'accepter une solution équitable et réaliste, qui pourrait aisément aboutir si les parties concernées faisaient preuve de compréhension mutuelle et de volonté de coopération. Le partage de l'île — et, pis encore, un partage fait sans tenir compte de l'importance respective des deux communautés, tant sur le plan démographique qu'économique et culturel — est incompatible avec la justice et la raison. L'essentiel est qu'une telle solution ne serait pas durable. Au contraire, elle conduirait à de nouvelles tragédies.

— *Croyez-vous, monsieur le président, que la France et l'Europe pourraient contribuer à favoriser un règlement ?*

— L'Europe et, en particulier, la France ont les moyens de jouer un rôle efficace à cet égard. Bien entendu, personne ne songe à une intervention militaire ou à une action violente de toute autre nature. Il est inconcevable de demander une telle contribution même aux super-puissances. Mais on pourrait accentuer l'isolement de la Turquie et la ramener ainsi à la raison. Est-il imaginable qu'Ankara préfère conserver les avantages provisoires que lui procurent la violence et l'arbitraire, au risque de se couper du reste de l'Europe, dans les domaines économique, culturel et social ? Les mesures de rétorsion prises par l'Europe contre le régime de dictature en Grèce ont eu des effets considérables. Pourquoi ne pourrait-elle pas mettre en quarantaine un gouvernement qui viole systématiquement les principes et les résolutions adoptées par les organisations internationales ?

— *Qu'espérez-vous du monde arabe et de la politique d'ouverture que vous avez l'intention de pratiquer à son égard ? Quelle est votre position concernant le règlement du conflit du Proche-Orient ?*

— La Grèce a entretenu traditionnellement avec le monde arabes des relations d'amitié, fondées sur des intérêts communs mais aussi dictées par le géopolitique. Mon gouvernement entend promouvoir ces intérêts et transformer ces liens d'amitié en coopération mutuellement fructueuse.

» Quant au conflit israélo-arabe, nous soutenons la résolution 242 du Conseil de sécurité et nous insistons pour son application. Nous reconnaissons en outre aux Palestiniens le droit de faire entendre leur voix aux Nations unies. En revanche, nous sommes favorables à l'existence de l'Etat d'Israël et à toute mesure qui assurerait sa sécurité.

— *Iriez-vous jusqu'à autoriser l'ouverture d'un bureau représentant l'O.L.P. à Athènes ?*

— Nous n'avons pas encore envisagé une telle mesure. Mais nous avons des sympathies pour le peuple palestinien et pour ses revendications nationales.

» Si les problèmes de politique étrangère constituent pour le président Caramanlis une source d'inquiétude, il n'est pas moins préoccupé par la conjoncture intérieure héritée du régime des colonels et qu'il cherche à assainir d'une manière aussi rapide que prudente.

— *Monsieur le président, de nombreux éditorialistes de la presse grecque — dont certains qui soutiennent votre parti — se plaignent que vous n'avez pas épuré la police de ses éléments favorables à la dictature, voire des tortionnaires qui sévissaient avant le rétablissement du système démocratique. Qu'en pensez-vous ?*

— Les épurations ont été effectuées dans la mesure du possible et autant qu'elles sont moralement justifiées et qu'elles répondent à l'intérêt public. Elles ont été bien plus étendues que les censeurs irresponsables veulent bien l'admettre. Par exemple, l'opposition ne relève pas que des dizaines de milliers de personnes de toutes conditions — allant du sommet de la magistrature et de l'administration jusqu'à la base de modestes coopératives agricoles — ont été licenciées précisément parce qu'elles avaient collaboré avec les tenants de la dictature. Les services de sécurité, l'armée, les universités, les banques, les syndicats, entre autres, ont été ainsi épurés. Les victimes de l'ancien régime militaire ont été réintégrées dans leurs postes. Les principaux responsables du coup d'Etat sont en prison ; j'espère qu'ils seront jugés, ainsi que les tortionnaires, dans les plus brefs délais. La magistrature, pouvoir indépendant dans un système démocratique, accomplira, j'en suis sûr, son devoir dans les limites juridiques du décret élaboré par mon gouvernement et approuvé par le Parlement, aux termes duquel le putsch du 21 avril 1967 ne constituait pas, comme le prétendaient ses auteurs, une « révolution », mais un crime perpétré contre le peuple grec.

— *Cependant, monsieur le président, l'opposition estime que l'armée, n'ayant pas été épurée d'une manière suffisamment radicale, pourrait se livrer à un nouveau coup de force à la faveur d'une crise nationale...*

— Cette affirmation ne correspond pas à la réalité des choses. Personne, même pas les membres de l'opposition, ne peut nier que l'armée non seulement ne représente aucune menace pour le régime démocratique, mais est parfaitement à la hauteur pour assurer la sécurité du pays. Ceux qui émettent des critiques irresponsables, à cet égard, sont ceux-là mêmes qui s'inquiètent le moins du comportement de l'armée.

— *Vous avez attribué récemment les désordres sociaux à des gauchistes incontrôlés et aux partisans de l'ancienne junte. Pourriez-vous expliciter votre point de vue ?*

— J'ai qualifié en effet cette conjonction des extrêmes de « junto-gauchisme » les uns et les autres tentant de porter atteinte à la démocratie en abusant des libertés qui règnent partout dans le pays. Chacun des deux camps prend prétexte des agissements de l'autre pour provoquer des troubles. Aa gauche, en particulier, s'efforce ces derniers temps d'exploiter les manifestations des résidus de la junte pour organiser des grèves et des bouleversements sociaux.

Un renforcement raisonnable de l'exécutif

— *Quelles mesures allez-vous prendre pour résoudre les problèmes économiques tout en réduisant les inégalités sociales ?*

— Mon gouvernement a déjà proclamé que le développement économique n'est pas une fin en soi. Notre objectif est de favoriser la prospérité dans la justice sociale, objectif qui devrait être atteint par des étapes successives. Nous demeurons fidèles aux principes de la libre entreprise. Cependant, sans mettre en péril la stabilité économique, nous n'hésitons pas à intervenir, même dans le secteur privé, si le contrôle de l'Etat devait être jugé indispensable pour assurer les intérêts économiques, sociaux et moraux de la nation. Les mesures que nous avons prises dans les domaines des revenus et de la fiscalité, par exemple, visent à garantir une meilleure répartition du produit national.

— *Comment expliquez-vous dès lors le succès des partis de l'opposition aux récentes élections municipales ? Acceptez-vous l'interprétation de certains commentateurs pour qui ce résultat, sans mettre en cause votre popularité personnelle, constitue un vote de défiance à l'égard de votre gouvernement ?*

— Ces élections n'avaient aucun caractère politique bien que l'opposition ait revendiqué après coup une victoire qui n'en est pas une. Mon parti aurait pu l'emporter s'il avait attribué au scrutin une signification politique. Mais nous avons voulu, dans cette consultation comme dans le référendum concernant l'avenir de la monarchie, laisser aux citoyens la liberté du choix. Je suis persuadé que le peuple grec apprécie notre souci de neutralité dans des affaires qui doivent, dans l'intérêt même du pays, demeurer en marge des rivalités partisanes.

— *Vos adversaires attribuent leur succès électoral, entre autres, à l'opposition d'une partie du peuple grec à votre projet de Constitution. Ce texte, selon eux, tend à instaurer en Grèce une* « démocratie couronnée sans roi », *à octroyer, en d'autres termes, des pouvoirs exorbitants au futur président de la République.*

— Ces affirmations sont sans fondement. Notre projet de Constitution vise à établir une démocratie parlementaire bien équilibrée. Il prévoit un renforcement raisonnable de l'exécutif afin que celui-ci puisse répondre aux impératifs de notre ère technologique sans limiter pour autant le caractère parlementaire du régime démocratique.

» Quant à l'argument selon lequel la loi fondamentale du pays devrait être approuvée par toutes les tendances politiques, y compris les diverses catégories de communistes que compte la Grèce, non seulement il ne correspond pas à la réalité des choses, mais il n'est également pas conforme à la loi de la majorité, fondamentale dans toute démocratie. C'est seulement dans un système totalitaire qu'une telle unanimité pourrait être assurée. D'autre part, l'une des raisons pour lesquelles mon parti a obtenu une si ample majorite aux élections législatives de novembre dernier est qu'il avait précisé le type de Constitution dont il entendait doter le pays.

» Malgré tout, je cherche à obtenir l'agrément de l'opposition, et c'est pourquoi nous avons prorogé de deux mois le délai imparti pour l'adoption de la nouvelle Constitution. Je suis disposé à prendre en considération toute proposition d'amendement constructive. Comme vous le voyez, je cherche à susciter dans le pays un climat de réconciliation nationale. »

Propos recueillis par
ERIC ROULEAU.

Belgique

Le chapeau melon du Roi-Chevalier

De notre correspondant

Bruxelles. — La Belgique célèbre actuellement le centenaire de la naissance d'Albert-Ier — né à Bruxelles le 8 avril 1975 — d'une manière peu classique. Les séances académiques habituelles ont été limitées au strict minimum. Les organisateurs des manifestations et le gouvernement ont estimé le moment venu de réviser la légende, de mettre fin aux clichés d'une imagerie d'Epinal ne montrant dans le souverain qu'un « roi chevalier ».

Cependant, pour beaucoup de Belges, l'entreprise frôle le blasphème. Ainsi, des associations d'anciens combattants ont manifesté leur colère en prenant connaissance d'un projet philatélique : le timbre-poste du centenaire montrait le « roi chevalier » en civil... coiffé d'un chapeau melon. Pour les anciens combattants et plusieurs groupements patriotiques, Albert-Ier ne peut porter que le casque. Une solution intermédiaire a été trouvée : le timbre-poste retenu montre Albert-Ier en civil, tête nue.

Dans les mois qui viennent, les historiens vont étudier, à l'appui de témoignages nouveaux, le rôle d'Albert-Ier dans tous les domaines. Ils analyseront notamment ses relations avec les alliés pendant la guerre 1914-1918, pour montrer un roi correspondant assez peu à l'image populaire du souverain pataugeant dans les boues de l'Yser. Ils évoqueront, par exemple, ses tentatives de négociations avec les Allemands et, à ce sujet, on obtiendra peut-être des précisions nouvelles sur les contacts à Stockholm du leader socialiste Camille Huysmans, compagnon de Jean Jaurès. Jusqu'à quel point Camille Huysmans avait-il la caution royale ? Au lendemain de la guerre, en Belgique, il fut pratiquement accusé de haute trahison et ne chercha jamais à se défendre.

Le roi Baudouin s'est adressé à la nation, le mardi 8 avril, à l'occasion du centenaire de la naissance de son grand-père. Les Belges ont découvert que le souverain s'exprimait avec plus d'aisance et que son débit même s'était modifié. Rappelant que le « grand chef de guerre » avait eu « d'autres vertus », Baudouin-Ier a évoqué son « métier de roi », pour conclure en faisant allusion à la crise constitutionnelle que traverse actuellement la nation : « *Dans un pays composite, Albert-Ier a été un facteur permanent d'équilibre. Il n'est pas difficile de deviner qu'aujourd'hui le maintien de notre unité dans la diversité serait son souci essentiel.* »

PIERRE DE VOS.

Portugal

Certains éléments du M.F.A. encouragent le vote blanc

De notre correspondant

Lisbonne. — Une partie est jouée, dont le Mouvement des forces armées sort gagnant. Il n'y a pas si longtemps, on discutait encore sur le degré de participation des militaires dans le processus politique portugais. Quel devrait être leur rôle ? « Arbitre » ou « moteur » ? Cette discussion est devenue académique.

Au palais de Belem, devant les membres du Conseil de la révolution, la plate-forme politique, que six partis ont accepté de signer, vendredi 11 avril à midi, ne répond certainement pas, malgre les modifications qui lui ont été apportees, à tous leurs espoirs. Ils ont obtenu, pourtant trois amendement au texte initial, qui méritent d'être notés :

● Au cas où, par décision du Conseil de la révolution, l'Assemblée législative serait dissoute, de nouvelles élections auraient lieu dans un délai maximum de quatre-vingt-dix jours.

● La majorité requise pour que des dispositions prises à l'Assemblee soient promulguées malgré un avis contraire du Conseil de la révolution passe des trois quarts aux deux tiers du total des députés.

● En cas de mort ou d'empêchement permanent du président de la République, le successeur désigné par le Conseil de la révolution ne sera plus choisi obligatoirement parmi ses membres

Le vote des indécis

Le rapport des forces en présence ne permettait pas aux partis les plus réticents d'aller plus loin dans leurs exigences. M. Mario Soares, l'un de ceux qui critiquent le plus le mode d'institutionnalisation choisi par le M.F.A., a toutefois profité d'un meeting électoral pour appuyer un accord qui « *assure le chemin vers une société socialiste pluraliste* » par la voie de la démocratie. Plus qu'un recul, cette déclaration du secrétaire général du P.S. représente une pause tactique en attendant le résultat des prochaines élections. Ces élections ont évidemment beaucoup perdu de leur valeur. Pourtant, aussi bien les socialistes que les centristes du parti populaire démocratique attendent beaucoup du succès électoral que tous les sondages plus ou moins confidentiels leur promettent. Les forces armées sont loin d'être monolithiques et l'impact électoral de ces deux partis pourrait peser lourd sur les décisions qu'auront à prendre les militaires les plus modérés.

L'importance du vote des « *indécis* », qui constituent plus de la moitie du corps électoral, n'échappe à personne. Les partis les plus modérés recherchent cette clientèle. Une polémique s'est ouverte à propos des positions prises par quelques militaires qui, au cours de leur campagne de « *dynamisation culturelle* », ont fait l'apologie du vote blanc. Plutôt qu'un choix insuffisamment motivé, le refus de voter pour tel ou tel parti serait considéré par le M.F.A. comme un élément précieux pour évaluer le degré de culture politique du peuple.

« *Voter blanc, c'est démissionner et se laisser dominer par les autres* », a aussitôt riposté le parti populaire démocratique. L'engagement électoral n'est pourtant pas le même dans tous les partis. Le Centre démocratique et social (C.D.S.) limite sa campagne presque exclusivement à des émissions de radio et de télévision. Pas de grands meetings, pas de déclarations, peu d'affiches. Il est vrai que le parti a du mal à faire admettre qu'il est vraiment une organisation centriste. L'accord électoral qu'il a passé avec le P.D.C. — interdit depuis que son secrétaire général, le major Sanchez Osorio, a été impliqué dans le putsch manqué du 11 mars — n'a pas arrangé les choses. Le mois dernier, des sièges du C.D.S. avaient été saccagés. Ses réunions sont fréquemment boycottées. Aussi les amis du professeur Freitas do Amaral préfèrent-ils passer inaperçus. Ils évitent le moindre accrochage avec le M.F.A. Ils étaient aussi présents à Belem pour signer, sans aucune hésitation, l'accord constitutionnel.

« *Aucun acte historique n'échappe à la contestation* », devait avouer le général Costa Gomes, et la contestation est venue des militants du Mouvement de la gauche socialiste, qui considèrent le pacte comme une tentative pour « *contrôler la bourgeoisie au lieu de l'écraser* ». Elle est venue aussi des monarchistes du P.P.M., qui n'ont pas voulu signer un accord « *en contradiction avec leurs principes* ». Les quatre partis d'extrême gauche ont pris la même attitude, ils refusent toute collaboration avec les militaires, considérés comme le dernier frein à « *l'explosion de la force des travailleurs* ». Les attaques systématiques des organisations trotskistes et maoïstes agacent d'ailleurs de plus en plus le pouvoir : « *Nous avons hérité du régime précédent une ignorance politique qui a permis l'acceptation de quelques partis réactionnaires masqués par un verbalisme pseudo-révolutionnaire* », a affirmé le président de la République. Selon un quotidien de Lisbonne, des mesures seraient prochainement prises par la Commission nationale des élections, afin d'interdire aux organisations d'extrême gauche l'accès à la radio et à la télévision pendant la période électorale.

JOSE REBELO.

هكذا من الأصل

-ORIENT

...ra contestataire

AFFAIRES ETRANGERES

...endra à Moscou le 19 avril

EUROPE

Union soviétique

Pour la première fois depuis la suspension de l'accord commercial

M. Leonid Brejnev s'est entretenu avec un ministre américain

Le secrétaire général du parti se rendrait en septembre aux États-Unis

De notre correspondant

Moscou. — M. Brejnev envisagerait toujours de se rendre en visite officielle aux Etats-Unis cette année, mais aucune date précise n'a encore été fixée. Le secrétaire général du parti communiste soviétique a confirmé ses intentions à M. William Simon, le secrétaire américain au Trésor. M. Simon a été reçu vendredi 11 avril par M. Brejnev : il participait aux travaux de la commission commerciale soviéto-américaine qui vient de se tenir à Moscou. M. Simon est la première personnalité américaine à s'entretenir avec le secrétaire général du P.C. soviétique depuis le « sommet » Ford-Brejnev de Vladivostok et depuis la suspension de l'application de l'accord commercial soviéto-américain par l'U.R.S.S. pour protester contre les ingérences du Congrès américain dans ses affaires intérieures.

Le principe d'un voyage de M. Brejnev à Washington avait été rappelé à Vladivostok. On citait alors comme date possible soit la fin du mois de juin, soit le début du mois de juillet. De source aussi bien américaine que soviétique, on laisse entendre maintenant que M. Brejnev ne se rendrait aux Etats-Unis qu'au mois de septembre, en raison d'un calendrier chargé, et aussi parce qu'il ne voudrait faire ce déplacement qu'après le « sommet » pan-européen de Helsinki qui pourrait se tenir cet été. MM. Ford et Brejnev voudraient également, pour donner un contenu concret à leurs conversations, ne se rencontrer qu'après la conclusion d'un accord définitif aux discussions de Genève sur la limitation des armes stratégiques (SALT).

Rendant compte de l'entrevue Brejnev-Simon, l'agence Tass ne mentionne pas le déplacement de M. Brejnev. Elle omet également de préciser quel fut le climat de l'entrevue de vendredi, mais écrit que M. Brejnev a réaffirmé à cette occasion la position soviétique en ce qui concerne le développement des relations commerciales et économiques entre les deux pays. « *Elles ne peuvent*, a-t-il déclaré, *se développer avec succès que sur la base d'une pleine égalité des parties, en l'absence de discrimination et d'ingérence dans les affaires intérieures de chaque partenaire.* »

Au cours d'une brève conférence de presse, M. Simon a confirmé que l'essentiel de son entretien avec M. Brejnev avait porté sur les relations commerciales. Il a précisé que la Maison *Blanche* avait l'intention de demander au Congrès de réviser la loi sur le commerce adoptée à la fin de l'année dernière, pour en exclure les clauses inadmissibles pour l'U.R.S.S. Le Congrès, en effet a lié l'octroi à l'Union soviétique du bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée à l'assouplissement de sa politique d'émigration. C'est pour protester contre cette ingérence dans ses affaires intérieures, que Moscou a suspendu l'application de l'accord commercial soviéto-américain conclu en 1972.

On ne pense pas que M. Brejnev ait parlé avec M. Simon des principaux problèmes internationaux du moment, notamment Proche-Orient et Vietnam. Cette dernière question semble cependant avoir été abordée vendredi également par M. Stoessel, l'ambassadeur américain en U.R.S.S., qui a été reçu, à sa demande, par M. Gromyko.

Ce samedi matin, la *Pravda* consacre un commentaire à la situation au Vietnam du Sud. Mettant en cause le « *régime pourri de Thieu* », le Pentagone et « *certains milieux américains* », le quotidien du parti communiste soviétique affirme notamment que « *le régime saigonnais a besoin des prétendus réfugiés afin de poursuivre la guerre, et ses alliés aux Etats-Unis en ont besoin pour justifier les actes d'ingérence dans les affaires intérieures du Vietnam. (...) L'évacuation forcée de la population civile sud-vietnamienne*, ajoute la *Pravda*, *constitue une violation de l'accord de Paris sur le Vietnam. Elle est contraire aux droits du peuple sud-vietnamien à l'autodétermination et constitue un défi lancé à l'opinion publique mondiale, qui exige énergiquement d'accorder au peuple vietnamien la possibilité de décider librement de son sort.* »

JACQUES AMALRIC.

Moscou est pour quelques jours la capitale de la finance internationale

De notre correspondant

Moscou. — Depuis le début de la semaine, les rues du centre de Moscou et les abords des grands hôtels sont encore plus encombrés qu'à l'habitude par les grosses limousines noires, dont la présence signale généralement le passage d'un responsable important du régime. Mais cette « armada » de Tchaïka et de Volga (pour lesquelles les règles de la circulation n'existent pas) n'a pas été réunie, comme on pourrait le croire, en prévision d'une importante assemblée du parti ou du Soviet suprême. Elle est tout simplement au service de ceux que la presse soviétique accuse parfois d'exploiter les travailleurs occidentaux : des banquiers...

Depuis quelques jours, en effet, Moscou est devenue la capitale provisoire du monde de la finance internationale. Pour célébrer dignement son cinquantième anniversaire, la Banque pour le commerce extérieur de l'Union soviétique a lancé des invitations à tous les établissements financiers avec lesquels elle est en contact. Plus de trois cents présidents, directeurs, administrateurs, associés, gérants et autres directeurs généraux ont répondu à l'appel, et ce sont eux qui se pressent dans les antichambres des ministères, entre une visite à la galerie Tretiakov, la traditionnelle soirée au Bolchoï et une excursion à Zagorsk. Pourquoi après tout ne pas joindre l'utile à l'agréable ?

Les Soviétiques, qui découvrent à leur tour l'efficacité des relations publiques, se sont, eux aussi, posé la question. Et c'est sans doute pourquoi ils ont lancé, voici deux jours, un important emprunt sur le marché de l'eurodollar ; la somme qu'il s'agit de recueillir est de 260 millions de dollars. Le taux d'intérêt, affirment les initiés, serait fort modeste, puisqu'on cite un chiffre inférieur à 9 % (y compris la commission d'intervention). La durée de l'emprunt est de cinq ans et celui-ci est remboursable au cours des quatrième et cinquième années. Le consortium chargé de réunir la somme mise à la disposition de l'U.R.S.S. (et qu'elle pourra utiliser à sa convenance) est dirigé par Lazard Frères et Cie.

Une séance solennelle a eu lieu dans l'amphithéâtre du moderne gratte-ciel qui abrite les fonctionnaires du Comecon, pour célébrer le premier demi-siècle de la banque soviétique. Ce fut l'occasion pour les participants de commenter les chiffres révélés voici deux jours par M. Patolichev, le ministre soviétique du commerce extérieur : le commerce de l'U.R.S.S. avec les pays capitalistes a représenté en 1974, 31 % des échanges soviétiques (1). Cette proportion n'avait été que de 27 % en 1973 et de 23 % seulement en 1972. Ces échanges sont de plus en plus équilibrés, bien que leur augmentation statistique soit due en grande partie aux effets de l'inflation. La règle cardinale de l'U.R.S.S. reste, en matière de commerce, que ce sont les crédits qui permettent de faire des affaires. Et tant pis pour ceux qui refusent de tels crédits ou les soumettent — comme le Congrès américain a voulu le faire — « *à des conditions discriminatoires auxquelles le gouvernement de l'U.R.S.S. ne peut consentir* ». Cette position sera sans doute réaffirmée à M. William Simon, le secrétaire au Trésor américain, qui est arrivé à Moscou pour participer de son côté aux travaux de la commission commerciale soviéto-américaine.

J. A.

(1) Alors que les échanges avec les pays capitalistes ont représenté 31 % du commerce extérieur de l'U.R.S.S. en 1974, ceux avec les pays membres du Comecon ont représenté 54 %, et ceux avec les pays en voie de développement 13 %. L'Allemagne fédérale vient en tête des partenaires capitalistes de l'Union soviétique, suivie par le Japon, la Finlande, l'Italie et la France. Viennent ensuite la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

POLITIQUE

L'ajournement du voyage d'une délégation du P.S. en U.R.S.S.

MOSCOU : un malheureux malentendu.

(De notre correspondant.)

Moscou. — Sortant enfin de leur silence certaines personnalités soviétiques se déclarent « navrées » des répercussions dues, en France, au report du voyage de M. Mitterrand. « C'est un malheureux malentendu », nous a notamment affirmé une personne bien placée, et qui manifestement ne parlait pas qu'en son propre nom. « Attendez lundi avant d'en tirer des conclusions dramatiques, vous verrez qu'il y aura certainement du nouveau; d'ici là, une date très rapprochée peut encore être fixée pour la visite de la délégation socialiste », a ajouté notre interlocuteur.

Si les Soviétiques sont manifestement gênés par les dimensions prises par cette affaire, ainsi que par les réactions du parti communiste français, ils ne vont pas cependant jusqu'à donner des explications à leur geste unilatéral et ne cachent toujours pas le peu d'enthousiasme que leur inspire le personnage de M. Mitterrand, « qui a été ministre de la IVe République avant de jouer les Danton » et « qui songe certainement à utiliser son voyage ici pour renforcer sa position intérieure ». On ne nie pas, cependant, que le premier secrétaire du parti socialiste français soit en droit de s'attendre à une rencontre avec M. Brejnev. On reconnaît que lorsque M. Guy Mollet s'était rendu à Moscou en tant que secrétaire général du parti socialiste, il avait eu droit non seulement à une conversation de trois heures avec Nikita Khrouchtchev, mais également à un déjeuner.

La référence à un « malheureux malentendu » constitue en Union soviétique une formule passe-partout très souvent utilisée pour se tirer d'un mauvais pas sans avoir à fournir d'explication détaillée. Signalons que lundi prochain (jour qui avait été fixé à M. Mitterrand pour se rendre en U.R.S.S.) arrivera bien, comme prévu, dans la capitale soviétique M. Faddam Hussein, le secrétaire général adjoint du parti irakien Baas. M. Hussein, qui est en fait le numéro deux de la République irakienne, est l'invité du comité central du parti communiste ainsi que du gouvernement soviétique. Son invitation à Moscou n'a été annoncée que le 3 avril dernier. — J. A.

M. MITTERRAND : un très réel désagrément.

M. François Mitterrand, qui est rentré vendredi 11 avril d'un séjour d'une semaine à Tahiti, a déclaré à son arrivée à l'aéroport Charles-de-Gaulle à propos de l'ajournement par Moscou de la visite que devait effectuer en U.R.S.S. à partir du 14 avril une délégation du P.S. : « *Le parti socialiste a été invité. Il se trouve qu'il ressent, aujourd'hui, un très réel désagrément de voir cette invitation retardée, car, dans l'esprit des Soviétiques, tel que cela nous a été dit, il ne s'agit que d'un nouveau retard. Le parti socialiste examinera de quelle façon il faut considérer ce retard, et je réserve mon jugement au bureau exécutif du parti.* » Après avoir indiqué que le parti socialiste n'avait aucune intention « *de rompre avec l'Union soviétique ou même avec le parti communiste de ce pays* », M. Mitterrand a poursuivi : « *De même qu'un voyage se prépare longtemps à l'avance, de même le report d'un voyage devrait se préparer avec un peu plus de délai et dans le respect mutuel.* »

En ce qui concerne les regrets exprimés par M. Georges Marchais à propos de la décision soviétique, le premier secrétaire du P.S. a noté : « *Georges Marchais a eu un réflexe politique tout à fait conforme à l'union de la gauche, mais au demeurant je ne demande à personne, ni dans les rangs des partis conservateurs ni au parti communiste de se substituer au parti socialiste.* »

M. Mitterrand a conclu : « *Si vous en saviez autant que moi, vous sauriez qu'il suffirait au parti socialiste de le vouloir pour être reçu.* »

Le premier secrétaire du P.S. faisait allusion au fait que l'ambassade d'U.R.S.S. à Paris est intervenue auprès des dirigeants socialistes pour leur expliquer que le nouvel ajournement de la visite d'une délégation du P.S. était vraiment dû à une réunion qui mobilise à Moscou les principaux dirigeants soviétiques. Le principe de la venue de M. Mitterrand en U.R.S.S. reste donc acquis et les Soviétiques souhaiteraient que le voyage intervienne très rapidement.

● *Le CERES* organise le dimanche 13 avril son neuvième colloque sur le thème « Unité et Autogestion », salle Pablo-Neruda, avenue Paul-Valéry à Sarcelles.

LE COLLOQUE DU CONTRAT SOCIAL A POITIERS

M. Edgar Faure et ses amis étudient les divers aspects de la « crise »

De notre envoyé spécial

Poitiers. — *Créé en 1970 par M. Edgar Faure, le Comité d'étude pour un nouveau contrat social réunit son cinquième colloque à Poitiers du 11 au 13 avril. Il se termine dimanche par un discours du président de l'Assemblée nationale. Samedi, devraient intervenir MM. Chirac, Hoveida, premier ministre d'Iran et président du parti unique de ce royaume, et Mohammed Diawara, ministre du plan de la Côte-d'Ivoire et président du « Club de Dakar ». Le premier ministre ne passera que quelques heures à Poitiers avant d'aller accueillir M. Giscard d'Estaing à son retour d'Alger. L'épouse du président de la République sera elle, dimanche à Poitiers où, après avoir assisté à la messe, elle écoutera le discours de clôture de M. Edgar Faure.*

Le thème retenu par M. Edgar Faure pour ce colloque est celui du « *contrat social face à la crise* ». Divers rapports ont été préparés par M. Robert Boulin, député U.D.R. de la Gironde, sur « *la maîtrise de l'inflation* », par M. Charles Bignon, député U.D.R. de la Somme, sur « *le redéploiement de l'économie* », par M. Raymond Offroy, député U.D.R. de Seine-Maritime, sur « *les nouveaux rapports de force dans le monde* », par M. Roger Ribadeau-Dumas, député U.D.R. de la Drôme, sur « *le droit au travail* », par M. Guy Cabanel, député républicain indépendant de l'Isère, sur « *les voies du reclassement politique* » et par M. Pierre Jeambrun, sénateur gauche démocratique du Jura, ancien directeur du cabinet de M. Edgar Faure, sur « *la province et l'Etat* ». Si cette dernière intervention est la plus contestataire, les autres se placent plus directement dans l'orthodoxie dominante. Les animateurs de toutes les tables rondes sont en effet des parlementaires de la majorité qui soutiennent sans hésitation le gouvernement.

Au fil des ans, d'ailleurs, avec le retour de M. Edgar Faure au gouvernement en 1972, avec ses prises de position lors des élections législatives de 1973 et plus encore lors du scrutin présidentiel de 1974, le contrat social, sous l'impulsion de son fondateur, a peu à peu renoncé à sa vocation de carrefour entre l'opposition et la majorité ou tout au moins de lieu de rencontre entre des personnalités se situant aux franges de l'une ou de l'autre. Parmi ces dernières, les unes ont aujourd'hui rejoint franchement la majorité, les autres se sont ralliées à la gauche. L'allégeance du président de l'Assemblée nationale à la majorité s'est accentuée encore avec son entrée au bureau exécutif et au comité central de l'U.D.R., et avec sa proclamation récente : « *Je suis giscardiste* » (*le Monde* du 3 avril). On ne pouvait donc pas attendre que les « tables rondes » qui siègent depuis vendredi apportassent des solutions très originales par rapport à celles que le gouvernement lui-même étudie pour régler les mêmes problèmes.

Ainsi, en ce qui concerne le « droit au travail pour tous » déjà prôné par M. Edgar Faure, les solutions esquissées en commission n'ont guère permis de découvrir de remède efficace aux causes de la récession elle-même à l'origine du chômage. Ainsi également, en ce qui concerne le « *reclassement politique* », si la commission propose, tout en maintenant le scrutin majoritaire pour l'élection des quatre cent quatre-vingt-dix députés, de désigner à la proportionnelle dans le cadre régional les soixante-cinq d'entre eux qui siégeront aussi au Parlement européen à partir de 1978, elle limite à cela ses projets. L'idée d'une fédération présidentielle lancée récemment par M. Edgar Faure ne peut que faire double emploi avec un comité d'investiture de la majorité qui désigne ses candidats et qui se réunit en fait depuis bien longtemps, le moment venu, sous l'autorité du président de la République et du premier ministre. Moins originale que la notion de majorité d'idées, cette proposition est sans doute plus réaliste. Elle est aussi beaucoup moins ambitieuse et moins utopique. — A. P.

DÉFENSE

Le remplacement des avions F-104 en Europe

La France a-t-elle consenti un abandon de sa souveraineté ?

« Il n'y aura qu'un seul outillage et qu'une seule chaîne de production », *selon M. Pierre François, secrétaire général du groupe privé Dassault-Breguet, si les Pays-Bas, la Belgique, la Norvège et le Danemark retiennent finalement la candidature du Mirage F1-M53, de préférence à celle de son concurrent américain, en Europe, le F16 de General Dynamics. En d'autres termes en offrant à chacun de leurs clients éventuels le monopole, sur son propre territoire, de la fabrication d'une partie de l'avion, les industriels français se lient à leurs partenaires européens pour le meilleur et pour le pire... A la différence des Etats-Unis, qui, pour des raisons de sécurité et d'indépendance stratégiques liées à l'approvisionnement de l'armée de l'air américaine, ont prévu de conserver sur leur sol les outillages et une chaîne de production du F16, de façon à n'être pas tributaires de leurs fournisseurs européens, qui travailleront ainsi en sous-traitance.*

Depuis que le Mirage existe — au total, à ce jour, près de mille sept cent cinquante Mirage de tous les modèles ont été vendus en France ou à l'exportation, et ils accomplissent plus de neuf cents heures de vol par jour — c'est la première fois que le principe de la production dite « à source unique » est proposé à des clients. Il s'agit, dit-on à Paris, d'un engagement politique, industriel et économique de la France.

Pour importantes et originales que sont de telles propositions, il n'en demeure pas moins qu'elles peuvent être dangereuses à terme. Et déjà, en France, certains, qui en contestent l'intérêt, les assimilent — sans doute trop hâtivement — à un abandon de souveraineté, dès lors que n'importe lequel des coopérants potentiels pourrait prétendre, indirectement et de l'extérieur, contrôler les exportations de Mirage. Car la pratique de la « source unique » doit-elle, pour autant, permettre à un ou à plusieurs des cinq pays produisant en commun le Mirage de refuser aux autres la livraison des pièces ou des éléments dont il a la responsabilité, sous le prétexte qu'il ne convient pas, pour des raisons politiques, de fournir l'avion à tel ou tel autre pays étranger ? Si tel devait être le cas, la coopération européenne, en l'absence de toute structure politique de décision communautaire, reviendrait à additionner les embargos.

Il semble acquis, aujourd'hui, que, si le Mirage F 1 l'emportait sur le F 16 en Europe, les cinq pays intéressés s'engageraient à régler, cas par cas les ventes à l'exportation. Ce qui laisse augurer des discussions plutôt âpres et serrées entre les différents partenaires, chacun ne considérant pas comme évidente l'urgence ou la nécessité d'équilibrer ses échanges commerciaux par le biais des exportations militaires... Ce n'est que devant l'affirmation, définitive et irrémédiable d'un veto par l'un ou l'autre de ses coopérants que la France sera en droit de recréer, sur son sol, la « source » de production supplémentaire qui lui fait défaut, pour la catégorie des matériels livrables à un client étranger, à la condition expresse que cette fabrication ne concerne que la pièce ou l'élément de l'avion placés, d'autre part, sous embargo par son ou ses partenaires.

JACQUES ISNARD.

LES TRAVAILLISTES NÉERLANDAIS SE PRONONCENT CONTRE L'ACHAT TANT DE L'AVION FRANÇAIS QUE DE L'AVION AMÉRICAIN.

La Haye (*U.P.I., A.F.P.*). — Au cours de son congrès annuel, le parti travailliste néerlandais, le plus important parti de la coalition gouvernementale, a voté à l'unanimité contre l'acquisition, par l'armée de l'air néerlandaise, tant de l'avion américain F-16 que de son rival français le Mirage F-1.

Dans sa résolution le parti travailliste préconise que le gouvernement rejette l'avion américain aussi bien que le français pour donner la préférence à un avion plus simple « *dont la technique ne pourrait pas servir à la course aux armements et qui ne serait pas équipé pour des missions nucléaires* ». La résolution précise que l'appareil que devraient acheter les Pays-Bas devrait « *être utilisé uniquement pour donner un soutien direct, avec des armes conventionnelles, aux troupes terrestres* ».

Le congrès a, d'autre part, élu à la présidence du parti, pour deux ans, Mme Caroline Van den Heuvel de Blank, sénateur, en remplacement de M. André Van der Louw, maire de Rotterdam.

Le F-16 américain a toutes les chances de l'emporter au Danemark

De notre correspondante

Copenhague. — C'est en principe le mardi 15 avril que le gouvernement danois (minoritaire social-démocrate) fera connaître sa décision de commander cinquante-huit avions de combat destinés à remplacer les F-104 de son armée de l'air. Toutefois cette décision, pour être valable, devra être approuvée par la Chambre unique, d'ici au 15 mai, et les parlementaires ne pourront se prononcer qu'après avoir reçu l'accord de la commission dite des huit, groupant des représentants des quatre partis (sociaux-démocrates, conservateurs, libéraux et radicaux) qui ont décidé de se concerter sur les problèmes de la défense.

Il suffirait qu'un des quatre partis contractants oppose son veto pour que la question du remplacement des avions de combat au Danemark soit repoussée d'au moins deux ans. Or, le parti radical danois qui, depuis le début du siècle, a toujours suivi, à quelques écarts près, une ligne neutraliste et antimilitariste a, à plusieurs reprises, manifesté de grandes réserves à l'encontre de ce projet. C'est sur l'attitude de ces responsables radicaux que, du reste, plane un doute.

En revanche, il est quasiment certain que le choix du gouvernement de M. Joergensen se portera sur le F-16 de General Dynamics. Depuis quelques jours, la presse danoise en parle comme d'un fait accompli. Et, à ce propos, on peut même se demander si, au fond, ce choix n'a pas été arrêté réellement dès le début des négociations engagées par les quatre pays de l'OTAN.

Le choix danois, en effet, sera, avant tout, décidé par des motifs politiques. Si les dirigeants de Copenhague avaient pu suivre librement leur penchant, il est probable qu'ils auraient opté pour le Viggen suédois. En 1968, le gouvernement centre droite, alors au pouvoir, avait commandé à Stockholm deux escadrilles de Draken déjà en concurrence avec des avions Mirage III du groupe privé Dassault-Bréguet. Les accords de coopération conclus à l'époque sous l'inspiration d'un esprit nettement pro-nordique avaient donné complète satisfaction aux deux partenaires. Mais 1975 n'est pas 1968 : la situation mondiale a évolué depuis que le Danemark est entré dans le Marché commun, ce qui a relâché le sentiment de solidarité nordique.

De plus, le prix du Viggen est nettement supérieur à celui de ses deux concurrents, ce qui ne peut que faire réfléchir un pays en pleine crise financière.

Peu soucieux de sa défense

Le Danemark paraît encore moins soucieux que ses trois partenaires européens (la Belgique, les Pays-Bas et la Norvège) de faire des sacrifices pour sa défense. Le nombre d'avions qu'il doit commander est le plus faible. Au contraire, la Norvège est beaucoup plus consciente de la nécessité de disposer d'un armement efficace capable de protéger ses côtes et ses installations pétrolières. Autant de raisons qui rendaient l'option norvégienne prédominante. Or, si la Norvège avait penché pour le Viggen, le Danemark l'aurait peut-être imité, même si la Belgique et les Pays-Bas avaient préféré se fournir ailleurs. Mais la Norvège ne veut pas du Viggen : outre que l'état-major norvégien ne déborde pas de confiance envers le pays voisin, les dirigeants d'Oslo ont, depuis trente ans, été toujours les plus « atlantiques » des Scandinaves.

Sans être, peut-être, aussi portés vers le grand large que les Norvégiens, les Danois ne paraissent pas véritablement européens d'esprit et de cœur; défendre, devant eux, la cause de l'existence d'une industrie aéronautique européenne était une perte de temps. De tels arguments ne pouvaient les toucher; au contraire, ils pouvaient plutôt les inquiéter. Lors du référendum de 1972 sur l'adhésion du Danemark au Marché commun, tous les dirigeants politiques, qui ont prêché le oui, ont assuré que l'élargissement de la Communauté européenne n'aurait qu'un caractère économique et ne mènerait, sous aucun prétexte, à l'établissement d'un bloc de défense européen. Ces assurances avaient alors apaisé les plus hésitants. Le choix du Mirage aurait pu réveiller leurs appréhensions. De façon générale, l'opinion danoise semble plus anti-française, sur bien des points, qu'anti-américaine. Pour cette seule raison, le Mirage F-1 M-53 n'a guère de chances de l'emporter.

CAMILLE OLSEN.

Les députés ont approuvé une réforme du remembrement qui vise à aménager l'espace rural

Les députés ont consacré la matinée et l'après-midi du vendredi 11 avril à l'examen du projet de loi portant modification de certaines dispositions du livre premier du code rural, relatives au remembrement des exploitations rurales. Les socialistes et les communistes s'abstenant, l'ensemble du projet a été voté à main levée.

M. PIERRE MEHAIGNERIE (réf., Ile-et-Vilaine), rapporteur de la commission de la production et des échanges, déclare tout d'abord que le remembrement est souhaité par les agriculteurs : *« Une enquête, effectuée dans les communes remembrées depuis plus de trois ans, montre que moins de 5 % des exploitants demeurent opposés au remembrement. »*

Il indique que 350 000 hectares sont remembrés chaque année, et que la dépense moyenne pour l'Etat est de 900 à 1 000 francs par hectare, et pour l'agriculteur d'environ 40 francs, cette dernière *« largement compensée par l'augmentation du revenu et l'amélioration des conditions de travail et d'habitat obtenues »*.

Le rapporteur souligne que le projet de loi tient compte de la « complémentarité » qui doit exister entre remembrement et protection de la nature. Sur ce dernier point, il énumère cinq propositions : l'introduction d'un représentant qualifié de la protection de la nature dans les commissions communales ; l'exclusion de la délimination des périmètres, outre les terrains forestiers, des terres à trop faible valeur agricole ; la réalisation, grâce aux opérations de remembrement, d'ouvrages naturels ou destinés à la protection de la nature ; le maintien des talus et des points d'eau ; la confirmation de la compétence des commissions communales pour décider des travaux destinés à maintenir les équilibres naturels.

M. Méhaignerie note que la commission, allant plus loin que le projet, propose de rendre obligatoire la prise en compte de l'aménagement rural dans le remembrement et de supprimer la déclaration d'utilité publique.

M. CHRISTIAN BONNET : l'actif fondamental de l'aménagement foncier rural

M. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'agriculture, annonce qu'il acceptera la plupart des amendements proposés par *« la commission qu'elle justifie, à la différence de ceux qui, venant d'un côté ou de l'autre de l'Assemblée, travestissent la technique en politique »*. Après avoir constaté que *« le remembrement ne crée pas de surface nouvelle mais donne une efficience maximale aux surfaces disponibles »*, le ministre estime que les opérations de remembrement, terminées ou en cours, représentent au moins 50 % de celles dont la réalisation est justifiée.

M. Bonnet souligne, en conclusion, que *« la volonté d'assouplir et de dynamiser la procédure du remembrement agricole »*, que ce texte traduit, s'accompagne du désir de faire du remembrement *« l'outil fondamental de l'aménagement foncier rural »*.

Pour M. LUCIEN DUTART (P.C., Dordogne) : *« Si le projet comporte certaines dispositions auxquelles les communistes peuvent souscrire, il manque l'essentiel (...) : des garanties réelles de participation et de fonctionnement démocratique. »*

Pour M. JEAN PIERRE COT (P.S., Savoie), *« le projet vient à son heure »*, mais il est insuffisant. *« Pour ce qui est de la spéculation foncière, il aggrave,* déclare-t-il, *la situation »* puisque le texte ne tient aucun compte de l'existence des plans d'occupation des sols, et, en outre, donne à la commission municipale une mission d'urbanisation.

M. GABRIEL DE POULPIQUET (U.D.R., Finistère) regrette de ne rien trouver dans le projet qui puisse rendre les opérations de remembrement *« plus humaines et plus pratiques »*.

M. BERTRAND DENIS (rép. ind., Mayenne) demande que les coupes d'arbres abusives soient interdites lors des opérations de remembrement, que le regroupement des bâtiments d'exploitation soit facilité ; en outre, il constate que *« le cadastre ne suit pas toujours assez vite le remembrement »*.

Dans sa réponse aux intervenants, M. CHRISTIAN BONNET estime, notamment, que *« le processus de démocratisation »*, proposé par M. Dutard est *« tout à fait irréaliste et dangereux »*.

L'article premier, tendant à permettre à la commission communale de remembrement d'exclure du périmètre d'aménagement foncier les massifs boisés et les terres de faible valeur, dont l'inclusion entraînerait pour la collectivité des frais hors de proportion avec l'intérêt de ces aménagements, est adopté après que deux amendements déposés par l'opposition eurent été repoussés.

Une série d'amendements

Dans l'après-midi, les députés examinent une série d'amendements ayant pour but d'introduire un nouvel article après l'article premier, ce texte additionnel devant préciser la composition des commissions communales de réorganisation foncière et de remembrement. Après une longue discussion, les députés adoptent un amendement qui prévoit l'entrée dans ces commissions d'une *« personne qualifiée pour les problèmes de la protection de la nature, désignée par le préfet »*, et de *« trois propriétaires élus par le collège des propriétaires de la zone d'aménagement foncier »*.

Un second article additionnel est alors adopté, sur la proposition de M. Jean-Pierre Cot, malgré les avis défavorables de la commission de la production et du gouvernement, qui prévoit que la prise de possession ne se fasse pas avant que soient réalisées les voies d'accès aux parcelles.

Les députés adoptent, après l'avoir modifié, l'article 2, qui inclut dans les objectifs du remembrement l'aménagement rural, l'amélioration de l'exploitation rurale n'en étant plus l'objectif *« exclusif »* mais seulement *« principal »*. D'autre part, les députés, en adoptant un amendement de la commission de la production et des échanges, suppriment l'exigence de la déclaration d'utilité publique qui, jusqu'alors, ne permettait pas aux communes de disposer de l'assiette de terrains nécessaires à son développement.

L'article 3, après qu'un amendement de la commission des lois proposant une rédaction plus précise de l'article eut été adopté, est voté à main levée. Cet article définit les terrains à bâtir selon deux critères : la localisation à l'intérieur ou à proximité immédiate d'une agglomération et la desserte au jour de l'arrêté préfectoral instituant une commission de remembrement, par des voies d'accès et des réseaux d'eau et d'électricité.

Dans le cadre de la redistribution des lots, l'article 4 prévoit de confier à la commission départementale le soin de déterminer pour chaque nature de culture la marge de tolérance pouvant être admise entre apports et attributions.

L'article 5, de pure forme, et l'article 6, confirmant les dispositions prévues à l'article 2, sont adoptés. Après une intervention de M. ANDRE GLON (app. U.D.R., Côtes-du-Nord) qui invoquait la nécessité d' *« enrayer le déboisement »* et même de *« reconstituer les surfaces boisées »*, de telles opérations *« devant être étudiées simultanément et parallèlement aux opérations de remembrement »*, les députés adoptent les articles 7 (ajoutant à la liste des travaux connexes que la commission communale a qualité pour décider des travaux relatifs à la protection de la nature), ainsi que les articles 8 et 9 (donnant compétence à la commission communale, sur la demande du conseil municipal, pour décider de la création de voies communales).

Malgré l'avis défavorable du ministre de l'agriculture, qui l'estime *« irréaliste »*, les députés adoptent un amendement introduisant un nouvel article, qui a pour auteur M. Gabriel de Poulpiquet et qui limite la durée d'une opération de remembrement à cinq ans.

Un second article additionnel, qui autorise la commission communale à passer outre à l'opposition de plusieurs propriétaires s'ils possèdent moins de 25 % de la surface considérée et s'ils représentent moins de 50 % de l'ensemble des participants, est adopté.

Après que M. MAURICE DOUSSET (non-inscr.), Eure-et-Loir) eut souhaité que des mesures concrètes et financières soient prises pour aider les communes et activer les opérations de remembrement, l'ensemble du projet, mis aux voix, est adopté, les députés des groupes communiste et des socialistes et radicaux de gauche s'abstenant.

A. Ch.

LE NOUVEL ORDRE EUROPÉEN N'A PAS ORGANISÉ LA RENCONTRE INTERNATIONALE DE LYON.

M. Pierre Clémenti, président français de l'Action européenne représentant le Nouvel Ordre européen (extrême droite), nous a adressé une mise au point à propos de l'information publiée dans *le Monde* du 2 avril dernier, selon laquelle une nouvelle réunion de son mouvement avait eu lieu le 28 mars à Lyon. M. Clémenti écrit notamment :

« La réunion de Lyon, si elle a eu lieu, n'a rien à voir avec le Nouvel Ordre européen, dont nous sommes les délégués pour la France (...). Dans la mesure où quelques auteurs d'un rassemblement, le 28 mars à Lyon, auraient pu se réclamer de nous, nous sommes en mesure de démentir absolument toute affirmation de ce genre. » M. Clémenti précise : *« Ni Peuple et nation ni la légion verte, si ces organismes existent, ne sont participants du Nouvel ordre européen. »*

[Les groupes d'extrême droite Peuple et Nation (France) et Légion verte (Portugal), sans faire partie du Nouvel ordre européen — ce que « le Monde » n'a d'ailleurs pas prétendu, — se sont trouvés associés, parmi de nombreux autres, à la réunion internationale de Lyon, le 28 mars dernier.

S'il semble désormais certain, comme l'indique la lettre de M. Clémenti, que le N.O.E. n'était ni l'organisateur officiel de cette rencontre ni même représenté par ses dirigeants, en revanche, des membres de la tendance dite « nationaliste-populaire » de ce mouvement ont effectivement pris l'initiative de la réunion, qui a naturellement eu lieu à huis clos.

Ils y ont été aidés par le groupe Peuple et Nation, que dirige M. Burdeyron, ancien membre de l'Action européenne, et qu'une polémique avait justement opposé, en décembre dernier, aux dirigeants du N.O.E., MM. Clémenti et Amaudruz.

L'organisation de la rencontre de Lyon par les seuls « nationalistes populaires » du Nouvel Ordre européen, en l'absence du représentant en France du mouvement, pourrait, estiment plusieurs personnalités d'extrême droite, constituer l'amorce d'une scission.]

RÉUNIS EN CONGRÈS EXTRAORDINAIRE

Les C.D.R. sont à la recherche d'un nouveau style

Les comités pour la défense de la République ont réuni, samedi 12 avril à Bagnolet, un congrès national extraordinaire. Leur secrétaire général, M. Yves Lancien, devait, à cette occasion, demander à ses amis de procéder à une sérieuse remise en cause de leurs objectifs et de leurs méthodes.

Constitués dans la fièvre des événements de mai 1968 pour soutenir l'action du gouvernement et du général de Gaulle, et lutter contre les différentes formes d'agitation, les C.D.R. n'ont jamais, depuis la victoire électorale de l'U.D.R., les 23 et 30 juin suivants, réussi à retrouver de nouvelles raisons d'être. Pas plus qu'ils ne sont parvenus à surmonter l'ambiguïté persistante entre leurs objectifs déclarés — défense et illustration des institutions républicaines — et les méthodes beaucoup moins légalistes de certains de leurs membres.

Les grèves ayant marqué les débuts du gouvernement de M. Chaban-Delmas, avant la mise en place de sa politique contractuelle, devaient permettre aux C.D.R., à l'automne 1969, de refaire surface ; mais ce sont surtout les grands scrutins nationaux — élection de Georges Pompidou, puis de M. Giscard d'Estaing (après un soutien actif apporté au maire de Bordeaux au premier tour), législatives de 1973 — qui leur ont fourni des occasions d'agir.

Depuis l'élection de l'ancien ministre des finances, les comités pour la défense de la République se sont démobilisés. Leur malaise était d'ailleurs plus ancien : ils reprochaient depuis des années à l'U.D.R. de ne les considérer que comme un appréciable bataillon de colleurs d'affiches ou comme service d'ordre.

Aujourd'hui encore, les C.D.R. s'estiment traités avec quelque ingratitude, et leur secrétaire général écrit notamment aux militants, à propos de leur *« mission »* : *« Nous l'avons remarquablement accomplie (...), même si ceux qui paraissent le mieux s'en souvenir sont souvent nos adversaires. »*

Avec ce congrès extraordinaire, les comités pour la défense de la République cherchent à se débarrasser de l'image d' *« anciens combattants de mai 1968 »*, dont, sept ans après, ils demeurent à beaucoup d'égards prisonniers. M. Yves Lancien devait présenter vendredi après-midi aux congressistes un manifeste intitulé : *« Pour que la France avance »*, qui *« propose aux Français de se rassembler autour de trois grands objectifs nationaux »*. Le premier est *« un Etat démocratique fondé sur les institutions de la Ve République, le respect de toutes les libertés, la priorité absolue donnée au dialogue, l'épanouissement de nos régions et de nos départements et territoires d'outre-mer, une rénovation de notre justice, une information sans entraves et une éducation qui ne soit ni figée ni orientée »*. Les deux autres objectifs retenus par M. Lancien sont *« le rayonnement de la France »* et *« un nouvel humanisme »*, fondé notamment sur *« la participation, l'évolution permanente, la justice sociale, une politique hardie de la famille, une vision de l'avenir et le développement de l'esprit d'émulation »*.

Le projet de résolution sur lequel les congressistes devraient se prononcer comporterait également un changement d'appellation du mouvement, qui deviendrait le « rassemblement pour le civisme, le dialogue et la réforme » (le nouveau sigle, R.C.D.R., demeurant suffisamment proche de l'ancien pour satisfaire ceux que la modification pouvait trouver assez réticents).

Bien qu'ils envisagent d'attirer à eux quelques petits groupes de réflexion gaullistes, les dirigeants des C.D.R. se défendent de vouloir transformer leur mouvement en parti politique, et excluent formellement, par exemple, de présenter un jour des candidats aux élections.

B. B.

LE CONSEIL NATIONAL DU C.N.I.P.

Giscardiens et indépendants s'associent au sein d'une confédération

La fédération des républicains indépendants et le Centre national des indépendants et paysans ont décidé *« de constituer une confédération politique, intitulée confédération des indépendants, destinée à accueillir les formations, les élus et les citoyens qui se sont ralliés aux orientations politiques proposées au pays par le président Giscard d'Estaing »*. Cette décision a été annoncée à l'issue d'un déjeuner qui rassemblait, au ministère de l'intérieur les représentants des deux formations : MM. Michel Poniatowski, Jacques Dominati et Roger Chinaud pour les républicains indépendants; et MM. François Schleiter, Camille Laurens, Jacques Fouchier, Bertrand Motte, Guy Petit, Jean Legendre et François-Xavier Parent, pour le CNIP.

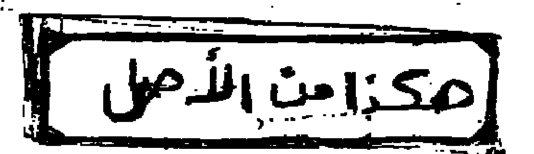
Recherché depuis 1970, le rapprochement entre républicains indépendants et indépendants et paysans s'était heurté à de nombreuses réserves. M. Poniatowski avait relancé le 25 juin 1974 l'idée d'un *« rassemblement de nature confédérale »* et finalement, après avoir été en panne, selon l'expression de M. Camille Laurens, le protocole d'accord a été signé.

Il a été décidé que la nouvelle confédération désignerait un président et un comité directeur. Les mouvements associés *« conservent leur autonomie d'action et d'expression »*, mais les négociations avec d'autres formations politiques se feront au niveau de la confédération.

Cette décision est intervenue à la veille du conseil national qu'a réuni le C.N.I.P. les vendredi 11 et samedi 12 à Montrouge.

Regroupés au sein de trois commissions, les quelque trois cents délégués ont étudié, vendredi après-midi, la réforme de l'entreprise, dont le rapporteur était M. Serge Dassault ; la situation de la *« politique générale »*, à partir du rapport de M. Jean Legendre, maire de Compiègne et président du conseil régional de Picardie, et la réforme électorale pour les élections municipales. Présidée par M. André Mignot, maire de Versailles, sénateur des Yvelines, cette dernière commission a insisté sur *« la nécessité de changer la loi actuelle »* et a proposé un régime proportionnel avec prime à la majorité, laquelle se verrait attribuer au moins les trois cinquièmes des sièges.

Dans son rapport de politique générale, M. Camille Laurens, secrétaire général, ancien ministre, a rappelé que, lors du premier tour des élections présidentielles, le C.N.I.P. avait reçu de *« hautes garanties »* concernant sa place au sein de la nouvelle majorité présidentielle mais que ses espérances avaient été *« partiellement déçues »*.



ÉDUCATION

AU LIEU D'ORLEANS

L'école de céramique de Sèvres s'installera à Limoges

L'Ecole nationale supérieure de céramique industrielle (E.N.S.C.I.) de Sèvres, dont la décentralisation était prévue à Orléans, sera transférée à Limoges en octobre 1977. Cette décision, prise au cours du comité interministériel du vendredi 11 avril, est loin de satisfaire tout le monde.

« *C'est une catastrophe* », déclare son directeur

« *C'est une catastrophe* », déclare M. Jean Peyssou, directeur de l'E.N.S.C.I., « *un gaspillage d'énergie* », selon M. Max Plan, président de l'université d'Orléans ; « *Cela va conforter nos activités* », estime M. Pierre Fauchais, président de l'université de Limoges. L'Ecole nationale supérieure de céramique industrielle accueille une centaine d'élèves et forme des ingénieurs en quatre ans. Un enseignement portant à la fois sur les céramiques traditionnelles et sur des matériaux nouveaux lui permet d'offrir à ses élèves (spécialistes des techniques de formation et d'utilisation des matériaux) des débouchés variés dans l'industrie thermique, nucléaire, l'électricité, l'électronique, l'optique, l'opto-physique, la chimie minérale, la pétrochimie, la carbochimie, ainsi que la prospection géologique et les mines.

L'E.N.S.C.I. voisine à Sèvres avec l'Institut de céramique française (I.C.F.), institut de recherche privé, fondé par la profession et conventionné par le ministère de l'éducation nationale dans le cadre de la loi d'orientation sur la formation professionnelle. L'I.C.F. assure la formation continue d'environ cinq cents personnes par an. Avec des professeurs, des techniciens, des laboratoires et du matériel communs, l'E.N.S.C.I. et l'I.C.F. forment un « tandem ».

En raison de l'ampleur des débouchés, le nombre d'offres d'emplois (soixante-dix à quatre vingts par an) dépasse celui des ingénieurs qui sortent de l'école ; installée dans des locaux vétustes, celle-ci ne peut former que vingt-cinq diplômés par an. « *Il faudrait doubler les effectifs actuels* », estime le directeur de l'E.N.S.C.I. En 1969, les deux établissements avaient demandé leur extension ; celle-ci étant impossible aux alentours immédiats de Paris, une décentralisation sur le campus d'Orléans-La Source avait été envisagée. Orléans — dont l'université dispense un enseignement concernant l'étude des matériaux et où sont installés quatre laboratoires spécialisés du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) ainsi qu'un bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.) — offre en effet un environnement scientifique adapté.

L'installation de l'E.N.S.C.I. et de l'I.C.F. à Orléans, qui semblait décidée depuis le 18 octobre 1973, a été brusquement remise en question à la fin de l'année 1974. Par ordre du secrétariat d'Etat aux universités, l'E.N.S.C.I. devait se transférer à Limoges, qui mettait à sa disposition un terrain de 7 hectares et dont le conseil régional offrait une subvention de 2 millions « *C'est une erreur fondamentale*, dit M. Peysson ; *Limoges est spécialisée dans la porcelaine, et il ne faut pas assimiler celle-ci à la céramique ; la porcelaine ne représente que 3 % de l'enseignement dispensé par l'E.N.S.C.I. Le transfert de l'E.N.S.C.I nécessite trois conditions essentielles : un environnement scientifique suffisant, la possibilité pour les chargés de cours vacataires de venir assurer leur enseignement et, à proximité de l'école, des industries où les élèves puissent effectuer leurs stages pratiques. Présentes à Orléans, ces conditions sont inexistantes dans le désert limousin.* »

« *Limoges peut parfaitement accueillir l'E.N.S.C.I.* », répond M. Bertet, conseiller technique auprès de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, qui reproche à l'école son « *conservatisme* » : « *Les difficultés d'adaptation peuvent être surmontées en changeant les méthodes d'enseignement et notamment en employant des professeurs à plein temps à la place des vacataires.* » De son côté, la DATAR (1) estime que l'implantation à Limoges est la « *seule acceptable* », le transfert à Orléans étant une « *fausse décentralisation* ». « *Nous ne sommes pas opposés à une transplantation « logique* », déclare M. Peyssou : *l'école et l'institut auraient pu se transférer facilement à Lyon, Grenoble ou Dijon où l'environnement industriel et scientifique est satisfaisant.* » Estimant que sa clientèle ne « *suivra pas* », le conseil d'administration de l'I.C.F a décidé, pour sa part, que l'institut n'ira pas à Limoges Cette rupture du tandem ne fera qu'affaiblir l'école

Le choix de Limoges est, en fait, politique. Ce n'est un mystère pour personne que le premier ministre, M. Jacques Chirac, est intervenu personnellement dans ce sens. C'est un « cadeau » à la région du Limousin, qui est son fief politique.

L'installation de plusieurs établissements d'enseignement supérieur — des instituts universitaires de technologie notamment — s'est déjà faite en raison de considérations purement électorales. « *Nous avons l'impression d'être une balle de ping-pong que se renvoient les politiciens* », déclare M. Peyssou

MICHAËLA BOBASCH.

(1) Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.

A Caen

L'université est impuissante à se donner un président

De notre correspondant

Caen. — L'université de Caen n'a toujours pas de président. La troisième séance d'élection — vendredi 11 avril — depuis la démission de M. Jacques Izard, en janvier dernier, n'a pas été plus fructueuses que les précédentes (*le Monde des 26 janvier et* 20 février). En janvier, c'est la vacance de dix sièges étudiants du conseil qui n'avait pas permis à M. Armand Frémont, directeur adjoint de l'unité d'enseignement et de recherche des sciences de la terre et de l'aménagement régional, de dépasser trente-sept suffrages alors que quarante étaient nécessaires. En février, c'est une interprétation nouvelle du secrétariat d'Etat aux universités qui, considérant un professeur sans chaire comme un professeur non titulaire, obligeait M. Frémont à passer le cap des cinquante-trois voix pour être élu, ce qu'il ne parvenait pas à faire en totalisant seulement quarante et un suffrages.

Vendredi soir, l'impasse s'est poursuivie après cinq heures de réunion, car M. Frémont n'a pas retrouvé les voix des précédents scrutins. La séance avait pourtant bien débuté pour lui puisque, par trente-neuf voix contre trente-deux — ce vote motivant d'ailleur la sortie de séance du recteur, M. Yves Martin, — le conseil de l'université avait décidé de considérer un professeur sans chaire comme titulaire, donc comme éligible à la majorité de quarante voix à partir du troisième tour de scrutin, le conseil comprenant soixante-dix-neuf membres

M. Frémont obtenait trente-trois et trente-quatre suffrages aux deux premiers tours, puis culminait à trente-six au troisième, mais plafonnait ensuite à ce niveau alors que M. Max Robba, vice-président de l'université, président par intérim, ayant recueilli dix et vingt-deux voix dans les premiers tours, se portait officiellement candidat et obtenait jusqu'à trente-trois suffrages sur soixante-treize votants.

Après le septième tour de scrutin, et pour la troisième fois, le conseil constatait son impuissance à se donner un président. Si rien de nouveau ne se produit d'ici au 26 avril, date d'expiration du mandat de vice-président de M. Robba, le secrétaire d'Etat, M. Jean-Pierre Soisson devra désigner un administrateur provisoire pour prendre la direction de l'université.

LOIC HERVOUET.

● *Une réunion de « coordination des comités de lutte contre la réforme Haby* » a eu lieu vendredi 11 avril au centre universitaire Jussieu. Elle rassemblait environ deux cents lycéens et collégiens, représentant plus de cinquante établissements secondaires de Paris et de la région parisienne. Selon ces délégués, le report de la discussion du projet de loi constitue « *une première victoire* » ; mais ils ont déploré l'isolement du mouvement des lycéens malgré les appels à l'alliance avec les travailleurs. Les comités vont préparer une « *grève générale* » dans l'hypothèse d'une discussion de la réforme au Parlement. Le rassemblement national des 26 et 27 avril a été confirmé.

● *Manifestation d'élèves à Poitiers.* — Huit cents lycéens ont défilé vendredi 11 avril dans les rues de Poitiers pour protester contre le projet de réforme de M. Haby. Les manifestants ont tenté d'approcher du palais des congrès où M. Edgar Faure présidait le colloque du nouveau contrat social. Mais un cordon de policiers a empêché les lycéens d'atteindre leur but et, après le retour du cortège à son point de départ, la dispersion a eu lieu dans le calme. — *(Corresp.)*.

JUSTICE

A COLMAR

Une « grande explication » est attendue sur le fonctionnement de la juridiction commerciale

Colmar. — Apparue depuis plusieurs mois déjà, la contestation de certaines décisions de la chambre commerciale (1) de Colmar et du syndic qu'elle désigne en matière de faillite et de règlement judiciaire pourrait connaître prochainement de nouveaux développements (« le Monde » du 26 février). Une nouvelle fois saisie de la liquidation des Transports Gerig, la cour d'appel de Colmar a décidé, le 9 avril, de reporter au 23 avril les débats. Mais ceux-ci seront plus étendus que prévu et devraient donner lieu à des éclaircissements attendus.

De notre envoyé spécial

Parmi plusieurs affaires comparables dont les dossiers sont aujourd'hui examinés au ministère de la justice, celle de M. Fernand Gerig est sans doute la plus exemplaire. Dans ce cas, comme dans d'autres, on reproche au syndic, Me Guy Stieger, et à la juridiction sous le contrôle de laquelle il agit de vouloir procéder avec une hâte surprenante pour des faillites qui ne paraissent pas toujours évidentes. On s'étonne de la rapidité avec laquelle un règlement judiciaire est converti en liquidation des biens et de la manière dont ces mesures s'accompagnent de poursuites pénales.

Les intéressés, d'autre part, ne comprennent pas que ces liquidations semblent souvent se faire au détriment de la masse des créanciers, le syndic étant soupçonné de sous-évaluer manifestement les biens qu'il a la charge d'administrer De plus, de graves présomptions d'irrégularité pèsent sur certaines décisions prises par Me Stieger ou les juges de la chambre commerciale.

La cour d'appel a déjà annulé le jugement transformant le règlement judiciaire des Transports Gerig en liquidation des biens. La situation est telle que les créanciers se font parfois, et paradoxalement, les alliés et les défenseurs de leurs débiteurs. C'est le cas de la société SAVIEM pour M Gerig. Conjointement avec ce dernier, la SAVIEM a demandé la révocation du syndic. D'autres demandes en ce sens ont été également formulées et à chaque fois rejetées.

Jusqu'alors, des procédures complexes et fragmentées, la difficulté des recours, n'ont pas permis de débattre du fond et de l'ensemble de l'affaire Les différentes parties n'ont pas eu l'occasion de confronter réellement leurs points de vue. M. Gerig et ses défenseurs, ainsi que les représentants de la Saviem, ont l'impression que dans les diverses instances l'avis du syndic a toujours prévalu En cela, ils mettent en cause la loi de juillet 1967, qui accorde aux syndics et aux juridictions commerciales une compétence et des pouvoirs étendus. L'exemple de Colmar, sous cet aspect, n'est pas isolé Le mauvais fonctionnement des tribunaux de commerce est aujourd'hui dénoncé dans d'autres villes

Mais après l'audience du 9 avril, dans l'affaire Gerig, ce débat et cette confrontation semblent désormais possibles En effet, les avocats de M. Gerig ont demandé à la cour la comparution personnelle de leur client. « *En raison des conditions très particulières de ce procès*, a déclaré Me Wendling, *il est indispensable d'entendre M Gerig. Tout au long de la première instance, M Gerig s'est trouvé confronté à un univers qu'il ne comprend plus Il estime n'avoir rencontré qu'incompréhension (...) Il n'a plus confiance dans la sérénité de la justice Il doit pouvoir s'en expliquer très précisément* »

Contre toute attente, la cour, après s'être retirée pour délibérer sur ce point, a non seulement accepté cette requête mais encore a déclaré qu'elle ne pouvait qu'ordonner la comparution personnelle de toutes les parties au procès. Ainsi, Me Stieger devra être entendu en même temps que M Gerig et le représentant de la Saviem, principal créancier A n'en pas douter, ceux-ci saisiront l'occasion pour que le syndic réponde à leurs questions et accusations. Ils seront pratiquement, et pour la première fois, en situation de provoquer un véritable débat contradictoire.

Ils pourront notamment demander pourquoi l'entreprise Gerig n'a pu obtenir un concordat et mettre ainsi fin à ses difficultés. Selon eux, une banque suisse était décidée à accorder un prêt de 20 millions de francs mais elle en a été dissuadée par Me Stieger, déclarant que le passif de la société était trois fois supérieur à l'actif, alors que quelques jours plus tard il faisait savoir à la Saviem que ce passif et cet actif s'équilibraient à 600 000 F près.

« *Nous pourrons peut-être le 28 avril avoir enfin une grande explication* », déclarait M Gerig, après la décision de la cour Pour M. Gerig et ses défenseurs, cette décision qui leur est favorable était d'autant plus inattendue que l'écho donné par la presse à la contestation visant le syndic et la chambre commerciale avait été plutôt mal accueilli par les magistrats de Colmar. Il semble même qu'ils se soient réunis le mois dernier pour se concerter à ce propos, et il convient de noter qu'en Alsace le président et le juge-commissaire des juridictions commerciales sont des magistrats professionnels et non des juges consulaires.

On remarquera enfin que cette audience du 23 avril a été fixée au moment où l'on apprend à Colmar que le ministère de l'économie et des finances et le ministère de la justice, à la suite de diverses interventions, ont chacun pour leur part demandé une enquête sur certains aspects de quelques affaires traitées par Me Stieger et la chambre commerciale.

FRANCIS CORNU.

(1) Appellation du tribunal de commerce dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle.

Pour utilisation abusive des archives

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE DEMANDE LA SAISIE DU LIVRE « LE MYSTÈRE GAMELIN »

Le ministre de la défense vient de demander la saisie de la totalité des exemplaires d'un livre intitulé *le Mystère Gamelin* (1), consacré à l'ancien chef d'état-major général. L'auteur de cet ouvrage est le colonel Pierre Le Goyet ancien chef de la section contemporaine et de la section études du service historique des armées. L'affaire sera examinée le 14 avril, en référé devant le tribunal de grande instance de Paris par M Jean Vassogne son président.

Le ministre de la défense reproche à l'auteur d'avoir manqué à « *l'obligation de discrétion qui s'impose à tout agent de l'Etat* » et d'avoir fait usage des archives qui ne peuvent être utilisées sans autorisation spéciale. Dans le texte de l'assignation, il est précisé que « *les archives des armées sont ouvertes aux recherches quand elles datent de plus de cinquante ans ce délai devant être réduit à trente ans à compter du 8 mai 1975* ».

(1) Presses de la Cité.

L'incendie du C.E.S. Pailleron

L'ANCIEN DIRECTEUR DES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES EST INCULPÉ D'HOMICIDES INVOLONTAIRES.

M. Jean Reynaud, conseiller référendaire à la Cour des comptes, ancien directeur des équipements au ministère de l'éducation nationale, a été inculpé, le vendredi 11 avril, d'homicides et de blessures involontaires par M Jean Sablayrolles, juge d'instruction, chargé du dossier sur l'incendie du C.E.S. de la rue E.-Pailleron, à Paris-19e, qui fit vingt morts et six blessés le 6 février 1973. Cet incendie criminel avait été allumé par deux jeunes garçons, mais les conséquences auraient pu en être beaucoup moins graves si tous les règlements de construction et de sécurité avaient été scrupuleusement respectés.

Mis en cause dans le dossier du juge Sablayrolles, M. Reynaud, qui est actuellement directeur de l'Office français des techniques modernes d'éducation, savait depuis le mois de janvier qu'il allait être inculpé puisque la chambre criminelle de la Cour de cassation, s'agissant d'un magistrat de l'ordre administratif, avait autorisé les poursuites contre lui en désignant précisément M. Sablayrolles pour instruire l'affaire. M. Reynaud s'était aussitôt défendu publiquement d'avoir commis la moindre faute.

L'inculpation de M. Reynaud est la cinquième dans cette affaire.

LA COMMISSION EUROPÉENNE SAISIE D'UNE PLAINTE DU « SUNDAY TIMES »

Un tribunal britannique a-t-il porté atteinte à la liberté d'expression ?

Strasbourg. — Un tribunal peut-il interdire à un organe de presse la publication d'un article ? La Commission européenne des droits de l'homme devra répondre à cette question. La liberté d'expression constitue en effet la toile de fond d'une affaire que la Commission des droits de l'homme vient de déclarer recevable. La cause a été portée devant l'instance de Strasbourg par le *Sunday Times* et son rédacteur en chef, M. Harold Evans, qui mettent en cause le gouvernement du Royaume-Uni. Les requérants allèguent que la décision du tribunal britannique interdisant la publication dans le grand hebdomadaire londonien d'une enquête concernant les enfants victimes de la thalidomide constituait une violation de l'article 10 de la convention européenne des droits de l'homme qui garantit le droit à la liberté d'expression.

En septembre 1972, le *Sunday Times* avait publié un article intitulé : « *Nos enfants victimes de la thalidomide. Une honte pour le pays* » Il annonçait en même temps qu'il allait revenir ultérieurement sur les causes de la tragédie ainsi que sur la fabrication et les essais du médicament responsable de tant de malformations chez les nouveau-nés C'est alors que le fabricant et vendeur de la thalidomide en Grande-Bretagne, la Distillers Company (Biochemicals) Ltd fit valoir auprès du procureur général que l'article du *Sunday Times* constituait une ingérence dans une affaire en instance devant la justice.

En novembre 1972, après intervention du procureur, la Haute Cour prenait une décision interdisant la publication de l'article annoncé Celle-ci fut annulée sur appel du *Sunday Times*. Mais le procureur général interjeta appel à son tour auprès de la Chambre des lords La juridiction suprême confirma la décision du premier tribunal selon laquelle l'article proposé entravait le cours d'une procédure judiciaire en instance ainsi que celui de négociations en vue de parvenir à un règlement entre les plaignants, parents d'enfants victimes de la thalidomide, et la Distillers Ltd.

A la suite de la déclaration de recevabilité, la Commission des droits de l'homme va entamer une double procédure. Elle procédera à un examen contradictoire de la requête avec les représentants des deux parties et, en même temps, elle se tiendra à la disposition des intéressés en vue de parvenir à un règlement amiable de l'affaire.

J.-C. H.

La fusillade de Puteaux devant la cour d'appel

LE PARQUET DEMANDE UNE CONFIRMATION PARTIELLE DES PEINES PRONONCÉES EN PREMIÈRE INSTANCE.

Devant la onzième chambre de la cour d'appel de Paris, M. Besnard, avocat général, a demandé la confirmation de trois condamnations prononcées l'an dernier, en première instance, dans l'affaire de la fusillade de Puteaux (« le Monde » du 16 et du 19 mars 1974).

Dans la nuit du 26 au 27 février 1971, au cours de la campagne des élections municipales, M. Salah Kaced, un colleur d'affiches au service de M. Georges Dardel, sénateur socialiste des Hauts-de-Seine, avait été tué d'une balle de 9 millimètres par un partisan de M. Charles Ceccaldi-Raynaud, maire sortant de Puteaux, élu avec l'appui de l'U.D.R.

A l'encontre de M. Antoine Gianni, beau-frère de M. Ceccaldi-Raynaud, et de MM. Antoine Canonnicci et Marcel Bensadoun, poursuivis pour des délits qui ne sont pas amnistiables (port d'armes et infraction à la loi anti-casseurs), l'avocat général a demandé que leurs peines de deux années d'emprisonnement soient maintenues. Mais, après avoir fait remarquer qu'un certain nombre d'infractions commises dans cette affaire étaient effacées par la dernière loi d'amnistie, M. Besnard a déclaré que les poursuites devaient être abandonnées contre M. Pierre Debrossard, l'inculpé le plus lourdement sanctionné par le tribunal correctionnel. Ce dernier avait été condamné à trois ans d'emprisonnement pour coups et blessures volontaires et violences avec port d'armes.

RELIGION

En tant que président de la commission épiscopale de l'opinion publique

Mgr Jean Badré critique une émission télévisée sur Jésus

Mgr Jean Badré, évêque de Bayeux et président de la commission épiscopale de l'opinion publique, a fait diffuser le communiqué suivant :

« *Le jour de Pâques, une émission de télévision diffusée en fin de soirée rassemblait un certain nombre de personnes d'avis divergents autour du « fait Jésus ». De nombreux croyants se sont émus, au fil des minutes, tant le contenu de l'émission leur paraissait inacceptable. Certains ont protesté.* »

L'émission visée a été diffusée par TF 1 sous le titre : « *Jésus, que savons-nous de lui ?* », avec la participation du Père Cousin, dominicain, de l'abbé Jean-François Six, responsable du secrétariat français pour les non-croyants, du pasteur Etienne Trocmé, du rabbin José Eisenberg, de MM. Gilbert Mury (marxiste), Philippe de Suarez et Emile Gillabert.

Un entretien de cette sorte, où se rencontrent des chrétiens rattachés à une Eglise, des non-chrétiens ou des penseurs indépendants offre les inconvénients de ses avantages. Les catholiques doivent-ils y tenir un langage apologétique, au risque d'être incompris, ou bien jouer le jeu d'un dialogue respectueux des autres opinions ? Mgr Badré pose ainsi implicitement l'important problème de l'attitude à observer par les chrétiens, quand ils se trouvent au contact de personnes ayant d'autres convictions. Discrétion ou controverse ?

Nous avons demandé à l'abbé Jean-François Six sa réaction devant le communiqué de Mgr Badré :

« *Oui, Mgr Badré*, nous a-t-il répondu, *a raison : cette émission n'était pas, comme celles du dimanche matin, une émission « catholique ». Il y avait là, sur sept personnes, trois chrétiens ; les quatre autres ont affirmé leurs propres convictions : juive, ou marxiste, ou gnostique.*

» *Quatre sur sept. Or, pour reprendre la profession de foi que j'ai exprimée ce soir-là, combien y a-t-il de Français pour dire de Jésus qu'il est* « une très forte personnalité, avec une tendresse humaine extraordinaire. Un vrai prophète. Il a toute la vie de Dieu en lui. Et il est vraiment ressuscité, ressuscité aujourd'hui même » ?

» *Un Français sur quatre y croient, pas plus.*

» *Nous, chrétiens, allons-nous seulement nous voiler la face et refuser de voir que les trois « autres », sur quatre, existent ? Ou bien notre foi aura-t-elle enfin assez d'audace pour se confronter aux questions que nous posent ceux qui ont d'autres convictions que nous ?*

» *C'est, pour moi, un signe que le texte de Mgr Badré soit daté du 9 avril 1975, date précise du dixième anniversaire du secrétariat pour les non-croyants, tandis que le pape Paul VI, qui a dit :* « L'Esprit Saint nous parle aujourd'hui à travers l'incroyance de tant et tant de nos contemporains. »

NOUVELLES BRÈVES

● *Trois jockeys ayant participé au prix Bride Abattue*, le tiercé couru le 9 décembre 1973 à Auteuil, ont été inculpés et placés sous mandat de dépôt le vendredi 11 avril devant la porte de l'ap- M Jean Michaud, pour complicité de tentative d'escroquerie et infraction à la législation sur les courses. MM. Roland Kleparski, Robert Lautier et Michel Jathan, sont accusés de ne pas avoir loyalement disputé leurs chances en retenant leurs chevaux pour laisser gagner des outsiders. Au total, le dossier du juge Michaud retient quarante et une inculpations.

● *Lyon : attentat contre l'appartement de M. Louis Joxe.* — Une pain de plastic de faible importance a explosé, vendredi 11 mars, devant la porte de l'appartement de M. Louis Joxe, député U.D.R. du Rhône, situé, 76, rue Montgolfier, à Lyon (Rhône). L'explosion n'a provoqué que de légers dégâts aux volets. M. Louis Joxe avait, en 1962, signé les accords d'Evian en qualité de ministre d'Etat chargé des affaires algériennes. L'attentat n'a été, jusqu'à présent, revendiqué par personne.

● *Affaire Portal : toute la procédure sera communiquée à la Cour de cassation.* — Saisie d'une requête en suspicion légitime contre M. Terral, juge d'instruction à Montauban, par Mme Anna Portal et sa fille Marie-Agnès (*le Monde* du 6-7 avril), la chambre criminelle de la Cour de cassation a rendu, vendredi 11 avril, un arrêt dans lequel elle ordonne que toute la procédure lui soit communiquée.

● *Deux objecteurs de conscience*, MM. Jean-Pierre Bretonnière, vingt-six ans, et Francis Borgniat, vingt-quatre ans, ont été condamnés, vendredi 11 avril, à seize mois d'emprisonnement, dont douze avec sursis, par le tribunal permanent des forces armées de Rennes, pour insoumission en temps de paix et refus d'obéissance.



Le Monde aujourd'hui

MŒURS

L'homosexualité : ni une faute ni un péché, ni un vice, mais un fait

LA vague de « libération » sexuelle verbale, apparente, qui a déferlé sur la France depuis six ou sept ans a profité et c'est, si l'on ose écrire, bien naturel, à l'homosexualité. Dire si, concrètement, la vie des homosexuels en a été transformée serait aventureux.

Il y a plusieurs manières d'aborder la question de l'homosexualité. Toutes ne visent pas le même public. Depuis le début de l'année, on peut trouver dans les kiosques une revue mensuelle baptisée *Homo*, abondamment illustrée de photos d'hommes nus ou de dessins. Il ne s'agit pas d'une publication confidentielle destinée à quelques amis choisis. Le tirage des deux premiers numéros a été de cent mille exemplaires qui, dit-on, ont été vendus pour la plus grande partie. « *Homo*, affirme sa rédaction dans un éditorial, *existe pour ceux qui pratiquent, mais aussi pour tous ceux qui admettent et veulent comprendre* ». Pour nous aider, on nous propose des témoignages, un lexique, une « *rencontre avec Marc et Charles, couple d'homosexuels* », un entretien avec un prostitué du quartier du Palais-Royal, à Paris. N'aura-t-on pas très vite fait le tour de la question ? C'est l'impression qui se dégage à la lecture de cette revue, qui a assurément un mérite : être la première du genre ; et aussi un défaut : être aussi simpliste que les pseudo revues de sexologie destinées aux hétérosexuels.

Un travail de bénédictins

A l'opposé de la rédaction de *Homo*, c'est à un travail de bénédictins que se sont attelés, en 1971, deux chercheurs, Michel Bon, sociologue, et Antoine d'Arc, psychologue. Ils ont lancé une vaste enquête auprès des adhérents du club Arcadie, seul mouvement homophile existant en France. Plus d'un millier d'homosexuels ont répondu à leurs questions, les plus anodines comme les plus intimes. Il en est sorti, à la fin de 1974, un énorme ouvrage aussi austère et pesant que solide et documenté, probablement l'approche la plus fine et la plus complète tentée en France sur la question.

Même si la lecture des cinq cent vingt pages du *Rapport sur l'homosexualité de l'homme* (1) est parfois rebutante, il faut convenir qu'elle est riche d'enseignements inédits ou inattendus. Tous les aspects de la vie des homosexuels ont été analysés, codés, mis en corrélation, qu'il s'agisse de la psychologie des parents, de l'attitude de la société, de son acceptation plus ou moins grande, des pratiques sexuelles. Au fil des tableaux, des analyses minutieuses, on apprend que 69 % ont eu une enfance heureuse et une mère affectueuse, que « *un quart seulement des homosexuels ont eu, étant enfants, des jeux de filles* », que « *la pratique sexuelle préférée est liée à l'âge* ». On apprendra avec quelque étonnement qu'un homosexuel sur six est ou a été marié, beaucoup, il est vrai, ayant divorcé, et qu'un sur dix a eu des enfants. Plus étonnant encore, selon les auteurs de l'enquête, « *4 % des homophiles célibataires ont des enfants* ». On apprendra toutefois qu'« *un homophile marié a vingt et une fois plus de chances d'avoir un enfant qu'un homophile célibataire* », ce qui méritait d'être noté.

On n'en finirait pas de relever toutes les précisions curieuses, inédites ou connues, contenues dans ce rapport. Il s'agit d'un ouvrage de référence auquel il manque peut-être, de la part des auteurs, un commentaire se dégageant du fouillis asphyxiant des chiffres. Ce travail de réflexion et de synthèse, l'abbé Marc Oraison, qui est aussi médecin, le fait à sa manière dans un livre sur *la Question homosexuelle* (2). Celui qui, depuis plus de vingt ans, a reçu dans son bureau de psychothérapeute (et de prêtre) des dizaines et des dizaines d'homosexuels a voulu seulement nous dire « *ce qu'il en pense* ».

Les questions de Marc Oraison

Dans un ouvrage écrit au fil d'une plume intelligente qui n'a pas le temps de fouiller une idée qu'une autre surgit déjà, Marc Oraison propose une interprétation moyenne de l'homosexualité. Moyenne parce qu'elle se situe à mi-chemin de la condamnation et de l'exaltation. A mi-chemin, ou plutôt ailleurs : il ne juge pas, il ne glorifie pas, il analyse à la lumière de l'expérience thérapeutique.

Ne voulant pas se laisser prendre au « *piège des mots* », il affirme d'emblée que « *l'homosexualité n'existe pas ; ce qui existe, ce sont des sujets humains qui, à partir du moment où la conscience de la sexualité est vraiment acquise, éprouvent des émotions ou des attirances explicitement sexuelles pour des sujets de même sexe qu'eux* ». A partir de l' « *observation du réel* » qui a fait renoncer Marc Oraison à ses préjugés anciens, l'auteur donne son explication du fait homosexuel, fait individuel qu'on ne peut mettre sur le compte d'une prétendue « société » fautive.

BRUNO FRAPPAT.

(Lire la suite page 15.)

(1) *Rapport sur l'homosexualité de l'homme*, par Michel Bonn et Antoine d'Arc. Editions universitaires, 526 pages, 199 F.

(2) *La Question homosexuelle*, par Marc Oraison. Ed. du Seuil, 174 pages, 25 F.

CONSOMMATION

Comment parler de l'enfant à l'enfant, pour l'enfant

UN thermomètre pour prendre la température du yaourt, un anneau de dentition « réfrigérant », un autre aromatisé à la vanille, une « sucette éducative », une assiette chauffante avec sujets flottants (?) et fixation automatique par ventouse, un lave-tête en caoutchouc extensible avec bec d'écoulement, une tasse inversable au débit réglé par succion, un bonnet pare-chocs, ce sont là quelques-uns des « petits riens dont on ne saurait se passer » que proposent aux bébés les magasins spécialisés, et certaines pharmacies...

Ce n'est pas tout. Trois fabricants au moins veulent infliger à Bébé une gamme de sept produits pour le bain. Un quatrième fabricant en propose neuf. Peu importe l'avis des médecins qui considèrent comme suffisants l'eau tiède et le savon de Marseille...

Plusieurs eaux de source se disputent l'honneur de plaire à Bébé. Le fabricant d'un nouveau stérilisateur de biberons, dont le principe actif est le chlore, nous assure que la stérilisation à l'eau bouillante est généralement inefficace. Pour peu qu'elle soit crédule, la jeune mère finit par se convaincre que, faute de tel ou tel produit, son bébé risque fort de passer l'arme à gauche.

Mais le matraquage publicitaire commence bien avant la naissance de Bébé. La future mère reçoit de la Sécurité sociale un livre de conseils gratuit qui doit être largement amorti par les encarts publicitaires. D'autre part, elle verra peut-être un film sur l'accouchement sans douleur, réalisé par un fabricant de lait en poudre.

A la clinique, l'accouchée reçoit souvent, alors qu'elle est en état de moindre résistance, une avalanche d'échantillons divers. Parfois, le personnel para-médical lui conseille impérativement telle marque de lait (en poudre, ou de toilette).

En sortant de la clinique, elle achètera au « prix d'usine » un landau aussi cher qu'au détail. Si pratique, mais si cher, le tout-à-jeter (couche, culotte, bavoir, serviette) est une aubaine pour la maman et plus encore pour le fabricant de telles commodités. On a calculé combien d'hectares de forêt il fallait abattre pour publier un numéro dominical du *New York Times*. Nul, à notre connaissance, ne sait combien d'hectares un bébé consomme depuis sa naissance jusqu'à deux ans et demi.

Une preuve d'amour

Dès trois ou six mois, Bébé est très exigeant pour la variété de ses mets. C'est du moins ce qu'affirme la publicité qui lui assène des gammes de douze soupes en sachets et de cinquante petits pots, dont les moins onéreux (carottes, épinards) reviennent tout de même à environ 14 F le kilo.

Comme il est encore trop tôt pour faire de Bébé un consommateur averti, les publicistes s'adressent à la maman, inexpérimentée de préférence : on peut alors décupler ses craintes naturelles, imaginer quantités de catastrophes que seul le produit X permet d'éviter, faire miroiter l'espoir que, avec le produit Y, Bébé sera herculéen ou génial. Ou protégé. C'est ainsi qu'on vante la sécurité des sièges pour auto, alors qu'aucune des dix marques testées par *Que choisir ?* (numéro 84) n'est sûre à plus de cinquante kilomètres à l'heure.

Les publicistes cherchent enfin à convaincre la mère que, en entourant Bébé d'innombrables gadgets dont il se moque éperdument, elle lui donne une preuve d'amour, pour compenser, peut-être, les caresses qu'elle n'a pas toujours le temps de dispenser. En effet, « *il y a mille façons de protester de son amour. Aimer, c'est donner, c'est recevoir, c'est protéger celui qu'on aime... C'est savoir ce qui sera, pour ceux qu'on aime, le plus salutaire. Et le papier hygiénique S est celui qu'il leur faudra toujours. On le trouve maintenant en quatre coloris et en blanc* ».

De toute façon, on touche une corde sensible dès qu'on invoque l'enfant : « *Pour une petite fille, le pull-over de Maman doit être très doux* », affirme péremptoirement un fabricant d'adoucissant-textiles. La machine à laver X permet de se consacrer davantage à ses petits. Avec les tampons Y Maman peut se promener dans la forêt avec sa fille. Avec le grille-pain Z, « *voilà vos enfants prêts à dévorer à belles dents leurs tartines croustillantes* ». Elle est, en outre, autorisée à « *partager leur plaisir* ».

L'eau et les colorants

Autre aubaine pour la mère de famille, les plats pré-cuisinés. Mais s'ils la dispensent de tout travail culinaire, de toute œuvre créatrice, elle se sentira vaguement coupable, peut-être inutile. Ces plats ont donc encore besoin d'être mijotés, lui affirme-t-on : « *Un dessert tout prêt, mais c'est Maman qui ajoute le lait.* » « *Les vrais bons petits plats, c'est quand même ceux que Maman prépare elle-même* » (mais avec une céréale à cuisson rapide).

Ailleurs, elle est incitée à s'offrir en véritable femme-objet à l'admiration de ses enfants. C'est le sens d'une photographie publicitaire, où l'on voit un garçonnet qui contemple, ébloui, sa maman frisottée grâce à un « peigne soufflant » électrique. C'est encore un enfant qui sert d'hameçon dans une publicité pour la bière F : un garçonnet, assis sur un tonneau, en engloutit un grand verre.

Si les aliments pour bébés sont assez rigoureusement contrôlés (1), ceux que l'on propose aux plus grands ne sont pas toujours irréprochables. Catastrophiques pour les dents, les sucettes se présentent au besoin comme « médicament vendu en pharmacie », avec calcium, vitamine D, fer, phosphore, magnésium et manganèse incorporés. Il y a encore de l'amarante (2) dans les sirops de fruits et les bonbons d'un rouge trop vif. Les boissons fruitées destinées aux enfants, contenant jusqu'à 90 % d'eau ajoutée, coûtent presque aussi cher que les « 100 % jus de fruits ».

Identification

Après avoir visé la mère, la publicité s'attaque ensuite directement au marmot avec une habileté inspirée des conseils du psychologue. Le soir, lorsque Maman est occupée dans la cuisine, Junior a l'œil rivé sur la télévision. C'est le meilleur moment pour lui présenter un *spot* montrant un jeune qui déroule un rouleau de papier hygiénique à travers toute la maison. Dans un autre *spot*, un tout-petit chipe à son voisin une cuillerée de purée instantanée. De tels actes ont, pour le téléspectateur en herbe, tout l'attrait de l'interdit. Ainsi, l'enfant satisfait, par procuration, un besoin caché de révolte contre la « classe dirigeante des adultes » — l'expression est de Vance Packard (3), — révolte qui, dans la réalité, est le plus souvent vouée à l'échec.

ANNE GUERIN.

(1) Les produits d'hygiène semblent l'être aussi. En tout cas, la vente de produits contenant de l'hexachlorophène est maintenant très sévèrement réglementée. Elle est interdite pour les produits d'hygiène destinés aux enfants de moins de trente mois. Quant aux suites judiciaires de l'affaire du talc Morhange (été 1973), l'information suit toujours son cours...

(2) Colorant soupçonné d'être cancérigène et interdit en U.R.S.S., mais licite en France, à condition que sa présence soit signalée sur l'emballage, mais seulement en code (colorant E 123). Mais cette indication, qui ne signifie rien pour le non-initié, manque souvent.

(3) *La Persuasion clandestine*, Calmann-Lévy, 1958.

(Lire la suite page 15.)

Au fil de la semaine

L'autodéfense

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

LES Français veulent naître avec les pompes funèbres payées d'avance et mourir guéris. Entre les deux, ils entendent conserver un mode de vie archaïque avec un niveau de vie d'ingénieur électronicien.

Ces formules qui ont pour auteur un homme politique (1) sont sans doute sévères, mais elles rendent bien compte de la dualité profonde du tempérament national. En chacun de nous cohabitent, tenant plus ou moins de place, un petit bourgeois rétrograde qui aime son confort, veut que rien ne change, entend être garanti contre tous les incidents et accidents de la vie, accuse volontiers l'Etat, ce démiurge, d'imprévoyance et d'incapacité ; et puis un dévot du progrès qui croit aux techniques, pense que la science peut résoudre tous les problèmes, attend tout de l'Etat, et, au risque d'être souvent dupe, espère obstinément voir changer la vie. Janus, l'un de nos visages, est tourné vers le passé, mais comme les yeux de l'autre, celui qui regarde l'avenir, sont brillants !

Ainsi sommes-nous à la fois tentés et inquiets, mais surtout désarmés, devant les innovations, et Dieu sait qu'elles sont quotidiennes ! C'est pourquoi, par exemple, les habitants de deux localités assez semblables, normands et méridionaux, ont pu, le même dimanche, répondre tout aussi massivement oui ici et non là aux centrales nucléaires : chacun privilégie finalement l'un des deux éléments de la réponse contradictoire qui nous partage tous, le oui mais et le non bien que. Encore cette discussion-là n'est-elle pour le moment qu'un débat de principe et d'idées ; le déchirement n'en est que plus sensible quand il ne s'agit plus de spéculer mais d'agir. C'est ce qui se produit avec les controverses en cours sur l'autodéfense.

* * *

Sous sa forme sommaire, l'autodéfense procède du sentiment le plus ordinaire et ancien qui puisse être : la peur. Attaqués ou craignant de l'être, les habitants du village, de la petite ville, du quartier ou de la cité, s'arment, s'organisent en milice, se distribuent les veilles et les missions et, le cas échéant, tirent à vue sur l'assaillant véritable ou présumé. Aux critiques qu'on leur adresse, ils répondent en plaidant la légitime défense, et ils rejettent sur l'autorité qui n'assure pas leur sécurité la responsabilité de la situation comme de leur action.

Les dangers d'un tel recours à la force pour répondre à l'agression et au besoin la prévenir, l'impossibilité d'admettre que des citoyens proclament leurs propres lois, jouent aux petits soldats et fassent régner leur justice, ont été assez largement exposés à l'occasion de l'affaire de Sommedieue, dans la Meuse, pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'y attarder. Mais l'autodéfense, dans notre société, ne revêt qu'accidentellement, et c'est heureux, la forme des milices privées. La peur qui l'engendre peut avoir bien d'autres causes.

On a peur de l'autre, de celui qui n'est pas comme vous, pas comme tout le monde, pas comme il devrait être. Une couleur de peau, des habitudes, un langage différents, à la limite des cheveux longs, un blouson de cuir, une allure trop libre, provoquent la crainte, et celle-ci à son tour suscite un réflexe d'autodéfense. Tel adulte tremblera à l'idée de croiser dans la rue trois jeunes gens qu'il juge menaçants ; tel policier trouvera suspect l'homme qui n'a contre lui qu'un teint basané, un accent et même, à la limite, une hâte qui ressemble à une fuite ; tel paysan regardera de loin avec hostilité la meute des motards qui traverse à grand fracas son village.

De la peur à l'autodéfense, il n'y a qu'un pas, et il sera vite franchi : le passant se contentera de changer de trottoir ; le policier empoignera bien vite son suspect ou, pis, il le tirera comme un lapin ; le paysan barrera la route ou ira charger son fusil de chasse.

Mais l'autodéfense n'est pas toujours condamnable, bien au contraire. Consommateur, acheteur, qui n'a pas redouté d'être volé et, qui sait, empoisonné ? Ainsi sont nées les unions de consommateurs, qui constituent, elles aussi, des groupes d'autodéfense dont l'action est aussi nécessaire que méritoire. Contribuable, locataire ou *propriétaire, en famille ou au travail, c'est encore la peur qui* fait la raison d'être d'une foule d'associations de défense, de mouvements de sauvegarde, d'organisations professionnelles et de groupes de pression. L'autodéfense est partout dans notre vie, et, des téléspectateurs aux stoppeurs, des viticulteurs aux anciens d'Algérie, elle nous encadre sans cesse et partout.

Il n'y a guère qu'une menace contre laquelle nous nous sentons mal protégés et pratiquement pas défendus. Or, elle se place précisément dans le domaine où le citoyen devrait être mieux assisté et plus à l'aise que dans tout autre : face à l'autorité et devant la loi.

L'arbitraire, la tyrannie tatillonne, le despotisme imbécile, sont à ce point répandus, habituels et même admis en France, qu'on n'y prête, depuis longtemps, aucune attention : on s'efforce d'y échapper, et si, par malchance, on tombe dans leurs rets, on les subit tant bien que mal, avec une résignation plus ou moins feinte, une colère prudemment contenue. La moindre casquette, le plus modeste guichet, la possession d'un tampon, pour ne pas parler de la détention ostentatoire d'une arme à feu, ouvrent un droit quasi illimité à la grossièreté, à la brutalité, à l'autoritarisme, voire un droit de vie ou de mort. Il faut avoir vécu dans des pays où l' « habeas corpus », le respect de l'homme ou, plus simplement, le goût de la mesure et la courtoisie ont encore un sens et une réalité pour voir à quel point nous sommes, à cet égard, mal lotis et finalement peu enclins à protester. L'incivisme, la fraude et le système D. du Français, son individualisme et son égoïsme trop fréquents, sont des palliatifs inévitables dès lors que l'autorité a la main trop lourde.

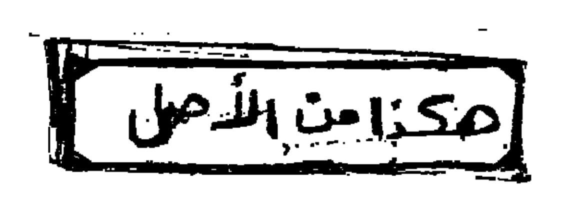
L'autodéfense du citoyen, de l'homme quelconque, contre les abus et les excès de l'autorité, contre la rigueur des lois et l'intransigeance de ceux qui, trop souvent, les appliquent aveuglément devient une nécessité. Dans un pays de droit écrit qui a eu dix-sept Constitutions en un siècle et demi, toutes rédigées en termes absolus et conçues pour l'éternité, une nation où les codes remplissent à eux seuls une bibliothèque et continuent à s'inspirer des Romains et de Napoléon, un Etat où l'homme providentiel porte presque toujours l'uniforme, les voies de recours sont étroites et d'accès difficile.

* * *

Il existe, certes, des tribunaux administratifs, un Conseil d'Etat et même un médiateur. Mais les procédures sont lentes, compliquées et coûteuses, les règles de saisine et la délimitation des compétences conçues de façon extrêmement restrictive. Tout a été dit sur la lourdeur et les insuffisances d'un appareil judiciaire désuet, et il n'est guère de jours où l'actualité n'en apporte de nouveaux exemples. Les prud'hommes, oui même les prud'hommes, institution qui devrait être souple et trancher rapidement les différends entre salariés et employeurs, sont à ce point sous-équipés, surchargés et vieillots qu'actuellement à Paris nombre d'affaires qui leur sont présentées de toute urgence sont automatiquement renvoyées à... janvier 1976 !

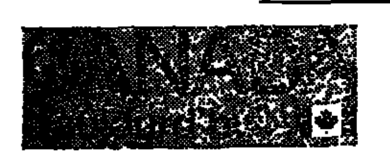
Il y a pis. Les mailles du réseau de règlements dans lequel nous étouffons à raison des actes les plus courants de la vie quotidienne sont si serrées que, loin de libérer, d'assurer l'ordre et la quiétude, la loi trop souvent opprime et accroît l'injustice. Malheur à celui qui, sans avoir rien fait de mal, tombe sous le coup des dispositions répressives qui font tout l'essentiel de nos codes !

(1) M. Sanguinetti, Rendons à Alexandre...



ETRANGER

Reflets du monde entier



Une ville sous un toit

Une ville nouvelle. Leaf-Rapids. est en cours de construction dans la forêt boréale, dans le nord du Manitoba, conçue pour une population de quinze mille habitants, dont la plupart travailleront dans les mines de cuivre et de zinc du lac Kuttan, signale la revue *CANADA D'AUJOURD'HUI*.

La formule adoptée par l'architecte, pour le centre de la ville, est étonnante : « *avec ses boutiques, ses rues, ses bureaux, celui-ci sera tout entier englobé en un seul bâtiment. La rue principale, les rues adjacentes et la grand-place, autour de laquelle ces voies s'ordonneront, seront sous un toit qui abritera en même temps tous les services (...), un hôtel de quarante chambres, un hôpital, une école pour plus de six cents élèves, un grand magasin, un super-cinéma, un cinéma, une bibliothèque, un centre culturel, les services administratifs et municipaux et, bien entendu, des bureaux et des boutiques. En somme, le cœur de la ville (...) sera abrité par un toit et clos de murs. Ni ville souterraine ni ville à l'air libre, ville couverte. Il n'existe, actuellement, qu'un centre de ce type en Ecosse ; un autre est prévu en Scandinavie.*

» *Cette conception fort peu classique (...) doit permettre d'accéder facilement, et sans être gêné par les rudes conditions climatiques du Nord, à tous les services qu'offre la ville, d'utiliser les locaux au maximum, grâce au rapprochement de tous les services, de réduire les frais d'entretien, d'assurer la retenue des sols par les arbres.* »



Une récession profitable

L'hebdomadaire de Hambourg *DER SPIEGEL* constate que les industriels d'outre-Rhin profitent actuellement de la crise économique pour exiger une plus grande productivité de leur personnel et supprimer des avantages acquis.

« *Les chefs d'entreprise profitent d'une situation actuellement difficile (...). Bien souvent, ils suppriment sans compensation ou remettent en cause les gratifications qui étaient normalement accordées en période de haute conjoncture. Un sondage effectué par un responsable syndical dans cent trois unités de production, en vue d'étudier le climat social, le montre clairement : dans le tiers des entreprises, des avantages sociaux ont été réduits, voire tout simplement supprimés. Des patrons ont fait sauter les étrennes et les primes de fidélité.* » « *Bien souvent, les employés n'ont d'autre choix qu'entre le chômage et le renoncement aux avantages qu'ils pensaient acquis* » (...) « *Les travailleurs du bâtiment de la société Grossdock-HDW, de Kiel, ont été avisés que leur salaire journalier était réduit de 19 marks (35 F environ), bien que leur charge de travail n'ait pas diminué.* » (...)

« *Inquiété par la montée du chômage, le personnel de la firme Pelikan, qui a décidé de réduire la durée hebdomadaire de travail, a eu une productivité supérieure de 18 % par rapport à la situation antérieure, et ceci en quatre jours de travail.* »

L'action

La présidence à vie

L'ACTION, quotidien destourien de Tunis, a reçu d'un de ses lecteurs qui signe A. K. un poème célébrant la proclamation de M. Bourguiba comme président de la République à vie :

« *Gloire au Combattant Suprême,*
Honneur à son génie Supérieur
Béni soit son fécond labeur
Générateur de joies extrêmes.
A lui la Présidence à vie
C'est la dette de gratitude
Que nous lui devons à l'envi,
Ayant acquis la certitude
De sa totale abnégation
Au service de la Nation.
C'est le prophète de ce temps ;
Il vient au moment opportun
Pour nous sauver des importuns,
Qui nous frustraient depuis longtemps,
Nous indiquer la voie à suivre
Pour progresser et pour bien vivre.
La Cabale de soixante-neuf
Montée par des fats ambitieux
Faillit nous ravir l'Homme Neuf
Dont nous gratifia le bon Dieu
Aux égarés sans expérience.
Disons : assez de jacasser.
Vous suivez un mauvais chemin,
Vos slogans à tout casser
Sont sûrement sans lendemain.
Suivez la voie de la raison,
Songez donc à votre avenir
Cessez de jouer les martyrs
Et de languir pour la prison.
Notre vrai père est BOURGUIBA,
Jamais ne cesse le Combat
Qu'il mène depuis son enfance
Toujours fort intelligemment
Pour triompher de l'indigence
Et du sous-développement
Que Dieu l'assiste et le protège. »

DAGBLADET

L'héritage infernal

Le conseil municipal de Gol, rapporte le quotidien norvégien *DAGBLADET*, doit résoudre rapidement un problème délicat posé par un legs de 30 000 dollars destiné à la maison de retraite de la ville :

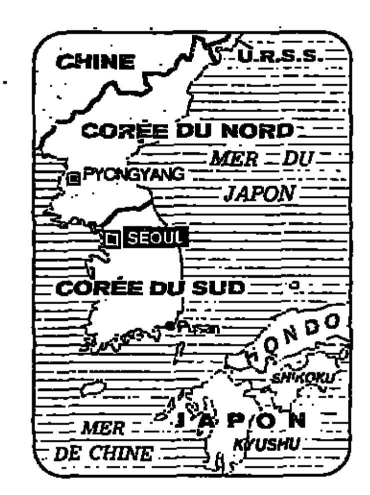
« *En effet, M. Peder Knutsen, qui vient de mourir en Dakota du Nord, a légué cette somme à la maison de retraite de sa ville natale à condition que cet argent soit utilisé uniquement à l'achat de vin pour les pensionnaires.*

» *Le maire de Gol dit qu'il est hors de question d'acheter du vin pour une telle somme : la maison de retraite n'abrite que vingt-trois pensionnaires. Même si l'héritage est accepté et que l'on achète du vin rien que pour le montant annuel des intérêts de cette fortune, cela ferait quelque quarante bouteilles par tête et par an. La directrice de la maison de retraite préférerait pouvoir utiliser cet argent pour améliorer les installations et la décoration de la maison des vieux.* (...)

» *Il y a six ans, M. Knutsen était venu à Gol et avait annoncé à ses amis qu'il avait l'intention de finir sa vie dans la maison de retraite...* »

Lettre de Séoul

L'HOMME NE VIT PAS SEULEMENT DE KIMCHI...



LA ville est neuve : jaillissement dru de béton dans un cirque de collines pelées terre de Sienne. D'emblée, on sait que tout a été détruit ici par la guerre, rebâti en hauteur par la frénésie des flambées immobilières. Une mer d'inscriptions déferle sur les enseignes et sur les toits : les idéogrammes pansus de la vieille Chine dont mille cinq cents sont couramment employés, y voisinent avec les vingt-quatre caractères coréens inventés par un monarque génial et simplificateur, et les grêles échafaudages japonais à l'usage des touristes. La métropole de six millions d'habitants, démesurément enflée depuis vingt ans, fait songer au Japon voisin par son gigantisme et son modernisme volontiers agressif. Derrière des murs, quelques îlots de vieilles maisons vertes aux toitures relevées témoignent du temps qui précéda l'irruption des Nord-Coréens, avant que la cité prise et reprise fût rasée à 80 %. Le palais Toksu, aux vastes jardins, a conservé le charme, altéré ailleurs par les bétonneuses, de l'antique Pays du matin calme.

On trouve rarement dans la foule dense le chapeau rond et les pantalons serrés aux chevilles du costume traditionnel masculin ou même — bien qu'il en subsiste davantage — les robes charmantes et multicolores à la taille haute de style Empire, que portaient jadis les Coréennes. Le costume trois pièces strict est de rigueur même chez les jeunes si volontiers débraillés ailleurs. Les femmes sont mises avec une recherche sensible et un goût prononcé pour les couleurs pastel. Trace fâcheuse de la lourde occupation nippone : tous les enfants sont en tenue de collège impérial : costume grisâtre à casquette qui fait ressembler les garçons aux conducteurs d'autobus parisiens et sombre robe bleue pour les filles, à peine relevée par un grand col blanc immaculé. Même dans les quartiers périphériques, l'impression d'ensemble parle d'aisance et d'un début de prospérité. Cela se conçoit dans un pays qui a réussi la prouesse d'augmenter ses exportations durant une décennie de 40 % par an et de maintenir, jusqu'aux malheurs pétroliers, un taux de croissance de 9 %.

L'AMERIQUE *protectrice* est partout. Ses touristes à lunettes de strass emplissent de leur jacassin les halls des hôtels mastodontes. Ses hommes d'affaires se déplacent en escouades dénombrées chaque matin dans le *Korea Herald* ou le *Korea Times*. La télévision et la radio transmettent les programmes du réseau militaire à l'intention des trente-sept mille G.I. stationnés dans le pays. Les officiers et les soldats de la ROK — Republic of Korea, — de leurs bottines de saut à la petite casquette ronde, sont équipés par le grand allié et portent sur la poitrine la plaquette où leur nom calligraphié est suivi d'un Park ou d'un Kim... Hélas ! l'afflux des barbares a donné naissance à un horrible artisanat de série. Il dispense les voluptés du dépaysement asiatique dans les « dîners-spectacles » du style « Enjoy Korea » que pratique le palace Walker Hill. Il a fait monter à 60 dollars le prix des faveurs que des filles — jolies et gracieuses en dépit des fatigues du métier — accordent au-delà de leur rôle d'hôtesses attentionnées dans ces « *kinsaeng parties* » célèbres dans toute l'Asie, où elles surpassent, dit-on, leurs consœurs *geishas* du Japon.

JUGES indispensables à la sécurité du pays, les Américains ne seront jamais ici que des hôtes de passage. La vieille fibre nationale, durcie par trop d'invasions des grandes puissances voisines, Chine et Japon, ne se laisse pas corrompre. Elle vibre encore aux exploits de l'amiral Lee qui a sa statue de bronze dans la grande avenue centrale de Séoul pour avoir mis en déroute une flotte nippone. Il n'est pas de conversation où l'on ne rappelle à l'étranger que la Corée a « civilisé » l'archipel en lui transmettant les valeurs bouddhiques et un art raffiné. Dans leurs incursions, les Japonais enlevèrent même des potiers pour apprendre à fabriquer les exquis vases de céladon gris bleu, fierté du Musée national coréen, que Madame de Pompadour appréciait.

Article d'importation, la démocratie revue par Washington se pratique dans un vieux théâtre, l'un des rares bâtiments quinquagénaires de la cité qui abrite l'Assemblée nationale en attendant la fin de la construction d'un nouvel immeuble. C'est là que la majorité et l'opposition jouent à cache-cache, dans le plus pur style de l'obstruction au Capitole, tentant de s'interdire mutuellement la salle des séances et délibérant à la sauvette pour aboutir d'ailleurs au vote des lois, toujours plus répressives, que souhaite le président Park.

La sollicitude du pouvoir, parfois bien inspirée, s'étend à tous les domaines. Sur son ordre, le riz est additionné dans les restaurants d'un peu d'orge ou de blé et les consommateurs, après avoir longtemps renâclé, se sont faits à ce mélange nutritivement plus riche et qui réduit les importations. Le mercredi et le samedi sont « jours sans riz ». Pour réduire la consommation d'énergie, on grelotte dans les ministères, où seul fonctionne l'ascenseur portant l'écriteau « For V.I.P. only »... Rien encore, pas même la redoutable loi contre l'« *atteinte au président et au prestige des institutions* », qui vient d'être votée et qui rend criminelles les confidences aux journalistes étrangers (sept ans de prison) n'a pu supprimer ici les vieilles habitudes de libre critique. Il en faudrait plus dans un pays où le premier journal fut publié en 1577 et où chaque jour une population ne comptant presque pas d'illettrés achète un million cinq cent mille exemplaires de quotidiens. C'est d'ailleurs dans cette presse, puissante et bien équipée, que subsistent les îlots de résistance à la dictature présidentielle. L'homme de la rue retiendra plutôt au débit du pouvoir le fait que le sac de 80 kilos de riz, qui coûtait 7 000 wons (autant d'anciens francs) au début de 1973, ne se trouve guère aujourd'hui à moins de 19 000 wons... L'augmentation massive a fait l'affaire des paysans, mais les citadins, dont les salaires viennent d'être augmentés de 20 à 40 %, font plutôt grise mine.

AUTOUR d'un repas coréen, tandis que la viande sucrée grésille auprès du *kimchi*, chou aux piments rouges, terreur des palais occidentaux, les langues se délient vite. « *C'est vrai*, soupire un étudiant, *nous vivons beaucoup mieux, nous pouvons nous habiller décemment et l'économie marche. Est-ce une raison pour museler la presse, pour mettre en prison, sous prétexte de « propos communistes » qu'il n'a jamais tenus, le grand poète Kim, pour monter toute cette comédie hypocrite d'une pseudo-démocratie, qui ne tolère plus l'opposition ?* » Propos que reprend toute l'intelligentsia non officielle : le malaise vient de provoquer, après l'intervention de la police, la fermeture de l'université de Séoul. Ce pays, frotté à l'Amérique, où la presse rudoie les puissants, touchant aux rives de la société de consommation, n'apprécie pas les slogans de « *revitalisation* » et d'« *union nationale* » qu'on lui assène au nom de la « *menace du Nord* ». Le style papelard du pouvoir, restreignant la liberté d'expression, et expliquant aux journalistes que c'est dans leur intérêt bien compris, les indispose plus qu'une violence ouverte. « *L'homme ne vit pas seulement de* kimchi », conclut, en français, l'un des contestataires. Dans la bourgeoisie d'affaires, chez ceux qui n'hésitent pas à payer les 15 000 wons que le moralisme gouvernemental impose aux nationaux pour aller au casino (contre 300 wons pour les étrangers), on est évidemment moins délicat et l'on se fait une raison.

Les officiels ne se lassent pas de le répéter : la *menace d'agression* du Nord justifie la loi et l'ordre comme le maintien, chaque nuit, d'un couvre-feu sans doute unique au monde. Le journaliste de passage se voit présenter, dans la petite salle de cinéma du ministère de l'information de Séoul, un film, *le Peuple en armes*, diffusé récemment par la télévision nord-coréenne. L'affligeant spectacle ! Un commentaire où l'expression « *leader bien-aimé et respecté* » revient toutes les trois lignes, accompagne les images d'une fourmilière belliqueuse. Le camarade Kim Il Sung encourage les milices populaires, rectifie la position d'un fusil dans la main d'un enfant ; paysannes et ouvrières font l'exercice, tirent à la cible. Séoul compte sur ces images pour dégoûter le visiteur de la dictature voisine, mais s'en sert surtout pour justifier la disparition de tout libéralisme et de toute tolérance au Sud.

Pourtant, la mise au pas, de ce côté de la frontière, ne sera guère facile. Les Coréens sont trop ouverts aux influences extérieures pour entendre volontiers les appels à l'union sacrée des régimes autoritaires pour pays sous-développés. Les centres culturels étrangers font recette. La France, contrepoids à la prépondérance américaine, est très appréciée, et Séoul compte beaucoup sur la liaison directe par la route polaire que la Korean Airlines vient d'établir avec Paris pour resserrer encore des liens déjà étroits. La qualité des intellectuels que l'on rencontre, la richesse naissante du pays, impressionnent. Peut-être son image à l'extérieur serait-elle meilleure si, au lieu de lois pour faire taire les malpensants, la dernière patrie de la guerre froide revenait, à la tentative, naguère ébauchée, d'une démocratie libérale en Asie. Sauf au menu des prisons, l'homme ne vit pas seulement de *kimchi*...

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

THÈSE

La société rurale marocaine

M. PAUL PASCON, sociologue marocain, vient de soutenir à la Sorbonne une thèse pour le doctorat d'Etat sur « l'histoire sociale et les structures agraires de la région du Haouz de Marrakech ». Thèse en sociologie, mais qui touche aussi bien à la géographie qu'à l'histoire ; d'où la présence dans le jury des géographes MM. Dresh, Joly et Le Coz, aux côtés de MM. Jacques Berque et Adam. Ils furent unanimes à relever « *les qualités exceptionnelles de cette œuvre considérable qui complète de façon décisive notre connaissance du Maroc* ».

Une société composite

Cette thèse n'est un travail d'érudition. Elle tire sa richesse de l'action que mène depuis plus de quinze ans Paul Pascon sur le terrain, en collaboration avec les paysans des campagnes marocaines. Quand il était directeur du périmètre du Haouz à l'Office national des irrigations, il ne s'était pas contenté d'étudier la réalité rurale, mais avait mis sur pied des fermes de jeunes, des coopératives, voire des kolkhozes (1). Il a dirigé la transformation et la mise en valeur de la région du Tessaout, dont 50 000 hectares ont été irrigués. Actuellement, professeur de sociologie rurale à l'Institut agronomique et vétérinaire de Rabat, il forme les nouveaux ingénieurs agronomes marocains.

« *A l'égard des projets et des idées techniques des administrateurs et des ingénieurs*, nous dit Paul Pascon, *la société rurale, dans son ensemble, manifeste une prudente expectative et une ferme résistance à des bouleversements dont elle ne voit pas clairement l'issue, et à la participation desquels elle n'est pas associée.* » Cette méfiance est accentuée par la prétention technologique qui vient se plaquer sur une réalité qu'elle méconnaît profondément. D'un autre côté, la ville et l'administration s'obstinaient, jusqu'à une période récente, à considérer la paysannerie comme homogène et aussi comme mineure, une société en marge qui manque de « projet ». Lorsqu'on vit dans le milieu rural, rapporte Pascon, non seulement on se rend compte que c'est une société très complexe et très différenciée, mais qu'elle a en outre de nombreux « projets » et qui sont parfois contradictoires.

Pour analyser les composantes de la société rurale du Haouz, P. Pascon a dû jouer plusieurs rôles pour capter l'ensemble des informations, des réactions et attitudes selon les différentes catégories sociales. Car il s'agit d'une société composite où les compétitions sont vives, le rappel à l'histoire permanent, le passé tantôt mythifié, tantôt rejeté, ou la volonté générale est d'accéder à la modernité, à l'aisance matérielle, à la sécurité et à une plus large liberté. Bref, elle manifeste une volonté de liquider l'oppression séculaire, sans pour autant renoncer à certaines traditions. L'histoire a montré que dans cette région, jusqu'à présent, aucun changement n'a été liquidateur de l'ancien ordre des choses (2). Le désarroi vient du sentiment obscur qu'il est nécessaire d'intégrer toutes les possibilités nouvelles qui pourraient s'offrir, ce qui risque d'empêcher le maintien des valeurs culturelles menacées. D'où un recours fréquent aux compromis.

L'eau avant la terre

La compétition sociale et le déchirement entre la modernité et la tradition ne peuvent être étudiés dans cette région si l'on ne tient pas compte d'un enjeu de taille : la disposition de l'eau. L'eau est le facteur stratégique, au point que la terre vient en deuxième position. La distribution de l'eau est l'enjeu principal de la lutte sociale. Le sociologue devient géographe (la thèse comporte une longue et minutieuse étude du cadre naturel) et historien (rappel des expériences historiques accumulées depuis les Almoravides). « *Je ne suis pas parti*, nous dit Pascon, *de thèses, ni même d'hypothèses de la philosophie de l'histoire, j'ai cherché seulement à comprendre comment se situerait le réformisme technologique par rapport au changement social. J'ai essayé de montrer la concomitance des compétitions entre les différents idéaux, entre les forces sociales présentes, entre les composantes de celles-ci.* »

C'est sur un ensemble d'interrogations que s'achève le travail de Pascon :

— Quelle est la nature et la vigueur du tribalisme aujourd'hui ? (Le tribalisme est censé avoir disparu.)

— Qu'est devenu le maraboutisme ? (Une gestion réduite du mysticisme rural.)

— Qu'est-ce que la féodalité marocaine ? (Pascon utilise un nouveau terme : « *caïdalisme* », forgé à partir du mot caïd ; Berque a contesté cette notion.)

— L'épisode du Protectorat a-t-il irréversiblement établi le capitalisme dans les campagnes ?

A ces interrogations, P. Pascon a essayé non de répondre, mais d'apporter des débuts de réponse et surtout de formuler de nouvelles questions.

TAHAR BEN JELLOUN.

(1) En 1969, Pascon dirigea, avec une dizaine de sociologues marocains, une enquête sur la jeunesse des campagnes, pour le compte de l'UNICEF : « Ce que disent deux cent quatre-vingt-seize jeunes ruraux » ; elle fut publiée dans le « Bulletin économique et social du Maroc » (B.E.S.M.) n° 112-113 (B.P. 535 Rabat).

(2) Le B.E.S.M. du quatrième trimestre de 1974 a consacré un dossier de quatre cent vingt-quatre pages à la question agraire au Maroc, auquel ont collaboré MM. N. Bouderbala, M. Chraïbi, et P. Pascon. Ce dossier, qui aborde aussi bien la législation agraire que les statistiques et la chronologie du problème agraire, reproduit aussi des textes gouvernementaux et la position des différents courants d'opinion. C'est ce qui a été fait de plus sérieux et de plus exhaustif sur la question au Maroc.

RADIO-TÉLÉVISION

« Pays », de Jacques Krier

LES PLAISIRS DE LA PROPRIÉTÉ

LES lumières de l'automne sont claires et ombrées. Les paysages se perdent au loin, très loin. Et monte la douceur de la brume avec l'amour, avec la mort, avec le temps. Depuis 1789, les paysans — ceux de l'Allier aussi — ont combattu la tutelle de la bourgeoisie foncière. Ils ont conquis la terre, peu à peu, et ils ont sacrifié l'amour. Ils ont connu la liberté, les « plaisirs de la propriété ». Et aujourd'hui, ils sont « esclaves » des emprunts.

Des volets bleus se ferment dans le bruit du silence. Un vieil homme, Evariste, sort de sa maison. Il marche dans les rues d'un petit village de l'Allier. Marianne a vingt ans. Habillée de bleu, elle se promène dans la campagne, un bouquet de fleurs à la main.

« Pays », l'émission réalisée par Jacques Krier, retrace l'histoire — raccourcie — de la paysannerie française à travers un personnage, Evariste. Et c'est lui qui aide Marianne à remonter le temps, qui la guide. Marianne est institutrice dans une école de la banlieue parisienne. Elle est venue au « pays » pour connaître l'histoire de son père, né dans ce village, exilé ensuite, ouvrier dans une usine où il est mort d'un accident du travail. Isolée, un peu perdue — « Mon pays à moi, dit Marianne, ce n'est pas encore la ville et ce n'est pas la campagne. C'est du béton », — quelque peu apatride, elle veut retrouver ses racines afin de se sentir reconnue et moins vulnérable. Et, à la recherche de son père, d'elle-même, elle découvre, en écoutant Evariste lui raconter sa vie, toute l'histoire d'un village et de ses habitants depuis les années 1900. Evariste est un vieux paysan qui a eu « faim de terre ». Il a voulu posséder « sa terre », des terres. Trop de terres peut-être, puisque ses enfants qui en ont hérité sont maintenant les « victimes des banques ». Jacques Krier montre ainsi qu'une « course à la propriété » aboutit à une impasse. Alors, la solution se trouve peut-être dans les coopératives : c'est la solution de Jean, un jeune paysan. Jacques Krier fait de chaque personnage de son film une réalité. « Et tous mes personnages, dit Krier, portent en eux une économie. »

Le récit, écrit par Jacques Krier après une longue enquête, où s'allient l'histoire d'une lutte (une conquête de la liberté) et l'histoire individuelle (sentimentale), s'écoute lentement, comme si le passé se transmettait douloureusement. Et la mort plane toujours, aux détours des chemins, le long de l'eau, comme l'amour. La terre, elle, ne meurt pas, même si Evariste se « consume » petit à petit, chaque fois qu'il révèle une étape importante de sa vie, jusqu'à ce qu'il s'écroule près d'une voie de chemin de fer. Avec lui meurt un certain « type » de relations sociales.

Sans nostalgie, Jacques Krier parle d'un temps, mais aussi de l'évolution des temps. Il mêle le mythe de la terre nourricière — de la procréation — et le regard politique sur la condition paysanne. Il n'analyse pas les situations, il ne dénonce pas les raisons d'une certaine « misère » paysanne. Son émission est une chronique politique — quelquefois lyrique. « Politique, dit-il, parce que le thème le plus impressionnant, et l'inspiration dominante, c'est la politique. » Une émission de réflexion, somme toute.

MARIE-FRANÇOISE LEVY.

★ Lundi 14, Antenne 2, 20 h. 35.

LES ÉCRANS DE L'ÉTRANGER

COULEUR ET RÉCESSION EN ITALIE

AUCUN pays n'a autant hésité que l'Italie avant d'adopter la télévision en couleurs : le débat dure depuis bientôt treize ans. Il paraissait pratiquement terminé la semaine dernière avec la préférence donnée par le conseil supérieur des postes et télécommunications au système allemand PAL sur son concurrent français SECAM (*le Monde* daté 6-7 avril). On n'attendait plus que l'avis définitif du Comité interministériel pour la programmation économique (CIPE), qui, de l'avis quasi général, avaliserait un choix « *technique* » auquel, en fait, ni la « guerre du vin », ni le récent prêt allemand à l'Italie, ni l'influence nord-européenne dans son industrie, ne sont étrangers.

La presse avançait déjà des dates et annonçait des programmes. Mais l'intervention inopinée du vice-président du conseil, M. Ugo La Malfa (*le Monde* du 10 avril), vient, sinon de tout remettre en question, du moins de retarder encore le feu vert des ministres. Le dirigeant républicain (dont la réputation de trouble-fête est bien établie) a déclaré au *Corrierre della Sera* que l'introduction de la télévision en couleurs n'était pas souhaitable en ce moment et que son parti s'y opposerait. « *Ni les conditions financières de la RAI ni les conditions générales du pays ne permettent ce luxe*, affirme M. La Malfa. *Comment pouvons-nous inviter les Italiens à poursuivre toutes sortes de sacrifices et dans le même temps encourager cette consommation volontaire très coûteuse dont personne ne peut raisonnablement indiquer le prix véritable ?* » Le vice-président du conseil, que l'on a souvent accusé de voir la réalité en noir, reste donc opposé à toute autre couleur, blanc excepté, sur le petit écran.

Sa position n'est pas nouvelle. En la formulant toutefois après la délibération du conseil supérieur des postes, M. La Malfa provoque diverses réactions en Italie. Déjà les socialistes l'approuvent et proposent de remettre à plus tard — après les élections de juin — l'introduction de la couleur pour ne pas provoquer une « *grave distorsion dans le mécanisme de la consommation privée* », mais aussi parce que « *l'industrie électronique italienne n'est pas prête à faire face à la demande* » et que « *la RAI elle-même n'est pas en mesure de transmettre des émissions en couleurs dans l'immédiat* ». Affirmation discutée notamment par les libéraux, qui se disent « stupéfaits » par les déclarations de M. La Malfa. Les industriels et les commerçants surtout ont réagi avec vivacité, remarquant que l'industrie électronique est « *congelée depuis des années* » dans l'attente d'une décision continuellement reportée et que les familles italiennes « *sont assez mûres pour choisir elles-mêmes leurs biens de consommation* ». Les syndicats, en revanche, sont réticents, même si leur attention est naturellement portée vers d'autres débats plus vitaux pour la grande masse des Italiens.

L'intervention de M. La Malfa redonne quelques espoirs aux promoteurs du SECAM, convaincus que l'Italie peut encore — à défaut d'adopter leur procédé seul — se tourner vers une solution moyenne : le bistandard. L'avis technique des postes et télécommunications les avait rendus d'autant plus amers que les Italiens n'ont, paraît-il, jamais voulu étudier sérieusement les avantages du procédé français et les améliorations récentes qui lui ont été apportées. On ne peut cependant accuser M. La Malfa de s'être prêté à une manœuvre anti-allemande : le vice-président du conseil n'a, remarque-t-on, jamais compté parmi les partisans du SECAM. Et s'il est une chose chez lui qui n'est pas simple, c'est bien l'austérité.

ROBERT SOLÉ.

Le renouveau de France-Culture

LES AUDITEURS DE BONNE VOLONTÉ

DEPUIS le 7 avril, France-Culture, diffusé désormais presque exclusivement sur modulation de fréquence, a changé de visage. La présentation des nouveaux programmes par M. Jaigu témoigne de son ouverture d'esprit, d'une évidente bonne volonté, mais aussi d'une grande imprécision dans la *conception de la chaîne. Veut-on* en élargir l'audience ? Comment ? L'abandon des ondes moyennes va momentanément la diminuer, surtout dans la journée. Mme Baudrier semble uniquement préoccupée par le confort d'écoute qu'apporte la M.F. et ne précise pas, elle non plus — à part une vague allusion à un public potentiel de jeunes, — par quels moyens pourrait être augmentée la fréquentation de France-Culture. C'est pourtant un *problème essentiel.*

Le succès de certaines émissions dites populaires, comme les « Chroniques » de Max-Pol Fouchet et le « Journal inattendu » de R.T.L., le « Forum » de Christiane Collange ou « Radioscopie » de Jacques Chancel, donne à penser que les auditeurs — l'influence de la télévision n'y est peut-être pas pour rien — se sentent de plus en plus concernés par les problèmes du monde actuel et manifestent le désir d'en savoir plus. Leur soif de connaissances est véritablement encyclopédique.

France-Culture dispose de toute une gamme d'émissions qui traitent sous forme de dialogues ou de débats, les questions qu'avaient pu ébaucher une interview de Jacques Chancel, un questionnaire d'Etienne Mougeotte ou une réflexion de Ménie Grégoire. Pourtant, l'auditeur moyen n'aura pas le réflexe d'y aller spontanément. A la différence de France-Musique, qui commence à être très écouté en province, France-Culture reste par définition inaccessible. Comment créer ce besoin ? Question de langage, de forme, de mentalité ? *Chaque producteur doit se* sentir concerné et s'efforcer de favoriser la mutation de la radio et la circulation de l'information.

Il est encore trop tôt pour dire si les nouvelles émissions sur les sciences de Nicolas Skrotski et Michel Gonzalès, ou « la médicale » mensuelle de Pierre Desgraupes attireront le public ; mais pour l'instant, c'est du côté des après-midi que le changement se fait le mieux sentir : la grille s'est particulièrement *assouplie.* Le lundi 7 avril, entièrement animé par Nicolas Schöfler, a été agressif et d'une riche réflexion sur les problèmes urbains : le mardi était consacré à un débat contradictoire sur les trois projets de réaménagement des halles en présence de leurs auteurs ; mercredi, des jeunes s'opposaient sur le thème de la famille.

Les « matinées » n'ont guère changé, si l'on excepte un louable effort de Pierre Sipriot pour introduire interviews et reportages dans son « Lundi de l'histoire », consacré au Conseil d'Etat. Un exemple, qui devrait bien être suivi.

Une redistribution des programmes met mieux en valeur certaines émissions comme « Libre parcours variétés » diffusée désormais à 13 h. 30 ou « l'Air d'une ville » qui est plus efficace à 11 heures, tandis que les « Entretiens » s'écoutent plus agréablement en soirée.

Parmi les nouveautés, une réussite : « Parti pris », de Jacques Paugham, questionnaire approfondi où chaque interlocuteur pose une colle à son successeur du lendemain. Une *inconnue* : « De la nuit » d'Edith Lanzac et Gilbert-Maurice Duprez, qui pour l'instant hésite encore entre le style conteur et la conversation sophistiquée. Une déception : « les Matinales » qui manquent vraiment d'envergure et d'imagination. On pensait que cette première émission de la journée allait être le point fort de la réforme, une incitation qui mette l'esprit en appétit et le cœur en joie, en menant tout naturellement aux « Chemins de la connaissance », dont les deux séries, « la Famille et l'individu » et « le Groupe », sont particulièrement bien venues. Au lieu de cela, il faut d'abord ingurgiter une poésie, comme on prend un cachet d'aspirine. Puis Claude Dupont et son équipe présentent bout à bout une suite de petits reportages, intéressants mais peu consistants, et coupés de plages musicales assez longues pour inciter l'auditeur à retourner sur une chaîne plus vivante. *On espérait une émission recherchée et un peu composée sur le plan sonore, une sorte d'acte de foi dans l'expression radiophonique, marquée de cet état de grâce dont parlait justement Alfred Korn, l'invité de la semaine.*

MARCELLE MICHEL.

La musique, fenêtre ouverte sur la pensée

LA musique, sur France-Culture, est un monde un petit peu séparé. Les émissions musicales sont moins « bavardes » que les autres, par définition. Mais, aussi, elles répondent à une conception d'ensemble, au milieu de la mosaïque, de la dispersion, des programmes parlés. Enfin, à travers des opérations d'animation et de décentralisation — d'Orléans à Avignon, — le service de la musique commentée, que dirige Guy Erismann, propose un modèle d'intervention culturelle qui a résisté à la lente désagrégation de France-Culture. Nul doute qu'à l'heure du renouveau de l'ensemble des programmes de la chaîne, les émissions musicales, dont la répartition semble plus harmonieuse, n'offrent l'image d'une culture présente dans le quotidien et en même temps une réflexion aiguë sur les échanges dans notre société.

« *On ne peut pas considérer la musique à la radio sans l'envisager sur la panoplie culturelle de la France*, dit Guy Erismann. *Et la musique est chose importante. D'abord, elle tient une grande place dans la vie quotidienne, et souvent à notre corps défendant. Il y a très peu de moments où on ne lui soit pas soumis : dans les grands magasins, à la télévision, dans les transistors — ne parlons pas de la publicité, où on utilise ses effets les plus frappants, les plus sensoriels. C'est une présence qui a vraiment un rôle culturel, au sens où la vie quotidienne est le reflet de nos comportements culturels.*

Un marché immense

» *Evidemment, nous parlons de la musique, élément de culture volontaire, considérée comme une discipline au même rang que la littérature ou le théâtre. Nous constatons qu'elle sollicite de plus en plus l'esprit, alors qu'au passé elle semblait s'adresser davantage aux tripes, à la sensualité, à travers le divertissement ou le rituel. La musique d'aujourd'hui est, à la limite, un divertissement intellectuel ; la musicologie a fait des progrès ; on sait appréhender le passé de manière scientifique ; et les musiques nouvelles font appel à un potentiel culturel très large. Il est difficile d'imaginer, en 1975, un grand compositeur analphabète. La musique est une fenêtre ouverte sur tout ce qui constitue les courants de la pensée contemporaine.*

» *Mais il faut aussi voir l'importance de la musique à travers la place qu'elle tient dans le monde économique. Il faudrait comparer la circulation monétaire qu'elle provoque avec les retombées des autres disciplines culturelles. C'est un marché immense : les concerts et leur « main-d'œuvre », l'enseignement (formation technique et formation du consommateur), l'utilisation par les media et les industries, disque, édition, lutherie, et tous les petits métiers, sans oublier les droits d'auteurs.*

Une branche importante de l'économie

» *Faire de la propagande pour la musique — ne pas confondre avec faire de la publicité — c'est, bien entendu, la faire aimer, faire partager le plaisir, intellectuel, sensoriel, qu'elle procure. Mais c'est aussi persuader le public et les pouvoirs, l'Etat, les villes, les collectivités, que la musique est une branche importante de l'économie nationale.* »

C'est sous cet angle que la nouvelle tranche de programmes du matin (11 h. - 12 h.) est destinée à aborder l'ensemble des aspects fondamentaux de l'activité musicale : l'actualité, la formation et la révélation des jeunes interprètes, l'édition, la recherche, la production extra-européenne, la discographie et la vie musicale.

Les « animateurs » musicaux des « après-midi de F.-C. » sont Martine Cadieu (lundi), Brigitte Massin (mardi), Jean-Michel Damian (mercredi), Georges Léon (jeudi) et Fred Goldbeck (vendredi). De 17 h. 45 à 18 h. 30, une nouvelle « tranche » horizontale permettra à des producteurs comme Jacques Bourgeois, Georges Charbonnier ou Gérard Auffray de traiter un sujet au fil de la semaine. « Musique de notre temps », de Georges Léon, poursuit sa carrière le mardi soir. Enfin, principale innovation de la grille de France-Culture, la soirée musicale du vendredi, « La musique et les hommes » devrait être confiée à des personnalités étrangères à la radio. « *Ce sera*, dit Guy Erismann, *un grand magazine confié à des gens importants (je pense à Jean Massin, Maurice Fleuret, Roland de Candé, etc.). En principe, il y aura au moins une heure et demie de concert, mais on peut aussi traiter un dossier, recevoir des invités. Je souhaite que ceux qui viendront soient des indépendants, capables d'éclairer la musique sous un angle différent.* »

M. E.

UN RÉQUISITOIRE CONTRE L'OUBLI

« Le Train de la mort » est en panne

LE Train de la mort, *une émission de Claude Otzenberger, qui devait passer à la télévision pour le trentième anniversaire de la libération des camps de concentration, n'est pas inscrit au programme de TF 1 du mercredi 23 avril. Les plans publiés par la première chaîne indiquent, laconiquement : « P.N.C. », programme non communiqué.*

La direction de TF 1, interrogée, se contente d'affirmer que l'émission de Claude Otzenberger n'a pas été programmée. Le réalisateur, au contraire, certifie que son émission devait être projetée à cette date. La presse avait été invitée à la voir en avant-première, cette semaine.

Le Train de la mort *sera-t-il la première émission « censurée » par la nouvelle télévision ? (Puisque* Un jour futur *a survécu au scandale du* Grand Magic Circus) *Cela ne manquerait pas d'ironie : Claude Otzenberger est, a été, le réalisateur le plus « censuré » à l'O.R.T.F. : il a été notamment le héros de deux affaires, l'annulation d'un «* Invité du dimanche *» consacré à un foyer de jeunes, retiré en dernière minute sous la pression de diverses associations (il y a six ans, déjà) et la controverse sur l'énergie nucléaire, à propos de l'émission* Les atomes nous veulent-ils du bien ?, *qui devrait, finalement, être diffusée, amputée des déclarations de MM. Leprince-Ringuet, Perrin et Latarjet, suivie d'un film de Jean Lallier intitulé* Les atomes nous veulent-ils du mal ? *et d'un débat.*

L'affaire du Train de la mort *est curieuse. L'émission de Claude Otzenberger emprunte son titre et son point de départ à un livre de Christian Bernadac, rédacteur en chef d'IT 1, publié aux éditions France-Empire, collection où étaient également parus* Sorciers du ciel *et* Médecins de l'impossible, *dont l'O.R.T.F. avait commandé, il y a cinq ans, l'adaptation, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du retour des camps.*

Cette fois-ci, la deuxième chaîne de l'O.R.T.F. avait choisi de faire appel à Claude Otzenberger : « Nous étions convenus de la manière de le traiter, *affirme Christian Bernadac.* Ce devait être une émission de témoignage permettant de reconstituer le voyage de ce train qui a quitté Compiègne le 2 juillet 1944, et est arrivé à Dachau avec plus de cinq cents morts parmi les voyageurs. Après la première séance de travail préparatoire, il était prévu que l'émission comporterait une douzaine d'interventions des principaux rescapés que j'avais rencontrés pour la rédaction de mon livre.

» A l'arrivée, le film de Claude Otzenberger ne compte plus qu'un seul témoignage (une quinzaine de minutes sur cent). Il s'agit là d'un détournement du sujet : l'ensemble de l'émission ne correspond pas au scénario conçu d'un commun accord. »

Selon Claude Otzenberger, le rédacteur en chef d'IT 1 lui aurait simplement fait part de ses réserves. Rien n'annonçait la « censure » : on pouvait même attendre du « libéralisme » qui préside maintenant à la gestion de la télévision qu'il admette le pluralisme des points de vue. D'autant qu'un débat est organisé, le samedi 12 avril après la projection de Colditz, où Christian Bernadac va s'entretenir avec les personnalités de son choix.

Car le reproche de « détournement de sujet » tient davantage d'une divergence sur le traitement que d'un procès sur le fond. Ce qui est reproché à Claude Otzenberger, c'est d'avoir préféré l'explication à l'évocation. Il n'y a qu'un seul récit, mais l'ensemble des témoignages réunis, dont ceux d'Albert Memmi, de Robert Badinter, de Mme Chombart de Lauwe, concourent à une vaste interrogation sur le nazisme, sur le racisme, sur les totalitarismes : sur leurs causes économiques et sociales (on voit ainsi l'insertion des camps de concentration dans l'industrie allemande) et sur leurs retombées dans le monde d'aujourd'hui. L'émission est un réquisitoire contre l'oubli dont on peut contester les termes mais non le principe.

Ou alors, effectivement, l'émission n'a pas tort de s'achever sur un appel à la vigilance des hommes libres...

MARTIN EVEN.

VU

SOLJENITSYNE EN DIRECT

Il a assisté, il a participé aux « Apostrophes » suscitées, vendredi, par son œuvre, ou plutôt par sa pensée. Il a même tenté d'apaiser une querelle, une longue et violente prise de bec entre MM. Jean d'Ormesson et Jean Daniel. « Gospoda, gospoda »... Il parlait russe, on traduisait : « Messieurs, je vous en prie. » Une affaire bien parisienne qui ne le concernait en rien et qui désolait le meneur de jeu. L'heure tournait, on n'allait pas perdre son temps à... Messieurs, s'il vous plaît... Autant essayer d'immerger un ballon, constatait Soljenitsyne, très amusé.

S'il a accepté, sans se faire prier, de se rendre à l'invitation de l'A 2, il n'en est pas allé de même pour Jean Daniel. Lui a beaucoup hésité. Il a une immense admiration pour Soljenitsyne, la question n'est pas là. Il l'a lu avec ferveur, avec profit. Mais, qu'on le veuille ou non, la présence de l'auteur du Goulag dans nos studios constitue un événement politique, et il regrette que les communistes n'aient pas été conviés à le rencontrer. Si on le lui avait proposé, explique Bernard Pivot, il aurait pu refuser de venir. On n'a pas osé. Eux-mêmes d'ailleurs se seraient probablement dérobés. Rire de Soljenitsyne. Un rire merveilleux. Il ride l'eau bleue, l'eau profonde de ce regard, et attentif et absent, qui se glisse, lourdement cerné, de l'un à l'autre, et se pose et se reprend.

Il y a autre chose. On prête à Soljenitsyne — martyr de la révolution ou chantre de la contre-révolution ? — des propos accusateurs contre l'Occident, coupable à ses yeux de ne pas avoir su défendre les libertés au Chili, au Portugal et au Vietnam. Ignore-t-il — nous ignorions bien, nous, ce qui se passait en U.R.S.S. — à quelles atrocités nous ont conduits les guerres coloniales ? Soljenitsyne ne comprend pas. Révolution, contre-révolution, on joue avec les mots. La réalité qu'ils recouvrent, il ne la souhaite pas à son pire ennemi. Ce n'est pas en exterminant ceux de l'autre bord que l'on changera la face du monde. La révolution ne peut, ne doit être que la transformation dynamique, pas physique, d'une situation donnée. Quant au colonialisme, la honte, l'opprobre de la civilisation occidentale, sans être grand spécialiste, il en mesure les conséquences morales.

Caché aux yeux de cet Occident en pleine lumière, l'Orient, sombre et muet, lui, voit plus clair, dit Soljenitsyne. Il n'a jamais souhaité l'intervention de qui que ce soit, où que ce soit. Reste que ce n'est pas la nouvelle poussée communiste au Vietnam qui pourrait laver la mauvaise conscience des anciens colonialistes de l'Indochine. Les derniers témoins, les étrangers, ont quitté Phnom-Penh et Saigon. La terreur et le silence vont tomber, sinistre rideau de fer, sur ces régions bientôt semées de camps. Et il faudra attendre trente ou quarante ans pour qu'à son exemple une voix s'élève, faible et fragile, et se fasse entendre.

Faut-il vraiment désespérer — je cite toujours Jean Daniel, dont les inquiétudes et les réserves reflétaient celles d'une grande partie de l'opinion, — peut-on dire que l'élévation de son niveau de vie n'ait en rien amélioré la condition du peuple russe si durement exploité au cours des siècles passés ? Comme si les biens matériels pouvaient apporter le bonheur, lui rétorque-t-on. Comme s'il ne s'agissait pas d'un leurre ! Comme si la prétendue crise économique actuelle n'était pas purement psychologique ! La société de consommation est insatiable. Plus elle possède, plus elle désire. C'est une des contradictions du monde capitaliste, ajoutera-t-on. Ce qui provoquera un de ces courts-circuits dont il est familier, sa conviction ardente, inspirée, brusquement éteinte dans une étincelle de gaieté.

CLAUDE SARRAUTE.

RADIO-TELEVISION

Écouter, Voir

● DOCUMENTAIRE : « Brigitte au Népal ». — Les dimanches 13 et 20 avril, TF 1, 18 h. 30.

Les hauts-reliefs érotiques du temple de Pathou ; la statue du dieu Vichnou couchée à fleur d'eau, comme un nénuphar ; une foule pieds nus dans le sang, grillant la viande des sacrifices ; une vestale âgée de huit ans : autant d'images, autant d'apparitions. Et des couleurs splendides.

Le reportage risque, hélas ! de perdre de son éclat en noir et blanc. Et le commentaire demeurera tel quel : inexistant, ponctué par les questions « en situation » d'une jeune Parisienne émerveillée.

Brigitte a eu de la chance : la télévision l'a choisie ; elle a quitté les chantiers de jeunes pour être du voyage. Mais sa présence détonne au milieu des autochtones ; elle rompt le charme.

● ESSAI DRAMATIQUE : « L'INGENU », d'après Voltaire. — Jeudi 17 avril, Antenne 2, 20 h. 35.

Un Huron sur le sol de France : *l'Ingénu* de Voltaire emploie les ressorts du conte philosophique. Un homme venu d'ailleurs (Jean-Claude Drouot) dénonce, par « ingénuité », les travers de la société française du dix-huitième siècle, focalisés dans un microcosme, Saint-Malo. Le Huron se fait le porte-parole du « droit naturel » contre les normes sociales : « *Voltaire*, dit Jean-Pierre Marchand, qui a réalisé cet *Ingénu* selon les mêmes procédés d'écriture électronique que Jean-Christophe Averty, *propose un réexamen de tous les comportements acquis ; c'est un appel à l'esprit critique, une leçon de pédagogie.* » Le décor dessiné évoque le graphisme d'un jeu de tarots ; les comédiens jouent l'histoire dans le style « Théâtre de la jeunesse » : Jean-Pierre Marchand a choisi l'irréalisme de cette esthétique pour éviter les pièges du naturalisme. Mais la technique — un véritable travail de miniaturiste — semble tenir lieu de mise en scène et de « regard » historique.

● VARIETES : Deux jours avec les Charlots, les 19 et 20 avril, TF 1.

Pendant un week-end, les Charlots prennent TF 1 d'assaut. Patience : de « Midi première » aux « Rendez-vous du dimanche », en passant par « Samedi est à vous » et par « Le petit rapporteur », les quatre mousquetaires se faufilent entre les grilles, se déguisent en speakerines, jouent avec Denise Fabre (le 20 à 12 h.) et occupent la place de 22 h. 30 à 23 h. 30 avant d'endormir les téléspectateurs par une berceuse de leur cru (samedi 19).

● PORTRAIT : MARCEL JOUHANDEAU. LES INSTANTANES DE LA MEMOIRE. — Lundi 21 avril, Antenne 2, 21 h. 35.

Dans cette émission de Matthieu Galey, Marcel Jouhandeau joue son propre personnage et se raconte. Il évoque son enfance, sa famille. Il parle de sa mère avec qui il a échangé une importante correspondance. Et Madeleine Renaud — en voix off — lit quelques passages, choisis parmi les lettres. Très mystique, il dit de son orgueil qu'il est surnaturel... « *Si on est singulier,* explique-t-il, *on attire le regard de l'Eternel, et c'est le salut.* » Ce portrait de Jouhandeau qui repose sur une complicité intellectuelle entre interviewé et interviewer reste très superficiel, même si le premier feuillette son album de photos en se souvenant.

● SERIE POLICIERE : LES GRANDS DETECTIVES. — Lundi 21 avril, Antenne 2, 20 h. 35.

Le premier épisode de la série, « Six hommes morts », est inspiré d'une nouvelle écrite par Stanislas-André Steeman, l'auteur de *L'assassin habite au 21.* Aventures policières et intrigues bien menées, réalisées de façon parfaitement académique : ce feuilleton inaugure la nouvelle grille de programmes d'Antenne 2.

Les films de la semaine

● ELEPHANT BOY, de Robert Flaherty et Zoltan Korda. — Dimanche 13 avril, A 2, 14 h. 30.

Les Indes de Rudyard Kipling et le romantisme colonial du cinéma anglais au temps de la suprématie du producteur Alexandre Korda. Son frère Zoltan assurait ici le climat « exotique » tandis que Flaherty, maître d'un cinéma-vérité qu'on appelait alors documentaire, s'efforçait au réalisme.

● LES COMÉDIENS, de Peter Glenville. — Dimanche 13 avril, TF 1, 20 h. 35.

Le décor haïtien — reconstitué au Dahomey — et le schéma de l'intrigue du roman de Graham Greene. Evocation conventionnelle de la féroce dictature du président Duvalier et des « tontons macoutes ». Des personnages d'« anti-héros » interprétés par des vedettes célèbres. En tout, un ratage.

● LE SURVIVANT, de Boris Segal. — Lundi 14 avril, TF 1, 20 h. 35.

Deuxième version — après celle que tourna Sidney Salkow — de *Je suis une légende* de Richard Matheson. Le roman a été aménagé dans un sens qui devait plaire à la majorité silencieuse américaine. Le film s'en prend, d'une façon à peine voilée, aux communautés hippies de Californie et à la « famille Manson ».

● ZOUZOU, de Marc Allégret. — Lundi 14 avril, FR 3, 20 h. 30.

Dans le cinéma français des années 30 Joséphine Baker avait le droit de jouer son personnage de music-hall, mais pas celui d'être aimée d'un homme blanc. Ici donc, Jean Gabin lui préfère Yvette Lebon.

Le film se veut gentiment populaire et il y a des chansons.

● BISMARCK, de Wolfgang Liebeneiner. — Mardi 15 avril, A 2, 20 h. 35.

Sous Hitler, le cinéma allemand exaltait les héros nationaux, les « grands hommes » de l'Allemagne, inventeurs, artistes, médecins, hommes politiques... C'est ainsi qu'en 1940 Wolfgang Liebeneiner put célébrer — en suivant la vérité historique, d'ailleurs, mais selon le chauvinisme officiel de l'époque — Bismarck, homme d'Etat prussien, artisan de l'unité allemande entre 1862 et 1871. Sachant cela, qu'on ne voie pas dans ce film — resté inédit en France, même sous l'occupation — une machine de propagande hitlérienne à vomir. C'est une œuvre académique, d'esprit nationaliste mais intéressante, même si nous n'avons pas, à cause de 1870-1871, Bismarck en odeur de sainteté.

● L'ASSASSIN EST-IL COUPABLE ? de Buzz Kulik. — Mardi 15 avril, FR 3, 20 h. 30.

Un policier accusé d'avoir tué pour rien un médecin philanthrope. Un revolver fantôme, une opinion publique déchaînée, un homme seul — un fonctionnaire — obligé de prouver la culpabilité — mais laquelle ? — du mort pour faire la preuve de sa bonne foi. C'est, dans un film à suspense, la qualité commerciale du « beau travail » hollywoodien ! Intrigue passionnante, mise en scène solide, personnages tous bien typés.

● TENDRE EST LA NUIT, d'Henry King. — Mercredi 16 avril, FR 3, 20 h. 30.

Fitzgerald adapté et trahi dans une vision déformée de son univers. Imagerie conventionnelle des années folles et de l'oisiveté dérisoire des riches Américains en proie à leurs névroses, dans les fêtes au jazz et au champagne de la Côte d'Azur.

Profiter de la soirée pour lire — ou relire — le roman.

● LE COUP DE L'ESCALIER, de Robert Wise. — Jeudi 17 avril, FR 3, 20 h. 30.

Etude de caractères sur l'histoire classique d'un cambriolage de banque. C'est le racisme — et non la fatalité sociale ou la justice immanente — qui fait échouer une opération pourtant bien préparée. En 1959, on appelait cela un film aux idées généreuses.

● LA FILLE DU DESERT, de Raoul Walsh. — Vendredi 17 avril, A 2, 22 h. 55. (V.o. sous-titrée.)

Raoul Walsh a refait, « en western », son film noir, de 1941, *High Sierra* (la Grande Evasion), qu'interprétaient Bogart et Ida Lupino. Un réprouvé veut vivre en homme et non mourir en bandit. Il entraîne dans sa chute une femme liée à lui par la passion. Très beau, par la mise en scène, le décor naturel, et le climat tragique, même si l'on préfère les acteurs de *High Sierra* à Joel Mac Crea et Virginia Mayo.

● LA CUISINE DES ANGES, de Michael Curtiz. — Dimanche 20 avril, A 2, 14 h. 30.

C'est du théâtre filmé — la pièce d'Albert Husson. — mais tellement mieux (décors, mouvements de caméra) que pour une représentation d'« Au théâtre ce soir ». Humphrey Bogart, Aldo Ray et Peter Ustinov sont les bagnards évadés et pittoresques qui, avec l'aide d'un serpent-minute, procurent un beau Noël à une famille dans l'embarras.

● L'ARBRE DE VIE, d'Edward Dmytryk. — Dimanche 20 avril, TF 1, 20 h. 35.

Une superproduction qui tente, sans succès, de retrouver les charmes romanesques et spectaculaires d'*Autant en emporte le vent*. Elizabeth Taylor est folle et déteste les Noirs, ce qui cause bien des problèmes à Montgomery Clift embarqué avec elle dans cette galère.

● LE DRAPEAU NOIR FLOTTE SUR LA MARMITE, de Michel Audiard. — Lundi 21 avril, TF 1, 20 h. 35.

Rencontre heureuse de Michel Audiard et d'un roman de René Fallet remanié pour Gabin.

● RAPHAËL LE DÉBAUCHÉ, de Michel Deville. — Lundi 21 avril, FR 3, 20 h. 30.

Avant Claude Santelli et sans adapter Musset (mais sur un scénario de Nina Companeez), Michel Deville donnait sa version de *la Confession d'un enfant du siècle*. 1830, le mal de vivre, la débauche triste, le goût de la mort. Une femme qui haïssait le vice s'épuise à vouloir rejoindre, dans l'avilissement du « plaisir », un homme qui détestait la vertu. Un film superbement romantique, porté par la musique de Bellini.

Samedi 12 avril

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif.
20 h. 35 Variétés : Numéro un, émission de M. et G. Carpentier. Hommage à Joséphine Baker.
Avec Jean-Claude Brialy, Dominique Labourier, Dany Saval, Nicole Croisille, Nicoletta, Andrex, Lucienne Boyer, Jane Birkin.
21 h. 35 Série : Colditz. « Liberté » (2e partie), avec R. Wagner, D. McCallum.
Les prisonniers de Colditz remanient leur plan d'évasion, s'échappent par une cave non loin du souterrain et sont enfin libres. Grant et Carrington traversent l'Allemagne.
22 h. 30 Témoignages : Les grandes évasions françaises de Colditz, de Ch. Bernadac.
A la suite des nombreuses réactions suscitées par la reconstitution cinématographique de la vie à Colditz, Christian Bernadac propose un débat avec les téléspectateurs.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Série : Jennie. « Triomphe et tragédie ».
Randolph meurt Jennie se consacre à l'éducation de son fils Winston.
21 h. 35 Jeu : Pièce à conviction, de P. Bellemare.
22 h. 35 Variétés : Banc public, de P. Bouteiller et J. Artur.
Avec Topor ; Pierre Perret ; le trio Fontanarosa ; le trio de jazz Michel Sarbady, Jacques Serving, Michel Denis.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Tommy.
« Le Tzigane et la Fourmi », *de Boris Bergman.*
19 h. 40 Tribune : Un homme, un événement.
20 h. Courts métrages : « Un... deux... trois », de L. Shaker ; « le Sel et la Boue », de F. Bel, G. Vienne et F. Roux ; « Charles Péguy ou la solitude du juste », d'E. Verre.
20 h. 30 Feuilleton : « Jack », d'après le roman d'A. Daudet. Réal. S. Hanin. Adapt. de H. Jelinek. Avec E. Selena, C. Titre et S. Di Napoli.
Dernier épisode. D'Argenton vient rechercher Charlotte. Pour Jack, c'est un choc terrible. Il va mourir à l'hospice loin de sa mère.
21 h. 20 Documentaire : Des machines pour des artistes : « Du bidule à l'ordinateur », de P. Sengissen. Avec P. Foldès.
Cette cinquième et dernière émission réunit des artisans de la matière et de la lumière et des praticiens de l'électronique. Mouvements de sable et courbes lumineuses de Gérard Patris, verres cannelés de Jeannette Berton, lumières diffractées sur éclats de verre de René Laloux...

HORAIRE DES INFORMATIONS A LA TÉLÉVISION

PREMIERE CHAINE : éditions complètes à 13 h., 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.)
DEUXIEME CHAINE : éditions complètes à 20 h et en fin de soirée (vers 23 h.)
TROISIEME CHAINE : flash à 18 h. 55 et 19 h. 55, bulletin en fin de soirée (vers 22 h. 30)

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, (●) Emission spéciale : L'Algérie treize ans après l'indépendance, par E. Laurent et O. d'Horrer ; 16 h. 20, Le livre d'or ; 17 h. 30, Georges Limbour ; 19 h. (●), Le monde insolite : Deux routards à Paris, par E. Dierlin.

20 h., Carte blanche, de L. Siou : « la Malédiction », de R. de Saint-Pierre, avec S. Joubert, B. Dautun, G. Jor, P. Olivier (réalisation Ph. Guinard) ; 22 h., La fugue du samedi, par J. Chouquet.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30 (S.), En direct du Studio 107. Récital de piano Laurence Allix : « Etudes symphoniques » (Schumann) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Cette année-là... 1908 : « Nocturnes no 9 en si mineur et no 10 en mi mineur » (Fauré), par J.-Ph. Collard ; « Sur des sentiers effacés », deuxième série (Janacek), par R. Firkusny ; « Symphonie no 2 en la bémol » (Elgar) ; « Children's Corner » (Debussy) ; « Ma mère l'Oye », avec P. Barbizet ; « Gaspard de la nuit » (Ravel), par S. François ; 21 h. 30 (S.), Musique ancienne. Concert Joseph Martin Kraus : « les Pêcheurs », suite de ballet ; « Cantate funèbre pour Gustave III de Suède » ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie d'Erik Satie ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Dimanche 13 avril

● CHAINE I : TF 1

12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 20 (●) Le petit rapporteur, prod. J. Martin et B. Lion.
14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche, de M. Drucker.
17 h. 12 Série : « Le grand saut périlleux » (2). « Amsterdam », de H. O. Wuttig, avec G. Knuth.
Histoire d'une famille de trapézistes, les Doria, partis en tournée à travers l'Europe avec un grand cirque allemand.
18 h. 10 (★) Documentaire : Evasion. « Brigitte au Népal. »
19 h. 15 Jeu : Réponse à tout.
20 h. 35 Film : « les Comédiens », de P. Glenville (1967). Avec R. Burton, E. Taylor, A. Guinness, P. Ustinov, P. Ford, L. Gish.
A Haïti, sous la dictature du président Duvalier, quelques personnages voient, sous la poussée de la violence, s'effriter la comédie sociale sur laquelle reposait leur mode de vie. Plate adaptation d'un roman de Graham Greene.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. à 19 h. Le dimanche illustré, de P. Tchernia.
13 h. 15 Jeu : Le défi.
Avec Jacques Dutronc, Paul Préboist et Maurice Biraud.
14 h. 10 L'album de Claude Piéplu.
14 h. 30 Film : « Elephant boy », de Z. Korda et R. Flaherty (1937). Avec Sabu, W. E. Holloway, W. Hudd, A. Jeayes.
Un petit cornac hindou, ami d'un pachyderme maltraité par son maître, s'enfuit avec lui dans la jungle et assiste à la légendaire « danse des éléphants ». Souvenirs romanesques de l'Inde coloniale (d'après Kipling) et style, en partie, documentaire.
15 h. 45 Sports : L'arrivée de Paris-Roubaix.
16 h. 45 Dimanche illustré : Hommage à Joséphine Baker (sous réserve).
17 h. 10 Jeu : Monsieur Cinéma.
17 h. 55 La piste aux étoiles.
18 h. 45 Sports sur l'A 2.
19 h. 30 et 21 h. 30 Variétés : Système 2, de G. Lux.
21 h. 30 Feuilleton : Les gens de Mogador, d'après E. Barbier. Réal. R. Mazoyer. Avec B. Fossey, P. Barge.
Dominique rompt définitivement avec Numa.
22 h. 20 Sport : Catch.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 13 AVRIL

FRANCE-CULTURE

7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « La libre pensée française » ; 10 h., Messe.

TF 1

9 h. 30, La source de vie : Les lettres et l'esprit ; 10 h., Présence protestante : « La Genèse » ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « Jacques Lœw ou le défi évangélique » ; 11 h., Messe célébrée à la collégiale Saint-Quiriace de Provins ; Prédication du Père Dagonet.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Série : Hawaï, police d'Etat. « Diabolique entreprise. »
20 h. Documentaire d'art : Pietr Mondrian. Réal. M. Pamart.
Né en Hollande en 1872, influencé successivement par le fauvisme et le cubisme, Pietr Mondrian s'est dirigé ensuite vers l'abstraction pure. Il fut un des principaux membres du groupe « Cercle et carré ».

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poème ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 12, Disques ; 7 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « la Transfiguration » (O. Messiaen) ; 12 h. 5, Allegro, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Grandes réalisations discographiques ;

14 h. 5, Retransmission depuis le Théâtre de la Plaine : « la Savane », de R. Bradbury, adaptation de J. Legris ; 16 h. 5, « Persée et Andromède », opéra en deux actes, musique de Haydn, avec J. Chamonin, P.-M. Pegaud, A. Meurant, G. Abdoun. Orchestre lyrique et chœurs, direction J.-P. Kreder ; 17 h. 30, Rencontre avec... Félicien Marceau. Avec J. Moreau, F. Périer, C. Chabrol, A. Salacrou ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le point du septième jour, magazine de l'actualité parlée ;

20 h., Poésie ininterrompue ; 20 h. 45 (●), Atelier de création radiophonique : « Un bel di vedremo » (Un beau jour nous verrons), par le Montfaucon Research Center, suivi de Court-Circuit ; 23 h. 5, Black and blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique Alsace, direction R. Albin : « Musique en sol pour violon et orchestre » (L. Saguer), « Nobilissima visione » (Hindemith), « Symphonie en trois mouvements » (Stravinski) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Così fan tutte » (1), de Mozart ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert : « Symphonie en ré mineur » (Franck) ; 17 h. (S.), Orchestre symphonique et chœurs de la Radiodiffusion bavaroise, direction E. Jochum : « Trois motets a capella », « Symphonie no 5 » (Bruckner) ; 18 h. 40 (S.), Voyage autour d'un concert : « Valse de l'empereur » (J. Strauss), « Symphonie no 3 en fa majeur » (Brahms) ; 19 h. 35 (S.), Jazz vivant : Le pianiste Herbie Hancock, de Miles Davis au jazz-rock ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Fantaisie en ut mineur » (Bach), au clavecin S. Ruzickova ; « Symphonie en sol, la Surprise » (Haydn) ; « Quintette en mi mineur pour deux violons, alto, violoncelle et guitare » (Boccherini) ; « Préludes » livre II, extraits (Debussy), par M. Haas, piano ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons : J.-L. Cobos, chef d'orchestre : « les Esclaves heureux », ouverture ; « Symphonie en ré mineur » (Arriaga) ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines : A. Jobin ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui : W. Byrd, R. Strauss, T. Scherchen ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Les télévisions francophones

Lundi 14 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara, agent secret ; 21 h., *la Violetera*, film de L. C. Amadori.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les évasions célèbres ; 21 h., *la Rancune*, film de B. Wicki.
TELEVISION BELGE : 20 h. 35, *Misère et Noblesse*, comédie d'E. Scarpetta ; 22 h. 30, Sciences et livres.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Vu par... ; 21 h. 20, La voix au chapitre ; 21 h. 50, Sous la loupe.

Mardi 15 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Voyage au fond des mers ; 21 h., *Cimarron*, film de R. Sarafian.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les Monroes ; 21 h., *Au cœur de la ville*, film de P. Gautherin.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Les rues de San-Francisco ; 21 h. 5, Dossier F : Adopter.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Maîtres et valets ; 21 h. 10, Plateau libre ; 22 h. 10, Jazz.

Mercredi 16 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les mystères de l'Ouest ; 21 h., *le Narcisse jaune intrigue Scotland Yard*, film d'A. von Rathony.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Jean-Roch Coignet ; 21 h., *l'Aventurier du Rio Grande*, film de R. Parish.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Chansons à la carte ; 21 h. 15, Situation 75 ; 22 h. 5, Sur l'île du mont Désert.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *Coplan sauve sa peau*, film d'Y. Boisset ; 22 h., Entretien avec Yves Boisset ; 22 h. 15, Premières visions ; 22 h. 30, Football.

Jeudi 17 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Cent filles à marier ; 21 h., *le Vilain américain*, film de G. Englud.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., O'Hara ; 21 h., *Jusqu'à plus soif*, film de M. Labro.
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *Raphaël ou le débauché*, film de M. Deville ; 21 h. 55, Le carrousel aux images.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 20, Philharmonika ; 21 h. 55, Hippisme.

Vendredi 18 avril

TELE-LUXENBOURG : 20 h., Médecine d'aujourd'hui ; 21 h., *Madigan*, film de J. Smight.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., C'était hier ; 21 h., *l'Epouse de la mer*, film de B. McNaught.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Sport et vie ; 21 h. 15, Voulez-vous jouer ?
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, *Histoire d'une fille de ferme*, d'après Maupassant ; 21 h. 30, Hippisme.

Samedi 19 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *l'Evasion la plus longue*, film de D. Weis.
TELE-MONTE-CARLO : programme non communiqué.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 45, *l'Etoile de fer*, film d'A. Mann ; 22 h. 15, De mémoire d'homme.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, A vos lettres ; 20 h. 30, Un pays, une musique : la Sicile ; 21 h. 25, Hockey sur glace.

Dimanche 20 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaï 5-0 ; 21 h., *Histoire d'un amour*, film de D. Muller.
TELE-MONTE-CARLO : programme non communiqué.
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Maîtres et valets ; 21 h. 10, Cinéscope.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, *Donne-moi tes yeux*, film de S. Guitry ; 21 h. 25, Hippisme.

Lundi 21 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara agent secret ; 21 h., *Miracle à Tunis*, film de R. Brook.
TELE-MONTE-CARLO : programme non communiqué.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Si vous saviez ; 20 h. 35, *Nus, parmi les loups*, film de F. Beyer.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, A vous, Pierre Koralnik ; 21 h. 20, La voix au chapitre ; 21 h. 50, Sous la loupe.

LES ÉMISSIONS RÉGULIÈRES DE RADIO

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 7 h. 45, Les deux vérités ; 9 h., Heu... reux ! 11 h. 30, Inter femmes ; 12 h. 10, Et dire que pendant ce temps-là ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Le magazine de Pierre Bouteiller ; 14 h. 30, Eve et Liliane ; 16 h., Musicalvi ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Public ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Cool ; 23 h., Le pop' club de José Artur.

RADIO-MONTE-CARLO : 5 h. 30, J. Sacré ; 7 h., F. Gérard ; 9 h. 30, Programme à la lettre ; 12 h., A vous de jouer ; 12 h. 25, Quitte ou double ; 14 h. 10, Le cœur et la raison ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 20 h., Tohu-Bahut 1 ; 21 h. 5, Flash-back.

EUROPE 1 : 5 h., Musique et nouvelles ; 9 h. 15, Mélodie parade ; 11 h. 45, Déjeuner show ; 12 h. 30, C.Q.F.D. ; 14 h. 30, Forum ; 15 h., Télé compagnie ; 16 h. 30, Mozik ; 18 h., Cinq de 6 à 7 ; 19 h. 45, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, M. Favières ; 9 h. 30, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 13 h. 15, Ph. Bouvard ; 14 h., La responsabilité sexuelle ; 15 h., R.T.L., c'est vous ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Poste restante.

Du samedi 19 avril...

FRANCE-INTER : 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Questions pour un samedi ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garetto ; 18 h. 5, Top inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 20, Histoires d'opérettes ; 22 h. 5, Au rythme du monde.

EUROPE 1 : 13 h. 30, Gault et Millau ; 14 h. 30, Musicorama ; 16 h. 30, Hit-Parade ; 19 h. 30, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 15 h., Cent questions derrière un miroir ; 16 h., Super-Club ; 22 h. 10, Bernard Schu.

...au dimanche 20 avril

FRANCE-INTER : 8 h. 30, Dimanche à la campagne ; 9 h. 30 et 12 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jazz parade ; 23 h. 5, Histoire de rire.

EUROPE 1 : 9 h. 30, Pile ou face (jeu) ; 11 h. 30, La musique à papa ; 13 h., Concerto pour six transistors ; 14 h. 20, La grande balade ; 16 h., Hit-Parade ; 19 h. 45, Radio 2 ; 23 h. 30, Séquence jazz.

R.T.L. : 9 h., Stop ou encore ; 13 h. 15, Et pourquoi ne le dirait-on pas ? ; 14 h., Les courses ; 18 h., Double-Hit ; 19 h., B. Schu ; 21 h., Grand orchestre.

RADIO-TELEVISION

Lundi 14 avril

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 32 Feuilleton : « l'Homme qui revient de loin », d'après G. Leroux. Adapt. et dial. Cl. Desailly. Réal. M. Wyn. Avec L. Velle, A. Stewart, M.-H. Breillat, Armontel.
Au cours d'une séance de spiritisme, Marthe Saint-Firmin et Mlle Heller reçoivent un message de l'au-delà.
18 h. 17 Le fil des jours.
18 h. 47 Pour les petits : Filopat et Patafil. « Hold-up ».
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 50 Feuilleton : Le Temps de vivre, le Temps d'aimer.
20 h. 30 La caméra du lundi : « l'Avenir du futur », de J.-P. Ghirardoni.
Film : « le Survivant », de B. Sagal (1971), avec Ch. Heston, A. Zerbe, R. Cash, P. Koslo.
Un biologiste de Los Angeles a échappé, en 1976, à une guerre bactériologique grâce à un vaccin de son invention. Il est pourchassé par des êtres devenus anormaux et qui veulent détruire en lui le souvenir d'une civilisation technologique honnie. D'après Richard Matheson (l'auteur de Duel*), un film de science-fiction qui épouse les craintes et l'idéologie de la majorité silencieuse américaine.*
Débat : pourquoi la biologie de l'avenir fait-elle peur aux savants ?
Avec les professeurs J. Monod, G. Rioux, le Dr Vilain, le médecin colonel Fontanges et R. Merle.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Trois auteurs face à leurs lectrices
15 h. 30 Série : Mannix. « Tueur ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain. »
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 (★) Dramatique : « Pays », de J. Krier. Avec P. Frankeur, F. Haguenauer, E. Istria.
Une jeune institutrice de vingt ans, Marianne, revient au pays de son père — à la campagne, dans l'Allier — et part à la découverte de l'histoire du village. Amour d'hier et d'aujourd'hui.
22 h. 5 Documentaire : Dans une tombe deux fois millénaire.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Télescope.
Prestidigitation.
19 h. 40 Tribune libre : L'union des athées.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 35 Hommage à Joséphine Baker.
Film : « Zouzou », de M. Allégret (1934), avec J. Baker, J. Gabin, P. Larquey et Y. Lebon.
Une mulatresse blanchisseuse à Paris devient vedette de music-hall et confond un assassin pour sauver l'homme qu'elle aime, mais celui-ci lui préfère une autre femme.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales, par C. Dupont ; 8 h., Les chemins de la connaissance : La femme et le langage, par H. Portnoy (1). A la recherche de la parole (les mots étrangers) ; 8 h. 32, L'essence de la musique, par S. Albert (1) ; 9 h., Les matinées de l'histoire, par D. Richet : « La crise rurale en Ile-de-France, 1550-1670 », de M. Jaquart, avec P. Goubert, E. Leroy-Ladurie, J. Goy ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénements-musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugham : Catherine Valabrègue ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Trente ans de musique française (1945-1975), par S. Albert : Antoine Duhamel ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture, avec Henri Laborit ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « les Mers Adragantes », de Claude Klotz (réalisation G. Peyrou) ; 17 h 45, Un rôle, des voix, par G. Bourgeois : Fidelio ; 18 h. 30 (●) (S.) Feuilleton : « le Chevalier à la charrette » ; 19 h., Présence des arts ; 19 h. 50, Poème ;

20 h. (●). « Monsieur de Maupassant s'excuse, il ne racontera pas sa mort », de M. Schliowitz, avec P. Constant, R. Farabet, V. Feyder, P. Mazzotti, R. Renot, A. Doat, F. Darbon, C. Nicot (réalisation C. Roland-Manuel) ; 21 h., Orchestre de chambre de Radio-France. Direction J.-B. Pommier : « Divertimento n° 4 en sol » (Haydn), « Concerto pour piano n° 14 » (Mozart), « Concerto pour piano n° 12 » (Mozart), « Divertimento » (Bartok) ; 22 h. 30, Entretien avec Denis Roche, par G.-J. Salvy (1) ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Guillaume Dufay, par P.-P. Lacas : Les chansons ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Hommage à la pianiste Céliny Chailley-Richez (Mozart, G. Enesco) ; 12 h., Folk-songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Arturo Toscanini ; 14 h. 35 (S.), Sonorités d'autrefois (G. Dufay, Haendel, Scarlatti) ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Premier et deuxième quatuors prussiens en si bémol majeur et en ut majeur » (Haydn) ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir : « Pièces de clavecin » (C. Balbastre), par B. Verlet ; « le Postillon de Longjumeau », extraits (A. Adam) ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : Pièces pour orgues de Bach orchestrées par Schoenberg, « Penthesilea », poème symphonique (H. Wolf) ; 18 h. 30 (S.), Visages du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère 19 h. 40 (S.), En musique avec... grands chefs disparus : Karl Schuritch ;

20 h. 30 (S.), En direct de l'auditorium 104. Orchestre lyrique de Radio-France, direction R. Norrington : « la Vestale » (Spontini), avec M. Le Bris, N. Denize, R. Dume, C. Meloni, J. Mars, M. Haniotis, G. Quenez, chef des chœurs J.-F. Monot ; 23 h. (S.), Correspondances : « Trios bouffes », « Amie, me voici avec ma mandoline » et « Sérénade interrompue » (Mozart), par P. Schreier, H. Prey, W. Berry et le Convivium Musicum de Munich. Direction E. Keller : « Terzette », « les Avocats », « le Repas de noces », avec E. Ameling, H. Laubenthal, P. Schreier, D. Fischer-Dieskau, G. Moore, piano et « Symphonie n° 8 (Inachevée) » (Schubert), par l'orchestre New Philharmonie, direction D. Fischer-Dieskau ; 24 h. (S.), Molto cantabile ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Mardi 15 avril

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
17 h. Sport : Championnat du monde de hockey sur glace : U.S.A.-Tchécoslovaquie.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Le temps de vivre, le temps d'aimer ».
20 h. 35 Les animaux du monde : Le renard et la rage.
21 h. Jeu : Le blanc et le noir.
21 h. 45 Emission littéraire : Pleine page, prod. A. Bourin et P. Sipriot.
Les Météores, *de Michel Tournier ;* Changer la ville, *de Paul Granet ;* Un chemin tranquille, *d'Olivier Guichard ;* Maria Agelas, *d'Antonine Mallet :* l'Amateur d'escargots, *de Patricia Highsmith ;* Jadis et Daguerre, *d'Erwin Blumenfeld ;* les Chiens de guerre, *de Frédérick Forsyte et* Grands mystères et Drames de la mer, *de Georges Bordonove.*

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 45 Magazine régional.
14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Les Français aiment-ils la musique ?
15 h. 30 Série : Mannix. « Les 72 heures ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot.
Film : « Bismark », de W. Liebeneiner (1940), avec P. Hartmann, F. Kayssler, W. Hinz, L. Dagover.
Comment, entre 1862 et 1871, Bismarck, premier ministre de Prusse, réalisa, par des manœuvres diplomatiques et des guerres victorieuses, l'unité des Etats allemands, créant ainsi l'empire de Guillaume Ier, dont il allait être le chancelier. Ce film est inédit.
Débat : « L'homme qui a fait l'Allemagne ».
Avec la participation du comte Ferdinand von Bismarck ; de M. Poidevin, professeur à l'université de Nancy ; de Mme Marlis Steinert, professeur d'histoire à Genève ; de M. Stourzh, professeur d'histoire à Vienne ; de M. Ziebura, professeur d'histoire à Constance ; de M. Becker, professeur d'histoire à Augsbourg.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Improvisation sur un livre.
Deux livres : la Ville sans soleil ; la Ronde annuelle des marteaux piqueurs. *Un invité : Michel Rodes, écologiste.*
19 h. 40 Tribune libre : L'UNAF (Union nationale des associations familiales).
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tors.
Tigre, puma, jaguar.
20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « L'assassin est-il coupable ? », de Buzz Kulik (1966), avec D. Janssen, Ed. Begley, K. Wynn, S. Wanamaker.
Un inspecteur de police, accusé d'avoir tiré à tort sur un homme qu'il a pris pour un suspect, risque de perdre son poste s'il ne prouve pas la culpabilité de sa victime. Il entreprend une dangereuse enquête.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : La femme et le langage (Un discours inventé) ; 8 h. 32, L'essence de la musique (Initiation et symbole) ; 9 h. 7, Matinée de la musique, par C. Samuel ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec André Hambourg ; 11 h. 2, Libre parcours récital, par F. Maleitra. Trois siècles de guitare ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugham, avec O. Guichard ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h., Poèmes ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture : Essais ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « la Vierge au bandeau », d'Arnold Mandel (réalisation B. Horowicz) ; 17 h. 45, Un rôle des voix, par J. Bourgeois ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette » ; 19 h., Sciences, par N. Skrotzky : Les volcans, avec H. Tazieff ; 19 h. 50, Poèmes ;

20 h., Dialogue. Emission enregistrée en public par R. Pillaudin : La femme et l'action politique, avec Madeleine Barthelemy Madaule et Louisette Blanquart ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, par G. Léon, avec Antoine Duhamel ; 22 h. 30, Entretien avec Denis Roche ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Guillaume Dufay. Motets profanes et pages sacrées : Les Messes ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Hommage à la pianiste Céliny Chailley-Richez ; 12 h. (S.), Musique légère ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Arturo Toscanini ; 14 h. 50 (S.), Musique autour d'un clavier : « Quintette pour piano, hautbois, clarinette, cor et basson en mi bémol » (Mozart), « Trio pour piano, clarinette, violoncelle en la mineur » (Brahms) ; 15 h. 30, Aux sources des musiques : Corée ; Vers 16 h. (S.), Musique d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert classique : « Poème roumain » (G. Enesco), « Concerto n° 3 pour piano et orchestre en ré mineur » (Rachmaninov), « la Valse » (Ravel) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), La comédie musicale américaine : « Joy », d'O. Brown ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... grands chefs disparus : Joseph Krips (Mozart, Brahms) ;

20 h. 30 (S.), Concours international de guitare ; 21 h. (S.), Prestige de la musique. Orchestre national de France. Direction R. Frühbeck de Burgos. Solistes T. Zylis-Gara, B. Weikl. Chœur espagnol Orféon Donostiara : « Requiem allemand » (Brahms) ; 23 h. (S.), Oppositions simultanées ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Mercredi 16 avril

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
12 h. 35 Pour les jeunes : Les visiteurs du mercredi.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Le temps de vivre, le temps d'aimer ».
20 h. 30 (●) Dramatique : « les Prétendants de Madame Berrou », réal. H. Baslé, avec M. Barbey, G. Mnich, P. Santini et J. Verdier.
A la mort de son père, Julien a dix ans. Il se met en tête d'occuper la place laissée vide, dans la petite ferme des Berrou, située quelque part dans le Sud-Finistère. Il va jusqu'à éconduire l'un des prétendants de sa mère, qu'il considère comme son rival.
22 h. Interrogations : Le bonheur, production D. Huisman et M.-A. Malfray.
Mme Brigitte Gros (sénateur et maire de Meulan, essayiste) et MM. Jean Guitton (de l'Académie française), Raymond Polin (professeur à la Sorbonne), Pierre Gamarra (rédacteur en chef de la revue « Europe ») et François de Closets (auteur du « Bonheur en plus »), répondent à la question : « Sommes-nous responsables de notre bonheur ? »

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
L'éducation surveillée.
15 h. 30 Série : Les Monroes. « La mort qui rôde ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
Séquences sportives : championnat du monde de hockey sur glace (Suède-U.S.A.).
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Série : Kojak. « Dynamite-thérapie ».
21 h. 30 Magazine d'actualités : Le point sur A 2.
22 h. 20 Sports sur A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Trois contre X.
19 h. 40 Tribune libre : Le front progressiste.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 30 Les grands noms de l'histoire du cinéma (cycle : les grands écrivains américains vus par Hollywood) : « Tendre est la nuit », de H. King (1960), avec J. Jones, J. Robards Jr, J. Fontaine, T. Ewell, P. Lukas.
Un psychiatre a renoncé à sa carrière en épousant une jeune milliardaire qu'il a guérie d'une dépression nerveuse. Le déséquilibre de sa femme l'atteint et le détruit peu à peu. Un roman — trahi — de F. Scott Fitzgerald.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : La femme et le langage (Paroles volées, le ressentiment) ; 8 h. 32, L'essence de la musique (Musiques et paysages) ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques, par G. Charbonnier ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Un passage difficile », de M.-A. Baudouy ; 11 h., Le magazine de l'édition musicale, par C. Maupomé et A. Paris ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, avec Pierre Viansson-Ponté ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 17 h. 5, Un livre des voix : « Acid test », de Thomas Wolf (réal. A. Dave) ; 17 h. 45 (S.), Un rôle, des voix, par J. Bourgeois : Boris Godounov ; 18 h. 30 (S.), « le Chevalier à la charrette » (feuilleton) ; 19 h., La science en marche, par F. Le Lionnais : le centenaire de la Convention du mètre, avec J. Terrien, directeur du bureau international des poids et mesures ;

20 h., Relecture, par H. Juin : Maupassant (sous réserve) ; 21 h., Musique de chambre : « Sonate n° 2, opus 117 » (G. Fauré), par J. Neilz, violoncelle, et G. Doyen, piano ; « Quatuor n° 2, opus 8 » (E. Krenek), par l'Assman Quartet ; 22 h. 30, Entretien avec Denis Roche ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Guillaume Dufay : Les messes ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Hommage à la pianiste Céliny Chailley-Richez ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Arturo Toscanini ; 14 h. 30 (S.), Capitales de l'art : « Concerto n° 1 en ut majeur » (Beethoven), « la Création », extraits (Haydn) ; Vers 16 h. (S.), Musique de chambre française : Pour saxophone (E. Bonza, Ch. Koechlin, Desenclos, H. Tomasi, J. Rivier) ; Vers 17 h. (S.), Renaissance des orgues de France ; 18 h. (S.), Chorales d'amateurs. Journée de chant choral de Strasbourg, le Chœur Cantemus de l'académie Sibelius, direct. H. Andersen : « Trois Madrigaux classiques » (B. Johansson, Ezra Pound), « Un soir de neige » (Poulenc, Eluard), « le Vieux Monastère » et « A la porte aux cyprès » (L. Madetoia) ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Grands chefs disparus : Karel Ancerl (Stravinski, Malher, Brahms, Smetana) ;

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « le Prophète », actes IV et V (Meyerbeer), avec M. Horne, N. Gedda, R. El Hage, F. Peter, B. Carmeli, M. Rinaldi, A. Giacometti. Chœur de Turin de la RAI, orchestre dirigé par H. Lewis, suivi de « Fantaisie et fugue pour orchestre » et « Messe pour orgue » (Liszt) par J. Costa ; 23 h. (S.), Musique française méconnue : Œuvres pour piano (V. d'Indy, M. Emmanuel, E. Chausson, G. Ropartz) ; 24 h. Musique et poésie : Lasdislas Kijno et René de Solier ; 1 h. 30, Nocturnales.

Jeudi 17 avril

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Le temps de vivre, le temps d'aimer ».
20 h. 30 Série : Maîtres et valets. « Une jeune fille émancipée », de F. Weldon, avec D. Lancton, R. Curney, N. Pagett.
La jeune fille de la maison profite de l'absence de ses parents pour recevoir un groupe d'étudiants aux opinions avancées. Ceux-ci vident les réserves de whisky et exhortent (en vain !) les domestiques à la révolte.
21 h. 20 Magazine de reportage : Satellite, de J.-F. Chauvel.
Les « Taupes rouges » ; l'Etna, enfer du monde ; Rome de l'Année sainte (sous réserve).
22 h. 20 Sports : Championnat du monde de hockey sur glace : U.R.S.S.-Tchécoslovaquie.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 35 Magazine artistique.
14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Avec Jean-Louis Barrault.
15 h. 30 Série : Mannix. « Une journée de ténèbres ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
16 h. 30 Cyclisme : La Flèche wallonne.
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le Pèlerinage.
20 h. 35 (★) Dramatique : « l'Ingénu », de Voltaire. Adapt. J. Cosmos, et J.-P. Marchand ; réal. J.-P. Marchand ; avec J.-Cl. Drouot, L. Badie, E. Garnier.
Traduction en images d'un conte philosophique de Voltaire.
Un jeune Huron qui débarque en Basse-Bretagne est reconnu comme le neveu d'un prieur et de sa sœur. Mais le garçon, qui dit et fait toujours ce qu'il pense, s'étonne de certaines coutumes et mœurs religieuses de notre pays. On l'appelle « l'Ingénu ».

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : A la découverte des animaux.
Les flamants
19 h. 40 Tribune libre : M. Henri Laborit (biologiste de l'hôpital Boucicaut).
20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'A. Jérôme et P. Vignal.
20 h. 30 Un film... un auteur : « le Coup de l'escalier », de Robert Wise (1959), d'après le roman de W. P. Mc Givern, avec H. Belafonte, R. Ryan, Sh. Winters, Ed. Begley, G. Grahame.
Un policier révoqué entreprend de dévaliser une banque avec deux complices. L'un déteste l'autre, qui a la peau noire, et cette haine fait échouer l'entreprise.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « La femme et le langage » (Paroles volées, la revanche) ; 8 h. 32, L'essence de la musique (L'incantation) ; 9 h., La matinée de la littérature, par R. Vrigny ; 10 h. 45, Questions en zig-zag avec le sénateur Cluzel ; 11 h. 30, Groupe de recherche musicale : Pierre Bernard ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, avec M. Agblemagnon ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture : L'agriculture en France ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « Volubilis des miroirs », de Gilles Charpy (réalisation B. Latour) ; 17 h. 45 (S.), Un rôle, des voix, par J. Bourgeois ; 18 h. 30 (S.), « le Chevalier à la charrette » (feuilleton) ; 19 h., Biologie et médecine, par les professeurs Robert Debré et Maurice Lamy : La fatigue ;

20 h., « La cagnotte » d'E. Labiche, avec J. Jouanneau, Ch. Marin, J. Hilling, P. Gueant, C. Pieplu, H. de Lapparent, M. Cassan, L. Badie (réal. J.-W. Garrett) ; 22 h. 30, Entretien avec Denis Roche ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Guillaume Dufay : Les messes ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Catherine Collard, pianiste (Schumann, Tartini) ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30 Les intégrales : Arturo Toscanini ; 14 h. 30 (S.), Les grandes affiches du lyrique : « Boris Godounov » (Moussorgski) avec N. Ghiaurov et A. Maslennikov, Chœurs de l'Opéra de Vienne et de la radio de Sofia, direct. d'orchestre H. von Karajan ; 16 h. 15 Danse, ballet, musique. Les ballets russes (Schumann, Weber) ; 17 h. (S.), Concert Tchaïkovski : « Souvenirs d'Haspal », au piano M. Ponti, « Souvenirs de Florence » sextuor ; 17 h. 30 (S.), Calendrier musical du passé : « Tableaux d'une exposition » (Moussorgsky), « Carmen », extrait (Bizet), « La chauve-souris », ouverture (J. Strauss fils) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h 20 (S.), Gospel songs ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... grands chefs disparus : Ferenc Fricsay (Beethoven, Bartok, Mahler, Mozart) ;

20 h. 30 (S.), Musique ancienne Concert Michaël Haydn : « Divertimento en ut majeur » avec D. Nalasso, violon, G. Besnard, violoncelle, M. Delannoy, contrebasse, « Sonate no 4 pour violon et alto » par D. Nalasso et T. Adamopoulos, « Suite turque » sur « Zaïre » de Voltaire par l'Orchestre de chambre anglais, direct. Ch. Mackerras, « Concerto pour trompette et orchestre » avec M. André et l'Orchestre de chambre de Munich, direct. H. Stadlmair, « Symphonie no 37 en sol majeur K. 444 » (Haydn, Mozart) par l'Orchestre de chambre anglais ; 22 h. (S.), Correspondances : Debussy ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop-music.

MAGAZINES TÉLÉVISÉS DE FR 3

ALSACE. — Lundi 14, 20 h. : Est-Sports. Mercredi 16, 20 h. : Les Juifs en Alsace. Vendredi 18, 20 h. : Les croix rurales. Samedi 19, 18 h. 35 : Lach d're Scholle.

AQUITAINE. — Lundi 14, 20 h. : Sports 25. Mercredi 16, 20 h. : l'Aquitaine en question (l'Aquitaine dans les relations industrielles franco-tunisiennes). Vendredi 18, 20 h. : Au pays de l'accordéon.

BOURGOGNE, FRANCHE-COMTE. — Lundi 14, 20 h. : Score 5. Mercredi 16, 20 h. : Avec la presse, l'emploi et l'espace régional. Vendredi 18, 20 h. : Le conservatoire des orphéons.

BRETAGNE, PAYS DE LOIRE. — Lundi 14, 20 h. : Sports dans l'Ouest. Mercredi 16, 20 h : Destination jeunesse. Vendredi 18, 20 h. : Le ballet théâtre contemporain d'Angers. Samedi 19, 18 h. 25, Breizh o veva. Lundi 21, 20 h. : Sports dans l'Ouest.

LORRAINE, CHAMPAGNE. — Lundi 14, 20 h. : Est-Sports. Mercredi 16, 20 h. : Trois petits tours de tous les temps ou la jeunesse et la danse Vendredi 18, 20 h : Les croix rurales.

MIDI-PYRENEES, LANGUEDOC. — Lundi 14, 20 h. : Sports 25 Mercredi 16, 20 h. : Les plaisirs et les jours (la femme, privilégiée de la publicité ; Après la prison ; Cinémathèque) Vendredi 18, 20 h. : Au pays de l'acordéon.

NORD-PICARDIE. — Lundi 14, 20 h. : Nord-Sports Mercredi 19, 20 h. : Dominantes (vos problèmes m'intéressent). Vendredi 18, 20 h. : Les autres choses de la vie (survivance de la magie dans les Flandres ; dans les campagnes).

POITOU-CHARENTES, LIMOUSIN — Lundi 14, 20 h. : Sports 25. Mercredi 16, 20 h. : Caméra 3 Vendredi 18, 20 h : Au pays de l'accordéon

REGION PARISIENNE, NORMANDIE-CENTRE. — Lundi 14, 20 h : Clap 3/3°. Mercredi 16, 20 h. : Pour vos problèmes de naissance. Vendredi 18, 20 h. : Formule 3

PROVENCE, COTE D'AZUR, CORSE. — Lundi 14, 20 h. Sports Méditerranée Mercredi 16, 20 h. : André Roussin, les secrets d'un rideau rouge. Vendredi 18, 20 h. : Journal de la mer.

RHONE-ALPES, AUVERGNE. — Lundi 14, 20 h : Score 5. Mercredi 16, 20 h. : Présences (Theodorakis à Annecy et le peintre Dufresnoy). Vendredi 18, 20 h. : Le conservatoire des orphéons.

RADIO-TELEVISION

Vendredi 18 avril

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Le temps de vivre, le temps d'aimer ».
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « Si j'étais moi », de G. Neveux ; *mise en scène* de R. Clermont ; avec G. Brunet, O. Mallet, J. Morel, R. Clermont.

Pantouflard, craintif et haineux, Henri Charlemagne se dédouble sous l'apparence d'un séduisant aventurier. Il n'en retire que des avantages. Son épouse s'en accommode : Charlemagne ou le schizophrène heureux.

21 h. 40 (●) Documentaire : Edition spéciale. « Idi Amin Dada », de Barbet Schroeder.

Un portrait sans concessions du chef de l'Etat ougandais, dont la projection a failli provoquer un incident diplomatique entre la France et ce pays africain. Le réalisateur, Barbet Schroeder, affirme qu'il montre dans ce film ce que l'Europe a fait de l'Afrique, mais le rire des spectateurs est-il totalement exempt de racisme ?

Ce film, programmé plusieurs fois sur la troisième chaîne de l'O.R.T.F., a été retiré jusqu'ici à la suite de différends entre producteurs et diffuseurs sur les droits de passage à l'antenne. Il passera avec les coupes (un quart d'heure environ) réclamées à J.-F. Chauvel par le général Idi Amin Dada lui-même.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
La sécurité des citoyens.
15 h. 30 Série : Mannix. « Par-delà la mort ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec les Charlots.
21 h. 40 Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. « Jactez-vous la langue verte et l'argot ? ».

Avec Frédéric Dard — San Antonio — pour Je le jure ; Alphonse Boudard pour la Méthode à Mimile ; Michel Audiard, auteur du P'tit cheval de retour ; Auguste Le Breton pour l'Argomuche chez les vrais de vrais ; Pierre Guiraud, pour l'Argot, le français populaire.

22 h. 50 Ciné-club : « la Fille du désert », de R. Walsh (1949), avec J. Mac Crea, V. Mayo, D. Malone, H. Hull.

Le Colorado vers 1870 Un bandit évadé de prison attaque un train, est trahi par ses complices et s'enfuit dans la montagne avec une métisse qui s'est attachée à lui.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : « Oum le dauphin » et « Télescope ».
19 h. 40 Tribune libre : La C.G.T.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 30 (●) Documentaire : « Lumières du M'Zab », de C. Pavard.

A 600 kilomètres d'Alger, le M'Zab, situé sur un plateau rocheux, groupe sept villes millénaires Mais la vie change. Dans cette seconde émission, deux thèmes sont abordés : l'évolution de la femme mozabite et l'évolution de l'environnement d'une oasis (modification de l'architecture, arrivée du tourisme et du pétrole).

21 h. 20 Documentaire : « Izis ou le regard habité », de Y. Kovacs.

« Face à l'événement, dit Izis, (dont le nom est Israël Bidermanas), d'autres font des photos choc pour retenir l'attention ; je fais de préférence des photos où il ne se passe rien, ou très peu de choses. » Reporter photographe à Paris-Match, Izis a promené son appareil photos dans Paris (Paris des rêves), au cirque (le Cirque Izis), et chez les peintres (Marc Chagall et son monde).

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : La femme et le langage (le bavardage) ; 8 h. 32, L'essence de la musique (le rythme) ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle, par C. Jordan ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h., Lecture d'un disque, par R. Stricker : « Concerto pour piano et orchestre n° 21 en ut majeur » (Mozart), avec R. Lupu, piano ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, avec Jean-François Chauvel ;

13 h. 30, Instruments rares ; 14 h., Poème ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 14 h. 15, Bizarre ; 15 h. 30, Dossier : Les transports terrestres ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « le Corps de mon ennemi », de Félicien Marceau (réalisation E. Frémy) ; 17 h. 45 (S.), Un rôle, des voix, par J. Bourgeois ; 18 h. 30 (S.), « le Chevalier à la charrette » (feuilleton) ; 19 h., Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger ; 19 h. 50, Poème ;

20 h., Les vendredis de la musique. Concert pour l'Union européenne de radiodiffusion internationale II. Perspectives vingtième siècle, par le Groupe de recherches musicales. Direction F. Bayle : « Prismes » (P. Henry), première audition ; « Grande polyphonie » (Bayle), création ; « Chants parallèles » (Berio), création ; 22 h. 30, Entretien avec Denis Roche ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales : Mélodies d'Amérique ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35, Incognito (jeu repris à 14 h. 30, 20 h. 25, 23 h.) ; 8 h. 40 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Guillaume Dufay. Les messes : Un musicien de synthèse ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h. (S.), Musique aux Champs-Elysées ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Arturo Toscanini ; 14 h. 35 (S.), Des notes sur la guitare ; 15 h. (S.), Evénements du monde ; 16 h. (S.), L'âge d'or du concerto (Moscheles, Serocki, Wagenseil) ; 17 h. S.), Lyrique : « Mefistofele », actes I et II (Boïto), avec N. Treigle, P. Domingo, M. Caballé, J. Ligi, H. Begg, Th. Allen. Orchestre symphonique de Londres. Direction J. Rudel ; 18 h. 30 (S.), Rhythm and blues ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... grands chefs disparus : *Pierre Monteux* (Ravel, Bach, Brahms, Debussy) ;

20 h. 30 (S.), Soirée publique « *Musique à découvrir* » avec le Quintette instrumental de Paris : « Trois sonates ; Burlesque ; Pastorale ; Fugue du chat » (Scarlatti, instrumentation J. Françaix), « Quintette » (A. Marsoni), « Quintette » (J. Françaix), « Suite médiévale » (D. Lesur), « Sérénade, opus 30 » (Roussel) ; 22 h. (S.), Jardins à la française ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

Samedi 19 avril

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 5 La France défigurée, de M. Péricard et L. Blériot : « Le littoral et le Mont-Saint-Michel ».
14 h. 35 Samedi est à vous.
18 h. 40 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 50 Pour les jeunes : Magazine auto-moto.
19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif : « Afrique, terre des animaux ».
20 h. 35 Variétés : Numéro un, de M. et G. Carpentier.
Avec Guy Bedos, Sophie Daumier et les Charlots.
21 h. 35 Série : Van der Walk. « Une rose pour Karen ». Réal. M. Vardy, avec B. Foster, M. Latimer, S. Travers.

Premier épisode d'une série policière, réalisée aux Pays-Bas : les affaires courantes d'un inspecteur, dans la rubrique « faits divers ». Ici, le meurtre d'une jeune « baby sitter ».

22 h. 25 (★) Variétés : Les Charlots, prod. A. Halimi, réal. G. Folgoas.

Quelques sketches, joués en compagnie d'Hubert Deschamps, de Jean-Marie Proslier, de Claude Nicot, d'Alice Sapritch et de Jean Le Poulain.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 35 Magazine régional.
14 h. 5 Les après-midi de Michel Lancelot : « Un jour futur ».

Avec des bandes dessinées : Hubert Pagani et Michel Dintrich. L'invité de l'autre monde : le chat. Série : l'Homme qui valait trois milliards (« Kamikaze »). Ils arrivent « Le grand exorciste de Paris ». Portrait de Claire Bretecher (2) Peintre de notre temps : Ljuba. 17 h. 30 : Au rendez-vous des petits reporters. L'expérience Fred Forest : Il était une fois... Le phénomène hippie.

18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Série : Jennie. « Un nouvel amour ».

Jennie épouse George Cornwallis-West, un officier de la garde ; son fils Winston prononce, quelques années plus tard, son premier discours à la Chambre des communes.

21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.
22 h. 35 Variétés : Banc public, de P. Bouteiller et J. Artur.
Avec Jane Birkin et Serge Gainsbourg.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Tommy.
Avec les chanteurs Hervé Cristiani, Yves Simon et l'ensemble de Jacqueline Ricci (musique ancienne).
19 h. 40 Tribune : Un homme, un évènement.
20 h. Courts métrages : « Vogel Bergen », de F. Bel, G. Vienne et F. Roux ; « Carnet trouvé chez les fourmis », de G. Sénéchal.
20 h. 30 Dramatique : « Esprit de famille », de M. Pavaux.

Lucien Bichois (qui vient de mourir) retrouve ses parents, Ernestine et Victor Bichois (qui sont morts bien avant lui) dans la maison où ils ont tous vécu. Et où vivent actuellement trois personnages Un jeune couple et Alma, la bonne qui était amoureuse de Lucien. Chassé-croisé de fantômes et de vivants, de vie réelle et d'au-delà, de tendresse et d'humour.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouzé ; 8 h 33, Les cadres responsables de notre temps ; 9 h. 7, Le monde contemporain, de J. de Beer et F. Crémieux ; 10 h. 45, Démarches de G.-J. Savy : Béni Montrésor ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des Arts, par J. Floran ;

14 h. 5, Les samedis de France-Culture : « Dis-moi ce que tu rêves », par G. Rouvre (réalisation J.-P. Colas) ; 16 h. 20, Le livre d'or ; 17 h. 30, Trentième anniversaire de la libération des camps. Le monde concentrationnaire. Témoignages et documents pour servir l'Histoire, par Y. Darriet et A. Trutat ; 19 h., Musique ;

20 h., « L'artiste descendant l'escalier », de T. Stoppard, avec H. Crémieux, P. Ville, C. Piéplu, M. Abadie, Y. Renier, J.-P. Leroux, Ph. Coypel (réalisation J.-J. Vierne) ; 22 h., La fugue du samedi, par J. Chouquet ; 23 h. 50, Poème.

> **ÉMISSIONS CULTURELLES**
> (Paris 312 mètres)
> SAMEDI 19 AVRIL
> 9 h., De la famille ; 11 h. 30, Regards sur la science ; 14 h 30, Université radiophonique et télévisuelle internationale ; 15 h. 30, L'individu et le groupe ; 17 h. 40, Chronique de l'UNESCO.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité d'hier : Mahler, Boulez ; 8 h. 35 (S.), Musique à la une (jeu) ; 10 h. (S.), Pour l'amateur de stéréophonie : « A ceremony of Carols », extraits (Britten), « Quatuor en la majeur » (Mozart), « les Idéaux » (Liszt) ; 11 h. 30 (S.), Relais de la radiodiffusion sarroise : « Concerto n° 5 en la majeur » (J. Stanley), « Concerto pour flûte et orchestre à cordes en ré majeur, opus 27 » (Boccherini), soliste M.-U. Senn et le Bach Collegium de Berlin. Direction H.-M. Rabenstein ; 12 h. (S.), Variétés actualité ; 12 h. 37, Sortilèges du flamenco ;

13 h. (S.), Studio 107 : « La Vega » (Albeniz), « Quatre sonates » (Scarlatti), avec P. Pontier, pianiste ; 14 h. 30 (S.), Aux quatre vents stéréo ; 15 h. (S.), Récital d'orgue, Michèle Guyard : « Prélude et fugue en ré mineur » (Bach), « Sonate en la majeur » (Seixas), « Sonate en ré mineur » (Iacinto), « Partita Sopra la Folia » (Frescobaldi), « Carillon de Westminster » (L. Vierne) ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre ; Vers 16 h. 30 (S.), Baudelaire, Verlaine, Rimbaud, et leurs musiciens : « le Jet d'eau » (Debussy), par G. Souzay ; « Avant que tu t'en ailles » (Fauré) ; « O saisons, ô châteaux » (E. Luytens), avec M. Tyler, 16 h. 55 (S.), Deux concertos pour violon et orchestre : « Concerto en la majeur » (Tartini), « Concerto en la majeur, opus 5, n° 2 » (Chevalier de Saint-Georges) ; 17 h. 45 (S.), Deux guitaristes : J. Bream, M.-L. Sao Marcos ; 18 h., Magazine musical ; 18 h. 30 (S.), En direct du Studio 105. Récital public de piano André Krust : « Trois Fantasiestücke, opus 11 » (Schumann), « Sonate en la majeur » (Schubert) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Cette année-là... 1909 : « Barcarolle n° 9 en la mineur » (Fauré), par J. Doyen ; « Menuet sur le nom de Haydn » (Ravel), par J. Février ; « Danses espagnoles n° 1 à 7 » (Granados), par A. de Larrocha ; 21 h. 30 (S.), Douzième festival de Royan. Ensemble vocal de Pau. Direction G. Maneveau : Œuvres de C. Halffter et E. Nunes (créations mondiales. Orchestre London Sinfonietta 2. Direction G. Sinopoli : Œuvres de Giuseppe Sinopoli (créations mondiales) ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie d'Erik Satie ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Dimanche 20 avril

● CHAINE I : TF 1

12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 20 Le petit rapporteur, de J. Martin.
14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche.
17 h. 10 Série : « Le grand saut périlleux ». « Londres », de H. O. Wuttig, avec G. Knuth.
Un acrobate du cirque retrouve dans la capitale britannique ses compatriotes de la Mafia.
18 h. 10 (★) Documentaire. « Evasion » : « Brigitte au Népal ». Réal. A. Voisin et J. Chollet (2e partie).
19 h. 15 Jeu : Réponse à tout.
19 h. 30 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 35 Film : « l'Arbre de vie », d'E. Dmytryk (1957). Avec E. Taylor, M. Clift, E. M. Saint, L. Marvin, R. Taylor.

Un partisan d'Abraham Lincoln (M. Clift) délaisse Nell la blonde (Eva-Marie Saint) pour la brune Suzanna (Elizabeth Taylor). Mais la passion du bel idéaliste pour cette « fille du Sud » tourne à la tragédie lorsque éclate la guerre de Sécession : obsédée par l'idée qu'elle a du sang noir, Suzanna perd la raison.

Drame de conscience et beaux sentiments sur grand écran en technicolor.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. à 19 h. Le dimanche illustré, de P. Tchernia.
13 h. 15 Jeu : Le défi.
14 h. 10 L'album de Jacqueline Maillan.
14 h. 30 Film : « la Cuisine des anges », de M. Curtiz (1955). Avec H. Bogart, A. Ray, P. Ustinov, L. G. Carroll, J. Bennett.

A Cayenne, pour la Noël 1895, trois forçats évadés jouent les anges gardiens chez les Ducotel, gérants en difficulté du « Grand bazar ». D'après la pièce — célèbre — d'Albert Husson.

16 h. 15 Dimanche illustré (suite).
Avec Régine et Armand Lanoux.
17 h. Sport : Cyclisme.
Arrivée Liège-Bastogne-Liège.
17 h. 30 Jeu : Monsieur Cinéma.
18 h. 20 Documentaire : *Le monde vivant*, de J. M. Coldefy.
Les iguanes terrestres des îles Galapagos.
18 h. 45 Sports sur l'A 2.
19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés : Système 2, de G. Lux.
21 h. 30 (●) Feuilleton : François Gaillard ou la vie des autres, de H. Grange et A. Maheux. « René ». Réal. J. Ertaud. Avec P. Santini, A. Adam, J.-P. Herle.
22 h. 25 Sport : Concours hippique international à Rome.

> **EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES**
> DIMANCHE 20 AVRIL
> FRANCE-CULTURE
> 7 h. 45, Horizon ; 8 h. Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10 Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « Le Grand-Orient de France » ; 10 h., Messe.
> TF 1
> 9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le Jour du Seigneur : « Les livres d'aujourd'hui » ; 11 h., Messe célébrée au séminaire des Missions de Chevilly-Larue. Prédication du père Laurent.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 5 Série : « Hawaï, police d'Etat ». « Pourcentage ».
Documentaire : « Viollet-le-Duc, le mal-aimé », de A. Tauvorian.

Une minuscule rue porte son nom dans le neuvième arrondissement. Viollet le Duc, qui a restauré Notre-Dame de Paris, les cathédrales de Toulouse, de Clermont-Ferrand, de Reims, sauvé la basilique de Saint-Denis et la cité de Carcassonne, fut aussi un bâtisseur.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poème ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud ; « la Transfiguration » (O. Messiaen) ; 12 h. 5, Allegro, de J. Chouquet ; 12 h. 30, Lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Orchestre de chambre de Radio-France, direction P. Stall : « Hauteurs. Lointains » (E. Lelet), « Down to a sunless sea » (H. Dufourt), « Everlasting longings, opus 13 » (H. Radulescu) « Epicycle » (B. Ferneyhough), « O Ho ! » (G. Scelsi) ;

14 h. 5, « Léonie est en avance ou le mal joli » et « On purge bébé », de Feydeau, interprétés par les comédiens-français ; 16 h. 5, Concert au Théâtre du Châtelet. Orchestre des concerts Colonne. Direction J. Mercier. Avec J.-Ph. Collard : « Premier concerto pour piano » (Prokofiev), « Quatrième symphonie en la » (A. Roussel), « Deuxième concerto en la majeur » (Liszt) ; 17 h. 15, Disques ; 17 h. 30, Rencontre avec Benoîte Groult, par P. Galbeau ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le point du septième jour, magazine de l'actualité ;

20 h. 30 (S.), Poésie ininterrompue ; 21 h. 15 (●), Atelier de création radiophonique, suivi de Court-Circuit ; 23 h. 5, Black and blue, par L. Malson. Petite histoire de l'arrangement ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique d'Alsace, direction J.-B. Mari : « Prélude et mort d'Yseult » (Wagner), « Damnation de Faust », extraits (Berlioz), « Symphonie n° 4 » (Tchaïkovski) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Cosi fan Tutte » (II) (Mozart) ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert : « Variations et fugue sur un thème de Beethoven pour deux pianos » (M. Reger), « Variations sur un thème de Haydn » (Brahms) ; Vers 17 h. (S.), Trio de Stuggart : M. Leonardt, piano ; R. Kussmaul, violon ; K.-P. Hahn, violoncelle : « Trio avec piano en ut majeur n° 27 » (Haydn), « Trio en si bémol majeur Archiduc » (Beethoven), « Trio en mi mineur, opus 90, Dumky » (Dvorak), « Kammer Sonate » (H. W. Henze) ; Vers 18 h. 20 (S.), Voyage autour d'un concert : « Quatre derniers Lieder » (R. Strauss), par G. Janowitz ; « Sonate pour piano » (Dutilleux) ; 19 h. 35 (S.), Jazz vivant. Le grand orchestre de Budd Johnson ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques. En retrouvant le Moyen Age : « Epitaphe de l'amant vert » (Anonyme XVe), par l'Ensemble polyphonique de Paris. Direction Ch. Ravier : « Sonates » (Scarlatti) ; « Sonatine » (Ravel), par R. Casadesus ; « Symphonie n° 4 en fa mineur, opus 36 » (Tchaïkovski), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, direction W. Furtwaengler ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons, Colin Tilney, claveciniste anglais : « Suites nos 1, 4 et 5 » (Haendel) ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines : André Jobin ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Lundi 21 avril

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 30 Série : « L'homme qui revient de loin » (n° 3). Réal. M. Wyn.
André de la Bossière est-il vraiment mort ?
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : « Reinefeuille ».
18 h. 55 Pour les jeunes : « L'île aux enfants ».
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Le temps de vivre, le temps d'aimer. »
20 h. 35 Film : « Le drapeau noir flotte sur la marmite », de M. Audiard (1971). Avec J. Gabin, E. Damain, J. Marin, M. Luccioni C. Piéplu.

Un cheminot de Villeneuve-Saint-Georges, qui a gagné un prix de concours en fabriquant un modèle réduit de goélette, entreprend de construire, dans son jardin, un vrai voilier, avec le concours d'un oncle, ancien matelot, en principe plein d'expérience.

La projection du film sera suivie par des « propos de table », échangés entre André Halimi, Michel Audiard, Bernard Blier, Jean Carmet et Michèle Luccioni.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Les femmes au cinéma
15 h. 30 Série : Mannix. « Duo pour trois ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, Aujourd'hui, Demain. »
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 (★) Les grands détectives. « Six Hommes morts », de S.-A. Steeman. Réal. J. Nahum. Avec R. Van Hool, P. Vernier, Cl. Degliame.

En 1930, l'inspecteur Wens cherche qui a intérêt à assassiner un groupe de six amis qui ont juré de se partager une fortune qu'ils auront été chercher dans tous les coins du monde.

21 h. 35 (★) Littérature : Marcel Jouhandeau, de M. Galey. Réal. M. Hermant.
Portrait et œuvre de l'écrivain.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : « Flash ».
Les trucages au cinéma.
19 h. 40 Tribune libre : M. François Nourissier.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « Raphaël ou le débauché », de M. Deville (1970). Avec M. Ronet, F. Fabian, J. Vilar, B. Fossey.

Un dandy de province 1830, débauché et en proie au mal de vivre, rencontre une veuve, jeune et vertueuse, qui pour l'aimer et le rejoindre prend le chemin du vice et de la déchéance.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2 (●), Matinales, par C. Dupont ; 8 h., Les chemins de la connaissance : La femme et le langage ; 8 h. 32, Le goût (1), par J.-P. Aron ; 9 h. 7, Les lundis de l'Histoire, par J. Le Goff : « l'Histoire et l'historien : à propos de Johan Huizinga » (1872-1945) ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénements-musique ; 12 h. 45, Ainsi va le monde, par J. Paugham et J. Duchateau ;

13 h. 30, Trente ans de musique française (1945-1975), par S. Albert ; 14 h., Poème ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « Cette voix », par R. Pinget (réalisation J.-P. Colas) ; 17 h. 45, Musique commentée ; 18 h. 30 (●), « le Chevalier à la charrette » (1), de C. Duneton, d'après Chrétien de Troyes, avec E. Scob, L. Ponette, J. Mauclair, J. Brassat, J. Franz, H. Virlojeux (réalisation J. Pivin) ; 19 h., Présence des arts ;

20 h. (●) Carte blanche, de L. Siou : « les Echassiers », de J. Worms, avec J. Magre, P. Mazzoti, M. Bozuffi, Y. Renier, S. Joubert (réal. J.-J. Vierne) ; 21 h., XIIe Festival international d'art contemporain de Royan. Orchestre national de France, direct. C. Halffter, avec L. Faber, hautbois, et X. Darasse, orgue : « Musica per Bruno » (A. Mantero), création mondiale ; « Lamento di Gesu » (H. Radulescu), création mondiale ; « Musiques et musiques » (M. Levinas), création mondiale ; « Espressivo pour hautbois et orchestre » (F. Donatoni), création mondiale ; « Pinturas Negras » (C. Halffter), création en France ; 22 h. 30, Entretien avec J. Grosjean (1), par P. Oster ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac et G.-M. Duprez ; 23 h. 50, Poème.

> **ABRÉVIATIONS**
> Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Ecouter voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encart. Les lettres (S.) indiquent les émissions de radio diffusées en stéréophonie et (N.) les émissions en noir et blanc diffusées sur les 2e et 3e chaînes. Le signe (●) indique des émissions sortant de l'ordinaire.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... des pianistes légendaires au tournant du siècle, par A. Boucourechliev ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Edwin Fischer, pianiste : « Cinquième concerto brandebourgeois » (Bach) ; 12 h., Folk-songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales ; 14 h. 30 (S.), Sonorités d'autrefois (G. d'Espanha le Toloza, M. Codax, J. del Encina, Bellinzani, Purcell) ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre. Mendelssohn : « Octuor pour cordes, opus 20 », « Variations et Scherzo pour quatuor à cordes » ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir : « Symphonie en ré mineur » (Arriaga), « Concerto en sol majeur pour cordes » (C. Ricciotti) ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Symphonie n° 4 » (Mahler), avec E. Morison ; 18 h. 30 (S.), Visages du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Les compositeurs, aussi, interprètent : Saint-Saëns, Debussy, R. Strauss ;

20 h. 30 (S.), Musique ancienne. Concert français : Chants de trouvères. Studio de musique ancienne de Munich. Direction Th. Binkley. Portraits de femmes : la Forqueray, la Cottin, la Couperin, la Leclair, la Rameau (A. Forqueray), par G. Leonhardt. Chansons : *Scaramelle ; Je ne puis me tenir d'aimer* ; *le Plus de plus* ; El Grillo (J. des Prés), par la Camerata Antiqua de Munich. Direction K. Ruhland : « Sonate en sol mineur pour violon et clavecin » (Francœur), par C. Courtois et B. Verlet ; 22 h. (S.), Hors gravure ; 23 h. (S.), Reprises symphoniques ; 24 h. (S.), Molto cantabile ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Les programmes éducatifs

Télévision

TF 1

Lundi 14 avril
14 h. 5, La mer (C.P., C.E.) ; 17 h. 15, Civilisation américaine.

Mardi 15 avril
14 h. 5, Activités d'éveil (C.M., 6e, 5e) ; 14 h. 25, Les hommes dans leur temps (6e, 5e, 4e) ; 14 h. 45, Orientation (4e, 3e) ; 15 h. 15, Emissions régionales.

Jeudi 17 avril
14 h 5, Histoire ; 14 h. 25, Maternelles.

Vendredi 18 avril
14 h 5, Histoire (C.M., 6e, 5e) ; 14 h 25, Entrer dans la vie (C.E.T.) ; 16 h. 45, Orientation (4e, 3e).

Lundi 21 avril
10 h. 30, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 14 h 5, Monde animal (C.P., C.E.) ; 17 h 15, Civilisation américaine.

Radio

FRANCE-INTER, M.F.
Du lundi au vendredi
9 h. 40, Anglais (3e) ; 10 h., Allemand (3e) ; 10 h 30, Anglais (4e) ; 10 h. 40, Allemand (6e) ; 14 h. 15, Allemand (5e) ; 14 h. 35, Anglais (5e) ; 14 h. 55, Allemand (4e).

Lundi 14 avril
9 h. 5, Le club du lundi (3e) ; 9 h. 25, Chant (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 45, Maternelles.

Mardi 15 avril
9 h 5, La vie contemporaine ; 9 h. 25, Musique (C.E., C.M. 1) ; 14 h. 45, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 15 h 15, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 15 h. 30, Chant (C.E.) ; 15 h 45, Poésie (C.E., C.M. 1)

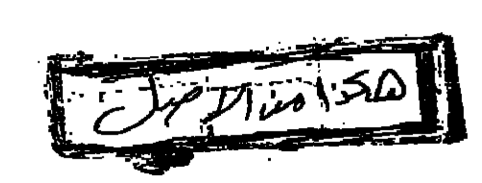
Jeudi 17 avril
9 h. 5, La vie contemporaine ; 15 h. 25, Poésie (C.E., C.M. 1) ; 15 h 15, Dossiers pédagogiques (C.E.) ; 15 h. 30, Musique (C.E., C.M. 1) ; 15 h. 45, Chant (C.M., 6e, 5e) ; 16 h. 30, Russe.

Vendredi 18 avril
9 h. 5, Des œuvres au langage (6e, 5e) ; 9 h. 25, Chant (C.E.) ; 15 h. 15, Musique (C.M. 2, 6e, 5e) ; 15 h 30, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 15 h. 45, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e).

Samedi 19 avril
C.N.T.E. : 9 h. 30, Russe ; 10 h., Lettres ; 10 h 40, Géographie.

Lundi 20 avril
9 h. 5, Le club du lundi (3e) ; 9 h. 25, Chant (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e).

● *Radioscopie (17 h. France-Inter)* : Jacques Chancel reçoit, cette semaine, le violoniste H. Szeryng (lundi), François Truffaut (mardi), Henri Vincenot (mercredi), Françoise Prévost (jeudi), Marcel Maréchal (vendredi).



SCIENCE POLITIQUE *par Alain Duhamel*

Une revue, une thèse, deux livres sur les communistes

Il y a décidément bien des façons de voyager à l'intérieur ou aux abords du parti communiste. Ainsi, pour le numéro spécial qu'elle vient de lui consacrer, la revue *Esprit* a-t-elle choisi le mode interrogatif. *Esprit* a l'habitude de se poser des questions sur un parti communiste qui l'a toujours, à la fois, fascinée et angoissée. Cette fois, les réponses rassemblées sont inégales.

Le meilleur vient du directeur d'*Esprit* lui-même, Jean-Marie Domenach, dont l'article a de la vigueur et du style. Pourquoi, depuis octobre dernier, le parti communiste harcèle-t-il le parti socialiste, en prenant seulement garde d'ouvrir et de fermer chaque commentaire acide par une révérence protocolaire au programme commun ? Ce n'est pas à cause des cadavres qui traînent dans les placards de l'un et de l'autre : les ambiguïtés centristes du parti socialiste ne peuvent raisonnablement inquiéter plus que les séquelles du stalinisme. Ce n'est pas davantage en raison des arrivées de Michel Rocard, de Jacques Delors ou de militants de la C.F.D.T. Quel que soit leur talent, l'effet serait disproportionné à la cause. Et puis, le parti communiste n'invitait-il pas gaillardement quelques semaines plus tôt gaullistes et P.M.E. à faire l'appoint de la gauche ?

Alors, restent trois explications : la poussée socialiste, la dimension internationale et la revendication du monopole de la représentation légitime de la classe ouvrière. Jean-Marie Domenach sous-estime sans doute un peu la première. Il remarque avec équité que, faute d'informations, personne ne détient la vérité en ce qui concerne la seconde. Et il insiste à juste titre sur la troisième, dont il fait le critère par excellence du non-changement communiste. Peut-être aurait-il dû y ajouter la crainte de voir la France dévier vers un socialisme buissonnier. Mais il a mille fois raison de souligner en terminant l'irruption d'un facteur nouveau : la gauche non communiste s'est enfin débarrassée de son complexe d'infériorité à l'égard de son allié. Le débat peut donc commencer sans ressembler à un examen de passage où le rôle du jury serait de droit dévolu aux communistes.

La « table ronde » qui suit illustre d'ailleurs cet état d'esprit. Jean-Marie Domenach y a réuni trois spécialistes : Georges Lavau, Jacques Ozouf et Michel Winock. Leur diagnostic varie. Les deux derniers restent sceptiques sur la profondeur des changements au sein du parti communiste. Les hommes évoluent, bien sûr, les méthodes, la vitrine, mais ni les structures ni l'idéologie. Et dans les tensions actuelles entre parti communiste et parti socialiste, *eux* sont tentés de voir une crise d'identité sous la poussée socialiste et la concurrence gauchiste. D'autant plus qu'on adhère au parti communiste pour y trouver des certitudes, pas des états d'âme. Georges Lavau est plus confiant. Mais tous trois s'accordent sur un point : pour que le parti communiste change davantage, il faut que le parti socialiste se transforme plus.

Une critique de livre, un pesant article de philosophie politique sur « légitimité et représentation » du parti communiste, et une analyse intelligente, nuancée mais parfois naïve ou rapide sur « le parti communiste et la détente » complètent ce numéro spécial dont les interrogations reflètent assez bien celles des socialistes.

***

Jeune agrégé de science politique, Pierre Gaborit aborde, lui, l'étude du P.C. avec un curieux mélange de rigueur scientifique et de sympathie. Sa thèse s'intitule : « *Contribution à la théorie générale des partis politiques : l'exemple du P.C. pendant la Ve République.* » La partie monographique est bien supérieure à la partie théorique. Celle-ci est péremptoire et cavalière. Celle-là — c'est heureusement le gros du travail — est d'une grande précision et d'une démarche assez originale.

Pierre Gaborit part d'une constatation : le P.C. a trop souvent été étudié moins en lui-même que par la contribution qu'il apporte au système politique français. *Or ses fonctions internes* ont, de toute évidence, autant d'importance que ses fonctions externes. Il ne se comprend donc que si ses structures propres et son environnement social ne sont pas laissés de côté. Pierre Gaborit tente ainsi de concilier l'orthodoxie marxiste et le structuro-fonctionnalisme.

Après une analyse des structures de classe françaises actuelles, peu critique à l'égard des thèses du P.C., l'auteur observe d'abord que la référence communiste privilégiée demeure la classe ouvrière : c'est vrai des discours, c'est vrai du recrutement des dirigeants, c'est vrai de la défense des intérêts de ce groupe social. Le P.C. se veut le seul défenseur d'une classe ouvrière dont il élargit d'ailleurs la définition. Il ne se désintéresse pas des autres classes sociales. Il élargit même ses alliances. Simplement, elles ne viennent qu'après dans un ordre à peu près inverse de celui de l'échelle sociale actuelle.

Mais dans quelle mesure cette volonté idéologique correspond-elle à une réalité sociologique ? Avec une grande minutie et d'une grande honnêteté, avec le renfort de typologies raffinées et de savantes analyses de correspondances, Pierre Gaborit a collationné tous les chiffres disponibles et en a établi beaucoup d'autres. Il en ressort d'abord qu'en 1966 (date de la dernière grande enquête organisée par le P.C. sur ses adhérents) le pourcentage d'ouvriers parmi les membres du parti communiste était de 60 %. Le P.C. est donc bien un parti ouvrier et, même au sens propre du terme, un parti de classe. En 1971, selon Pierre Gaborit, à peine plus de 3 % des membres du P.C. gagnaient plus de 2 000 francs par mois.

Mais y a-t-il, comme on le dit souvent, sur-représentation ouvrière délibérée dans les instances hiérarchiques ? Il faut distinguer, répond l'auteur. Au sommet, oui, mais pas chez les cadres subalternes. Ainsi, dans les comités de section, dans les comités fédéraux, chez les premiers secrétaires de section, la proportion d'ouvriers est en baisse, et ceux-ci sont même sous-représentés. Chez les candidats communistes aux élections législatives, que Pierre Gaborit a étudiés de près, même évolution. De 1958 à 1968, le pourcentage des candidats communistes ouvriers a régulièrement baissé. Il est passé, au total, de 40,6 % à 33,8 % pour les titulaires, et de 36,3 % à 27,8 % pour les suppléants. Métallurgistes et mineurs restent bien représentés, mais petits employés et techniciens figurent en proportion croissante parmi les délégués aux congrès communistes, alors que de 1956 à 1972 la représentation ouvrière a substantiellement reculé.

Toutefois, l'élargissement de cet éventail social a de strictes limites. D'une part, parmi les parlementaires communistes, la proportion d'ouvriers reste très élevée, ce qui signifie que les circonscriptions sûres leur ont été réservées. D'autre part, au sommet, chez les membres du comité central et surtout chez les premiers secrétaires fédéraux, la proportion d'ouvriers demeure beaucoup plus forte. Et comme le système de formation communiste, et notamment « l'école d'un mois » qui s'adresse à ses cadres moyens, continue à ancrer solidement l'idée du « parti de la classe ouvrière », on peut en conclure que le P.C. tente de concilier une diversification de ses cadres locaux, destinés à faciliter son implantation dans de nouveaux milieux sociaux, avec un noyau dirigeant qui reste très ouvrier.

L'étude du vote communiste, pour lequel Pierre Gaborit fait preuve d'une grande ingéniosité méthodologique, est plus décevante. Mais pour en terminer avec l'auteur, il faut signaler l'article qu'il a consacré en novembre dans *Projet* à la presse communiste. Il y applique le même schéma théorique et y remarque, là aussi, une certaine spécialisation : *l'Humanité* quotidienne conserve une tonalité très ouvrière, alors que le reste de la presse communiste s'adresse à des catégories sociales beaucoup plus diverses.

***

Rien de moins scientifique, au contraire, que *Ce bonheur-là*, de Fernand Grenier. L'auteur a fêté récemment ses cinquante ans de voyage à l'intérieur du parti communiste : il a de la modestie, de la fidélité et de l'orthodoxie à revendre.

Le meilleur de ce récit, qui commence avec le siècle et s'achève avec la libération, c'est justement la partie personnelle : l'enfance dans le dénuement d'un foyer ouvrier du Nord, la chasse aux syndicalistes, la première guerre mondiale. Tout cela est raconté sans prétention et de façon attachante, à la manière d'un peintre du dimanche. En revanche, la partie politique n'apporte pas grand-chose. L'adhésion, le stage à l'Ecole centrale de Bobigny, où l'as de promotion s'appelle Jacques Duclos et a déjà la langue bien pendue, l'agitprop., une grève terrible à Halluin, l'animation des « Amis de l'Union soviétique », la candidature à Saint-Denis contre Jacques Doriot, c'est un album d'images pieuses. Les bons sentiments ne font pas forcément la bonne littérature, même au P.C., même si une vie de dévouement total a toujours quelque chose de respectable.

***

Lire après cela *les Staliniens*, de Dominique Desanti, c'est passer d'« Alice au pays des merveillse » au « voyage au bout de la nuit ». Bien entendu, l'importance des deux livres ne se compare pas. *Ce bonheur-là* est un témoignage sans prétention. *Les Staliniens*, sont — et de bien loin — le meilleur livre d'un écrivain de métier. Le style a d'ailleurs un éclat que n'avaient pas les précédents. C'est typiquement l'œuvre portée et mûrie vingt ans, sentie comme on ne le fait qu'une fois dans sa vie.

Dominique Desanti a été une jeune journaliste de la génération de la Résistance, venue au communisme dans la joie et les espoirs, vite retombés, de la libération. Communiste journaliste, puis journaliste communiste, elle traverse les douze années 1944-1956 dans la fièvre et le corps à corps idéologique. Bien sûr, avec son petit groupe d'amis — son mari, le philosophe Jean-T.-Desanti, Pierre Courtade, Pierre Hervé, Duvignaud, Alphandéry, — tous brillants, tous résistants, tous généreux, ils ne sont jamais des communistes tout à fait comme les autres. Leur talent et leur statut d'intellectuels les privilégie. Leur ferveur est mêlée de distance et, même si l'on en croit l'auteur, d'humour.

Mais son métier de grand reporter donne à Dominique Desanti l'accès aux principaux dirigeants communistes français. Cela nous vaut, en guise de portraits, une série d'eaux-fortes fulgurantes et sacrilèges. Maurice Thorez est sérieusement bousculé, Jacques Duclos épinglé avec une férocité célinienne, le couple Aragon - Triolet proprement éreinté. Seul, ou presque, Benoît Frachon, comme toujours, traverse à peu près indemne cette pluie de flèches empoisonnées qui ont quelque chose de parricide. Et puis, et le spectacle est aussi étonnant mais plus serein, Dominique Desanti a approché et parfois bien connu tout le Gotha du Kominform et des démocraties populairse. Tito, Togliatti, Gomulka, Dimitrov, toutes les grandes victimes des procès staliniens défilent dans un univers impressionnant et impitoyable à la Fellini. Dominique Desanti était là, envoyée par le P.C.F. et chargée du coup de pied de l'âne. Ses souvenirs sont cauchemardesques.

A côté de cela, sa description minutieuse, et sans concessions, de l'aliénation de l'intellectuel, qui, par « esprit de parti », *doit piétiner ce qu'il a adoré*, paraît presque bénigne. On comprend mieux pourquoi, pour « les staliniens », l'éclatement final de cet univers sous le coup des révélations de Khrouchtchev a dû ressembler à une forme politique de la damnation. Vingt ans après, les plaies ne sont pas cicatrisées. Mais ce qu'elle a enduré alors, Dominique Desanti le fait payer au P.C. Avec intérêts.

SOMMAIRE

L'Enigme communiste, numéro spécial. *Esprit*, février 1975, 12 F.

Pierre Gaborit : *Contribution à la théorie générale des partis politiques — L'exemple du parti communiste français pendant la Ve République*, thèse pour le doctorat d'Etat en science politique, Université de Paris, département de science politique, 492 p., annexes.

Pierre Gaborit : *la Presse communiste*, projet, novembre 1974, 7,50 F.

Fernand Grenier : *Ce Bonheur-là*, Editions sociales, 345 p., 35 F.

Dominique Desanti : *Les staliniens. Une expérience politique, 1944 - 1956*, Fayard, 383 p., 49 F.

L'homosexualité : un fait

(Suite de la page 11.)

Le fait d'être homosexuel, Marc Oraison ne refuse pas de le considérer comme « *anormal* », mais il ne met pas dans cet adjectif de jugement moral. « *Toute l'évolution affective et psychologique d'un être humain est conditionnée de façon absolument centrale par la dualité sexuelle constituante, c'est-à-dire par la différence (...) On peut dire qu'un sujet qui a des tendances homosexuelles exprime par là qu'il s'est passé, dans son histoire singulière, quelque chose qui a empêché pour lui cette accession plénière à la différence comme lieu de jouissance.* » Voilà une interprétation qui, tout comme l'affirmation qui en découle que « *la réalisation du couple homosexuel est de soi impossible* », vaudra à l'auteur les reproches des zélateurs de la pluri-normalité en matière sexuelle.

Aussi sévère pour « *les élucubrations de Reich* » que pour les anciens moralistes catholiques, Marc Oraison passe en revue divers aspects de la « *question homosexuelle* », ce qui lui permet d'affirmer son originalité : un regard lucide mais sympathique sur des individus et non sur l'idée qu'on s'en fait. « *Le fait d'être homosexuel n'est pas d'ordre moral, ce n'est ni une « faute », ni un « péché », ni un vice : c'est un fait* », écrit-il. Oui, dira-t-on, mais saint Paul ? Si l'on en croit Marc Oraison, la pensée de saint Paul mérite d'être nuancée à la lumière de ce que l'on connaît de son être et de la célèbre « *écharde dans la chair* » que lui mit un ange de Satan « *pour que la surabondance des révélations ne m'exalte pas* ».

« *Il n'est pas absolument exclu*, écrit Marc Oraison, *que la souffrance personnelle de Paul, lieu de sa rencontre avec le Christ, ait été directement liée à la question homosexuelle.* » De là à dire que saint Paul était homosexuel il n'y a qu'un pas que les ennemis de Marc Oraison — ils sont nombreux — l'accuseront d'avoir franchi. Ils se tromperaient, car, en l'occurrence, Marc Oraison n'affirme pas. Ce qu'il sait sûrement, en revanche, c'est que « *le Christ situe la vraie morale à l'opposé du pharisaïsme et du légalisme : la vraie morale est celle du cœur* ». Bien qu'imparfaites, dit l'auteur, des relations homosexuelles peuvent « *exprimer de la part de sujets concrets une attitude du cœur qui soit positive* ».

BRUNO FRAPPAT.

Comment parler de l'enfant

(Suite de la page 11)

Les psychologues américains ont découvert dès 1954 que les aliments croustillants pouvaient servir d'exutoire à l'agressivité. C'est pourquoi tant de céréales destinées aux enfants croustillent à qui mieux mieux au petit déjeuner.

Le processus d'identification est soigneusement calculé. Une petite fille qui déteste le chocolat en poudre voit une publicité pour une marque qui présente une fillette adorable : après quoi, elle réclamera à sa mère non seulement le chocolat, mais aussi la marque. D'autre part, d'innombrables produits, alimentaires surtout, se vendent assortis de jeux, concours, primes et colifichets destinés aux enfants (4).

Les publicistes concourent enfin à un effort national (ou plutôt occidental) pour rendre les *fillettes aussi coquettes — donc* aussi dépensières — que possible, et cela dès leur plus jeune âge. Certaines mères suivent docilement pour leur fille (et même pour leur garçon) les commandements de la « *mode en maternelle* ». La publicité a déjà prévenu la mère qu' « *une petite fille paisible ne s'habille pas de la même façon que des garçons bagarreurs. Elle ne porte pas les mêmes textiles* ».

La fillette choisira avec joie une robe assortie à celle de sa mère. Bien avant six ans, elle aura droit à « *ses premières élégances* » et à la laque « *idéale pour le cuir chevelu des enfants* » (5), puis à des bas-chaussettes spécialement conçus pour la pré-puberté. Jugés moins sensibles aux fanfreluches, les garçons se verront offrir, dès six ou huit ans, des appareils photo faciles à manipuler.

Quant aux parents, ils se sentent de plus en plus coupables s'ils n'achètent pas tel jouet « éducatif » (ils le sont tous, maintenant), telle encyclopédie, tel livre d'éducation sexuelle (ils sont nombreux) pour leurs chers petits. Là encore, l'achat remplace souvent la présence, le livre remplace l'explication verbale dans un climat de confiance.

Un promoteur vend des appartements par enfant interposé : sa publicité montre un garçonnet qui joue avec des maquettes d'immeubles et soupire quelque chose comme « *j'aimerais bien habiter là !* ». Un autre enfant manipule des cubes pour le compte d'une banque. Une autre banque proclame bien haut qu'« *il n'y a pas de client trop jeune* » pour elle.

Enfant-cible, enfant-prétexte... Tous les publicistes parlent de l'enfant, à l'enfant, pour l'enfant. A les en croire, l'enfant serait roi. Dans le même temps, les éducateurs constatent de plus en plus de carences affectives chez les enfants dont ils ont la charge.

Mais ce n'est pas le plus important. Ce qui compte, c'est de vendre. « *Songez aux profits que réalisera votre firme si vous parvenez à conditionner un million voire dix millions d'enfants qui seront un jour des adultes ; à les dresser à acheter votre produit comme les soldats sont dressés à avancer lorsqu'ils entendent l'ordre : En avant, marche !* » Après avoir cité cette phrase d'un « publi-psychologue » américain, Vance Packard ajoute : « *Au moment où j'écris ces lignes, ma fille de huit ans est en train de chantonner un refrain publicitaire : Ne manquez pas le plaisir de fumer.* »

Le petit enfant est naturellement conformiste. Il grandit dans une société qui l'est aussi. Les parents qui habituent leurs enfants à contester risquent de se voir eux-mêmes contestés. On comprend qu'ils hésitent.

Mais, dans un exercice précoce de l'esprit critique, on voit mal ce qui empêcherait nos enfants de devenir — à leur tour — des consommateurs bêlants.

ANNE GUERIN.

(4) La loi autorise l'octroi de primes dont la valeur n'excède pas 10 francs et 5 % du prix du produit. La loi admet également les concours, sauf s'ils sont proposés à titre onéreux.

(5) Les laques ne sont pourtant pas idéales, au dire des dermatologues, pour les cheveux des adultes.

Témoignage

Personne n'a rien vu

Un mercredi de mars à 20 h. 30 à la station de métro Ranelagh, j'ai été encadrée et poussée par quatre jeunes garçons dans un compartiment de la rame qui venait d'arriver. Devant les voyageurs de ce compartiment plein, ils ont ouvert mon sac, pris mon porte-billets. Pendant qu'ils me maintenaient, j'ai crié au secours, je les ai insultés. Je n'ai pas rencontré un regard.

Ils sont descendus à la station suivante, Jasmin, au dernier moment. J'ai pensé sauter sur le quai, mais il était désert et, instinctivement (je vous avoue avoir été incapable d'un raisonnement quelconque), je suis restée dans le train, qui est reparti. Je me suis alors affalée sur une place assise en sanglotant. Personne n'a bougé. J'ai été la femme invisible, bien plus seule qu'au milieu d'un désert.

Mon histoire n'est pas terminée. Décidée à porter plainte, je me suis rendue au commissariat de mon quartier, rue de Rivoli. Ma plainte pour agression ou pour vol n'est pas recevable, car pour cela il faut un certificat médical de huit jours d'arrêt de travail ou d'hospitalisation. Complètement éberluée, j'ai demandé à un jeune agent que je connais de vue ce que cela voulait dire. Il m'a textuellement répondu : « *Comment ! Vous ne savez pas ça ! La prochaine fois, il faudra vous rendre directement dans un hôpital, aux urgences. Vous avez toutes chances que l'interne de service, sans même vous examiner, vous délivre un certificat : ils connaissent le truc.* »

Mme DELAPORTE,
Paris.

Santé

Sorcellerie et médecine populaire

Pour se garantir des maux de reins, c'est extrêmement simple. Il faut « *porter une ficelle de fouet autour de la taille, sur la peau. On peut aussi se coucher sur le dos à la vue de la première hirondelle* ». Si ce n'était pas efficace, n'est-ce pas, ça ne se ferait pas depuis des siècles dans un village gardois. De même, pour guérir les verrues, il suffit de « *voler des poireaux dans le jardin du voisin, de s'en frotter et de les jeter ensuite* ». On pratiquait ainsi, naguère, dans la région de Brassac.

Voilà pour deux des bonnes recettes « médicales » recueillies par Robert Jalby, en Languedoc (1). Il y en a tout un chapitre, cent pages, avec détails et mode d'emploi. Les « saints guérisseurs » sont éventuellement requis.

D'autres chapitres traitent de « magie agricole », de « sorcellerie rustique » et de jeteurs de sort. Histoires d'autrefois ? Pas toutes. « *Vers 1950, dans le Lauraguais, des paysans préservaient leurs récoltes en plantant une branche brûlée du feu de la Saint-Jean au milieu de la vigne.* » « *En 1969, dans une commune du Tarn, des paysans brûlèrent des chouettes dans lesquelles ils croyaient qu'une charge magique avait été déposée.* »

Aux croyances et aux pratiques de jadis, Robert Jalby a voulu ajouter l'inventaire des survivances actuelles. Elles sont rares mais stupéfiantes. Le résultat de longues recherches et d'enquêtes menées sur place — avec l'aide de nombreux informateurs — donne parfois à ce travail l'aspect d'un catalogue — d'ailleurs savoureux. On aurait aimé que, parfois, soient étudiées davantage les origines de ces croyances, de ces comportements. Mais l'auteur, livrant sa récolte, précise son propos : « *Nous nous sommes proposé de rechercher quelles notions nos ancêtres possédaient de leur vie, de leur âme et de leur personne. Nous serions heureux que cet ouvrage suscitât un regain d'intérêt pour des recherches dans ce domaine.* »

J. Rd.

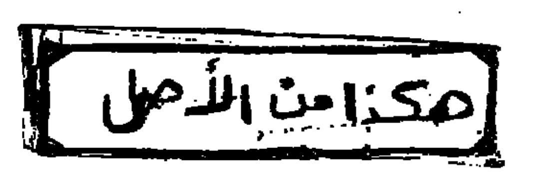
(1) *Sorcellerie et médecine populaire en Languedoc*, par Robert Jalby. Ed. de l'Aigues, 26 Nyons.

CABOURG ET COMBOURG

Marcel Proust est venu souvent à Cabourg. Un salon du Grand Hôtel porte son nom et perpétue le souvenir de ses séjours. Mais Balbec, c'est Trouville où se trouvait le grand hôtel de *A la recherche du temps perdu*. Quant à Combray, c'est Illiers, en Eure-et-Loir, près de Chartres.

Chateaubriand, chacun sait cela, c'est le château de Combourg, la demeure familiale.

Cabourg, Combray, Combourg, l'hôtel, le château... Et dans un article intitulé : « *L'hiver aux tapis verts : les casinos normands* » (*le Monde* des 23-24 mars, p. 18), on a écrit au fil de la plume : « Marcel Proust jouait-il à la roulette ? La proximité du Grand Hôtel de Cabourg, le Combourg de *A la recherche du temps perdu*... Cela s'appelle un lapsus, et même un beau. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.



Humeur

ATHANÉE PALACE

LE saviez-vous ? Le soupçonniez-vous ? Une rumeur chuchotée était-elle venue jusqu'à vous ? Mais pourquoi ce silence ? Pourquoi personne ne crie-t-il ? Peut-être même le connaissez-vous, avec ses faux marbres, ses satins nylon, son Louis XV plastifié ? Peut-être y avez-vous été un invité très provisoire, en attendant mieux ; en attendant d'y descendre, pour un séjour à la fois bref et définitif. Ou bien, à vous aussi, les dernières pages du livre d'Hélène Tournaire (1) vous l'auront-ils révélé ?

Imaginez un peu : vous avez voyagé toute la nuit, vous venez de loin pour revoir une dernière fois un être que vous aimez. Vous allez tout droit à la maison. Mais la maison est vide, désaffectée. On vous dit à l'oreille d'aller là-bas, sur la colline, vers ce qu'on n'ose appeler la maison des morts. C'est un mot qu'on prononce le moins possible. Ceux qu'on ne nomme pas traversent la ville, comme des mariés, dans des voitures blanches conduites par des dames en blanc. Il serait cruel, inconvenant, et très préjudiciable à la cité, dont l'industrie « nationale » est le luxe, de rappeler crûment à la superstar en promenade-exhibition et au golfman milliardaire qu'ils sont peut-être mortels.

Voici l'Athanée Palace. Quelle subtilité dans l'enseigne ! On a escamoté Thanatos — d'autant mieux que son nom, somme toute, est peu connu — sous le masque serein d'Athéna. Au reste, qui entend le grec serait rassuré, pardon : sécurisé, puisque a-thanée, c'est la non-mort. Une hôtesse bleu de ciel vous accueille, vous précède parmi les musiques douces, les vaporisations, les tapis, les feutres. Une porte ; un boudoir coquet (si c'est le style choisi). Voilà votre mort. Il vous attend, j'allais dire : la main tendue Dans une attitude « naturelle », paré, préparé, maquillé, avisé, pour cet ultime rôle de composition. Il ne lui manque que la parole : c'est ce qu'on dit des portraits en trompe-l'œil ou des caniches empaillés. Pardon : naturalisés. Pardon : taxidermisés. Pardon : thanatopraxisés. C'est — on vous le jure — le mot dont usent les spécialistes et les nécrophores municipaux. Toujours le grec, pour faire passer.

Et cette rengaine qui, soudain, remonte du fond de la Belle Epoque, inquiétante, obsédante :

Sur les bords de la Riviera
Où murmure une brise adorée
Chaque femme a rêvé là-bas
D'être belle et toujours
(embaumée...

Voilà que les rimes s'embrouillent. Adorée, embaumée. Mais pas toujours : trois jours. Après, c'est comme c'était avant. Le vrai embaumement, c'est pour les vrais riches. Mais tout de même, si, dans cet effrayant et dérisoire musée de cire, on ne choisit pas son mannequin final, on a le choix du décor : entre le Pompadour et l'Empire, le rose et le bleu, le lit Régence ou la méridienne Récamier. Cossu, familier, banal, rassurant, lui aussi, ce côté Lévitan. Il y en a pour toutes les bourses et tous les goûts.

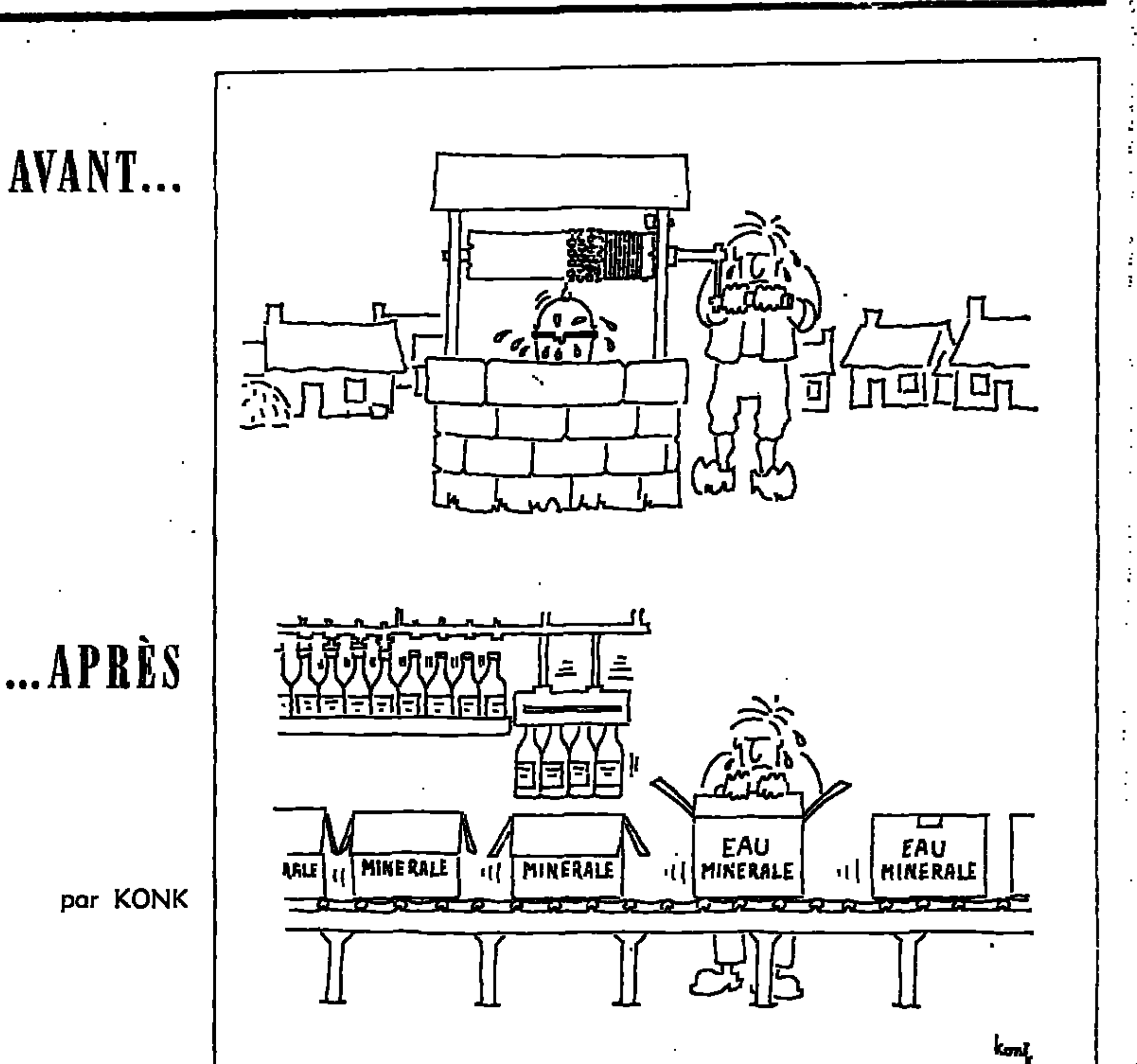
Les goûts : façon de parler. Car, attention : vous n'avez plus le droit d'en avoir d'autres. Même vivant, votre mort n'avait rien à dire ; ni vous, aujourd'hui. Ni vous, demain. Entendez bien : ce funèbre bordel municipal est réglementaire et obligatoire. Tous les morts au salon !

C'est la loi. Volontés dernières ou de toujours, désirs des proches : fumée, poussière et mépris. Vous n'avez rien à vouloir, ni à désirer. Vous ne devez pas avoir l'air mort. Cette franchise et cette dignité du mort : vieilles chansons, sentiment désuet, faiblesse coupable, contraires au progrès, à l'hygiène mentale, à la sécurité des vivants, au bon renom et à la prospérité de la cité. La république athanienne a adopté pour devise le fameux slogan de l'industrie funéraire américaine, avec une variante comminatoire : « Mourez, et ne vous occupez pas du reste »

Athanisés, otanisés, aseptisés, indollarisés, nous voici enfin conduits par la main dans le chemin embaumé : au bout de la way of life, la way of death.

YVES FLORENNE.

(1) *Jules empaillé.* Balland. 160 pages. 28 francs.



Correspondance

Langues étrangères et indépendance nationale

Les deux articles de J. Cellard sur « L'enseignement des langues vivantes et le monopole de l'anglais » (« le Monde » des 4 et 5 avril), ont valu à notre collaborateur un courrier important. Dans leur très grande majorité, nos correspondants se montrent vivement préoccupés du monopole de fait de l'anglais dans notre enseignement.

M. G. Tourret, professeur agrégé d'anglais à Lyon :

La défense des cultures nationales dans leur complémentarité réciproque ne peut passer que par une volonté politique et pas seulement française. Malheureusement nous n'en prenons pas le chemin.

M. Haby, qui avait lui-même évoqué un risque d'acculturation, s'inspire directement du modèle anglo-saxon dans son projet de réforme (conception des rythmes d'apprentissage, foi dans les psychologues, système à options, bac à deux niveaux comme en Angleterre).

Cela montre que si le professeur d'anglais se refuse à être un vecteur d'acculturation, ses responsabilités sont grandes et ses possibilités limitées Que peut-il faire pour protéger une culture nationale ou européenne ? Pas grand-chose sinon avec les élèves les plus avancés s'efforcer de démystifier l'image de l'Amérique — ni « tigre de papier », ni modèle du « progrès ».

Malheureusement, la mode n'est pas à l'analyse des finalités et des contenus (par laquelle il aurait fallu commencer) mais aux techniques, dans un souci d' « efficacité » et de « rentabilité »

M. J. Langevin, professeur agrégé de physique à Paris :

Vos deux articles dans *le Monde*, des 4 et 5 avril, sur l'enseignement des langues et le monopole de l'anglais, m'ont beaucoup intéressé. Vous y regrettez l'abandon, en France, de l'étude des langues autres que l'anglais et, à l'étranger, de celle du français.

Il faut, je crois, insister sur la cause profonde de cet état de choses, que d'ailleurs vous signalez : quand un pays abandonne sa langue, il est normal, inévitable, que celle-ci cesse d'intéresser le reste du monde. Or dans un grand nombre de domaines fondamentaux (sciences, techniques, affaires), les Italiens, les Allemands et les Français délaissent leur langue nationale au profit de l'anglais...

La principale revue italienne de physique, *le Nuovo Cimento*, paraît entièrement en anglais ; l'allemande, la *Zeitschrift für Physik*, est en anglais pour plus de 80 % et le dernier numéro du *Journal de physique*, organe (subventionné par le C.N.R.S.) de notre Société française de physique, celui de janvier 1975, contient cinq articles en anglais sur sept, soit 71 %. La situation est la même ou pire pour les autres disciplines. Comment, dans ces conditions, reprocher aux étudiants étrangers de se désintéresser du français et aux jeunes Français de négliger l'étude de l'italien ou de l'allemand ?

Si on veut que notre langue reste vivante, et avec elle ce que notre civilisation possède d'originalité, c'est sur l'emploi du français en France, dans tous les domaines, qu'il faut faire porter l'effort. Ce que ne font ni notre gouvernement, ni nos administrations, ni même les corps constitués et associations responsables des activités intellectuelles du pays.

Puissiez-vous réussir à leur faire prendre conscience de cette carence !

M. D. Kouloughli de Pontault-Combault (Seine-et-Marne) :

Le processus d'expansion de l'anglais à notre époque ne se limite pas à l'enseignement des langues vivantes en France : il se manifeste dans pratiquement tous les domaines de la vie sociale, et dans tous les pays du monde. D'ailleurs J. Cellard cite des chiffres montrant qu'en Italie on observe la même tendance au progrès de l'anglais et au recul corrélatif des autres langues (y compris le français) dans l'enseignement. Mais il n'est pas exact d'attribuer le recul du français en Italie à des « mesures de rétorsion » de la part des Italiens. En réalité, les mêmes facteurs objectifs qui font progresser l'anglais au détriment des autres langues en France le font progresser au détriment du français — entre autres — à l'étranger...

Recenser de façon exhaustive ces facteurs objectifs, ce serait faire une analyse historique détaillée du monde de l'après-guerre dominé économiquement, politiquement et idéologiquement par le Géant Américain (secondé de surcroît par la puissante famille anglo-saxonne : Grande-Bretagne, Canada, Australie, etc.).

Disons simplement, et de façon très elliptique, que l'ascension de l'anglais est liée au progrès de l'emprise anglo-saxonne, et plus particulièrement américaine sur la planète. Si l'anglais est en passe d'occuper une position dominante face aux autres langues humaines, ce phénomène n'est que le pendant socio-linguistique de l'hégémonie U.S. dans tous les domaines de la vie internationale.

Il n'y a pas, à proprement parler, d'impérialisme linguistique, mais plutôt des conséquences linguistiques de l'impérialisme. On ne peut donc pas contrecarrer les progrès de l'anglais en considérant ce phénomène linguistique et culturel en soi, mais en recherchant les causes profondes qui elles, ne sont pas linguistiques.

M. Roger Tailleur, de Paris :

Il est même beaucoup plus tard que vous ne croyez. Fonctionnaire au secrétariat d'État aux universités, je vois les situations comparées de l'enseignement de l'anglais et du français dans les universités, où se forment les maîtres de demain, pencher toujours davantage en faveur de la première langue — étrangère pourtant — au détriment de la langue nationale Dans deux établissements pris au hasard comme Bordeaux-III ou Nanterre, où n'existe *a priori* aucune vocation anglophone, le nombre des enseignants de niveau A (professeurs et maîtres de conférences) penche encore en faveur du français, mais celui des enseignants de niveau B (maîtres-assistants et assistants, les futurs enseignants A) est déjà nettement supérieur en anglais. Les inscriptions sur les listes d'aptitude, où se recrutent les futurs maîtres de conférences et maîtres-assistants, font apparaître un avantage encore plus net. A la plus récente session d'inscriptions, celle de novembre 1974, tout à fait représentative de la tendance, le nombre des inscrits en anglais était supérieur de 50 % en moyenne à celui des inscrits en français. Il faut donc savoir que l'enseignement supérieur en France comporte, et fabrique, plus de professeurs pour enseigner aux jeunes Français la langue anglo-saxonne et les mérites de Shakespeare, Hemingway et Jerry Lewis qu'il n'en a, et n'aura, pour expliquer la langue française et les œuvres de Corneille, Hugo, Jean-Paul Sartre et Renoir. D'ores et déjà, la situation statistique de l'anglais dans l'enseignement en France est celle de la langue nationale, et la situation du français celle de la première langue étrangère, avant l'allemand, l'espagnol, etc.

M. Claude Vial, journaliste à Bruxelles :

Je pense que cette désaffection dont est victime la langue française est due également au fait qu'elle ne tient pas en Europe le rôle qu'elle aurait dû y tenir selon le traité de Rome. Celui-ci reconnaît deux langues officielles : le français et l'anglais. Or, que se passe-t-il en fait ?

Depuis l'élargissement de la Communauté européenne, le français est évincé systématiquement des travaux. L'anglais est en train de le dévorer à belles dents, passez-moi cette image audacieuse. Et cela, sans qu'à ma connaissance la France fasse le moindre effort pour interrompre ce processus.

Il est clair que l'on assiste à une manœuvre émanant de la Grande-Bretagne (avec l'appui d'autres pays) pour imposer l'anglais comme seule et unique langue européenne officielle. Il s'agit — certains fonctionnaires britanniques l'ont reconnu... après quelques whiskies — d'un mot d'ordre : l'Europe doit être anglaise !

L'anglais, langue de la planète

Les arguments en faveur d'un enseignement généralisé de l'anglais nous paraissent bien exposés par M. Coriolan, de Nîmes.

On ne comprend pas pourquoi vous vous insurgez contre cette suprématie de l'anglais qui est acceptée par le monde entier... C'est un fait reconnu et accepté par tous qu'il y a déjà une langue internationale servant à la communication de tous les hommes vivant sur la planète et c'est la langue anglaise.

(...) Le monde de langue anglaise ne fait qu'étendre de plus en plus son influence sur notre planète parce qu'il est présentement le principal foyer où s'élabore la civilisation moderne.

(...) L'anglais a été parlé jusque sur le sol de la Lune. Ces seuls faits confirment la surpuissance de l'anglais. Il n'est pas étonnant qu'il ait évincé le français de ses positions séculaires : l'Europe centrale et orientale, le Proche-Orient, l'Amérique latine, les territoires du Sud-Est asiatique, etc.

Il n'y a donc plus qu'une et une seule langue internationale, c'est l'anglais, utilisé par tous et même et surtout par les pays de l'Est. Les représentants des pays du Proche-Orient et de l'Amérique du Sud qui regardent vers l'avenir, les ingénieurs, les techniciens et même les économistes ont adopté l'anglais comme langue de travail.

Il ne s'agit pas, de la part des Anglo-Saxons, d'un impérialisme culturel, mais tout simplement d'une supériorité assurée par une économie libérale...

Des nations que leur développement industriel et scientifique n'afflige d'aucun complexe d'infériorité : l'Allemagne, la Suisse, la Suède, le Japon, les Pays-Bas, ont adopté l'anglais... C'est grâce à des traductions anglaises que nous pouvons prendre connaissance des travaux russes. M. Giscard d'Estaing n'est pas le seul à utilise: l'anglais avec M. Schmidt, M. Sadate, M. le maréchal Tito etc., s'en servent pour communiquer avec les gens de l'Europe de l'Ouest ou de l'Est ou des pays arabes. Les conférences internationales, qu'elles se tiennent à Bandung, à Addis-Abeba ou même à Alger se déroulent en anglais... La cause est entendue...

Alors les potaches n'étudiant qu'une langue vivante doivent apprendre l'anglais ; ceux qui en étudient deux doivent apprendre d'abord l'anglais. Toute étude d'une langue vivante autre que l'anglais est une perte de temps. Pourquoi perdre son temps à apprendre la langue de pays qui eux-mêmes utilisent l'anglais pour communiquer avec l'extérieur. D'ailleurs ne pas savoir l'anglais aujourd'hui c'est s'engager sur la route du sous-développement...

Par conséquent votre argumentation en faveur des petites langues européennes est franchement risible.

A l'heure où les programmes scolaires deviennent de plus en plus chargés, l'abandon progressif de l'étude des langues mineures au profit exclusif de l'anglais est une excellente chose ; c'est même une nécessité impérieuse.

L'ÉNERGIE DU DÉSESPOIR ?

VI. — AUX CITOYENS DE RÉPONDRE

par PIERRE DROUIN

Le débat sur le programme français d'installations de centrales nucléaires porte aussi bien sur les incertitudes de l'offre et de la demande à long terme d'énergie que sur les questions technico-économiques, les problèmes de sûreté ou les sujets écologiques (« le Monde » des 8, 9, 10, 11 et 12 avril).

Toute la littérature en partie double sur les centrales nucléaires, noire et rose, qui pollue le plus souvent les esprits parce qu'elle est le fruit de la passion, ne se serait pas développée avec cette ampleur si, dès l'origine, l'Etat, l'E.D.F., le Commissariat à l'énergie atomique, avaient fait ce qu'il fallait pour associer les Français à la définition d'une politique énergétique.

Peut-être, derrière une certaine assurance des experts, aurait-on vite décelé les failles. Et alors ? Est-ce si étrange, est-on coupable de ne pas sentir le sol ferme sous les pieds lorsqu'il s'agit de prendre des décisions pour 1985 ou pour l'an 2000 ? Devant le jeu des paramètres si variés, si complexes — on l'a vu au cours de cette enquête, — l'hésitation n'est-elle pas normale, ne faut-il pas pour la vaincre élever le débat jusqu'aux sujets de choix de société, étudier et présenter franchement les alternatives ?

Chaque jour ou presque on se rend mieux compte de la sensibilité, mais aussi de la puissance de l'opinion depuis qu'elle est brassée par les communications de masse. Le gouvernement espérait sans doute que la crise pétrolière, la peur du chômage et la technicité du sujet atomique lui épargneraient les vagues de la contestation. Talonnés par les « écologistes », le gouvernement et l'E.D.F. ont dû peu à peu développer leur information au niveau des conseils régionaux et des municipalités concernés par l'implantation des centrales nucléaires. Ces collectivités, à qui l'on remet sans plus de préparation cet « enfant terrible », ne savent pas trop comment le manipuler, partagées entre le désir de fournir une nouvelle richesse et donc des emplois à la région, et celui d'écouter la vague montante des protestataires, enseignants, agriculteurs, jeunes, etc.

Enfin, le gouvernement s'est décidé à provoquer ce par quoi il aurait dû commencer : un débat au Parlement. Pourquoi l'Assemblée nationale n'ouvrirait-elle pas l'hémicycle à des savants des deux bords qui viendraient expliquer le plus clairement possible leurs points de vue ? Que des experts de haut rang soient invités à la tribune ne serait pas une novation : ainsi Louis Armand et Francis Perrin étaient venus en juillet 1956 défendre devant les députés le dossier de l'Euratom.

Que les représentants de la nation aient en main toutes les données leur permettant d'éclairer leur jugement est le point de départ obligé d'une prise en charge active de la société par l'individu ou par le groupe. C'est en connaissance de cause que les Français, dans leur majorité, devront faire leur choix en comparant *les risques de ruptures* d'approvisionnement énergétique, de dépendance de l'étranger, de renforcement du programme nucléaire, de ralentissement de la croissance, etc. Comme on ne peut constamment remettre sur le métier l'ensemble de ces paramètres, c'est à l'occasion de l'examen des plans (débats sur les orientations et sur leur adoption) que de telles confrontations devraient normalement se dérouler. Un sujet comme celui qui nous occupe aujourd'hui est en effet à l'intersection des questions de croissance et de qualité de la vie, et il faut surtout se garder de traiter isolément ses aspects. Parmi les « débats nationaux » chers à M. Giscard d'Estaing, celui qui regarde le Plan est évidemment capital. Il implique que les procédures de consultations, de discussions, d'explications et, finalement, de décisions soient singulièrement époussetées...

Des « témoins » à tous les échelons

Il va de soi que l'E.D.F., sous prétexte qu'elle a le quasi-monopole de la production de l'électronucléaire, n'a pas à imposer les choix fondamentaux à la nation. C'est l'inverse qui doit être proclamé hautement. Mais il ne suffit pas de se garder des excès technocratiques « au sommet ». A tous les échelons il faut essayer de placer des « témoins » comme on le ferait pour mesurer le glissement d'un terrain. Car le glissement vers la technocratie est permanent dans nos sociétés complexes.

Il n'est pas toujours besoin, en ce qui concerne les pouvoirs de l'E.D.F., de susciter de nouveaux textes : les anciens suffisent...

Pourquoi ne pas ressusciter le contrôle de l'Assemblée nationale sur l'E.D.F. prévu par la loi de 1946 et supprimé en 1958 ? Nehru disait un jour : « *La concentration de puissance, qu'elle soit politique, économique ou autre, est dangereuse, même chez un honnête homme.* »

C'est donc non seulement au stade de la décision d'ensemble, mais à celui de la mise en œuvre qu'une participation des citoyens est requise. Et il ne suffit pas de remettre un document officiel aux conseils régionaux. Nombre de scientifiques ont eu tôt fait d'en dénoncer les insuffisances.

Enfin, plus qu'en tout autre domaine, le contrôle de tout ce secteur énergétique est de la plus haute importance. Qui doit finalement établir les normes de sécurité, vérifier leur application ? Faut-il une loi spéciale, une « agence » comme le réclame le parti socialiste, ou convient-il d'introduire des textes *ad hoc dans l'ensemble de ceux qui touchent* à l'énergie, l'aménagement du territoire, l'environnement, etc. ?

La discussion doit être ouverte. Il y a beau temps que les Américains l'ont compris. Alors que, jusqu'ici en France, l'essentiel du débat se déroulait dans le champ clos des administrations et des services publics (1) (Matignon, pour les grandes décisions, programmes, ministère de l'industrie et de la recherche, ministère de la santé, E.D.F., Commissariat à l'énergie atomique), les Etats-Unis pratiquaient une tout autre méthode. Le processus juridique et administratif qui aboutit à autoriser la construction d'une centrale nucléaire est pour la plus grande partie public. Chaque citoyen peut intervenir dans les réunions contradictoires. Cette « action contestataire institutionnalisée », pourrait-on dire, repose sur le National Environmental *Policy Act* que le président Nixon fit voter pour favoriser la protection de la nature. Et Dieu sait si les Américains ont su s'en servir. M. Ralph Nader, apôtre du *consumerism*, n'ayant guère fait, en la circonstance, que souffler sur des braises déjà bien chaudes.

Sous la pression du Congrès, qui ne pouvait plus admettre qu'elle fût à la fois juge et partie, l'A.E.C. (Atomic Energy Commission) a été scindée en deux : la plus importante partie de ses activités a été regroupée dans l'Energy Research Development Agency (ERDA), et toutes les fonctions d'autorisation des centrales pour les entreprises privées, de contrôle, etc., sont accomplies par la National Regulation Commission (N.C.R.).

On imagine le déchirement des intéressés si l'on proposait l'éclatement du Commissariat à l'énergie atomique. Et pourtant...

Ce qui s'est passé depuis cinq ans aux Etats-Unis, le gouffre d'incertitudes nées de la crise sur le devenir énergétique, la masse de questions auxquelles l'opinion est maintenant sensibilisée, font que cette « affaire nucléaire » est exemplaire à bien d'autres points de vue que ceux où l'on se place généralement.

Elle est d'abord un test de démocratie. La tentation est plus forte qu'ailleurs de monter des simulacres de débats et de consultations avec l'arrière-pensée qu'il s'agit de « sujets beaucoup trop difficiles pour pouvoir utilement recueillir à leurs propos les avis du citoyen moyen ». Avec ce type de raisonnement, on reviendrait très vite au système de gouvernement des Incas, où toutes les fonctions de production et de consommation étaient une fois pour toutes décidées d'en haut, avec des tâches assignées à chacun. En effet, la société dans laquelle nous vivons tend à devenir de plus en plus complexe, et sur ce phénomène objectif se greffe la tendance des experts à compliquer les choses simples, si bien que, à la limite, les grandes et les petites décisions des Etats devraient sortir tout armées des cerveaux des gouvernants, le



(Dessin de KONK.)

peuple n'étant là que pour applaudir ou vociférer. M. André Giraud, administrateur délégué de la C.E.A., a parfaitement raison d'écrire (2) à la fois : « *Il ne suffit pas de ne pas être expert pour avoir raison* » et « *Le bon sens populaire est parfaitement à même de juger les données essentielles du problème qui se pose à nous dans le domaine de l'énergie.* »

C'est aussi la question du type de croissance qui est une fois de plus posée à l'occasion du débat nucléaire, faute de quoi — on l'a vu dans le premier article de cette série — les choix énergétiques n'ont pas grand sens. Il n'est pas suffisant, même si c'est parfaitement vrai, de dire que l'immense majorité des gens ne veulent pas entendre parler de « croissance zéro » et qu'ils ne s'accommoderaient pas aisément d'une société de coupures de courant. Inversement, vivraient-ils le cœur léger dans un monde où des milliers de réacteurs multiplieraient des risques encore très faibles aujourd'hui ? Les experts américains ont calculé qu'en l'an 2000, au rythme d'augmentation des besoins tels qu'ils s'exprimaient au début des années 70, il faudrait installer une centrale nucléaire tous les 10 kilomètres le long de la côte californienne !

De plus en plus, il nous faudra donc arbitrer entre les risques, évaluer les « bons » et les « mauvais », balancer le court terme (menace de chômage) et le long terme (survie de l'espèce). On ne délègue pas ses pouvoirs pour des choix aussi graves. Le public devra donc exiger d'être amplement informé sur ces questions que l'on cantonnait volontiers dans le domaine de la futurologie. Mais, comme disait Jungk, « le futur a déjà commencé ».

C'est enfin le rôle de la science et ses rapports avec la technologie qui sont mis en cause à l'occasion de la polémique nucléaire. Dès le début de 1971, soit un an avant la publication du fameux premier rapport du Club de Rome, des travaux d'un groupe spécial de l'O.C.D.E. tombait cette phrase étonnante (3) : « *Sous bien des aspects, les sociétés développées approchent d'un état que l'on pourrait décrire comme voisin de la saturation, en ce sens que les choses ne peuvent plus continuer à croître beaucoup plus longtemps dans « certaines directions » sans se heurter à des limites tout à fait fondamentales. Soulignons « dans certaines directions », car il n'était pas dans l'esprit des auteurs de relancer l'idée de « l'état stationnaire » de John Stuart Mill.* »

Une des décisions les plus significatives de l'après-guerre aura sans doute été le refus des Américains de construire le S.S.T., l'avion civil supersonique, malgré les pressions politico-industrielles. Pour la première fois peut-être dans l'histoire des sociétés industrielles, l'homme refusait courageusement de faire ce qu'il savait faire, il s'affirmait hautement libre de dire non au fatalisme technologique. Il ne s'agit pas, certes, d'élargir inconsidérément cette brèche, mais de garder l'esprit froid devant les démons et merveilles nés de la science et les comptes — si contestables — des économistes, de « maîtriser la maîtrise ». Rien ne nous oblige à aller « au bout du rouleau » nucléaire si l'on met dans nos déterminations un peu moins de puissance et un peu plus de sagesse.

FIN

(1) Lire le deuxième article de la série de Nicolas Vichney : « La peur nucléaire » (*le Monde* du 8 juin 1974).

(2) *France nouvelle*, 17 mars 1975.

(3) « Science, croissance et société ». Rapport établi par M. J.-J. Salomon, chef de la division des politiques de la science de l'O.C.D.E.

DES PRISES DE POSITION SUR LE DÉBAT NUCLÉAIRE

● M. JEAN-JACQUES SERVAN-SCHREIBER : maintenir une énergie inévitable.

L'Express, dans son numéro daté 14-20 avril, publie les résultats détaillés de la consultation qu'il a organisée auprès de ses lecteurs et du sondage qu'il a commandé à la SOFRES sur l'énergie et les centrales nucléaires. Un exemple : 63 % des lecteurs de l'hebdomadaire, mais 34 % des personnes interrogées par la SOFRES, estiment que le programme nucléaire ne doit pas bénéficier d'une priorité nationale.

M. J.-J. Servan-Schreiber tire dans le même numéro les conclusions de ces consultations et écrit notamment :

« *L'énergie nucléaire est sans doute inévitable ; y renoncer, sans autre forme de procès, serait une capitulation devant l'avenir, une panique de l'esprit. Mais elle est loin d'être convenablement maîtrisée ; l'implanter au cœur de notre société telle qu'elle est, sans avoir progressé sérieusement dans la voie des garanties de sécurité, serait une faute politique condamnable.*

» *Il faut, enfin, démystifier le débat. Il n'est pas entre le Bien et le Mal, entre le diable et le Bon Dieu. Il s'agit d'autre chose : de s'employer à faire fonctionner l'investigation démocratique dans un domaine inexploré, avec pour objectif de parvenir à un réel consensus sans lequel on déchirerait la conscience de la nation et briserait le lien entre sa jeunesse et son avenir.* »

● LES SYNDICATS C.G.C. DU C.E.A. : un recours prioritaire.

Dans une déclaration rendue publique le 11 avril, les syndicats C.G.C. du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) indiquent que, « *face aux campagnes qui tendent à discréditer systématiquement l'énergie nucléaire* », ils tiennent désormais à faire connaître leur position et affirment que « *les risques* [nucléaires] *sont inférieurs à ceux courus, par exemple, dans les entreprises chimiques qui représentent un danger réel* ».

Ils notent qu' « *il est nécessaire que le recours au nucléaire soit prioritaire afin de diminuer la dépendance énergétique de la France* » et soulignent qu' « *accepter un moratoire sur le nucléaire aboutirait à casser la croissance, si faible soit-elle, de notre économie et remettrait en cause notre niveau de vie et l'évolution de notre société* ».

« *Notre pays étant actuellement, par le choix gouvernemental de la filière à eau ordinaire, dans la dépendance provisoire des licences américaines, on ne peut que regretter l'abandon de sa francisation* », ajoutent les syndicats, qui soulignent, enfin, que « *sur le plan de la sûreté et de la protection de l'environnement, le C.E.A. peut assurer parfaitement son rôle d'expert nucléaire, à condition qu'on augmente ses moyens financiers et humains et que cesse la politique de stagnation dont il est actuellement l'objet* ».

● LES CADRES C.G.T. D'E.D.F. : des centrales prototypes.

Revenant sur leur prise de position, que nous avions sommairement analysée dans *le Monde* daté 23-24 mars, le syndicat C.G.T. des ingénieurs et cadres des études et recherches E.D.F. nous donne les précisions suivantes, extraites d'un tract affiché sur les panneaux syndicaux de l'entreprise :

« *Les centrales en construction doivent être considérées comme des prototypes ; les autres centrales commandées doivent être retardées pour que le C.E.A. et E.D.F., en retrouvant les moyens et les prérogatives nécessaires, puissent mettre au point la filière à eau légère.*

« *L'insuffisance de puissance installée qui pourrait découler de cette attente serait compensée par la diversification des installations nouvelles (hydraulique-charbon - charbon-gaz-nucléaire graphite gaz).*

« *Un programme de recherches doit être défini pour les autres filières nucléaires (hautes températures - surgénérateurs). Parallèlement, les autres sources d'énergie doivent faire l'objet de recherches sérieuses.* »

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12.04.75 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 13 AVRIL DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — ▽ averses — orages — Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 12 avril à 6 heure et le dimanche 13 avril à 24 heures :

Les hautes pressions du proche Atlantique maintiendront notre pays sous l'influence d'air océanique relativement doux, mais assez humide.

Dimanche 13 avril, le temps en France sera souvent brumeux le matin, assez beau ensuite malgré des nuages passagers. Les brouillards formés en fin de nuit disparaîtront progressivement au cours de la matinée. Les éclaircies qui se développeront ensuite seront généralement plus belles du sud de la Bretagne aux Pyrénées et au Midi méditerranéen. Les nuages passagers pourront donner quelques pluies faibles dans l'Est et le Nord-Est en début de journée, puis sur les côtes de la Manche l'après-midi ou le soir.

Samedi 12 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 022,7 millibars, soit 767 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 avril ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 13 et 5 degrés ; Biarritz, 11 et 10 ; Bordeaux, 13 et 5 ; Brest, 11 et 7 ; Caen, 11 et 7 ; Cherbourg, 10 et 7 ; Clermont-Ferrand, 10 et 1 ; Dijon, 5 et 3 ; Grenoble, 9 et 5 ; Lille, 9 et 5 ; Lyon, 8 et 5 ; Marseille, 15 et 7 ; Nancy, 6 et 5 ; Nantes, 15 et 4 ; Nice, 15 et 6 ; Paris-Le Bourget, 11 et 5 ; Pau, 10 et 6 ; Perpignan, 16 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24 ; Rennes, 11 et 4 ; Strasbourg, 8 et 5 ; Tours, 13 et 2 ; Toulouse, 12 et 7.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 7 et 5 degrés ; Athènes, 23 et 13 ; Bonn, 6 et 4 ; Bruxelles, 8 et 5 ; Le Caire, 32 (max.) ; Iles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 6 et — 3 ; Genève, 10 et 2 ; Lisbonne, 19 et 9 ; Londres, 12 et 7 ; Madrid, 17 et 3 ; Moscou, 16 et 9 ; New-York, 9 et 5 ; Palma-de-Majorque, 16 et 0 ; Rome, 14 et 3 ; Stockholm, 5 et — 5 ; Téhéran, 25 et 16.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 126

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I					■				
II									
III				■			■		
IV								■	
V		■							
VI			■			■			■
VII							■		
VIII				■					
IX	■			■					
X		■			■	■		■	
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Froid qui dure jusqu'à ce que la glace soit rompue ; Belle, peut intéresser doublement un entomologiste. — II. Très connu. — III. Est plus favorable aux brasseurs qu'aux bougnats ; S'inscrit souvent dans une marge ; Symbole chimique. — IV. Sur le point de tomber. — V. Etait la marque d'une propriété divine. — VI. Conjonction ; Terme musical ; Possessif. — VII. Utiliserez ; Désigne un corps noir. — VIII. Est plutôt conservateur que libéral ; Souffle antique. — IX. Plus d'une fois frappé par Mozart ; Se reconnaît à certains signes. — X. Attire des gazelles altérées. — XI. Ne se montrera pas tellement optimiste.

VERTICALEMENT

1. Est appelé à occuper une situation élevée ; N'a pas le monopole de l'éclat. — 2. Risque un œil ; Titre ancien. — 3. Se montrent rebelles à toute reconnaissance ; Rend moins fort. — 4. Abréviation épistolaire ; Le petit ne mène jamais très loin ; Grande nappe. — 5. Découvertes. — 6. Bien fournies ; Flûte ! — 7. Crack ; Précède de peu un rush revendicatif ; Voyage agréablement et sans bourse délier. — 8. Place ; Occupe une place importante dans les affections de la rate. — 9. La fierté d'un pays ; S'entendaient comme des frères.

Solution du problème n° 1 125

Horizontalement

I. Agoraphobes ; Axe. — II. Grues ; Ane ; Ica. — III. Râteaux ; RG ; Bé ! — IV. On ; Rouge ; Unau. — V. ND ; On ; Iodent. — VI. Œuvre ; DS ; Oc. — VII. Musée ; Gâchis ; Oc. — VIII. Er ; Regardante. — IX. Assagi ; Terre. — X. Nio ; Mortels. — XI. Tom ; Evasa ; Ré ; Ta. — XII. Minos ; Col. — XIII. Cannas ; Suerait. — XIV. Olten ; Poissons. — XV. Tés ; Averse ; Sées.

Verticalement

1. Agronomes ; Tacot. — 2. Grandeur ; NO ; Ale. — 3. Out ; Us ; Aimants. — 4. Réel ; Verso ; Né. — 5. Asa ; Orées ; Emans. — 6. Urne ; Gâ ; Vis. — 7. Haxo ; Gagman ; Pé. — 8. On ; Ut ; Arioso ; Or. — 9. Berg ; DCD ; Rassis. — 10. Geisha ; Usé. — 11. Si ; Internes. — 12. Coud ; Stèle ; Ros. — 13. Aa ; Néo ; Ers ; Cane. — 14. Banco ! ; Toise. — 15. Emeut ; Crevait.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 12 avril 1975 :

UN DECRET

● Modifiant le décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 relatif au statut spécial des fonctionnaires des services extérieurs de l'administation pénitentiaire.

Vie quotidienne

« BONS EXCEPTIONNELS » DE FUEL DOMESTIQUE

Les consommateurs qui se trouveraient à court du fuel domestique, en raison de la persistance du froid pendant le mois d'avril, peuvent solliciter l'attribution de bons exceptionnels auprès des préfets. Le ministère de l'industrie et de la recherche a adressé en ce sens une lettre aux préfets, leur enjoignant d'utiliser les contingents dont ils disposent.

Les demandes pour une augmentation des quotas de fuel ont été jusqu'à présent fort peu nombreuses, en raison de la clémence de l'hiver. En outre, nombre de consommateurs ont attendu la baisse des prix.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. - TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

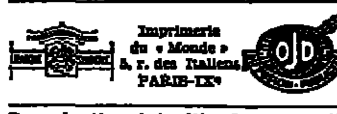
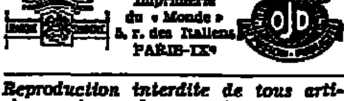
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

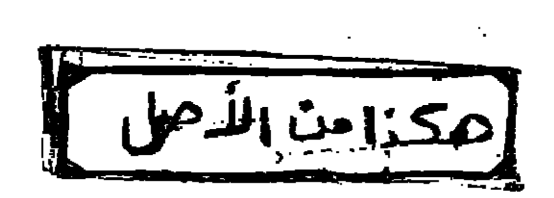
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

…dance nationale



ARTS ET SPECTACLES

Joséphine Baker est morte

Joséphine Baker est morte samedi matin à l'hôpital parisien de la Pitié-Salpêtrière. Elle était âgée de soixante-neuf ans.

Joséphine Baker animait depuis trois semaines à Bobino une revue qui retraçait sa vie, les différentes étapes de sa carrière. La vedette avait fêté ses noces d'or avec la scène le 9 avril dernier, et à cette occasion le président de la République lui avait envoyé un télégramme exprimant « la reconnaissance de la France, dont le cœur a si souvent battu avec le vôtre ».

Depuis son apparition en 1925 dans la Revue nègre, *Joséphine Baker faisait partie de la légende du music-hall français. Avec elle disparaît définitivement le style de revue qui s'illustra surtout dans les années 20 et 30 au Casino de Paris et aux Folies-Bergère*

Une vedette de légende

Le 2 octobre 1925, le Théâtre des Champs-Elysées, devenu depuis quelques mois un music-hall — c'est la mode — sous la direction de Rolf de Maré, fondateur et mécène des Ballets suédois, annonce la *Revue nègre*, de Caroline Dudley. Le folklore noir de Harlem s'installe dans la salle où se déroulèrent les célèbres batailles du *Sacre du printemps* (Stravinsky) et de *Relâche* (Satie-Picabia), et du film de René Clair *Entracte*. Jazz-band et danses frénétiques, devant des toiles peintes en style Arts-déco. L'accueil fait à la *Revue nègre* est, d'abord, incertain.. Puis, à cause d'une danseuse, Joséphine Baker, il vient, le snobisme aidant, dans un parfum de scandale.

Née à Saint-Louis du Missouri, en 1906, Joséphine Baker a dix-neuf ans. Il y a trois ans qu'elle a quitté sa famille pauvre pour tenter sa chance au théâtre, au music-hall, du côté de Broadway. « *J'ai eu froid et j'ai dansé pour avoir chaud* », dira-t-elle plus tard. Dans la *Revue nègre*, elle ne porte qu'une guirlande autour des reins.

« *Vêtue en guenilles, elle tenait du kangourou boxeur, de la femme caoutchouc et de la femelle de Tarzan*, raconte Paul Colin dans ses souvenirs. *Elle se contorsionnait, louchait, se secouait, gonflait ses joues en traversant la scène à quatre pattes, son derrière mobile devenait le centre mouvant de ses extravagantes évolutions. Puis nue, les reins ceinturés de plumes vertes, le crâne laqué de noir, elle soulevait les colères et les enthousiasmes.* »

Paul Colin, qui avait créé les décors et l'affiche de la *Revue nègre*, y gagna la célébrité. Et, constate Jean-Paul Crespelle dans *la Folle époque* (Hachette 1968), « *cette sorcière vaudou allait marquer son œuvre d'affichiste, en l'amenant à puiser son inspiration dans le folklore noir et dans l'art nègre* ».

Joséphine Baker, érotique et provocante, déchaîne certaines indignations — obscénité animale, lubricité, coup porté à la civilisation ! — et fascine. Elle ne chante pas encore, elle danse le charleston, le black bottom. L'engouement pour *la Revue nègre* se dissipe. La troupe retourne aux Etats-Unis. Joséphine reste. Elle a conquis Paris, et Paris l'a conquise. L'année suivante, elle anime un cabaret, Chez Joséphine. Puis elle devient vedette de revues aux Folies Bergères et au Casino de Paris. Plumes, strass, grand escalier, c'est la gloire.

« J'ai deux amours »

Les années folles se terminent, mais la gloire de Joséphine Baker ne se dément pas. « *Elle est désormais assimilée par la civilisation occidentale* » (D. Sordet.) Phrase excessive. L'Américaine noire à l'accent typique est simplement assimilée par le prestigieux music-hall parisien. Plus question d'art nègre. Joséphine relance *la Petite Tonkinoise*, chanson de Christiné et Vincent Scotto, dont l'exotisme colonial triomphait, en 1906, avec Polin.

Et Scotto compose, en 1931, la chanson qui sera pour toujours son pavillon, son indicatif : *J'ai deux amours, mon pays et Paris*, associant la savane africaine à la Ville Lumière C'est le goût de l'époque, ainsi que *Voulez-vous de la canne à sucre, Haïti, Mon cœur est un oiseau des îles*. De temps en temps, un refrain de Cole Porter rappelle, vaguement, le vrai pays natal Le visage de Joséphine Baker devient attraction publicitaire pour un produit à fixer les cheveux, le « Bakerfix ».

Elle a tourné des films muets : *la Revue des revues, la Sirène des tropiques*, aux titres évocateurs. Le cinéma parlant la jette dans des aventures romanesques où perce le racisme ordinaire de la société française : *Zouzou*, de Marc Allégret (1934) et *Princesse Tam-Tam*, d'Edmond T. Gréville (1935). Le critique Alexandre Arnoux déplore alors qu'on ne donne pas à cette « Réjane de couleur » des rôles dignes de ses possibilités « Le cinéma s'est servi d'elle, mais il ne l'a pas servie. » C'est toujours vrai avec son dernier film, *Fausse Alerte*, de Jacques de Baroncelli (1939).

En 1939, la guerre déclarée, Joséphine Baker s'engage dans l'aviation.

D'abord infirmière de la Croix-Rouge en 1939-1940, Joséphine Baker prétexta de ses tournées à l'étranger pour passer avec sa troupe au Maroc. Elle rendit là d'inappréciables services D'abord à celui qui fut son deuxième mari jusqu'à la guerre, Jean Lyon, un industriel israélite qu'elle avait épousé en même temps que la foi juive, et qui était traqué par les Allemands. Ensuite, aux officiers du 2e bureau, auxquels elle transmettait des renseignements de grand prix En 1942, pour mieux mener à bien ses missions, elle était promue sous-lieutenant dans l'armée de l'air des Forces françaises libres (ce qui lui vaudra pour faits de guerre exceptionnels la Légion d'honneur et la croix de guerre avec palme).

Joséphine disparaît, tandis que Mistinguett tient le flambeau du music-hall en chantant *la Tour Eiffel est toujours là*.

Elle revient, en uniforme, avec les Forces françaises libres, reprend sa carrière. Mais le temps est fini de la Vénus noire à la ceinture de plumes et de bananes, de l'oiseau des îles et de la femme-objet Dans les revues, Joséphine porte de somptueux costumes. Sa voix est plus grave, plus chaude. Elle part en tournée aux Etats-Unis où on la boude, où elle souffre malgré sa célébrité, de la discrimination raciale. Elle s'imposera pourtant, dans son pays, au début des années 50.

La fraternité aux Milandes

C'est alors qu'elle crée, dans son domaine des Milandes en Dordogne, où elle a épousé le chef d'orchestre Jo Bouillon, un asile de la fraternité humaine. Elle a recueilli des enfants abandonnés, des orphelins de races différentes : quatre au début, elle en aura onze. Elle fait des Milandes, château et village, un palais pour « ses enfants » blancs, noirs, jaunes, rouges, juifs, arabes, un lieu de pèlerinage antiraciste, un « témoignage et symbole d'amour ». Elle n'attirera jamais assez de touristes pour que son entreprise soit rentable.

Dans ce rêve obstiné, dans cet exemple destiné à servir au monde entier, elle va engloutir sa fortune.

En 1957, elle fait, en Europe, une tournée d'adieux. En 1959, à cinquante-trois ans, elle reparaît à l'Olympia pour sauver les Milandes. Paris lui fait une ovation tout en égrenant ses souvenirs. Elle est restée une « bête de music-hall ». Sa carrière repart. L'argent qu'elle gagne se perd dans le gouffre des Milandes, dont on commence à lui reprocher le luxe exorbitant, inutile. Elle se battra, pourtant, jusqu'au bout.

Paris, sidéré mais toujours fidèle, la retrouve en 1964, toujours à l'Olympia. Elle a cinquante-huit ans. A la télévision, Brigitte Bardot lance un émouvant appel à la générosité publique en faveur de l'œuvre de Joséphine. La ruine des Milandes est encore reculée. Mais de nouvelles dettes s'accumulent. Dans cette lutte pour son rêve, Joséphine a *perdu Jo Bouillon. Il s'est séparé* d'elle. Les enfants lui restent. Infatigable, elle continue ses tournées.

Avril 1968..., nouveau tour de chant à l'Olympia. Paris ne sait plus quoi dire de cette rentrée, de cette endurance. Puis, c'est le printemps chaud. Le 30 mai, Joséphine Baker participe à la manifestation gaulliste qui se déroule de la Concorde à l'Etoile. Quelques jours plus tard, elle accompagne les « jeunes gaullistes » qui marchent du Trocadéro au Champs-de-Mars.

Mais qui peut, désormais, comprendre Joséphine, personnage anachronique. En juin, elle remonte sur la scène de l'Olympia Mais dans une atmosphère de procès, de querelles, qui ne passionne pas l'opinion publique, le domaine des Milandes a été vendu. En mars 1969, Joséphine Baker, qui s'accroche au château, est expulsée avec les dix enfants Les meubles sont dispersés aux enchères Joséphine trouve un asile pour sa famille et continue ses tournées. C'est sur la scène de Bobino que la maladie va la frapper.

JACQUES SICLIER.

A L'HOTEL DROUOT

Samedi

VENTES

S. 2 - Tablx, obj. vitrine, sièges et meubles XIXe et de style. Mes René et Claude Boisgirard

S. 5 - Sièges et meubles provençaux XVIIIe M Canet S C P Loudmer, Poulain.

S. 6 - Tablx, bon mob. Me le Blanc

S. 8 - Archives Halperine-Kaminsky, autogr Tchekov, Tolstoï, Tourgueniev M Castaing, S C P Laurin, Guilloux, Buffetaud.

S. 10 - Art populaire haute époque, antiquités. Me Renaud.

S. 13 - Meubles. Me Thullier.

S. 14 - Mbles, tablx. Me Pescheteau.

Théâtre

« MARIE » à Gennevilliers

En avril 1933, Isaac Babel acheva en Italie, à Sorrente, une pièce de théâtre, *Marie*, qui devait être le premier volet d'un triptyque traitant de la vie soviétique de 1920 à 1935.

Les deux meilleurs metteurs en scène de Moscou mirent *Marie* en répétition : Vakhtangov dans son théâtre, et Michoëls au Théâtre juif.

Mais, en 1935, la publication de la pièce dans la revue *Théâtre et dramaturgie* va être suivie de critiques. Il est reproché à Babel d'avoir « faussé la perspective historique ». *Marie* ne sera pas jouée.

Arrêté dans sa villa de Peredelkino, le matin du 15 mai 1939, Babel ne fut pas revu vivant. Il devait être « réhabilité » en 1954. *Marie* a paru à Moscou en 1957 et 1966, dans deux éditions des œuvres de Babel.

L'action de *Marie* est située à Petrograd en 1920. Babel y montre la fin d'une famille aisée, les Moukovkine, dont le grand appartement sera attribué à des jeunes ménages ouvriers. Les ultimes subterfuges des Moukovkine recroisent les manigances d'un personnage singulier, Isaac Dymchitz, qui met à profit les dislocations de l'après-Octobre pour régler son compte personnel aux persécutions dont les juifs ont été l'objet dans la Russie tzariste.

L' « erreur de perspective » reprochée à Babel tient à ce qu'il n'a mis sur la scène que des protagonistes antirévolutionnaires ou sympathisants ambigus. Les seuls vrais « rouges », un jeune soldat et un ménage d'ouvriers, n'ont droit qu'à une apparition brève.

Marie est néanmoins un chef-d'œuvre. Vakhtangov et Michoëls avaient tout de suite repéré la concision de ces huit tableaux, l'infinité des vecteurs d'une situation historique, la rigueur et la richesse de l'analyse, l'emploi neuf d'un montage théâtral abrupt qui permet de recouper les postes d'observation.

On retrouve dans *Marie* l'art unique de Babel, qui, dans ses courtes nouvelles, sans isoler d'instants bizarres ni privilégiés, transmet en quelques lignes toutes les implications des choses. Et l'étude de la réalité juive, à laquelle Babel était si attaché, est, dans *Marie*, poussée loin.

Voici donc *Marie* jouée pour la première fois en France. Babel n'a décidément pas de chance : son œuvre est à peine reconnaissable dans la mise en scène de Bernard Sobel.

Sobel s'est appliqué à redresser pour sa part, et avec énergie, l'erreur de « perspective historique ». Il place bien en vue, au premier plan, un groupe sculpté de style stalinien. Il projette sur le fond du décor une photographie géante de travailleurs prolétaires. Il fait entendre un fond sonore d'usine, martial.

Au moyen des costumes et de la direction d'acteurs, les personnages, sauf un joué juste par François Perrot, sont dénaturés et vidés de leurs qualités singulières Les juifs ne sont plus les mêmes juifs, les nobles ne sont plus les mêmes nobles. Le dandy Isaac Dymchitz devient un balourd vulgaire. Les antagonismes sont désamorcés. *Marie* est passée au rouleau compresseur, elle est transformée en un pensum gris, plat, uniforme, médiocre, ennuyeux.

L'ironie arme constante de Babel, a disparu.

La mise en scène est avare. Il y a juste une mise en place des acteurs. Ils n'entrent pas dans la pièce. Ils restent à côté, défilant leur rôle sur un ton d'emprunt, assez gauche. Tout se passe comme si Sobel avait eu cette fois peur du théâtre, honte du théâtre

Cela dit, *Marie* est une œuvre difficile à jouer loin de Moscou. Elle est, comme dirait l'une des filles Moukovkine, « *si démesurément russe* »...

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre des Grésillons à Gennevilliers, 20 h. 45.

Musique

« ELEKTRA » de Strauss à l'Opéra

On se croyait rajeuni de quinze ans, en voyant à l'affiche de l'Opéra Birgit Nilsson, Astrid Varnay, Léonie Rysanek et Karl Böhm. Mais le fait est qu'on a assisté à une insurpassable représentation de l'Elektra de Richard Strauss, plus belle encore que celles de l'an dernier (le Monde du 1er juin).

Dans le rôle de Clytemnestre, où la merveilleuse Ludwig flottait un peu, Astrid Varnay a fait une réapparition royale, personnage à la Marguerite Moreno, au visage ravagé par une angoisse que l'oiseau de proie en elle encore domine, toujours avide de jouissance, impérieuse, maniaque, claudiquant à travers la scène comme une fourmi qui tantôt attaque, tantôt bat en retraite, affolée par le sadisme d'Elektra.

En face d'elle, l'autre monstre sacré, l'éblouissante Birgit Nilsson, visage buriné de masque grec, attitudes d'une statuaire classique et démesurée, jetant les plus hauts cris sans que le célèbre bronze montre aucune faille, chantant un peu haut parfois dans les mezzo-forte, mais jamais dans la force, concentrant l'attention jusqu'à l'hypnose

Léonie Rysanek, Chrysothémis, n'est pas moins extraordinaire, avec cette voix palpitante, faite pour la tendresse et l'amour, et qui semble être expulsée par la terreur.

Dans le court rôle d'Oreste, Hans Sotin, visage de pierre, voix d'acier avec la richesse d'un Kelemen, impose son personnage d'un prophétisme terrible à la Neidlinger, tandis que Richard Lewis incarne un Egisthe caricatural, aviné, dont l'effet n'est pas moins saisissant.

Et Karl Böhm, une nouvelle fois, à quatre-vingts ans, porte l'œuvre de son maître à son sommet, dans la douceur et la force, enveloppant les voix sans jamais les couvrir, avec un orchestre qui s'égale ici aux meilleurs.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 16 et 25 avril.

Cinéma

« LE CHACAL DE NAHUELTORO » de Miguel Littin

Seul le conditionnement exclusif du système mondial de distribution des films en vue d'un seul genre de produit, euro-hollywoodien, explique que les œuvres du metteur en scène chilien Miguel Littin — hier *la Terre promise* (1973), aujourd'hui *le Chacal de Nahueltoro* (1969) — ne connaissent pas sur nos écrans la diffusion qu'ils méritent pour le plus large public amateur de drames humanistes français comme de thrillers américains.

Le Chacal a au moins obtenu, en Grande-Bretagne et dans d'autres pays européens, un succès égal à ses réelles qualités. Littin part de la réalité vécue, la fait rejouer par des comédiens, donne à entendre qu'on est bien au cinéma, tout en restant proche de cette réalité. Littin, selon le terme à la mode, déconstruit son histoire, réussit le prodige assez rare de mener son récit dans le plus pur style des premiers films d'Alain Resnais, tout en gardant aux événements leur parfaite compréhension.

Un fait divers qui a passionné le Chili sert de prétexte : l'horrible assassinat, par un pauvre paysan en état d'ivresse, de sa femme et de ses cinq enfants. La justice des hommes s'empare de lui pour appliquer le châtiment de Dieu. L'homme est déjà différent, parce qu'il a retrouvé ses facultés et qu'en outre l'Etat lui offre la possibilité, dans le cocon protecteur d'une prison modèle, de se régénérer, de se cultiver. Mais le bras séculier, une fois mis en marche, ne connaît pas de répit : le paysan sera exécuté.

Miguel Littin ne nous demande pas de verser des larmes de crocodile, il nous donne à comprendre le sens d'expressions comme lutte de classes et justice de classe, et cela dans le contexte du cinéma-spectacle hérité de Hollywood. Le film fut aussi un petit événement au Chili lors de sa sortie ; cinq cent mille spectateurs l'applaudirent et apprirent à regarder autrement l'histoire, la presse, la morale bourgeoise. Œuvre magistrale, *le Chacal de Nahueltoro* devrait donner matière à réflexion à ceux qui se font les champions des « grandes » causes émouvantes.

LOUIS MARCORELLES.

★ 14 Juillet (v.o.).

« LA GUERRE DES MOMIES » de Heynowski et Scheumann

Documentaristes émérites de la République démocratique allemande, Walter Heynowski et Gerhard Scheumann font le tour du monde, ou du pays frère, l'Allemagne fédérale, en quête de causes anti-impérialistes à exalter. Le mouvement de l'histoire se découvre au marteau-piqueur, les évidences ne convainquent que parce qu'elles sont écrasantes. La technique du documentaire de dénonciation qui leur a valu une réputation internationale consiste pour eux moins à révéler une vérité inhérente à telle situation ou à tel personnage qu'à projeter dans le miroir de l'histoire organisée préalablement la vérité d'un marxisme élémentaire en marche.

La Guerre des momies, prix de la critique internationale au dernier Festival d'Oberhausen, en Allemagne fédérale, ne manque pas à cette tradition, en révèle la force, mais non moins clairement les limites. Heynowski, plus spécialement responsable de la mise en scène, et Scheumann, le rédacteur, le meneur d'interviews, se sont trouvés au Chili à la veille et après les événements de septembre 1973 qui virent la chute de l'Unité populaire de Salvador Allende et l'arrivée au pouvoir de la junte militaire. Ils nous proposent une analyse non chronologique des événements en un perpétuel mouvement de balancier entre les périodes qui encadrent le putsch, avec l'attaque de la Moneda comme axe du récit et divers éléments informatifs sur la situation politique et économique du pays.

Des ouvriers, le président Allende, parlent, mais aussi le représentant d'un syndicat à l'américaine, censé défendre les revendications des mineurs d'El-Teniente, le délégué d'un patronat de choc, un député démocrate-chrétien de l'Allemagne de l'Ouest. Ces deux derniers se prononcent contre l'Unité populaire et, après le coup d'Etat, se félicitent d'événements qui leur paraissaient souhaitables. Par des rapprochements audacieux, parfois coupés de leur contexte, les deux auteurs du film donnent à entendre que l'histoire obéit à une sorte de logique inéluctable, les méchants complotant de toute éternité. Le capitalisme, — et ses valets chiliens ou allemands de l'Ouest, — est donc confronté au mouvement irrésistible (provisoirement étouffé) des travailleurs.

Sont totalement ignorées les contradictions au sein même de l'Unité populaire, le rôle du MIR par exemple, ou la confiance illimitée, indéfectible, du président Allende envers l'armée (il avait lui-même placé à sa tête, après la démission forcée du général Pratts, son ami, le sinistre Pinochet) L'histoire devient de la bande dessinée, la dialectique marxiste perd toute consistance, les clichés s'accumulent. Au profit de qui ?

L. M.

★ La Clef (v.f.).

■ Le spectacle de Tamis et Françoise Achard, « Rorschach », est repris à la Vieille Grille, tous les soirs, sauf lundi et mardi, à 21 h. 30.

CARNET

Naissances

— Georges Dobias et Catherine, née Lalou, Philippe et Jérôme, ont la joie d'annoncer la naissance de

Delphine.

Paris, le 4 avril.

— M. Sylvain Wibaux et Mme, née Claudine Papo, ont la joie d'annoncer la naissance de

David.

4 avril 1975, Les Grézillières, Basse-Goulains, 44120 Vertou.

— Moira, Serge et Geneviève Gomez del Junco, née Blaugeaud, sont heureux d'annoncer la naissance de

Franck - Lionel.

Paris, le 28 mars 1975

— Le docteur Hervé Clausard et Mme, née Marie-Noëlle Collas, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Isabelle.

Paris, le 8 avril

— M Gabriel Toledano et Mme, née Laurence Caleb, sont heureux d'annoncer la naissance de

Jérôme,

le 29 mars.

4, square du Vivarais.
75017 Paris.

— M. Jean-Paul Ruaudel et Mme, née Catherine Renaudin, sont heureux d'annoncer la naissance de

Mathilde,

le 9 avril.

Le Bral, 78120 Rambouillet.

— M. Guy Vidal-Naquet et Mme, née Susan Marion, ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils

Michel.

— M. et Mme Yves Peronnau sont heureux de faire part de la naissance de

Marie.

Paris, le 9 avril 1975.
72, boulevard Exelmans.

— Michel et Claudie Antoni ont la joie de vous annoncer la naissance de leur fils

Pascal,

le 25 mars 1975.

3, avenue Pierre-Grenier, 92100 Boulogne.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Nathalie Janoray,
fille de M et Mme Léon Janoray,
avec
M. Yves Berliet,
fils de M. et Mme Paul Berliet,
Lyon - Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Laurence Kourilsky,
fille de M. Raymond Kourilsky et de Mme, née Madeleine Courtois,
avec
M. Georges Naguet de Saint Vulfran,
fils de M. Pierre Naguet de Saint Vulfran, décédé, et de Mme, née Marie Duffour de Raymond.

7, rue de Florence.
75008 Paris.
Andrieu, 14250 Tilly-sur-Seulles.

— M Alain Léon des Ormeaux et Mme, née Jacqueline Duhil de Bénazé,
M Jean Guyot et Mme, née Marie-Madeleine Lesort,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants

Anne-Chantal et Régis.

64, rue de la Rivière,
72000 Le Mans.
53, rue de Babylone,
75007 Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Nice, le lundi 7 avril, de

Mme René GOSSE,
née Lucienne Pabin,
agrégée de l'Université,
chevalier de la Légion d'honneur.

Selon la volonté de la défunte, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 10 avril dans le caveau du « Mémorial » de Saint-Ismier (Isère).

Nous rappelons le souvenir de son mari, René Gosse, doyen de la faculté des sciences de Grenoble, et de leur fils, Me Jean Gosse, avocat du barreau de Grenoble, morts pour la France le 20 décembre 1943.

De la part de sa famille et de ses amis.

— M. Jean-Paul Guy,
M. et Mme Jean-Marie Oberlin,
M et Mme Claude Alleman,
Le docteur et Mme Pascal Oberlin et leurs enfants,
MM. Slavien et Christophe Oberlin,
Mlle Sabine Alleman,
MM Emmanuel et Brice Alleman,
Son époux, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Maurice Maréchal et ses enfants,
Mlle Elisabeth Guilbert,
Mme Marcel Guy et ses enfants,
Ses sœurs et belle-sœur,
Mme René Chevallier d'Anthonay, sa tante,
tous les membres de sa famille et ses nombreux amis ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme Jean-Paul GUY,
née Simone Guilbert,

munie des sacrements de l'Eglise, le 11 avril 1975

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 16 avril, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire part.
4, avenue Elisée-Reclus, Paris (7e).

— Mme Joseph Laniel,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph LANIEL,
ancien président du conseil des ministres,
membre du Conseil national de la Résistance,
député honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaille de la Résistance 1939-1945,

survenu le 8 avril.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Lisores (Calvados).

(Nous avons publié dans le Monde *du 12 avril la biographie de M. Joseph Laniel.)*

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Abel Meyer,
M. et Mme Pierre Meyer, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Georges Aubin,
ont la douleur de vous faire part du décès de

M. Abel MEYER,
trésorier payeur général honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,

Leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père, survenu le 6 avril 1975 dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Sous-préfecture, 2, avenue Foch, 47600 Nérac.

Anniversaires

— Pour le quatrième anniversaire du décès de

M. Pierre DAGUERRE,
préfet honoraire,

une pieuse pensée est demandée à tous ses amis

Offices religieux

— Un office religieux sera célébré le mercredi 16 avril, à 9 h. 30, en l'église Méthodiste, 4, rue Roquépine, 75008 Paris, à la mémoire du

Maréchal TCHIANG KAI-CHEK,
président de la République de Chine.

Visites et conférences

Lundi 14 avril

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., entrée du château, Mme Carey : « Saint-Germain-en-Laye ». — 15 h., entrée, Mme Détrez : « La basilique de Saint-Denis ».

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti : M. Houchang Nahavandi : « La révolution blanche ». — 18 h., mairie du 3e, square du Temple, M. Jean-Pierre Quéré : « Les monuments publics parisiens du Second Empire » (Académie du Second Empire).



Cinéma

« LE CHACAL DE NAHUELTORO » de Miguel Littin

LOUIS MARCORELLES

« LA GUERRE DES MOMIES » de Heynowski et Scheumann

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Il Trovatore (sam., 19 h. 30) ; Sextuor à cordes de Paris (dim., 18 h. 30). Voir rubrique danse.
Comédie-Française : l'Île de la Raison (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Odéon : Othon (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Petit-Odéon : Cinna (sam. et dim., 18 h. 30)
Chaillot (au Théâtre de la Cité internationale) : le Règne blanc (sam. 21 h.).
Théâtre de l'Est parisien : Androclès et le lion (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h.). — Petit TEP : Carrefour Bachir Touré (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Ville : Bella Lewitzky Dance Company (sam., 18 h. 30) ; la Mouette (sam., 20 h. 30, et dim., 14 h. 30).

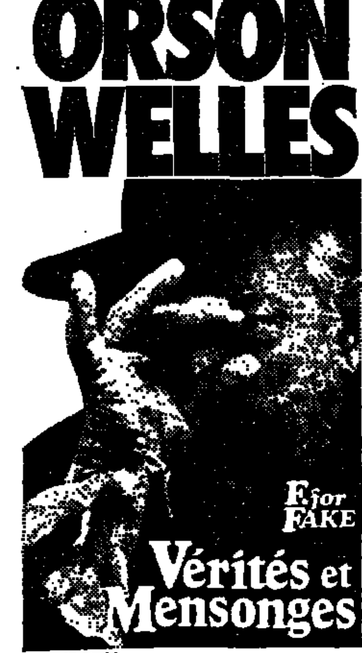
Les autres salles

Antoine : le Tube (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Athénée : la Folle de Chaillot (sam., 21 h : dim., 15 h et 21 h.)
Biothéâtre : les Fruits d'or (sam., 21 h., et dim., 17 h.).
Bouffes-Parisiens : Pourquoi tu chanterais pas (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h et 18 h 30)
Cartoucherie de Vincennes. — Théâtre du Soleil : l'Âge d'or (sam., 16 h. et 20 h. 30 ; dim., 16 h.) — Théâtre de la Tempête : Trakl (sam., 20 h. 10 ; dim., 16 h.). — Théâtre de l'Aquarium : le Triomphe de l'amour (sam., 20 h. 45, et dim., 16 h.).
Centre culturel suédois : Emigreve Song (sam., 21 h.).
Charles-de-Rochefort : Jamais deux sans toi (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Comédie-Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Zouave (sam., 21 h.; dim., 18 h. 30).
Cour des Miracles : le Lit-Cage (sam., 20 h. 30) ; Intime Conviction (sam., 22 h.).
Daunou : *Monsieur Masure* (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Deux-Portes : la Femme morcelée (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. 30).
Edouard-VII : le Pape kidnappé (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Espace Tribûche : Patrice Goré et Sarkis (sam., 20 h. 30) ; Créations actives (sam., 17 h.).
Essaïon : salle I, La pupille veut être tuteur (20 h. 30) ; salle II, Enluminures autour des minutes du procès de Gilles de Rais (20 h. 30) ; Dis. Balthazar (22 h 30).
Fontaine : les Jeux de la nuit (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).

LE NOUVEAU CARRÉ
Silvia Monfort
du 14 au 20 avril à 21 h
GILLES SERVAT
tél. 277.88.40

Studio Git-le-Cœur
12, rue Git-le-Cœur (VIe) - DAN 80.25
SEMAINE DU CINÉMA TURC
AUJOURD'HUI
LA SECONDE FEMME
de Atif YILMAZ
DEMAIN
LE NOUVEAU-NÉ
de Barbro KARABUDA
Court métrage :
TURQUIE DES CARREFOURS

ELYSEES LINCOLN (vo)
ST. GERMAIN STUDIO (vo)
MAYFAIR (vo)
MONTPARNASSE 83 (vo)



Gymnase : Chat (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Hébertot : l'Amour fou (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
La Bruyère : l'Album de Zoue (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h).
Lucernaire : Beckett - Jean Barbeau (sam. et dim., 20 h. 30) ; Ce soir on fait les poubelles (sam. et dim., 22 h.) ; Plaisir des dieux (sam., 24 h. ; dim., 18 h. 30).
Mathurins : Grenouille (sam. 21 h.).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10)
Michodière : les Dialogues (sam., 21 h ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Moderne : Un jeu d'enfants (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Montparnasse : Madame Marguerite (sam., 21 h ; dim., 15 h.)
Mouffetard : Qui, quoi, quoi de qui ? (sam., 20 h. 30).
Nouveau Carré : Comédie à une voix (sam., 15 h.) ; Cirque Gruss (sam. et dim., 15 h. 30 et 20 h.).
Nouveautés : la Libellule (sam., 21 h.; dim., 16 h. et 21 h.).
Œuvre : la Bande à Glouton (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Plaisance : Septembre à Santiago (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) ; la Folle (sam., 22 h. 30).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h 30 et 22 h. 30)
Porte-Saint-Martin : Rocky Horror Show (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Ranelagh : les Mirabelles dans Fauves (sam., 14 h. 30 et 22 h. 15 ; dim., 14 h. 30).
Saint-Georges : Croque-Monsieur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : Viens chez moi, j'habite chez une copine (sam., 18 h. et 20 h. 45 ; dim., 20 h. 45).
Studio-Théâtre 14 : Fin de partie (sam., 21 h.).
Tertre : la Corde (sam., 20 h. 30) ; Variétés (dim., 15 h. 30).
Théâtre d'Art : la Femme de Socrate (sam., 20 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre : Supplément au voyage de Bougainville (sam., 21 h.). — La Galerie : Oreste (sam., 21 h.). — Le Jardin : Max Rongier (sam., 21 h.).
Théâtre d'Edgar : la Station Champbaudet (sam., 19 h.) ; Yves Riou (sam., 21 h.) ; Alberto Vidal (sam., 22 h. 30)
Théâtre d'Orsay : Harold et Maude (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Petite salle : Inori, de Stockhausen (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre de Paris : Crime et Châtiment (sam., 15 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Plaine : Marcel sera content (sam., 21 h., et dim., 17 h.).
Théâtre Rive-Gauche (Alliance française) : l'Intervention (sam., 21 h. 15 ; dim., 17 h. 15) ; Résidence secondaire (sam., 19 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre 13 : Labiche Folies (sam., 21 h.).
Théâtre 347 : Lorenzaccio (sam., 20 h. 30 ; dim 15 h.)
Theatron : la Résurrection de Maloupe (sam., 20 h. 30 ; Je m'appelle Rosa Luxemburg (sam., 22 h.).
Variétés : Jacques Martin (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B : Philippe et Jonas (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Créteil, Maison de la culture : En r'venant de l'expo (sam., 21 h.).
Gennevilliers, salle des Grésillons : Marie (dim., 17 h.).
Ivry, Théâtre des Quartiers : Dommage qu'elle soit une putain (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Marly, Maison Jean-Vilar : Tu ne voleras point (sam., 21 h.) ; Danse et jeux de mimes (dim., 16 h. 30).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : Othello (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : le Cercle de craie caucasien (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Saint-Ouen, M. J. C. : Médor (sam., 21 h.).
Villejuif, Romain-Rolland : Fantasio (sam., 20 h. 45).
Vitry, Théâtre Jean-Vilar : Fantasio (sam., 20 h. 45).

Le music-hall

Casino de Paris : Revue Roland Petit (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 45 et 20 h. 45).
Folies-Bergère : J'aime à la folie (sam et dim., 20 h 30).
Olympia : Charles Trenet (sam. et dim., 21 h. 30).
Palais des sports : Holiday on Ice (sam. et dim., 14 h. 15, 17 h. 30 et 21 h.).

Les cabarets

Alcazar, sam., 13 h. : Paris-Broadway.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : Avril à Paris.

Les comédies musicales

Châtelet : Valses de Vienne (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Elysée-Montmartre : le Bonheur ? (sam., 17 h et 20 h 30)
Henri-Varna Mogador : Fiesta (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 15 et 17 h. 30).

Les concerts

Maison de la radio, sam., 16 h. : H. Dreyfus, clavecin (Bach, Froberger, Couperin, Rameau, Scarlatti).
Heure musicale de Montmartre, sam., 17 h. 45 : L. Wright et N. Vercambre, pianos (Brahms, Schumann).
Bateaux-Mouches, sam., 18 h. : M. Ancelin et C. Brilli, flûte, épinette (Telemann, Vinci, de Prusse).
Gaîté-Montparnasse, sam., 18 h. 30 : N. Gotkovsky, violon (Prokofiev, Marino, Bach).
Hôtel Herouet, sam., 20 h. 15 : S. Escure, piano, et le trio Revival (Bach).
Salle Cortot, sam., 21 h. : M.-J. Morais et M. Sequerra, piano et violon (Corelli, Beethoven, Bartok, Chopin).
Eglise des Billettes, dim., 17 h. : Orchestre de chambre Jean Barthe (Hændel, Telemann, Boccherini, Vivaldi, Bach).
Eglise Saint-Louis des Invalides, dim., 17 h. 30 : Chœur et Orchestre de l'université de Paris (le Messie, de Hændel).
Eglise Saint-Leu, dim., 17 h. 45 : B. Verlet, clavecin (musique française).
Notre-Dame, dim., 17 h. 45 : P. Cogen, orgue (Langlais).
Opéra, dim., 18 h. 30 : Sextuor à cordes de Paris (Schoenberg, Brahms).

Samedi 12 - Dimanche 13 avril

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

La danse

Le Palace : Graziella Martinez, White dreams (sam., 16 h. et 20 h. 30).
Théâtre des Champs-Elysées : le Ballet de l'Opéra (sam., 20 h. 30).
Théâtre de la Ville : Bella Lewitzky Dance Company (sam., 18 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République : le Cabot de la République (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Anes : Au nom du pèze et du fisc (sam., 21 h ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Dix-Heures : Persiflons (sam. et dim., 22 h.).

Le jazz

Maison de la radio, sam., 18 h. : Sextette d'Alain Brunet et Newterre Experience.
Centre américain, sam., 21 h. : Chris Wood, trio Michel Klotchkoff.
Théâtre Présent, dim., 21 h. : Boys of the Lough, folk.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : Que viva Mexico et Kermesse funèbre, de S. M. Eisenstein ; 18 h. 30 : Summer in the City, de Wim Wenders ; 20 h. 30 : Viridiana, de L. Bunuel ; 22 h. 30 : la Ragazza, de L. Comencini. — Dim., 15 h. : l'Auberge du Sixième Bonheur, de M. Robson ; 18 h. 30 : Lola Montès, de Max Ophüls ; 20 h. 30 : la Clé, de Carol Reed ; 22 h. 30 : la Maison dans l'ombre, de N. Ray.

Les exclusivités

AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ALOISE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), Studio Médicis, 5e (633-25-97).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La clef, 5e (337-90-90).
AU NOM DE LA RACE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40)
LES AUTRES (Fr.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
BETTY BOOP, SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v.o) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LES BIJOUX DE FAMILLE (Fr.) (**) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90).
LE BOUCHER, LA STAR ET L'ORPHELINE (Fr.) : Boîte à films, 17e (754-51-50).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) (en soirée).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
DEUX PETITES HEROINES DE LA STEPPE, LE PETIT CLAIRON (Chin., v.o.) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
DUPONT LAJOIE (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74).
L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
L'EVADE (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) : Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; Galaxie, 13e (331-76-86).
FLESH GORDON (A.) (**, v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-36) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Mery, 17e 522-59-54) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
FUNNY LADY (A., v.o.) : Le Paris, 8e (349-53-99)
FOUS DE VIVRE (Ang., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) : Quintette, 5e (033-35-40)
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA GIFLE (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h
LA GRANDE BOURGEOISE (Fr., It.) : Biarritz, 8e (359-42-33), Vendôme, 2e (073-97-52), Cambronne, 15e (734-42-96), Bonaparte, 6e (326-12-12), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Murat, 16e (288-99-75)
IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A.) v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Cameo, 9e (770-20-89), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Magic-Convention, 15e (828-20-32)
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
IMAGES A PROPOS DES ENLUMINURES AUTOUR DES MINUTES DU PROCES DE GILLES DE RAIS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) (à partir de 15 h. 30)
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES INNOCENTS AUX MAINS SALES (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36), Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Balzac, 8e (359-52-70), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Helder, 9e (770-11-24), Nations, 12e (343-04-67), P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), *Les Images*, 18e (522-47-94).
LES INTRIGUES DE SYLVIA COUSKI (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. et 22 h. 30.
JIMI PLAYS BERKELEY et FEAST OF FRIENDS (A.) v.o. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LA CHOCA (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE MALE DU SIECLE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

Les films nouveaux

PEUR SUR LA VILLE, film français d'Henri Verneuil, avec Jean-Paul Belmondo : Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Boul' Mich', 5e (033-48-29), Bretagne, 6e (222-57-97), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Liberté-Studio, 12e (343-01-59), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA MESSE DOREE, film franco-italien de Beni Montrésor, avec Lucia Bose, Maurice Ronet : Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Cambronne-Pathé, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE TRIANGLE ECORCHE (**), film français de Pierre Kalfon, avec Sabine Glaser : Rotonde, 6e (633-08-22), Mercury, 8e (225-75-90), A B C, 2e (236-55-54), Danton, 6e (326-08-18), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
JULIA ET LES HOMMES, film franco-allemand de Wolfgang Bauer, avec Sylvia Krystel : Ermitage, 8e (359-15-71), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Marotte, 2e (231-41-39), Miramar, 14e (326-41-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Liberté, 12e (343-01-59), Latin, 5e (326-81-51), Fauvette, 13e (331-56-86), Scala, 10e (770-40-00), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Napoléon, 17e (380-41-46).
MUHAMMAD ALI THE GREATEST, film français de William Klein : Racine, 6e (633-43-71), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE CHACAL DE NAHUELTORO, film chilien de Miguel Littin, v.o : 14 Juillet, 11e (700-51-13).
LA VITA IN GIOCO, film italien de Gianfranco Mingozzi, v.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LA GUERRE DES MOMIES, film chilien d'H. Scheumann et P. Hellmich, v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).
LA VACANZA, film italien de Tinto Brass, avec Vanessa Redgrave, v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
MITHILA, film français de Georges Luneau et Ludovic Segarra : Marais, 9e (278-47-86).

MISTER BROWN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (326-85-78).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83)
PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82)
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46)
PLEIN LA GUEULE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Fauvette, 13e (331-60-74).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Maxeville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71)
SIDDHARTA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
SMOG (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 heures
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46). — V.f : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
SUNSHINE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
THOMAS (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), U. G. C.-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) — V.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-28), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70).
TROMPE L'ŒIL (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Mayfair, 16e (525-27-06).
VIOLENCE ET PASSION (It., vers. ang.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille I et II, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
ZORRO (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Miramar 14e (326-41-02).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., 24 h
CHARLES MORT OU VIF (Suisse) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h et 24 h
LE CONFORMISTE (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr. (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

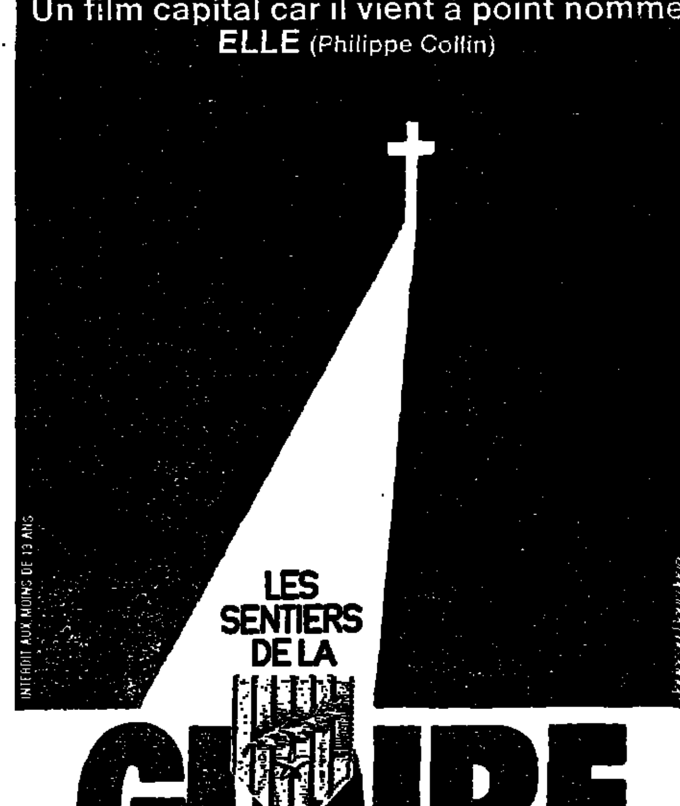
Les grandes reprises

LES ENFANTS TERRIBLES (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).
MASH (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
M LE MAUDIT (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

Les festivals

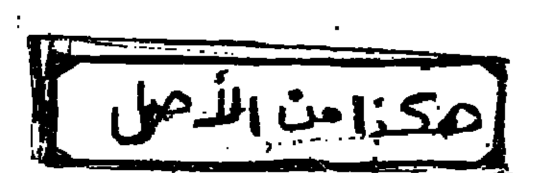
CINQUANTE ANS DU CINEMA AMERICAIN (v.o.). — Action-La Fayette I, 9e (878-80-50), Franck Capra, sam : En quatrième vitesse ; dim. : l'Empereur du Nord.
ROCK SHOW. — Artistic-Voltaire, 45, rue Richard-Lenoir, 11e (700-19-15), sam. : Superstars ; dim. : London Rock and Roll Show.
JEUNE CINEMA AMERICAIN (v.o.). — Boîte à Films, 17e (754-51-50), 14 h : Jeremiah Johnson ; 16 h. : les Gens de la pluie ; 18 h. : The Last Picture Show ; 20 h. : Délivrance ; 22 h. : la Dernière Corvée.
SEMAINE DU CINEMA TURC (v.o.). — Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), sam. : la Seconde Femme ; dim. : le Nouveau-Né.
FESTIVAL INTERNATIONAL DE PARIS DU FILM FANTASTIQUE ET DE SCIENCE-FICTION. — Palais des congrès, 17e (758-27-78) : Films inédits.







le meilleur film d YVES BOISSET
avec JEAN CARMET
PIERRE TORNADE · PINO CARUSO
PASCALE ROBERTS · JEAN BOUISE
ROBERT CASTEL · MICHEL PEYRELON
DUPONT LAJOIE
GINETTE GARCIN · VICTOR LANOUX
ISABELLE HUPPERT · JACQUES VILLERET
ODILE POISSON · JACQUES CHAILLEUX
avec la participation de JEAN-PIERRE MARIELLE
Scénario original de JEAN-PIERRE BASTID et MICHEL MARTENS - Adaptation de JEAN CURTELIN et YVES BOISSET - Dialogues de JEAN CURTELIN
MARIGNAN PATHÉ • GAUMONT RICHELIEU • CARAVELLE PATHÉ • MONTPARNASSE 83 • FAUVETTE • GAUMONT GAMBETTA • QUARTIER LATIN • ET DANS LES PRINCIPALES SALLES D'EXCLUSIVITÉ DE LA PÉRIPHÉRIE
INTERDIT AUX MOINS DE 13 ANS



PRESSE

La Fédération française des travailleurs du livre (C.G.T.) : pour des « initiatives de lutte »

Le comité exécutif de la Fédération française des travailleurs du livre (C.G.T.), réuni le 9 avril, « *a fait le point sur la situation sociale et défini les perspectives d'action à proposer aux travailleurs pour faire face à la politique du patronat et du pouvoir.*

» *Il salue la lutte courageuse menée dans des entreprises de presse et du labeur pour la défense des conditions de travail et de l'emploi.*

» *Il constate que de plus en plus nombreux sont les travailleurs qui s'opposent à la politique antisociale du patronat et du pouvoir qui cependant ne désarment pas.*

» *A l'instar du C.N.P.F., le patronat du livre refuse toute négociation sur les revendications essentielles et entend faire supporter aux travailleurs tout le poids d'une crise qui est celle du capitalisme.*

» *Une réunion paritaire est prévue pour le 24 avril. La délégation F.F.T.L.-C.G.T., avec l'appui des travailleurs, exigera au cours de cette entrevue que soient prises en compte les revendications légitimes jusque-là rejetées par la partie patronale.*

» *En conséquence, le comité exécutif appelle toutes les organisations de la F.F.T.L.-C.G.T à prendre, avec les travailleurs du labeur et de la reliure, brochure, dorure, au cours des 21, 22 et 23 avril 1975, des initiatives de lutte par lesquelles s'exprimera la volonté des travailleurs du Livre de voir aboutir leurs revendications* ».

Après le syndicat du Livre C.G.T., le syndicat C.F.D.T et sa fédération du Livre appellent l'ensemble des branches papier-carton - labeur-presse - édition à cesser le travail pendant vingt-quatre heures le mardi 15 avril. Aucun quotidien, du matin ou du soir ne paraîtra donc ce jour-là.

Le syndicat C.F.D.T. demande également à la profession de prolonger les actions dans les entreprises et d'apporter son « *soutien actif aux luttes en cours* ». « *Les licenciements*, déclare-t-il dans un communiqué, *la dégradation constante du pouvoir d'achat, les atteintes répétées aux droits syndicaux, exigent une riposte massive de l'ensemble de la profession.* » La C.F.D.T. rappelle ses positions en matière revendicative : pas de licenciements, maintien de l'emploi sur place, retour immédiat aux quarante heures avec maintien du salaire, maintien des avantages acquis et retraite à soixante ans pour tous.

FAITS DIVERS

Dans la région parisienne

DEUX HOLD-UP MANQUÉS SE TERMINENT PAR DES FUSILLADES

Deux hold-up manqués ont donné lieu à des fusillades au cours de la journée du 11 avril dans la région parisienne.

Le premier échange de coups de feu a eu lieu, vers 8 heures, à Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine), entre des policiers et quatre malfaiteurs, qui venaient de tenter de s'emparer de la caisse d'un magasin à grande surface de la localité, 91, rue Boucicaut. Mis en fuite par le directeur du magasin, M. Jean-Claude Valadon, vingt-huit ans, qui devait être blessé à la cuisse, les bandits se heurtaient, lors de leur sortie, à un groupe de policiers chargés de la surveillance des magasins du quartier. Après une fusillade nourrie, les attaquants parvenaient à s'enfuir, deux d'entre eux en « empruntant » une voiture de passage et les deux autres en contraignant un chauffeur-livreur à les prendre à bord de son camion. Ils en descendirent peu après.

Vers 17 h 30, à Paris, trois hommes armés pénétraient dans un magasin d'antiquités, 8, rue de la Collégiale (cinquième arrondissement). L'antiquaire, M. Daniel Louka, trente-cinq ans, parvint cependant à actionner le signal d'alarme, mettant en fuite ses agresseurs, qui ouvrirent toutefois le feu pour protéger leur retraite, atteignant M. Louka à l'abdomen. Un commerçant voisin, accouru sur les lieux, a également été légèrement blessé.

Enfin, le même jour, un détenu inculpé pour deux hold-up et des escroqueries, Patrick Langlois, a tenté de s'évader au cours d'une audition au palais de justice de Paris, en s'aidant d'un pistolet Mauser 9 millimètres qu'un complice avait dû dissimuler dans les toilettes. Un garde républicain est parvenu à neutraliser le malfaiteur.

Attentat contre un magasin dans le Val-d'Oise

UNE SUITE A L'AFFAIRE DE CHANTAGE A L'ORIGINE DE LA FUSILLADE DE LA RUE DU CHATEAU-DES-RENTIERS ?

Une charge explosive a été découverte le 11 avril, vers 9 heures, sur le seuil d'un magasin d'Arnouville-lès-Gonesse (Val-d'Oise). L'engin, composé d'un pain de dynamite, d'une petite bouteille de gaz et d'un détonateur, a pu être neutralisé à temps.

Les enquêteurs se demandent si cet attentat manqué n'est pas le fait des maîtres chanteurs qui, au début de cette semaine, avaient exigé une rançon de 20 000 F d'un habitant de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), M. Gérard Kermy, en échange de leur silence à propos d'une infraction à la législation sur la construction, affaire qui s'était terminée tragiquement par la mort d'un automobiliste, tué le 8 avril par trois policiers, rue du Château-des-Rentiers, à Paris (*le Monde* du 10 avril). Le magasin visé appartenait, en effet, jusqu'à une date récente, à M. Kermy, et porte toujours sa raison sociale.

● *Près de 2 kilos de cocaïne pure ont été saisis*, le 11 avril, à l'aéroport Charles-de-Gaulle, dans les bagages d'un photographe britannique, M. Charles Viedon, vingt-huit ans, en provenance de Lima, au Pérou.

SPORTS

Boxe

LE MATCH COHEN-VALDÈS ANNULÉ

Le match de championnat du monde des poids moyens, qui devait opposer, le 12 avril, le Français Max Cohen et le Colombien Rodriguo Valdes, a été annulé, le boxeur français souffrant d'une tendinite au coude gauche.

Au moment où cette décision a été prise, le quart des quatorze mille sept cents places installées pour ce spectacle, avaient été louées au maximum par les organisateurs.
spectacle.

Le boxeur français Daniel Trioulaire a conservé, le 11 avril à Barentin (Seine-Maritime), son titre de champion d'Europe des poids coq en faisant match nul avec le Britannique David Needham.

FOOTBALL. — *En huitième de finale de Coupe de France, matches « aller », Marseille a battu Lille 2 à 0, et Metz a triomphé de Valenciennes sur le même score*

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Pour améliorer les conditions de vie

Des contrats pourront être conclus entre l'État et les petites villes

Réuni le vendredi 11 avril sous la présidence de M. Jacques Chirac, le comité interministériel d'aménagement du territoire a jeté les bases d'une politique nouvelle en faveur des petites villes et des « pays » qui les entourent. « Il s'agit, a expliqué M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, de permettre aux Français de continuer à vivre là où ils sont et de ne pas concentrer 60 % de la population dans le bassin de la Seine, le sillon rhodanien, les région lyonnaise et marseilaise. » Après la politique des métropoles d'équilibre et celle des villes moyennes, c'est donc un peu le « troisième âge » de l'aménagement du territoire qui vient de s'ouvrir. Onze autres points étaient inscrits à l'ordre du jour du comité.

● **Les petites villes et leur « pays ».**

Il s'agit de conclure des « contrats de pays » entre l'Etat et ces petites villes de huit mille à dix mille habitants, voire moins dans les zones de montagne. La contribution de l'Etat se traduira par une assistance technique et une aide financière globale. Les contrats visent à l'amélioration des conditions de vie, la coordination des services publics et devront exprimer un sentiment de solidarité intercommunale.

L'Etat va demander à chacune des vingt et une régions de faire deux propositions, une seule ville devant en définitive être retenue.

Dès maintenant, quatre expériences vont être lancées, notamment à Château-Renault (Indre-et-Loire).

● **L'utilisation du Fonds régional européen.**

La France doit bénéficier en 1975 de 240 millions de francs et de 400 millions de francs en 1976. Le comité a décidé d'affecter 10 % de l'enveloppe aux DOM-TOM. Le reste bénéficiera à l'Ouest, au Massif Central et aux Pyrénées. « *En 1975, les crédits européens compléteront l'effort français et ne s'y substitueront pas* », a précisé M. Poniatowski. « *Pour 1976, la doctrine n'est pas arrêtée, mais je tiens à une individualisation de cette aide européenne par rapport au budget national.* »

● **Améliorer les conditions de travail.**

Il s'agit de « *briser la répétitivité du travail manuel et adapter le travail féminin* ». Des contrats avec trois entreprises industrielles ont été conclus.

● **Aménagement de la région lyonnaise.**

Le gouvernement souhaite l'établissement d'une « charte d'aménagement » de la région urbaine permettant le report de la croissance vers la périphérie, par exemple la ville nouvelle de L'Isle d'Abeau. Un crédit de 2,5 millions de francs est dégagé pour la promotion de la zone industrielle de la plaine de l'Ain.

● **Les villes moyennes.**

Les trois contrats d'Aurillac, de Blois et de Béthune ont été approuvés.

● **Décentralisation.**

L'Ecole nationale supérieure de céramique industrielle installée à Sèvres sera transférée à Limoges (voir page 8). D'autre part, plusieurs services et centres d'enseignement dépendant des P.T.T. seront décentralisés à Rennes, Brest, Bordeaux, Morlaix, Lannion, Lille-Est, Nice-Valbonne (centre de séminaires de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications).

● **Les services de la S.N.C.F.**

Des subventions sont dégagées pour améliorer les dessertes en Alsace (Strasbourg, Mulhouse, Montbéliard, Bâle), en Lorraine (Nancy, Epinal, Remiremont) et entre Lyon et Saint-Etienne.

● **Le complexe du Tricastin.**

Le programme de ce chantier mettra l'accent sur le réseau routier, les équipements scolaires, sportifs et sociaux, le logement des travailleurs de chantier. Il s'agit par des équipements dits « anticipés » d'éviter ici les bavures constatées à Fos et à Dunkerque, par exemple.

● **Le Bassin parisien.**

Les schémas de la Loire moyenne et du sud de la Picardie ont été approuvés. Il faut éviter une extension continue de la région parisienne vers la périphérie du Bassin, le long des autoroutes, de la vallée de la Seine et autour de l'aéroport de Roissy.

● **La façade atlantique.**

Un crédit de 10 millions de francs est dégagé pour l'aménagement des terrains portuaires à Brest, de 15 millions pour la Basse-Loire, de 1,7 million pour La Rochelle-Rochefort, de 15 millions pour le Verdon, de 0,9 million pour Bayonne.

● **Crédits du FIAT.**

Des crédits permettront la création à Rouen d'un centre de réadaptation et de réinsertion des délinquants, l'accélération du programme du Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.), l'animation culturelle en Bourgogne et en Poitou-Charentes, la protection du littoral aquitain.

Sept sociétés d'ingénierie vont s'installer en province

La « *fragmentation de la forteresse parisienne* », par la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), va bon train. Après les industries, les institutions financières, comme la Mutuelle assurance des commerçants et industriels de France qui a décidé de créer cent emplois dans la banlieue de Lens (Nord), c'est au tour du « tertiaire technique » de se décentraliser, vient de souligner M. Jérôme Monod, en présentant à la presse les sept sociétés d'ingénierie qui apporteront à la province plus de mille cinq cent emplois d'ici quelques années.

M. Monod a précisé qu'il ne s'agissait que d'un début : « *Avec l'active collaboration de la Chambre syndicale des sociétés d'études et de conseil et en liaison avec le ministère de l'industrie et de la recherche, nous allons poursuivre l'examen systématique des projets des sociétés d'ingénierie. En effet, la décentralisation du tertiaire technique figure parmi nos priorités tant pour permettre l'emploi des ingénieurs dans les régions où ils ont été formés que pour compléter la décentralisation industrielle.* »

● *Creusot - Loire - Entreprises*. Cette société décentralisera, à Saint-Etienne, sa division « ingénierie des aciéries » au Creusot, sa division « ingénierie des cimenteries » et à Metz, sa division « ingénierie de la fonte ». A terme, six cents emplois seront créés dans ces trois villes.

● *Serete*. Spécialiste des grandes réalisations « clés en main », la Serete développera son agence lyonnaise, qui comptera deux cents personnes contre vingt aujourd'hui.

● *SERI-Renault*. Après son antenne de Nantes (cinquante-cinq personnes), la SERI étoffera sa direction régionale de Lyon, qui créera deux cents emplois dans la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau.

● *C.G.A.* Cette entreprise spécialisée dans la mise au point d'automatismes créera deux divisions « agro-alimentaire » et une « recherches pétrolières *off shore* » à Brest. Cent personnes y seront employées, dont la moitié seront recrutées sur place.

● *Secommet - Cercelet - Sibille*. Cette société, dont le siège social est à Metz, s'est spécialisée dans les études pour l'industrie sidérurgique. Elle a ouvert en 1972 une agence de soixante personnes à Aix-en-Provence.

● *SETEC - International*. La SETEC décentralisera d'ici à trois ans cent personnes à Vitrolles (Bouches-du-Rhône) sur les bords de l'étang de Berre. Cette antenne sera plus spécialement chargée des études outre-mer.

● *TECHNIP*. Trois cent cinquante emplois seront créés dans la division que TECHNIP souhaite installer à Saint-Nazaire pour assurer l'ingénierie de la recherche pétrolière *off shore*.

ENVIRONNEMENT

Incidents à Grenoble autour de la Colline verte

De notre correspondant

Grenoble. — Des incidents ont opposé le vendredi 11 avril les forces de l'ordre à des jeunes gens qui participaient à une manifestation organisée par les défenseurs de la Colline verte. Une entreprise grenobloise, la Société de matériaux et agglomérés grenoblois (S.M.A.G.), a obtenu, en août 1974, l'autorisation d'ouvrir, sur 43 des 400 hectares que compte ce lieu-dit, une carrière d'où elle compte extraire quelque 25 millions de mètres cubes de gravier en trente années (*le Monde* daté 8-9 septembre 1974).

Venant après d'autres actions — notamment l' « occupation » du chantier du 17 février au 17 mars, par des groupes de militants écologistes, — la manifestation de vendredi soir, organisée par la table ronde de la Colline verte groupant associations de défense de l'environnement, partis politiques (P.C.F., P.S., P.S.U.), les syndicats (C.G.T. et C.F.D.T.), municipalités concernées et mouvements de jeunes, avait pour objectif de mobiliser la population. Environ deux mille personnes, dont beaucoup de très jeunes gens, avaient répondu à l'appel du comité de liaison. M. Hubert Dubedout, député socialiste et maire de Grenoble, M. Louis Maisonnat, député communiste et maire de Fontaine, avaient cautionné ce rassemblement, sans toutefois rester dans le cortège.

Les incidents ont été provoqués par certains manifestants regroupés notamment sous une banderole du Mouvement écologique libertaire. Alors que le cortège passait à proximité de la préfecture, un groupe de deux cents jeunes abandonna l'itinéraire officiel et s'engagea — de quelques mètres — dans le périmètre interdit. Quarante gardiens de la paix, volontairement dissimulés jusque-là, leur barrèrent le passage. D'abord débonnaire et folklorique (les jeunes gens dansèrent et chantèrent pendant une demi-heure aux accents d'une fanfare), le face-à-face tourna mal après que deux ou trois galets eurent été lancés en direction des gardiens de la paix dépourvus de casques et de boucliers.

L'affrontement devait se prolonger quarante minutes dans le centre de la ville, tandis que sous les tirs croisés de pierres et de grenades lacrymogènes, les manifestants, au nombre d'une centaine environ, éparpillaient sur la chaussée du matériel de travaux publics et des chaises prises aux terrasses de cafés. — B. E.

TRANSPORTS

RHIN-RHONE : il faudrait doubler le budget des voies navigables.

« *Engager les travaux du canal à grand gabarit Rhin-Rhône exigerait un doublement de l'effort financier actuel pour les voies navigables* », a déclaré, le jeudi 10 avril, M. Paul Bastard.

Le nouveau directeur des ports maritimes et des voies navigables s'exprimait à l'issue de l'assemblée de l'Association de la navigation fluviale (ANNAF), présidée par M. Jacques Trorial.

D'après les dernières estimations de janvier 1975, cet ouvrage coûterait 5,6 milliards de francs, T.V.A. incluse. Selon M. Bastard, il faudra, en 1976, redresser la situation financière de l'Office national de la navigation, mettre l'accent sur les crédits d'entretien des voies, rechercher dans tous les domaines, des économies et poursuivre les grands travaux engagés : canalisations de l'Escaut et de la Moselle, équipement des « antennes » de la Seine, aménagement du Rhin, en aval de Strasbourg, de la Saône jusqu'à Auxonne, achèvement des barrages du Rhône, liaison moderne et sûre avec les darses de Fos.

L'ANNAF, qui a insisté sur le caractère alarmant de la situation de la profession — vivement concurrencée par la S.N.C.F., — a indiqué que pour les deux premiers mois de 1975, par rapport à 1974, la chute du trafic fluvial atteignait 18,6 %.

FAITS ET PROJETS

Circulation

LE NOMBRE DES MORTS DE LA ROUTE AUGMENTE

Pour le deuxième mois consécutif, le nombre des victimes des accidents de la route s'est accru en janvier dernier par rapport au mois corespondant de 1974 : 1 033 tués au lieu de 961, soit une augmentation de 7,5 %. Le nombre des accidents est également en augmentation, avec toutefois une progression moins marquée : + 3,9 % pour les accidents et + 4,5 % pour les blessés.

Cette évolution semble s'expliquer, estime-t-on à la délégation à la sécurité routière, « par une reprise de la circulation et par un certain relâchement du comportement des automobilistes vis-à-vis des limitations de vitesse » : 64 683 infractions à la vitesse réglementaire ont été constatées en janvier 1975 au lieu de 61 427 en janvier 1974. Toutefois, la nette régression des accidents mortels est toujours sensible dans les résultats annuels. De février 1974 à janvier 1975, le nombre des tués a nettement diminué (de 11,5 %) par rapport aux douze mois précédents : 13 589 morts au lieu de 15 352.

● ROUTIERS DE NEMOURS : IMPASSE. — Les représentants de la Fédération nationale des chauffeurs routiers, qui ont organisé au début de la semaine le boycottage de Nemours, ont été reçus le 11 avril par un conseiller du premier ministre. Sans résultat, disent les routiers. En attendant, les conducteurs de poids lourds continuent de traverser Nemours.

● LA CIRCULATION DEVANT L'INSTITUT. — Dans le *Journal officiel* du 3 avril, le ministre de l'équipement répond à une question écrite de M. Pierre-Christian Taittinger, sénateur U.D.R. de Paris, à propos de l'aménagement de la circulation automobile devant les bâtiments de l'Institut. Un projet était prévu, lié à celui de la voie express rive gauche désormais abandonné. Que faire maintenant ?

« *La construction du seul souterrain prévu pour la déviation de la circulation restant sur le quai haut*, déclare le ministre, *ne permettrait pas d'écouler la totalité du trafic. Il apparaîtrait toutefois possible, sur le plan technique, qu'un passage déviant la circulation du quai Conti aux heures creuses, ainsi que les dimanches et jours fériés, soit étudié et éventuellement réalisé. Cependant, il s'agirait d'un ouvrage important et onéreux qui se heurterait à des difficultés financières.* »

Paris

● NOUVELLE COMMISSION DES SITES. — Une erreur a été faite dans l'énoncé des noms des membres de la nouvelle commission des sites de Paris (nos éditions du 12 avril). Parmi les architectes qui y siégeront figure M. Jean Willerval, et non Willerdan comme nous l'avions écrit.

IONS

DU TERRITOIRE

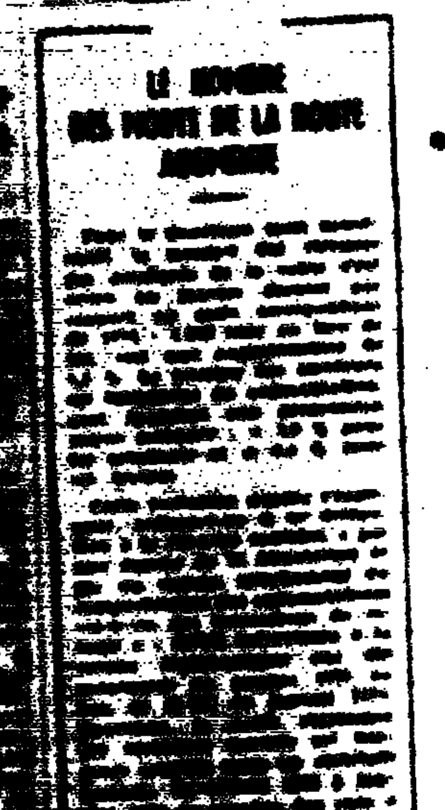
Sept sociétés d'ingénierie veut s'installer en province

ENVIRONNEMENT

Incidents à Grenoble autour de la Colline verte

De notre correspondant

FAITS ET PROJETS



LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

POUR S'OPPOSER A LA FERMETURE DE LEUR USINE

Les grévistes d'une fabrique de Saint-Quentin proposent d'embaucher les non-grévistes

Menacée de fermeture en juillet 1974, abandonnée par son propriétaire, le groupe britannique Vantona, en janvier 1975, la fabrique de couvre-lits Everwear de Saint-Quentin (Aisne), est-elle condamnée à mourir ? Cent vingt de ses deux cents salariés, en majorité des femmes, qui occupent les locaux depuis le 10 février, produisent, vendent et se paient comme chez Lip, ne désespérant pas de sauver leur entreprise. Le syndic de liquidation avait annoncé la fermeture définitive pour la mi-avril. Mais, ces derniers jours un acquéreur éventuel s'est présenté.

Saint-Quentin. — Le long des berges de la Somme, où flotte une brûme légère venue des marais bordés d'aulnes et de peupliers, la ville de Saint-Quentin est le théâtre d'une aventure dont, d'un bout à l'autre de l'Aisne, chacun se demande à mots couverts quand et comment elle va se terminer.

« Vous venez pour Everwear ? Mais il y a tellement plus important ici », *s'étonne d'un ton plu*tôt réprobateur la directrice de l'hôtel. Visiblement ici, on n'est ni très fier ni très enclin à parler de cette usine qui, depuis dix mois, n'en finit pas de résister à sa fermeture, fonctionnant même depuis deux mois dans une autogestion qui n'ose pas dire son nom, après le départ des patrons et du syndic. Petite usine de deux cents employés, produisant des couvre-lits en grande série, Everwear est installée dans la zone industrielle face au géant Motobécane, en rase compagne, à quelques kilomètres de la place animée de l'Hôtel-de-Ville, dont les couleurs rappellent les pastels de Quentin de La Tour exposés au musée. Rien ne prédisposait cette entreprise à jouer les vedettes ; elle n'a ni le prestige que donne une marque de luxe ni un rôle déterminant sur l'emploi dans la région. Il n'est pas si loin le temps où la plus grande usine textile de Saint-Quentin — La Cotonnière — fermait ses portes, en douceur, ses deux mille ouvriers se reclassant peu à peu dans la métallurgie en essor. Alors, pourquoi cette affaire Everwear que certains ressentent comme la « peste » dans la ville, tandis que d'autres s'interrogent avec anxiété sur l'issue problématique du conflit ?

Tout le monde à Saint-Quentin, le patronat, les édiles municipaux et préfectoraux, les syndicats, les habitants, tous ont été choqués par les méthodes de gestion du groupe multinational Vantona dans cette affaire qui marchait bien. La marque Everwear représentait auparavant 70 % du marché français. Selon le rapport du cabinet Syndex — le même qui examina la gestion déficiente de *l'entreprise Lip pour le compte de* la C.F.D.T. — le déficit artificiel de 200 millions de francs est dû en grande partie à des pratiques de ventes à perte aux Pays-Bas (un article sorti en machine à 9 F vendu 5 F) et à la facturation au prix fort de machines récupérées de la filiale hollandaise et revendues à l'usine de Saint-Quentin. Ce transfert caché de richesses de France vers les Pays-Bas a été unanimement condamné. Désabusée, une personnalité avoue : *« Quand il y a fermeture, hélas ! trois fois sur quatre ce n'est pas pour des raisons économiques, mais bien parce que la direction est incompétente ou parce que le cerveau, et donc l'intérêt de l'entreprise, est ailleurs. »*

Les pressions auprès du groupe Vantona n'ont pas manqué pour qu'il préserve l'usine de Saint-Quentin. Ce fut oui en septembre 1974, et finalement non en janvier de cette année : par un simple télex, le conseil d'administration de Vantona avisait qu'il renonçait définitivement à sauver la société Everwear en raison de l'aggravation de la situation économique en France.

En janvier, le bilan est déposé, un syndic de liquidation est désigné. Le 10 février, il annonce le licenciement collectif du personnel et la fermeture pour mi-avril. Dans la matinée de ce même jour, un peu plus de cent vingt salariés réunis en assemblée votent, à main levée, la grève et l'occupation des locaux ; ils élisent un comité de grève formé de trois membres de la C.G.T. et de trois membres de la C.F.D.T. Première décision, le syndic est mis dehors : les grévistes ne lui pardonnent pas d'avoir donné le sentiment de vouloir sauver l'usine alors qu'il se contentait d'assurer la production des commandes en stock.

Installé dans un bureau en ville, le syndic explique avec amertume qu'il ne vient pratiquement plus dans l'usine, considérant que *« le comité de grève n'est pas un interlocuteur valable... » « Comment discuter avec des gamines ? Seul le comité d'entreprise est légitime... »*, ajoute-t-il.

C'est ici que les choses se compliquent. Huit des dix membres du comité d'entreprise n'ont pas suivi les grévistes quand ils ont décidé de produire et de vendre eux-mêmes des couvre-lits. Les dirigeants de la section C.G.T., eux aussi, ont hésité, s'inquiétant de voir utiliser les stocks de matières premières alors qu'ils auraient préféré *« qu'on se contentât de produire des napperons avec des déchets de tissu »*.

Les rumeurs de la ville

Comme un trésor de guerre, les grévistes placent dans des caches secrètes des stocks de couvre-lits. Ils vendent sur le marché de Saint-Quentin les quatre mille couvre-lits qu'ils produisent chaque semaine (au lieu des dix-huit mille en temps normal). Et maintenant que Saint-Quentin est pourvu, les couvre-lits sont portés à Besançon ou à Paris, ou selon les commandes des comités d'entreprise. Une telle activité ne pouvait manquer de susciter des commentaires inquiets et *parfois* désobligeants dans les arrière-salles des cafés de la ville.

« Produire ? Ils tapent dans le stock, c'est du vol pur et simple... » commente un chauffeur de taxi à l'heure de l'apéritif. Son voisin interroge : *« Ils sont toujours là-bas ? Il paraît que leurs couvre-lits, quand on les lave, ils n'ont plus de couleur. A quoi cela les mène-t-il ? Car enfin Everwear, ce n'est pas Lip ; qui s'en soucie ? » « Il paraît qu'ils ne gagnent rien, qu'il y a des bagarres pour un oui, pour un non, des histoires de femmes dans ces couvre-lits... »* renchérit la caissière.

Des rumeurs diffuses sont entretenues autour de cette longue affaire, qui oppose mollement cent vingt grévistes payés sur leurs ventes « sauvages » à quatre-vingts non grévistes payés par le syndic. Opposition toute platonique puisque les uns et les autres ont des revenus sensible*ment comparables, au point que* le syndic semble regretter cette situation :

« Si les non-grévistes n'avaient pas de quoi vivre tranquillement chez eux, sans doute manifesteraient-ils plus d'énergie pour défendre la liberté du travail ! » Curieuse situation qui voit des grévistes travailler et des non-grévistes au repos. Ces derniers, des employés de bureau pour la plupart, ont même eu la surprise de voir leurs collègues leur proposer de travailler à la production. Ils ont poliment refusé, sauf le chef d'entretien qui s'est remis au travail manuel et montre en riant ses ampoules sur les mains.

Drôle de grève

Dans un immense hangar, où l'on respire la fine poussière de coton, se mêlent le cliquetis du grand métier qui déroule des kilomètres de cotonnade écrue, le va-et-vient métallique des machines à coudre sur lesquelles sont penchées les ouvrières qui font les finitions ; du réfectoire, des bruits de vaisselle ; quelques femmes se reposent en faisant tranquillement du crochet ; Jean-Marie, prêtre-ouvrier et délégué C.F.D.T. très estimé, répond à quelques questions. Dans un des bureaux vitrés, un groupe fait les comptes de la journée. Monique, vingt-sept ans, mariée, sans enfants, tient les livres de compte. Elle passe dix heures par jour dans l'usine : *« Le ménage, il ne faut pas trop y penser. On est crevées ; mais c'est un peu la vie de famille ici. On travaille avec le sourire, on s'arrête un quart d'heure quand on veut et on se paie bien... »*

Le temps passe, déjà dix mois de résistance à la fermeture et deux mois de production sauvage. La drôle de grève va-t-elle bientôt se terminer ? Des rumeurs circulent, sur la possibilité de reprise d'Everwear par un groupe du Nord. Un autre acheteur éventuel, M. de Rooy, P.-D. G. d'une usine allemande de couvre-lits, est venu ces derniers jours à l'usine discuter avec le comité de grève. Dans l'atelier, les femmes se demandaient ce qui se disait dans le bureau vitré, où les hommes, durant de longues heures, ont proposé un plan de relance avec embauche à terme de tout le personnel.

M. de Rooy accepte de réembaucher quatre-vingts personnes immédiatement et ne refuse pas de discuter d'un plan à terme. Des grévistes au maire, chacun lui demande qu'il s'engage financièrement : *« Car, enfin, les locaux étant en leasing, et l'usine tournant du jour au lendemain, il n'a qu'à fournir le fonds de roulement »*, ajoute le secrétaire du comité de l'expansion, qui participe aux négociations.

Une réponse qui devrait venir sans tarder et que tous, à Saint-Quentin, attendent avec l'énergie d'un ultime espoir.

DANIELE ROUARD.

Renault : vers l'apaisement ?

Les négociations paraissent cette fois sérieusement engagées à la régie Renault. En effet, vendredi 11 avril, à 17 heures, direction et syndicats ont repris les discussions, après une journée particulièrement confuse.

En fin de matinée vendredi, la direction annonçait l'annulation du rendez-vous de l'après-midi, *« en raison des incidents et de la désorganisation systématique de la production à l'usine du Mans constatée jeudi »*. Meeting, production nulle, forte agitation au Mans dans la matinée de vendredi, les pourparlers semblaient donc rompus.

Tout cela n'a sans doute été que l'ultime « passe d'armes » avant le déblocage réel de la situation. Chacun a tenu à réaffirmer ses positions. Au Mans, les O.S. et leurs organisations syndicales ont voulu montrer que leur combativité était intacte et, à la Régie, la direction, en exagérant probablement la gravité des incidents de jeudi soir au Mans (un contremaître aurait été agressé par des grévistes), a tenu à réaffirmer qu'elle ne pouvait tolérer la désorganisation de la production dans l'usine de la Sarthe.

Dès 17 heures, vendredi, la négociation reprenait à Billancourt, alors qu'au Mans, dans l'après-midi, la situation redevenait « normale » (50 % de la production assurée). A la sortie de la réunion aucune des délégations n'a fait de déclaration. Il semblerait qu'un engagement commun ait été pris dans ce sens par les délégués et la direction. Ne faut-il pas voir en cela un signe que, cette fois, la négociation est bien partie et que l'on va vers un apaisement du conflit à la régie Renault ? *« Le climat est meilleur... », « c'était plus détendu... »*, ont simplement déclaré quelques délégués syndicaux.

M. Jean Breteau, secrétaire général de la Fédération des métaux C.G.T., affirmait, de son côté, qu'un compromis acceptable peut mettre fin au conflit Renault.

Aucun rendez-vous n'a été fixé, mais on laissait entendre, vendredi soir, que la direction, qui devait examiner les contre-propositions syndicales, pourrait convoquer les délégués au cours du week-end.

● JOURNEE D'ACTION A L'E.D.F.-G.D.F. LE 22 AVRIL. — Les fédérations C.G.T., C.F.D.T., F.O., U.N.C M., C.F.T.C., ont décidé d'appeler l'ensemble du personnel d'Electricité-Gaz de France (E.G.F.), des actions diverses allant jusqu'aux arrêts de travail le 22 avril dans la matinée. Le thème central des revendications porte sur la consolidation des nationalisations. C'est précisément le 22 avril que les dirigeants des confédérations C.G.T. et C.F.D.T. doivent se rendre à l'hôtel Matignon et au C.N.P.F. pour demander des réponses à leurs revendications, en particulier sur l'emploi.

SYNDICATS

CRÉATION D'UN COMITÉ POUR « LA RÉNOVATION DE LA C.G.C. »

Plusieurs dirigeants de la C.G.C. ont annoncé, vendredi 11 avril, la création d'un comité national pour la rénovation de la C.G.C., en raison des *« graves difficultés qui mettent en péril l'existence même de la confédération »*.

Ce comité s'assigne notamment comme objectifs : *« Le soutien d'un candidat à la présidence, appuyé par une équipe présentant un programme dynamique et réformiste excluant toute personnalisation et permettant une délégation des pouvoirs et une répartition des tâches », « l'application immédiate et sans dérogation du principe d'égalité de la cotisation confédérale et de représentation conformément au nombre d'adhérents cotisants. »*

Le comité est présidé par M. Pierre Jarlegan, président de la fédération de l'assurance et vice-président confédéral. Il comprend deux autres membres du bureau confédéral : Mme Irène Roume (pétrole) et M. Michel Corne (équipement), ainsi que des dirigeants des fédérations des mines - énergie atomique et des transports.

Le comité directeur de la C.G.C., qui doit se réunir lundi 14 avril, discutera de la préparation du congrès prévu en juin, au cours duquel un successeur de M. Malterre à la présidence de la C.G.C. doit être élu.

SÉCURITÉ SOCIALE

Nous ne signerons pas de convention si les caisses veulent créer leurs centres médicaux

nous déclare le docteur Monier (C.S.M.F.)

La Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), organisation majoritaire du corps médical, a vivement réagi aux propositions des caisses d'assurance-maladie sur l'élaboration d'une nouvelle convention qui donnerait la possibilité à la Sécurité sociale de financer des centres de soins groupant des médecins salariés (« le Monde » du 12 avril). Au cours d'un entretien accordé au « Monde », le docteur Monier, président de la C.S.M.F., nous a notamment déclaré que sa confédération « ne signerait pas de convention si les caisses maintenaient leur proposition de créer une « médecine de caisse ».

« Les objectifs des caisses ne nous choquent pas, nous a indiqué le docteur Monier, *car nous estimons qu'il faut établir une meilleure coordination dans la distribution des soins pour la protection des assurés. Ce qui nous choque, c'est la méthode qu'utilisent les caisses pour atteindre ces objectifs. Nous voulons une politique concertée, or, les caisses ne nous la proposent pas, mais nous proposent purement et simplement une médecine de caisse puisqu'elles considèrent comme une évolution inéluctable et voulue l'institution de tels organismes. Elles relancent ainsi une guerre de religion. »*

Le docteur Monier n'est cependant pas hostile à un double secteur de la médecine, mais il entend que les deux formes d'exercice *« soient à armes égales alors que le projet des caisses est de mauvaise foi »*. *« Nous ne voulons pas être les employés des caisses*, ajoute-t-il. *La C.S.M.F. ne signera pas de convention si les dirigeants de l'assurance-maladie maintiennent leur position. »*

Le docteur Monier rappelle ensuite l'opposition de sa confédération à l' *« extension d'un tiers payant sans garantie et contrôle professionnel »* ainsi qu'aux autres projets de la Sécurité sociale sur l'évolution des tarifs, la nomenclature des actes médicaux, le droit à dépassement et sur la signature par un seul syndicat d'une éventuelle convention. *« Nous*, poursuit le président de la C.S.M.F., *nous ne voulons pas prendre en main la gestion de l'assurance-maladie, mais les dirigeants actuels des caisses, en remettant en question le statut médical, veulent prendre le pouvoir médical. »*

Interrogé sur les éventuelles arrière-pensées de certains gestionnaires qui, en provoquant les syndicaux médicaux, souhaiteraient la mise à mort définitive de la politique conventionnelle et la mise en place de deux médecines, une pour les riches, l'autre pour les pauvres, le docteur Monier nous a répondu : *« Je suis convaincu que certaines personnes ont été déçues par la réussite du système conventionnel. Cette déception est à l'origine d'alliances curieuses. Une formule conventionnelle au rabais qui exclurait une grande partie des médecins coûterait moins cher à la Sécurité sociale. »*

Est-ce pour autant la rupture totale ? *« La C.S.M.F.*, affirme le docteur Monier, *a démontré qu'elle était attachée au système conventionnel. Elle a accepté l'autodiscipline. Aujourd'hui, alors qu'il n'y a plus de convention, nos tarifs sont respectés et le système continue à fonctionner sans incident majeur. Les caisses nous ont lancé une quasi-déclaration de guerre alors que nous ne nous considérons pas en état de guerre. Nous voulons trouver des solutions, améliorer la convention, mais définir en commun ses objectifs. »*

Un accord provisoire, incluant une majoration des tarifs au 1er mai, pourrait-il faciliter la poursuite des discussions pour préparer dans le calme la nouvelle convention ? *« Nous ne voulons pas de provisoire*, répond le docteur Monier. *Si dans les trois semaines il n'y a pas de constat d'accord sur l'essentiel, ce sera le conflit. Nous voulons négocier, mais pas sur n'importe quoi ! »*

Propos recueillis par JEAN-PIERRE DUMONT.

MATIÈRES PREMIÈRES

LES EXPORTATEURS DE CUIVRE PORTENT A 15 % LA RÉDUCTION DE LEUR PRODUCTION

Les quatre principaux pays producteurs de cuivre (Chili, Pérou, Zaïre et Zambie), réunis au sein du CIPEC, ont décidé à Paris, en fin de semaine, de porter à 15 % la réduction de leur production et de leur exportation.

Dans un premier temps, en novembre dernier, ils avaient procédé à une réduction de 10 %. Cette nouvelle amputation est due au marasme persistant qui affecte le marché mondial du cuivre, dont le cours sur le marché libre de Londres se maintient péniblement aux alentours de 560 livres la tonne après avoir atteint 1 400 livres en mai 1974. Elle permettra de diminuer de 800 000 tonnes la production mondiale et d'éviter un gonflement des stocks, déjà très importants.

ÉNERGIE

Au cours du premier trimestre

LA CONSOMMATION DE CARBURANTS A AUGMENTÉ DE 6 %

Au cours du premier trimestre 1975, la consommation de carburants a légèrement augmenté (+ 6 %) par rapport aux trois premiers mois de 1974. Cette hausse est due à une reprise des achats de supercarburant (+ 9,1 %), ceux d'essence diminuant au contraire de 3,9 %. Au cours du premier trimestre 1974, la consommation avait été particulièrement faible, beaucoup d'utilisateurs ayant stocké à la fin de 1973 au plus fort de la crise pétrolière.

Les ventes de fuel domestique ont, elles, diminué très fortement (— 22 %). C'est le résultat du contingentement des livraisons et de la clémence de l'hiver.

Pour le fuel industriel, les ventes globales ont peu varié : — 1,9 %. Si l'industrie a consommé beaucoup moins (— 14 %), il n'en est pas de même pour l'E.D.F. (+ 20 %). Ce dernier chiffre n'implique pas pour autant une augmentation de la consommation d'électricité dans les mêmes proportions. Celle-ci n'a progressé que de 2,8 % depuis le début de l'année. En fait, la société nationale avait tiré au maximum sur le charbon et l'énergie hydraulique au cours du premier trimestre 1974 ; depuis, elle a repris un rythme d'achat de fuel plus normal.

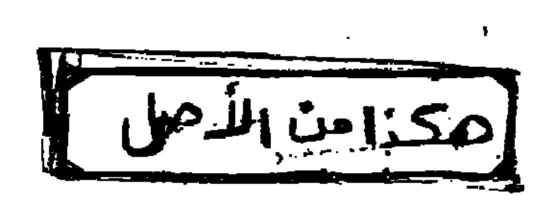
TIERS-MONDE

UNE JOURNÉE NATIONALE CONTRE LA FAIM DIMANCHE 13 AVRIL

Le Comité français pour la campagne *mondiale contre la faim* (1) organise, dimanche 13 avril, une Journée nationale contre la faim. Le délégué général du comité, M. Edouard Thibault, nous écrit à ce propos :

« Cinq cent millions d'hommes, de femmes et d'enfants souffrent quotidiennement de la faim. (...) La solution du problème est contenue dans le développement qui, par une action permanente et durable, a pour objectif de supprimer la faim, la misère, les conditions de vie dégradantes. (...) Le Comité français (...) met en œuvre, dans les pays pauvres, des opérations de développement rural qui visent à augmenter le potentiel des cultures vivrières. (...) toutes ces opérations sont réalisées dans une étroite collaboration avec les populations rurales concernées. (...) Le Comité français contre la faim pourrait faire davantage encore, mais il lui faut les moyens de mener à bien son œuvre. »

(1) 22, rue de la Faisanderie, C.C.P. Paris 23-27.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Fermeté persistante du dollar
Nouvelle avance du franc

La fermeté persistante du DOLLAR, la nouvelle avance du FRANC FRANÇAIS et la faiblesse de la LIVRE STERLING ont été les faits marquants de la semaine.

Le redressement de la monnaie américaine, freiné en début de semaine par la crainte d'un engagement militaire américain au Vietnam du Sud, s'est poursuivi essentiellement aux dépens des devises recherchées antérieurement, telles que le DEUSCHEMARK, le FRANC SUISSE et le FLORIN. Dans les milieux cambistes, l'on attribuait cette bonne tenue aux déclarations faites par M. William Simon, secrétaire américain au Trésor, et par M. Coombs, l'un des anciens dirigeants de la Réserve fédérale des Etats-Unis, suivant lesquelles le DOLLAR était manifestement sous-évalué. En d'autres temps, ces propos auraient été considérés comme purement académiques, et ressortant de la méthode Coué.

Aujourd'hui, ils sont pris davantage au sérieux en raison du ralentissement de l'inflation aux Etats-Unis, et, surtout, de l'arrêt de la baisse des taux d'intérêt outre-Atlantique, et d'une légère remontée des taux sur le marché des eurodollars. Il n'est pas certain, néanmoins, que les énormes appels de fonds auxquels procédera le Trésor américain pour financer le déficit budgétaire fédéral, auront pour effet automatique de faire remonter les taux. Selon certains experts, la diminution de la demande des industriels et la vigilance de la réserve fédérale permettraient de contenir la tension dans d'étroites limites. Du reste, l'émotion causée la semaine précédente par les propos pessimistes de M. Simon semblait s'être calmée.

Le FRANC FRANÇAIS a enregistré une nouvelle avance, peu sensible vis-à-vis du dollar, lui-même bien disposé, mais non négligeable à l'égard des monnaies européennes. Le cours du DEUTSCHEMARK à Paris revient doucement vers le cours plafond de 1,76 F pratiqué avant sa mise en flottement le 19 janvier 1974 et sa sortie du « serpent ».

A vrai dire, après son accès de faiblesse « électoral » du printemps 1974, le FRANC est virtuellement rentré, sans le dire, dans le fameux « serpent », et participe à un flottement concerté « de fait », assorti d'interventions des banques centrales. La remontée de la monnaie française, bien qu'elle contribue à l'amélioration de la balance commerciale, notamment vis-à-vis des fournisseurs de pétrole, est attentivement surveillée par les autorités monétaires, qui la freinent un peu. Aux yeux de certains cambistes, une telle remontée apparaît un peu rapide, surtout si l'on tient compte de l'ampleur des dettes en devises contractées depuis le début de 1974. Mais voilà : la France se présente, aux yeux des nations, comme un pays « sage », avec une inflation en diminution et des possibilités de relance à court terme.

Tel n'est pas le cas de la Grande-Bretagne, dont la monnaie a été fort peu prisée ces jours derniers. La LIVRE STERLING est retombée au plus bas niveau depuis six semaines, notamment à Paris, où elle valait tout juste 10 F à la veille du week-end. L'inflation britannique reste un lion rugissant, et les milieux financiers attendent avec inquiétude le budget que prépare, dans l'embarras, le chancelier de l'Echiquier : la relance indispensable de l'économie sera aussi celle de l'inflation, cercle vicieux d'où l'on désespère de sortir sur les bords de la Tamise.

Sur le marché de l'or, c'est le manque d'intérêt total, le prix de l'once d'or, à Londres, glissant de 173,65 dollars à 171,90 dollars, au plus bas depuis le début de l'année. Tant que les Américains et leur marché à terme resteront à l'écart, mieux occupés à Wall Street, il est peu probable que le marché du métal se réveille.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse
Londres ...	5,7493	1,5024	5,6429	.	2,3660	10,0081	6,0806
	5,7874	1,5174	5,6822		2,3915	10,1280	6,1282
New-York ..	41,1522	0,1574	41,9287	2,3660		23,6406	38,9105
	41,3223	0,1576	42,0875	2,3915		23,6127	39,0243
Paris	174,074	6,6614	177,35	10,0081	4,2300		164,59
	175,00	6,6745	178,24	10,1280	4,2350		165,26
Zurich	105,7613	4,0472	107,7568	6,0806	2,5700	60,7570	
	105,8884	4,0386	107,8493	6,1282	2,5625	60,5107	
Francfort ..	98,1481	3,7559		5,6429	2,3850	56,3854	92,8015
	98,1818	3,7446		5,6822	2,3760	56,1041	92,7219

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

La détente se poursuit

La baisse du taux d'intérêt semble partout connaître une pause, si ce n'est un arrêt, mais sur le marché monétaire de Paris elle continue. Le loyer de l'argent au jour le jour est revenu de 8 5/8 % à 8 1/4 %, au plus bas depuis le début de l'été 1973. En outre, la Banque de France a, pour la troisième fois depuis le début de l'année, réduit son taux d'escompte (10 % contre 11 %), qui se retrouve ainsi un peu au-dessus des 9,5 % pratiqués en septembre 1973. De plus, l'institut d'émission, non content d'adjuger 31 milliards de francs contre effets de première catégorie à 8 1/4 % contre 8 1/2 % précédemment, a largement alimenté le marché, notamment à la veille du week-end, où le taux de 8 1/4 % a été coté.

Manifestement, pouvoirs publics et autorités monétaires ont désiré poursuivre la détente du loyer de l'argent amorcée ces derniers mois et réduire le retard pris par la France sur l'étranger en ce domaine. La tenue très satisfaisante du franc français (voir d'autre part) permet de diminuer les rémunérations offertes par la place de Paris). D'autre part, la relance de l'économie et des investissements incitent à alléger les charges financières pesant sur les entreprises, d'où l'abaissement du taux d'escompte, qui doit, en principe, donner le signal d'une nouvelle réduction des tarifs des banques. Ces dernières sont engagées actuellement dans d'épineuses tractations avec les pouvoirs publics, qui poussent à la roue ; mais les résistances sont fortes.

La baisse du loyer de l'argent à court terme a, enfin, pour objectif de faciliter le placement des obligations dont les émissions se succèdent à un rythme accéléré : pour rendre de l'attrait aux emprunts à long terme, il est indispensable — nous l'avons maintes fois rappelé dans ces colonnes — de creuser l'écart avec le court terme. C'est pourquoi il est probable que les autorités monétaires continuent à peser sur ce court terme. Est-ce à dire que le taux au jour le jour continuera à baisser à la cadence actuelle ? Rien n'est moins sûr : sur le marché de l'eurodollar, une certaine tension s'amorce sur toutes les échéances, et la Banque de France, dans son adjudication de la semaine, a « servi » jusqu'au mois de juillet. C'est peut-être une indication.

F. R.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

REPLI DU CUIVRE ET DU CACAO

METAUX. — *La baisse s'est poursuivie sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Les stocks s'accroissent dans la plupart des pays consommateurs. La décision prise par la conférence des ministres du CIPEC, à Paris, de réduire à partir du 15 avril la production et les exportations de métal de 15 % n'a pas exercé d'influence sur le marché. Cette mesure restrictive était attendue. Elle se substitue d'ailleurs à la diminution de 10 % appliquée depuis quelques mois. La politique de réduction de la production de métal a été imitée par plusieurs autres producteurs non membres du CIPEC.*

Nouvelle baisse des cours du plomb à Londres, revenus à leur niveau le plus bas depuis dix-sept mois. La chute de la demande de métal est à l'origine de ce repli.

Pour la deuxième fois en l'espace de deux mois, les producteurs sud-africains de platine ont baissé le prix de leur métal, ramené de 170 à 155 dollars l'once troy. Sur le marché libre de Londres, les cours ont encore fléchi et restent inférieurs au prix producteur.

TEXTILES. — *Faibles variations des cours de la laine sur les marchés à terme. Aux ventes aux enchères australiennes, les achats de soutien de la commission de la laine se poursuivent. Près du quart des quantités offertes sont retirées du marché. Sera-t-il possible de maintenir pour la prochaine saison le prix-plancher à 250 cents la livre ?*

DENREES. — *Repli sensible des cours du cacao sur les places commerciales. La récolte mondiale de fèves est évaluée par le département américain de l'agriculture à 1 469 800 tonnes contre 1 459 800 tonnes un mois auparavant. La diminution de 35 % des broyages de fèves, durant le premier trimestre aux Etats-Unis, par rapport à la période correspondante de 1974, supérieure aux estimations des négociants, a déprimé le marché. On s'attend également à une diminution en Grande-Bretagne, et peut-être en Allemagne et aux Pays-Bas.*

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 4 4	COURS 11 4
Or fin (kilo en barre)	24100	23800
— (kilo en lingot)	24185	23880
Pièce française (20 fr.)	253	248
Pièce française (10 fr.)	172	171
Pièce suisse (20 fr.)	242 20	238 20
Union latine (20 fr.)	230	225
● Pièce tunisienne (20 fr.)	172	168
Souverain	231	230 10
● Souverain Elizabeth II	242 50	242
● Demi-souverain	238	233 50
Pièce de 20 dollars	1088 80	1056
— 10 dollars	559 80	550 40
— 5 dollars	410	409 30
— 50 pesos	980	954
● — 20 marks	386 50	386
— 10 florins	219	215
● — 5 roubles	145	144 40

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 11 avril 1975

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 554 (571), à trois mois 571 (589) ; étain comptant 3 006 (3 038), à trois mois 3 033 (3 067) ; plomb 200 (206) ; zinc inch. (328,50). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 57,20 (58,90), aluminium (lingots) inch. (39) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) inch. (84,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (175-185). — Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 953 (955).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mai 42,45 (43,10), juil. 43,44 (43,78). laine suint mai 119 (114), juil. 125 (120). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), mai inch. (160), jute (en sterling par tonne) Pakistan. White grade C, inch. (244). — Roubaix (en francs par kilo) : laine avril 17,60 (17,50). — Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 440 (430).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 27,10-27,50 (27,15-28). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 126,50-127,50 (133,25-123,75).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao mai 58,10 (61,80), juil. 55,95 (58,90) ; sucre disp. 34,25 (23), mai 24,40 (23,65). — Londres (en livres par tonne) : sucre mai 238 (232,50), août 218,25 (219) ; café mai 416,50 (423,50), juil. 407 (413) : cacao mai 590 (633), juil. 586 (598). — Paris (en francs par quintal) : cacao mai 652 (676), juil. 645 (657) ; café mai 434 (449), juil. 431 (435) ; sucre (en francs par tonne) mai 2 655 (2 690), août inch. (2 550).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé mai 360 1/2 (377 1/2), juil. 347 1/2 (366 1/2); maïs mai 284 1/4 (297 3/4), juil. 285 1/4 (297).

AINE FINANCIÈRE

ES MARCHÉS DES CHANGES

persistante du dollar
la avance du franc

E MARCHÉ MONÉTAIRE

LES MATIÈRES PREMIÈRES

DU CUIVRE ET DU CACAO

LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 7 AU 11 AVRIL

Humeur changeante

LA Bourse de Paris a été d'humeur très changeante cette semaine, passant sans transition d'une phase dépressive à une phase euphorique pour finalement se retrancher dans une prudente expectative.

Lundi, le marché, qui avait été vidé d'une bonne partie de ses habitués par les vacances pascales, retrouvait son affluence habituelle, mais non son activité. Inquiète des tensions auxquelles les taux d'intérêt étaient à nouveau soumis outre-Atlantique, la clientèle prenait prudemment ses distances et, faute d'une contrepartie suffisante, les cours fléchissaient. Mardi, sur *les résultats franchement mauvais de l'enquête* réalisé en mars par l'INSEE auprès des chefs d'entreprise, l'atmosphère s'alourdissait et les écarts à la baisse se creusaient sensiblement. Mercredi, le décor changeait brusquement. Des indiscrétions ayant filtré sur l'intention manifestée par la Banque de France d'abaisser son taux d'escompte dès le lendemain, une forte reprise se produisait. Elle se développait d'autant plus rapidement que Wall Street, après six jours de repli consécutifs, avait repris le chemin de la hausse. Jeudi, la confirmation par l'institut d'émission des bruits qui avaient circulé la veille et le nouveau bond en avant effectué par New-York déclenchaient une véritable flambée des cours. Les dernières pertes occasionnées par le repli des deux premières séances étaient plus que largement effacées et les différents indices s'inscrivaient à leurs plus hauts niveaux de l'année. *A la veille du week-end, malgré le ralentissement de l'activité* et l'apparition de nombreuses ventes bénéficiaires, le marché parvenait sans trop de mal à consolider ses positions, si bien que, d'une semaine à l'autre, les valeurs françaises ont monté de 1 % en moyenne, les grands gagnants étant l'alimentation, la construction électrique et les valeurs de croissance en général.

La baisse des taux d'intérêt, qui se poursuit en France (voir d'autre part), alors qu'elle s'est arrêtée à l'étranger, a ainsi continué de doper le marché. Ce dernier y a été d'autant plus sensible que les premiers signes véritables de reprise économique se sont manifestés en Allemagne. Oh ! bien timidement certes, mais assez tout de même pour être notés. Et s'ils se concrétisaient, notre pays aurait lui aussi de bonnes chances d'apercevoir bientôt le bout du tunnel, puisque son puissant voisin est à la fois son premier client et son premier fournisseur. Les *opérateurs ont également été bien impressionnés* par les bons résultats trimestriel de vedette telles que Moulinex. Mais la Bourse sait qu'une hirondelle ne fait pas le printemps et que le chemin de la remontée est encore hérissé d'obstacles. La détente du loyer de l'argent à court terme n'a jusqu'ici guère profité à l'industrie, ne servant qu'à libérer des masses de capitaux qui, faute de mieux, s'investissent en valeurs mobilières. Le phénomène est général dans le monde. Qu'adviendrait-il si la baisse des taux s'arrêtait, ou même faisait place à un renchérissement et, si d'aventure, les opérateurs s'intéressaient de nouveau à l'or ou aux matières premières ? Ce n'est pas le cas pour l'instant, mais personne en Bourse n'exclut une telle éventualité, ce qui explique sans doute la prudence du marché à la veille du week-end.

Alors que la situation continue de s'aggraver au Vietnam et au Cambodge, *la baisse de l'or s'est curieusement accélérée* à Paris alors que, au contraire, elle s'est ralentie à Londres. Le lingot et le kilo en barre ont cassé la barre des 24.000 F, pour la première fois depuis septembre 1974, pour s'établir respectivement à 23.800 F (— 385 F) et à 23.700 (— 400 F). Recul prononcé également du napoléon, qui est revenu de 253 F à 248 F et, par voie de conséquence, de la rente 4 1/2 % 1973.

Aux valeurs étrangères, reprise des américaines, des allemandes, des néerlandaises et des pétroles internationaux. Léger repli des mines d'or.

ANDRÉ DESSOT.

ACTIONNAIRES, SALARIÉS MÊME COMBAT ?

Le syndicat C.F.T.C. du Bon Marché — majoritaire à 75 % au comité d'entreprise — lance un appel aux porteurs d'actions de la société pour qu'ils forment avec les actionnaires-employés une association pour la défense du magasin. Ce syndicat mène depuis des années la lutte contre la gestion des frères Willot. Il veut notamment obtenir « réparation des dommages subis » à l'occasion de « la transaction sur les titres Belle Jardinière » qui ont été vendus « à cinq fois leur valeur boursière par le groupe Agache-Willot » au Bon Marché. Or ces titres ont été dépréciés d'une valeur de 27 millions de F dans les comptes du Bon Marché pour l'exercice arrêté au 28 février 1974. La C.F.T.C., qui est intervenue auprès de la C.O.B. et des pouvoirs publics, pense que « la responsabilité civile de MM. Willot peut être mise en cause ».

[Maître Yvon Talant, avocat à la cour de Paris, ou M. Pierre Pagano, secrétaire du comité d'entreprise du Bon Marché, 30, rue de Miromesnil, 75008 Paris. Tél. 266-60-14.]

Valeurs à revenu fixe ou indexées

La baisse du *napoléon* qui a perdu 6 points dans la semaine, a défavorablement influencé le comportement de l'*Emprunt 4 1/2 % 1973*. Vendredi soir, le prix de remboursement provisoire des titres sortis au dernier tirage d'amortissement se situait à

	11 avril	Diff.
4 1/2 % 1973	531,90	— 10,60
7 % 1973	116,50	+ 2,50
4 1/4 % 1963	101,39	+ 4,05
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	86,50	inch.
5 1/2 % 1965	98,70	inch.
6 % 1966	97,20	— 0,05
6 % 1967	89,30	inch.
C.N.E. 3 %	1 083	+ 1
Charbonnages 3 %	125	+ 1
P.T.T. 11,40 % 1974	105	+ 2
C.P. 11,30 % 1975	103,25	— 0,75
S.N.C.F. 11,40 % 74	105	— 0,90
E.D.F. 8 % oct. 1972	83,40	— 0,60

751, 19 F alors que 79 Bourses — sur les 100 durant lesquelles les cours de cette pièce d'or sont pris en considération pour l'établissement définitif de ce calcul — étaient déjà écoulées.

Lors du dernier tirage d'amortissement de l'*Emprunt 4 1/4 % 1963*, les séries se terminant par 00-19-26-39-77-90-93 ont été désignées par le sort. Ces titres seront remboursés à 105 %.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le conseil d'administration des *Chargeurs réunis* a arrêté les comptes du dernier exercice d'une durée exceptionnelle de 18 mois. Le bénéfice net s'est élevé à 31,99 millions F (contre 20,23 millions, mais pour un exercice de 12 mois).

La Compagnie Financière de l'Union Européenne va procéder

	11 avril	Diff.
Bail équipement	170	+ 5,50
B.C.T.	156,50	— 5,50
Comp. bancaire	443	+ 9
C.C.F.	135,50	inch.
Crédit foncier	356	+ 9
Crédit national	366,50	— 6,50
Financière Paris	169	— 0,50
Locafrance	153,50	— 11,50
Pretabail	182,10	— 5,70
U.C.B.	358	+ 14
U.F.B.	259,50	+ 17,50
Créd. fonc. et imm.	165,40	— 11,10
S.N.I.	288	+ 13
Chargeurs réunis	194	+ 4,20
Cofimer	87,90	+ 7,90
Fin. Un. europ.	59,90	+ 0,40
Paternelle	142	— 1
Schneider	193	— 3
Suez	258,50	— 5,50

à une augmentation par émission, à 53 F — dont 3 F de prime — d'une action nouvelle pour 5 anciennes. Cette opération débutera le 14 avril.

Bâtiment et travaux publics

Le bénéfice net d'*Alfred Herlicq* pour 1974 est de 13 millions de F contre 14 millions de F, le

	11 avril	Diff.
Auxiliaire d'entrep.	280	+ 5
Bouygues	709	+ 9
Chimiq. et routière	118,50	— 1,50
Ciments français	100,10	+ 0,50
Entr. J. Lefebvre	170	— 1
Génér. d'entreprise	119,80	— 1,30
Gds Travx de Mars.	189	+ 1
Lafarge	184	— 3,60
Maisons Phénix	1 045	+ 10
Poliet et Chausson.	125	— 1

dividende restant inchangé à 18 F.

L'exercice 1974 des Ciments du *Nord*, du groupe *Lafarge*, se solde par une perte de 1,9 million F aucun dividende n'étant distribué.

Alimentation

Le bénéfice net réalisé en 1974 par le groupe *Jacques Borel International* a représenté 16,2 millions de F (contre 13,8); le taux de progression ressort ainsi à près de 18 %. Rappelons que le montant des ventes a atteint (T.T.C.) 797 millions de F (+ 37 %). La société mettra en paiement un coupon de 5,50 F (contre 5 F) qui

	11 avril	Diff.
Beghin-Say	136	+ 1
B.S.N.-Gerv.-Dan.	585	+ 17
Carrefour	2 251	— 4
Casino	1 416	+ 28
C.D.C.	225,30	+ 2,20
Moët-Hennessy	551	+ 2
Mumm	463	+ 24
Olida et Caby	196,50	— 6,50
Radar	364	+ 22
Raffin. St-Louis	150	— 1
Pernod-Ricard	561	— 23
S.I.A.S.	389	+ 52
Veuve Clicquot	562	+ 13
Viniprix	733	— 2
Club Méditerranée.	328	+ 24
Perrier	117	— 0,90
Jacques Borel	655	+ 45
P.L.M.	82,40	— 2,50
Nestlé	5 010	+ 90

s'appliquera à un capital majoré de 20 % à la suite d'une récente attribution gratuite d'actions.

Le chiffre d'affaires « hors taxes » d'*Olida et Caby* s'est élevé, l'an passé, à 985 millions de F (contre 934 en 1973). De son côté le bénéfice net a fléchi, revenant de 12,6 millions de F à 10,6 millions F. *Le dividende demeurera* inchangé (8,50 F par titre). Aucune augmentation de capital en numéraire n'est actuellement prévue.

La *SIAS* annonce un bénéfice net comptable de 8,1 millions — dont 1,4 million de francs de plus values nettes à long terme. Le montant du prochain coupon se situera à 12,50 F (contre 10 F en 1974). Le titre a vivement progressé pendant la semaine.

Matériel électrique, services publics

Après impôts, le bénéfice total du groupe *Legrand* s'est élevé à 31,6 millions de francs contre 28,9. Le bénéfice net comptable de la société a fléchi, revenant de 26 millions de francs à 23,7 millions de francs. Le dividende a été fixé à 18 F (dont 1 F reporté au titre de l'exercice précédent) contre 15 F en 1974.

	11 avril	Diff.
Alsthom	81,30	— 1,70
C.G.E.	317	— 1
C.I.T. Alcatel	1 412	+ 42
C.S.F.	188,20	+ 6,20
Legrand	1 734	— 71
Bull	36	— 0,10
L.M.T.	2 390	+ 3,05
Moulinex	320	+ 28,50
Radiotechnique	500	+ 6
S.A.T.	528	+ 34
Signaux	306	+ 12
Télémécanique	972	+ 27
Fr. Tél. Ericsson	721	+ 62
Thomson-Brandt	196,10	+ 0,10
General Electric	200,60	+ 10,60
I.B.M.	876	+ 34
Siemens	505	+ 12
Sony	42,65	+ 1,05
Générale des eaux.	654	+ 1
Lyonnaise des eaux	498	+ 10,60

Les boursiers se sont faits l'écho *de rumeurs selon lesquelles* le conseil d'administration de *Moulinex* annoncerait prochainement une augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution gratuite, à raison de 1 action nouvelle pour 4 anciennes.

Les comptes de *Paris-Rhône* font ressortir une perte nette comptable de 17,1 millions de francs après 25,9 millions de francs d'amortissements.

Bonne orientation des valeurs des services publics, parmi lesquelles *Lyonnaise des eaux* s'est détachée.

Métallurgie, constructions mécaniques

Le président de la *Chiers* signale une faiblesse des commandes, un fléchissement des prix de vente, une nouvelle hausse des prix de revient. En raison de *la diminution des stocks*, il espère néanmoins une amélioration vers le milieu de l'année. Le dividende

	11 avril	Diff.
Châtillon	80	+ 3,20
La Chiers	239	— 0,10
Creusot-Loire	187	— 0,60
Denain Nord-Est	171	— 1,80
Marine	133	— 2
Métall. Normandie.	131,50	— 0,50
Pompey	66,80	+ 4,55
Sacilor	88,60	+ 0,40
Saulnes	142,50	+ 2,30
Usinor	92,60	+ 0,40
Vallourec	172	+ 15
Alspi	70,20	+ 2,60
Babcock-Fives	102,50	inch.
Génér. de fonderie	175	+ 5,10
Poclain	440	— 5
Sagem	517	+ 37
Saunier-Duval	115,90	— 0,60
Penhoët	241	+ 5
Citroën	39	— 9
Ferodo	299	+ 4
Peugeot	270	— 7

global est fixé à 28,50 F contre 23,70 F.

Le bénéfice net de *Creusot-Loire* atteint 46 millions contre 32,4 millions, et le bénéfice net consolidé serait de 80 millions contre 46 millions. Le dividende global sera de 11,70 F contre 9,75 F.

Le bénéfice net de Châtillon-Commentry a été de 18,7 millions contre 14,7 millions, mais après 78 millions contre 55 millions d'amortissements et une provision de 64 millions contre rien pour hausse des prix. Le dividende global sera de 10,05 F contre 7,95 F.

C.I.M.T.-Lorraine distribuera un dividende global de 9 F contre 7,88 F et se propose de répartir une action gratuite pour deux.

Le *Métal Déployé* maintiendra son dividende global à 22,05 F.

La production de *Peugeot* pendant le premier trimestre a été de 188 000 véhicules (—4,3 %) et les ventes ont atteint 191 240 véhicules (+ 7 %).

Pétroles

Les comptes consolidés des Pétroles d'Aquitaine, pour l'exer-

	11 avril	Diff.
Antar	29,50	+ 0,20
Aquitaine	538	+ 19
Esso	66,50	— 2,80
Franç. des pétroles	134	+ 0,20
Pétroles B.P.	51,30	+ 3,30
Primagaz	225	— 2
Raffinage	133	— 2
Sogerap	76,50	+ 0,50
Exxon	313	+ 12,50
Norsk Hydro	369	— 4
Petrofina	544	+ 18
Royal Dutch	146	inch.

cice 1974, font ressortir un résultat brut de 2,46 milliards de francs contre 1,03 milliard, et un résultat net de 770 millions de francs contre 438 millions.

La Compagnie française de raffinage, filiale à 54,71 % de la Compagnie française des pétroles, déclare un résultat nul en 1974, compte tenu d'une dotation de 813 millions de francs à la provision pour fluctuation des cours, qui aurait pu atteindre 2 milliards de francs si cela avait été possible. L'endettement de la société a augmenté de 3,8 milliards de francs.

Le dividende global sera néanmoins maintenu à 15,75 F par prélèvement sur les réserves.

Produits chimiques

Delalande S.A. distribue une action gratuite pour cinq, créée jouissance du 1er janvier 1974. Le capital est porté de 31 264 600 F à 37 517 500 F.

Les actions du groupe *Recherche et expansion thérapeutique internationale (RETI)* seront introduites le 15 avril à la Bourse de Paris au prix d'offre minimum de 200 F. 131 350 titres, soit 25 % du capital, seront mis à la disposition du marché.

	11 avril	Diff.
C.M.-Industries	399	+ 23
Cotelle et Foucher.	104,50	— 2,50
Institut Mérieux	960	+ 55
Laboratoire Bellon.	277,80	— 6,20
Nobel-Bozel	106,20	— 0,80
P.U.K.	129	inch.
Pierrefitte-Auby	79,40	+ 0,90
Rhône-Poulenc	145,30	+ 3,30
Roussel-Uclaf	316,90	+ 1,90

Parti de la recherche médicale, qui constitue toujours la base de son activité, le groupe *RETI* s'est progressivement intéressé à la fabrication de produits chimiques (de synthèse ou d'extraction) et pharmaceutiques, à la cosmétologie (il contrôle la société Fernand Aubry) dans le but de mettre sur le marché des articles offrant toutes les garanties médicales, et à l'information médicale. Il concède des licences dans le monde entier et est devenu le consultant de grandes firmes internationales. En quatre ans, son chiffre d'affaires est passé de 85 à 200,3 millions de francs, et son bénéfice net de 0,79 à 10,49 millions. Pour l'exercice clos le 30 septembre dernier, le dividende global s'est élevé à 10,50 F. Le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 1974-1975 marque une progression de 38 %.

Filatures, textiles, magasins

Le chiffre d'affaires des grands magasins parisiens a sensiblement augmenté en mars : le taux de progression ressort à plus de 11 %.

Les *Nouvelles Galeries* devraient annoncer, pour 1974, un bénéfice d'exploitation, pour l'ensemble du groupe, supérieur à celui de 1973 ; le bénéfice net, en revanche, aurait légèrement

	11 avril	Diff.
Dollfus-Mieg	71,60	— 0,90
Sommer	582	+ 29
Roudière	368	+ 32
Vitos	58,50	+ 3,50
Bail Investissement	170	— 2,90
C.F.A.O.	312	+ 17,20
B.H.V.	108,50	+ 4,70
Galeries Lafayette.	89,10	— 2
Nouvelles Galeries.	133,50	+ 2,10
Paris-France	125,10	— 0,40
Prénatal	59,90	— 1,10
Printemps	91,10	— 2
La Redoute	541	+ 24
S.C.O.A.	63,80	— 0,20
U.I.S.	156	— 0,40

fléchi. Les dirigeants de la société estiment néanmoins qu'il sera possible de majorer quelque peu le montant du prochain dividende, qui était fixé, l'an passé, à 3,15 F. Rappelons que le groupe *Nouvelles Galeries* contrôle 76 % du capital d'*Uniprix*, 43 % du *B.H.V.* et 86 % des *Galeries Modernes*.

En 1974, le chiffre d'affaires (H.T.) de *Prénatal* a représenté 9,5 millions de francs (contre 8,6 en 1973). Les ventes (H.T.) réalisées par la filiale *SODIREG* qui exploite les réseaux commerciaux *Materna*, *Prénatal* et *Bravo* ont, par contre, fléchi. Des mesures d'économie ont été prises pour redresser la situation financière difficile de l'entreprise qui, au 30 juin 1974, se soldait par une perte consolidée de l'ordre de 7,1 millions de francs.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Le *R.T.Z.*, qui a émis le mois dernier 27,7 millions d'actions ordinaires, offertes aux action-

	11 avril	Diff.
Imétal	86,80	+ 2,80
Peñarroya	58,60	— 0,90
Asturienne	260,10	— 7,90
Charter	13,69	+ 0,03
Internation. Nickel	109,20	+ 4,10
R.T.Z.	14,20	+ 0,65
Tanganyika	12,70	— 0,10
Union minière	164,50	+ 3,20
Z.C.I.	3,70	— 0,05
Hutchinson-Mapa	217	+ 0,50
Kléber	64,60	— 0,90
Michelin	1 095	+ 16

naires à raison d'une pour huit, annonce qu'il a reçu des souscriptions couvrant 82,7 % de l'émission. Les droits correspondant au surplus ont été vendus en Bourse.

Mines d'or, diamants

Le groupe *Anglo American Corp.* vient d'acquérir une participation supérieure à 25 % dans la mine d'or de *Morro Velho*, la

	11 avril	Diff.
Amgold	227	— 5
Anglo-American	24,50	— 0,40
Buffelsfontein	111,50	inch.
Free State	172,80	+ 4,80
Goldfields	21,20	— 0,35
Harmony	46,30	inch.
President Brand	146	+ 1,10
Randfontein	164,50	— 3,70
Saint-Helena	191,20	— 3,80
Union Corporation	28	— 0,55
West Driefontein	276,50	— 1
Western Deep	115,50	+ 4,50
Western Holdings	220	— 1
De Beers	15,35	+ 0,45

plus importante du Brésil, qui est située dans l'Etat du Minas Gerais et dont la production annuelle de métal jaune et de l'ordre de 5 tonnes.

Valeurs diverses

Mattei Automobile distribuera un dividende global de 51 F contre 49,50 F.

	11 avril	Diff.
Air liquide	353	+ 3
Bic	557	+ 2
Club Méditerranée	320	— 24
Europe n° 1	323	— 5
Arjomari	179,80	+ 5,80
Hachette	158	+ 13
L'Oréal	886	+ 62
Presses de la Cité	91	+ 6
St-Gob.-P.-à-M.	140,80	+ 0,30
Skis Rossignol	1 795	+ 35

Le dividende global de *Baignol et Farjon* sera de 6,15 F contre 5,55 F.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	4 avril	11 avril
Indice général	89,7	90,8
Assurances	118,2	120,4
Banq. et sociétés financ.	72,2	72,2
Sociétés foncières	86,8	95,3
Sociétés investiss. portef.	90,7	91,5
Agriculture	80,5	80
Aliment., brasseries, distill.	97,2	97,9
Autom., cycles et l. équip.	73,9	72,3
Bâtim., matér. constr., T.P.	84,9	85,2
Caoutchouc (ind. et comm.)	79,7	79,1
Carrières salines, charbon	90,2	91,1
Constr. mécan. et navales	88,6	89,7
Hôtels, casinos, thermal.	103,6	104,3
Imprimeries, pap., cartons	80,8	81,3
Magas., compt. d'exportat.	69,9	70,6
Matériel électrique	87,5	90
Métall., com. des pr. métal	108,2	109,5
Mines métalliques	105,2	108
Pétroles et carburants	81,5	82,4
Prod. chimiq. et él.-mét.	114,4	115,9
Services publics et transp.	92,6	91,9
Textiles	71	72,9
Divers	99,2	101,7
Valeurs étrangères	88,8	90,6
Valeurs à rev. fixe ou ind.	107,8	»
Rentes perpétuelles	73	»
Rentes amort., fonds gar.	140,8	»
Sect. indust. publ. à r. fixe	93,3	»
Sect. ind. publ. à rev. ind.	141,3	»
Secteur libre	95	»

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	188,9	»
Val. franç. à rev. variable	622	628
Valeurs étrangères	656	670

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	74,8	75,8
Produits de base	55,3	56,1
Construction	86	86,8
Biens d'équipement	67,8	69,4
Biens de consom. durables	105,4	106,8
Biens de cons. non durabl.	69,5	72,7
Biens de consom. aliment.	93,7	94,5
Services	110,1	111
Sociétés financières	85,9	86,2
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	133,4	135,3
Valeurs industrielles	67,5	68,7

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	105 280	56 378 250
Moulinex	82 615	25 704 544
Carrefour	10 500	23 623 710
Michelin	20 680	22 308 130
L'Oréal	17 730	15 492 920
D.B.A.	116 775	14 013 000

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	7 avril	8 avril	9 avril	10 avril	11 avril
Terme	95 077 666	71 725 950	92 157 009	158 253 882	164 493 830
Comptant					
R. et obl.	78 663 129	99 979 908	77 707 347	98 509 052	118 974 014
Actions	40 114 567	33 527 046	46 865 549	51 475 642	49 091 034
Total	213 855 362	205 232 904	216 729 905	308 238 576	232 558 878

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1974)

Valeurs :	7 avril	8 avril	9 avril	10 avril	11 avril
Franç.	128,7	127,6	129,2	131,6	131,5
Etrang.	120,9	121,2	121,8	123,9	123,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
(base 100, 29 décembre 1961)

	7 avril	8 avril	9 avril	10 avril	11 avril
Indice gén.	74,5	73,8	74,1	75,9	75,8

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Excellente semaine

La semaine a été excellente pour Wall Street, où l'indice Dow Jones a fait un bond de plus de 40 points pour s'établir à 789,50, rejoignant et dépassant son plus haut cours de l'année, pour retrouver la niveau de juillet 1974.

Après une séance morose lundi, la tendance s'est renversée, des gains de 18 points puis de 13 points de l'indice Dow Jones étant enregistrés mercredi et jeudi, avec une consolidation vendredi. Le volume des transactions, très réduit auparavant, s'est subitement gonflé au niveau *des 25 millions de titres quotidiens*, avec un total de 91,45 millions d'actions échangées contre 74,44 millions.

Cette forte avance est due en partie à une reprise technique, intervenant après six séances consécutives de baisse. Mais l'élément essentiel a été l'atténuation des craintes d'une remontée des taux d'intérêt, conjuguée avec une meilleure tenue du marché des obligations, déprimé la semaine précédente.

En outre, et surtout, les milieux financiers continuent de tabler sur la reprise de l'économie, la seule incertitude étant celle de sa date et de son ampleur.

Les compartiments les plus favorisés ont été les produits chimiques, avec une hausse de 12 % de Du Pont de Nemours, les pétroles (Exxon), la sidérurgique (U.S. Steel)

	Cours 4 avril	Cours 11 avril
Alcoa	36	38 3/4
A.T.T.	48 1/4	48 7/8
Boeing	21 1/8	21
Chase Man. Bank	31	32 3/8
Du Pont de Nem.	101	113
Eastman Kodak	89 1/8	94 7/8
Exxon	70 3/4	75
Ford	35 1/8	36 7/8
General Electric	45 1/8	48 1/2
General Foods	22 3/4	23 3/4
General Motors	40 1/4	42 1/2
Goodyear	17 1/8	18 1/2
I.B.M.	198	205
I.T.T.	19 3/4	19 7/8
Kennecott	35 3/8	37 7/8
Mobil Oil	37 3/4	39 1/2
Pfizer	31 1/4	32 1/4
Schlumberger	108 3/8	109 3/8
Texaco	23 1/2	24
U.A.L. Inc.	18 1/4	20
Union Carbide	55 3/4	60 3/4
U.S. Steel	55 3/4	60
Westinghouse	13 1/2	14 1/2
Xerox Corp.	67 3/4	69 1/2

LONDRES

Après une vive progression initiale, qui portait à nouveau l'indice F. F. des valeurs industrielles au-dessus de 300, le marché reperdait la presque totalité de ses gains en raison de l'affaiblissement de la livre et des incertitudes sur le contenu du budget, présenté mardi prochain. En outre, de nouvelles émissions d'actions, surtout celles de G.K.N. pour 36,5 millions de livres, ont alourdi l'atmosphère. Les mines d'or, après avoir esquissé un *redressement, se sont* repliées par la suite, en liaison avec le recul du cour du métal. Indices du Financial Times : industrielles, 295,5, contre 295,7 ; fonds d'Etat, 59,35, contre 60,84 ; mines d'or, 353,9, contre 365,1.

	Cours 4 avril	Cours 11 avril
Bowater	109	119
Brit. Petroleum	347	348
Charter	139	140
Courtaulds	104	108
De Beers	244	243
Free State Geduld	27 3/4	26 1/2
Gt Univ. Stores	168	162
Imp. Chemical	225	220
Shell	231	224
Vickers	127	126
War Loan	27	25 7/8

ALLEMAGNE

Excellente semaine sur les marchés allemands où l'indice de la Commerzbank a monté de 5,5 % à 742,2. *La timide reprise de* l'économie, les achats de l'extérieur (l'Iran sur Babcock), la hausse de Mannesmann, ont stimulé les opérateurs et nourri l'intérêt des investisseurs.

	Cours 4 avril	Cours 11 avril
A.E.G.	80,50	83,30
B.A.S.F.	156,40	160
Bayer	130,50	138,70
Commerzbank	214,30	219,50
Hoechst	144,50	146,70
Mannesman	236	254,50
Siemens	273,60	281,20
Volkswagen	109	114,50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 12 avril 1975 a été tiré à 559 987 exemplaires.

TOUJOURS PRÉSENTE A SAIGON

La délégation du G.R.P. continue à dénoncer l'« ingérence américaine » et la « clique de Thieu »

Saigon. — Mais si, il subsiste quelque chose des accords de Paris. Le samedi 12 avril, comme chaque samedi, un car attendait les journalistes devant le centre d'information du gouvernement sud-vietnamien, ancienne rue Catinat, pour les conduire à la conférence de presse hebdomadaire de la délégation militaire du G.R.P. à la commission mixte prévue par les accords de 1973.

Le car se dirige vers la base aérienne de Tan-Son-Nhut, contiguë à l'aéroport civil de Saigon. Il franchit l'entrée gardée par un blockhaus hérissé de mitrailleuses, fait quelques kilomètres entre les hangars et les maisons où les aviateurs sud-vietnamiens vivent avec leur famille. Il s'arrête devant le poste de garde où veille une sentinelle vêtue d'un treillis vert foncé et protégée du soleil par un casque rond. C'est le premier révolutionnaire en uniforme visible à Saigon.

Le deux cent quatre-vingts délégués du G.R.P. vivent ici, au cœur du dispositif de défense sud-vietnamien, sur un espace grillagé long de 400 mètres et large de 200 mètres. Avec eux, il y a aussi quelques dizaines de délégués du Vietnam du Nord,

De notre envoyé spécial

reconnaissables aux deux étoiles jaunes sur fond rouge qu'ils portent au revers de leur vareuse.

On entre dans un hangar où il doit bien faire 40 °C. La paroi du fond est décorée par un drapeau du G.R.P., au-dessus des portraits d'Ho Chi Minh, du président du G.R.P. et du chef du F.L.N. Les journalistes se voient offrir des brochures de propagande et un soda, ou une bière que les révolutionnaires ont jugé superflu de conserver au frais.

Assisté des deux interprètes, qui traduisent en anglais ce qu'il dit en vietnamien, le porte-parole du G.R.P. commence à parler. Quels que soient les événements, la rhétorique communiste est immuable. Pendant près d'une heure, l'orateur se contente de dénoncer les « *ingérences* » des Etats-Unis et les crimes de la « *cilque de de Thieu* ».

Entre l' « *exposé de base* » et la conférence de presse, un officier du G.R.P., qui ne porte pas les insignes de son grade, se promène avec nous entre les barraquements où logent ses collègues et ses « *camarades du Nord* ». Il est ici depuis un an. Cela fait six mois qu'il n'a pas mis les pieds en ville. Ses seules sorties ont lieu dans une autre partie de la base de Tan-Son-Nhut, au siège de la commission internationale de contrôle et de supervision (CICS), également prévue par les accords de Paris, et où les délégués hongrois et polonais donnent encore des réceptions.

Notre interlocuteur s'estime en droit de se plaindre que le gouvernement du général Thieu interdise maintenant aux commerçants de vendre quoi que ce soit aux représentants du G.R.P. Ceux-ci sont ravitaillés par des avions venant de Hanoï, mais les liaisons aériennes avec le siège du G.R.P. en « *territoire libéré* » sont maintenant interdites. Des voitures mises à la disposition de la délégation révolutionnaire par l'administration de Saigon sont garées à l'entrée du camp. Les missions à l'extérieur n'ont plus lieu. Dans un bâtiment distinct, les chauffeurs sud-vietnamiens responsables de ces voitures trompent leur ennui en jouant au billard.

Et les soldats du G.R.P., que font-ils à longueur de journée ? « *Oh ! nous jouons au volley-ball et au ping-pong. Et puis, nous avons nos conférences de formation et nos « briefings ».*

Au cours des ces réunions, on doit leur apprendre comment répondre aux journalistes. La « *conférence de presse* » consiste à esquiver les questions pour réaffirmer les grands principes. Que retenir de cette acrobatie verbale vite monotone ? « *En principe, les journalistes peuvent travailler dans les zones libérées. Mais dans les villes qui viennent de recouvrir la liberté, il y a beaucoup à faire. C'est pourquoi ces villes ne sont pas ouvertes à la presse.* » « *Les étrangers vivant dans les zones libérées pourront y rester s'ils se rallient à la politique correcte des révolutionnaires.* » « *Le pilote qui a attaqué le palais de Thieu s'est posé dans une zone libérée. Il a été décoré et promu capitaine.* » « *Il n'y a pas lieu de parler d'agression des révolutionnaires. Nous n'avons fait que répondre à l'appel à la libération lancé par le conseil populaire de la zone de Saigon.* »

La délégation ne craint-elle pas ce qui arrivera en cas d'attaque de Saigon ? « *Nous pensons qu'aussi longtemps que l'administration de Thieu existe, elle a à assurer notre sécurité.* » La suite de la réponse est couverte par le bruit de trois chasseurs bombardiers à réaction qui partent en mission contre les « *camarades* » de l'orateur.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

UN REMANIEMENT DU CABINET SERAIT ENVISAGÉ EN ÉGYPTE

Le quotidien égyptien *Al Ahram* annonce, ce samedi 12 avril, qu'un important remaniement ministériel est en préparation au Caire. Le journal croit savoir que plusieurs anciens ministres reviendront dans le cabinet et que d'autres personnalités y seront admises pour la première fois. Pour sa part, le rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Akhbar El Yom*, M. Ali Amin, affirme que le président Sadate aurait décidé d'assumer de nouveau la direction du gouvernement comme il l'avait fait en mars 1973 avant la guerre d'octobre. L'ebdomadaire fait état d'une déclaration du chef de l'Etat égyptien annonçant un « *vaste remaniement* ». — (A.F.P.)

Des socialistes espagnols souhaitent que M. François Mitterrand renonce à son voyage à Madrid

Madrid. — M. François Mitterrand, contraint d'ajourner une nouvelle fois son voyage en Union soviétique, renoncera peut-être aussi à se rendre à Madrid. Le premier secrétaire du parti socialiste français était — et est encore — invité par les dirigeants du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.). Il semble qu'il avait au moins accepté le principe de ce déplacement. Toutefois, il a reçu une mise en garde de la part du parti socialiste populaire, un parti minoritaire mais influent, animé par M. Tierno Galvan, un ancien professeur, exclu de l'Université par le régime franquiste. Les émissaires du P.S.P. viennent de faire savoir discrètement à Paris, aux dirigeants du P.S., que la visite de M. Mitterrand risquait de faire le jeu du gouvernement espagnol, alors que la répression touche en Espagne des hommes qui se réclament eux aussi du socialisme.

Les amis de M. Tierno Galvan se sont ralliés à la Junte démocratique espanole, qui regroupe, outre le parti communiste espagnol, un certain nombre de personnalités démocrates, libérales et modérées.

Pour eux, la modération manifestée par le gouvernement espagnol à l'égard du P.S.O.E. montre que celui-ci « *appartient déjà de facto à l'opposition semi-tolérée* », au même titre que les démocrates chrétiens de M. Ruiz Jimenez ou les sociaux-démocrates de M. Dioniso Ridruejo. Ceux-ci ont, d'autre part, accueilli avec amertume la nouvelle selon laquelle M. François-Xavier Ortoli n'a pas cru devoir joindre sa signature à celle des cinq membres du comité directeur des communautés européennes protestant contre le retrait de passeport frappant les personnalités espagnoles, membres de la Junte démocratique (dont M. Tierno Galvan), qui ont été reçues récemment à Strasbourg par le Parlement européen.

Dans ce contexte, ils estiment, eux aussi, que la visite de M. Mitterrand rendrait plus de services au régime franquiste qu'aux dirigeants amis du parti socialiste ouvrier espagnol.

ANDRÉ OBEY EST MORT

André Obey, auteur dramatique, ancien administrateur de la Comédie-Française, est mort, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, la nuit dernière à la suite d'un accident cardiaque, à Montsoreau (Maine-et-Loire), dans sa maison L'Hirondelle, apprend-on ce matin.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le maréchal Lon Nol* a subi, vendredi 11 avril, un examen médical à l'hôpital militaire d'Honolulu, à Hawaï, où il est arrivé jeudi.

● *Naufrage d'un cargo tunisien : quinze morts.* — Pris dans la violente tempête de mistral qui pendant deux jours a soufflé en Méditerranée, le cargo tunisien *Kurlat*, jaugeant 499 tonneaux et appartenant à la Compagnie tunisienne de navigation, a sombré le 10 avril en Méditerranée au large de Toulon. Il avait une équipage de quinze hommes, tous tunisiens, à l'exception du commandant français, M. Yves Gauraud, quarante-trois ans, originaire du Havre.

● *Un millier de maîtres et professeurs de l'enseignement catholique* se sont rassemblés vendredi 11 avril à Crossac (Loire-Atlantique) pour exprimer leur solidarité à Mme Jeannette Perrigot, l'institutrice licenciée par l'association éducative populaire de Crossac qui lui reproche de « *mener sa classe avec trop d'autorité* ». Une délégation de manifestants a demandé à l'A.E.P. la réintégration immédiate de Mme Perrigot, « *victime de témoignages d'enfants* ».

PROMISES EN NOVEMBRE 1974

Des améliorations de carrière entrent en vigueur aux P.T.T.

M. Aymar Achille-Fould, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a reçu le 11 avril, les syndicats des postes et télécommunications pour les informer de l'application du relevé des propositions faites le 5 novembre 1974 par son prédécesseur.

Il a été ainsi décidé d'aligner en trois ans la situation indiciaire des techniciens des télécommunications sur celle des techniciens des armées : de promouvoir, en deux ans, deux mille deux cent cinquante-neuf contrôleurs au grade de chef de section ; de recruter pendant deux ans des contrôleurs sur liste d'aptitude ; de promouvoir au grade de contrôleur trois mille sept cent cinquante agents d'exploitation et agents d'administration principaux ; de restructurer les services de la distribution et de l'acheminement des postes et du service des lignes ; de faire accéder les dessinateurs au groupe 6 des rémunérations.

Des textes législatifs en cours d'élaboration classeront les agents des centres de tri en service actif pour la durée des services déjà effectués et créeront des retraites anticipées et des congés spéciaux pour les personnes dont l'emploi a été supprimé par la modernisation des services.

Dans un communiqué, le secrétaire d'Etat conclut : « *Il apparait que la totalité des dispositions figurant dans le relevé de propositions a déjà été mise en application ou le sera dans les conditions et les délais prévus.* »

Les syndicats ne partagent pas cette façon de voir, et notamment la fédération C.G.T. des P.T.T., dont le secrétaire général, M. Georges Frischmann, déclare : « *Certes, la grève a permis certains succès en matière de primes ou de service actif, mais le gouvernement continue de retarder l'application de nombreuses améliorations comme l'octroi d'une prime d'installation de 2 500 F aux jeunes postiers. En tout état de cause, 80 % des agents ne sont pas concernés par ce relevé de conclusions. Le mécontentement persiste en ce qui concerne les effectifs, les conditions de travail et les rémunérations. Dès lundi 14 avril, une quinzaine de manifestations rappelleront au secrétaire d'Etat que tous les problèmes demeurent.* »

BAISSE DE 1 POINT DU TAUX DES OBLIGATIONS CAUTIONNÉES

Le taux d'intérêt des obligations cautionnées, déjà réduit de 13 % à 11,80 % le 20 mars 1975, est à nouveau abaissé, revenant de 11,80 % à 10,80 %.

Les variations suivent, en général, celle du taux d'escompte de la Banque de France, qui vient d'être ramené de 11 % à 10 %.

L'océan, source inépuisable de nourriture ?

En 1971, on a prélevé dans l'océan mondial 71 millions de tonnes d'animaux marins dont 52 millions de tonnes de poisson. Peut-on espérer augmenter beaucoup la production des pêches maritimes ? C'était le thème d'un débat, « L'océan, source inépuisable de nourriture ? », organisé, le mercredi 9 avril à Paris, par l'Association scientifique et technique pour l'exploitation des océans (ASTEO).

Pour M. Jean-Marie Pérès, de l'Institut, directeur de la station marine d'Endoume (Marseille), les perspectives d'avenir de la pêche ne sont pas très brillantes : il ne semble pas que l'on puisse dépasser le chiffre de 75 ou 80 millions de tonnes de poisson par an, si on ne veut pas courir le risque de surexploiter les zones productrices de l'océan. On peut, certes, envisager de prélever des espèces marines actuellement peu ou pas exploitées. Mais, là encore, les espoirs sont limités : les espèces de poissons vivant dans les grandes profondeurs ou dans les eaux froides de l'Antarctique ont une croissance trop lente et donnent un rythme de renouvellement trop peu rapide pour que l'on puisse les pêcher longtemps sur une grande échelle. La pêche du « krill » (une crevette des eaux antarctiques) risque de ne pas être rentable, en raison de l'éloignement des lieux de pêche et de la dispersion du « krill ». Seuls, les calmars donnent quelque espoir : pour cette espèce de mollusque, on estime les prises annuelles possibles à 100 ou même 300 millions de tonnes.

Devant ces limites des ressources océaniques naturelles, il faudra développer l'aquaculture. Les « élevages » d'espèces marines sont encore très limités. La production mondiale de poisson par aquaculture n'atteint guère, actuellement, que 300 000 ou 350 000 tonnes par an. Mais M. Yves La Prairie, directeur général du Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO), a cité les chiffres prospectifs établis par la FAO (agence de l'ONU pour l'agriculture et l'alimentation) : vers l'an 2000, la production de l'aquaculture pourrait atteindre 20 à 100 millions de tonnes. Le Japon occupe le premier rang en aquaculture. Mais, depuis 1969, la France s'efforce de développer cette activité qui peut ouvrir des perspectives intéressantes de reconversion pour les pêcheurs. Il y a eu de nombreux échecs, mais, maintenant, les techniques d'élevage du saumon sont maîtrisée (la production française de saumon d'élevage devrait atteindre, en 1975, plusieurs dizaines de tonnes), et on a des résultats encourageants pour la truite de mer, certaines espèces de crevettes, le turbot, le bar, la sole et des poissons tropicaux.

Pour M. Louis Rey, conseiller scientifique auprès de la direction Nestlé Alimentana S.A., il faudrait changer les habitudes alimentaires de l'homme, toujours très conservateur dans ce domaine, et arriver à transformer en nourriture acceptable — et acceptée — des espèces marines, animales ou végétales, actuellement dédaignées.

La consommation de poisson est d'autant plus recommandable, comme l'a rappelé M. Georges Pequignot, directeur de la section nutrition à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), que de très nombreuses espèces animales marines ont de basses teneurs en lipides, ce qui est important pour la société industrielle urbanisée, sédentaire et suralimentée.

Pour des centaines de millions d'hommes, mal ou insuffisamment nourris, dont le nombre risque encore de s'accroître beaucoup dans les prochaines années, selon M. Joseph Martray, conseiller économique et social, il faudrait que cesse la transformation scandaleuse d'une bonne partie des protéines animales marines en aliments pour animaux et réserver ces protéines à l'homme. — Y. R.

La réunion de l'avenue Kléber

LES DÉLÉGATIONS CONSULTENT LEUR GOUVERNEMENT

Le suspense est total avenue Kléber, où se déroule depuis lundi 7 avril la réunion préparatoire à la conférence internationale proposée par M. Giscard d'Estaing. Le groupe de travail restreint (Communauté économique européenne d'une part, Algérie, Arabie Saoudite, Iran, Zaïre d'autre part) a discuté dans la nuit de vendredi à samedi jusqu'à 5 heures du matin, sans parvenir à un résultat. Il a repris ses travaux à midi.

M. de Guiringaud, qui assure la présidence technique de la réunion, a reçu à l'aube samedi les délégués des pays industrialisés. A 10 h. 30, il reprenait ses consultations avec les délégations, cette fois des pays en voie de développement. Il paraissait exclu que l'on puisse arriver à une solution avant l'après-midi, chaque délégation ayant envoyé des télégrammes à son gouvernement pour obtenir éventuellement des instructions supplémentaires.

Les discussions étaient bloquées à cause de l'éclairage différent que chaque camp cherche à donner à la future conférence. Pour les pays du tiers-monde, celle-ci devra traiter de l'ensemble des problèmes des matières premières et du développement. Les pays industrialisés veulent bien élargir la conférence à toute sorte de questions, mais à condition qu'on le fasse à la lumière de ce qu'ils considèrent comme étant la crise de l'énergie. Ce qui fait conflit, ce n'est pas tant le contenu de l'ordre du jour de la conférence que sa signification profonde.

La C.E.E., qui avait finalement reconnu que l'on ne pouvait traiter en soi du problème du pétrole ou de l'énergie, ne voulait plus faire de concession supplémentaire. Habilement, les Etats-Unis étaient restés en arrière de la main, pour qu'on ne puisse pas les accuser d'avoir fait échouer la réunion. Le porte-parole de la délégation américaine a cependant déclaré que les Etats-Unis s'en tenaient implicitement aux termes de la lettre d'invitation de M. Giscard d'Estaing (conférence sur l'énergie et les problèmes s'y rattachant).

La délégation algérienne, qui, on le sait, a joué un rôle majeur dans l'autre camp, paraissait relativement optimiste quant à l'issue de la réunion de Paris. Elle non plus ne voulait pas porter la responsabilité d'un échec éventuel. — Ph. S.

Près de Naples

DOUZE MORTS ET ONZE BLESSÉS DANS L'EXPLOSION D'UNE FABRIQUE DE FEUX D'ARTIFICE.

Douze personnes ont été tuées et onze autres blessées, vendredi 11 avril, dans une explosion qui a entièrement détruit une fabrique de feux d'artifice à Madonna dell'Arco, près de Naples. On ignore encore les causes de l'accident, mais la violence de l'explosion a été telle que les corps de certaines victimes ont été retrouvés dans les champs avoisinants. La déflagration a provoqué un début de panique dans le quartier où est installée l'usine Filoberts, mais les pompiers ont pu rapidement maîtriser l'incendie qui s'était déclaré aussitôt après l'explosion.

Cette explosion est l'une des plus meurtrières de ces dernières années en Italie, où la fabrication des feux d'artifice est une industrie nationale, notamment dans le Sud où existent même des ateliers clandestins.

A B C D E F G